



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

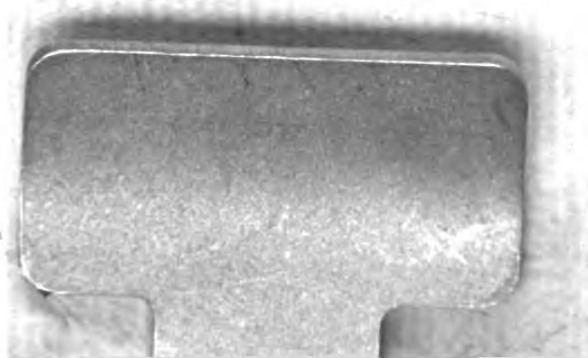
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

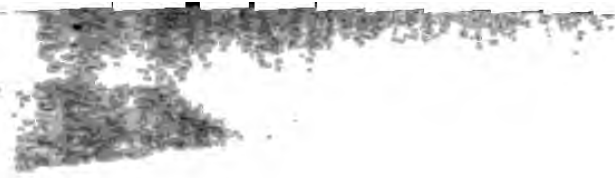


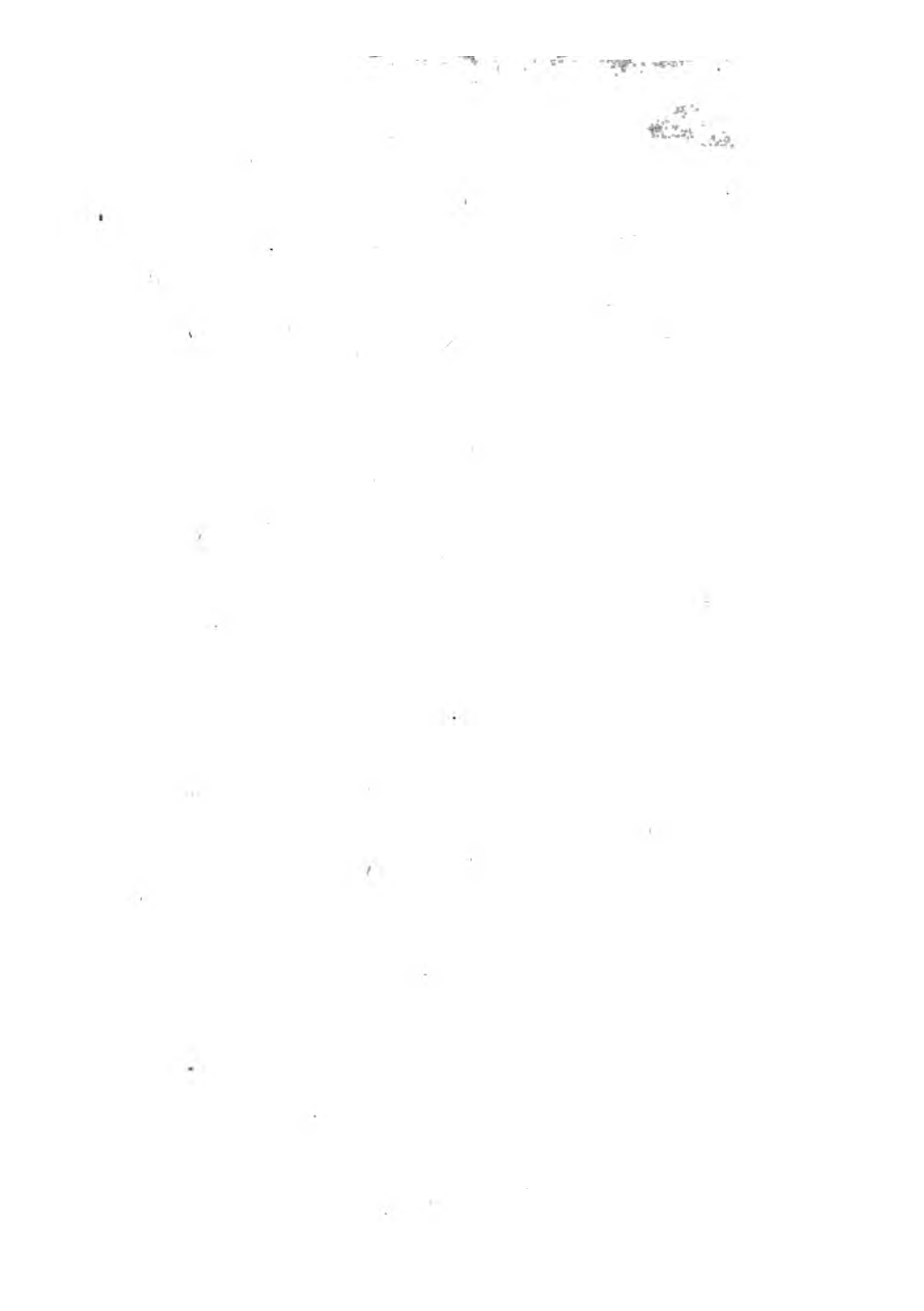
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

Godw. 135.

E LEGAT.
CAROLI GODWYN, S.T.B.
COLL. BALL. SOC.
M DCC LXX.













L. PAUL
CARDINAL

DE GONDY
DE RETZ.



Thomasin sculp.

MÉMOIRES

DU CARDINAL
DE RETZ,

CONTENANT

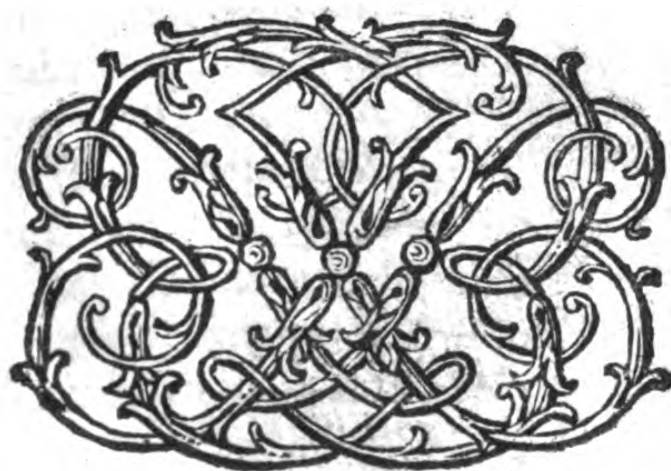
*Ce qui s'est passé de remarquable en FRANCE
pendant les premières années du Règne
de LOUIS XIV.*

NOUVELLE ÉDITION,

Revue exactement,

Augmentée de plusieurs Eclaircissemens historiques,
& de quelques Pièces du CARDINAL de
RETZ & autres, servant à l'Histoire
de ce tems-là.

TOME PREMIER.

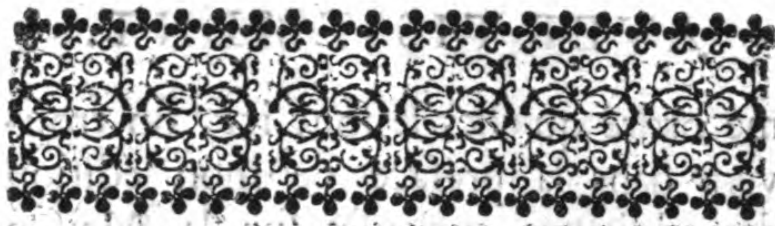


A AMSTERDAM,

chez J. FREDERIC BERNARD,

M D C C X X I . |





AVERTISSEMENT.

*Donné par le Libraire à la tête
de l'édition * de 1719.*

ON a cru que cette édition seroit
avantageusement distinguée de
toutes les autres, si l'on met-
toit à la tête un précis de la Genéalo-
gie, de la Vie, & du Caractère du
Cardinal de Retz. On y trouvera
des choses, dont il n'a pu, ou n'a pas
voulu parler lui-même : & comme les sa-
vans aiment beaucoup ces sortes de par-
ticularités, l'on a jugé qu'elles contri-
bueroient à leur faire lire avec plus de
plaisir ces Mémoires. A la vérité on a
fait à peu près la même chose dans la
préface de l'édition qui a paru à Lion
en trois volumes ; mais outre que les
choses n'y sont pas rangées dans le mê-
me

* Je donne ici cet avertissement revû &
corrigé.

AVERTISSEMENT.

me ordre qu'elles le sont ici, on trouvera dans la préface de mon édition des additions curieuses sur la Maison de Gondi, qui ne se trouvent pas dans l'autre.

JEAN-FRANÇOIS-PAUL DE GONDI, Cardinal de Rets, Damoiseau, Souverain de Comercy, Prince d'Euville, second Archevêque de Paris, Abbé de Saint Denis en France, Auteur des Mémoires dont on donne présentement une nouvelle édition, naquit à Montmirail en Brie, au mois d'Octobre mille six cents quatorze, du mariage de * Philippe-Emanuel de Gondi, Comte de Joigny, Général des Galères de France, & Chevalier des Ordres du Roi, avec Françoise-Marguerite de Silly, fille d'Antoine de Silly, Comte de Rochepot, Chevalier des Ordres du Roi, & de Marie de Lannoy, Dame de Fol-

* Né à Lyon en 1581. dans la maison paternelle des Gondi, située près de l'Eglise de St. Paul, & où sont aujourd'hui les nouvelles Catholiques. On voit encore sur la porte les Armes de Gondi, écartelées avec celles de Pierre-Vive.

AVERTISSEMENT.

Folleville & de Paillart, Souveraine de Commercy & d'Euville.

Philippe-Emanuel de Gondi se démit de tous ses emplois, pour se retirer chez les Pères de l'Oratoire; il s'y fit Prêtre, & mourut à Joigni le 29. Juin 1662. dans une haute réputation de piété. Son corps fut apporté à Paris & inhumé dans l'Eglise du Séminaire de Saint Magloire, Fauxbourg Saint Jaques à Paris. Il fut placé au milieu du Sanctuaire, où l'on voit son épitaphe, sur une grande pièce de marbre noir. Il étoit Père de Pierre de Gondi, Duc de Retz, mort le 20. Avril 1676. Madame la Duchesse de Lesdiguières étoit fille du Duc de Retz.

Le Cardinal de Retz étoit petit-fils d'Albert de Gondi, & de Claudine-Catherine de Clermont. Albert de Gondi étoit Duc de Retz, Marquis de Belle-Isle, Pair, Maréchal & Général des Galères de France, Colonel de la Cavalerie Française, seul Premier-Gentilhomme de la Chambre, Grand-Chambellan des Rois Charles IX. & Henri III. Antoine de Gondi deuxième du nom, qui passa en France,

* *

&

AVERTISSEMENT.

& s'établit à Lyon, où il épousa le 20. Janvier 1516. Catherine de Pierre-Vive* Gouvernante des enfans de France, étoit bisayeul de J. François-Paul.

Cet Antoine étoit le quinzième fils d'Antoine de Gondi premier du nom, & de Madelaine Corbinelli : il fut père de Pierre de Gondi, Cardinal, Evêque de Paris, qui dans sa jeunesse avoit été Chanoine en l'Eglise Collégiale de S. Paul de Lyon.

Le Maréchal de Retz, Auteur de la fortune de cette Maison, attira Pierre de Gondi à Paris & lui procura l'Evêché de cette Ville. Cet Evêché passa ensuite à Henri Cardinal de Gondi, & à Jean-François de Gondi, premier Archevêque, ses enfans.

Ceux qui voudront aprendre à fond tout ce qui concerne les honneurs, l'ancienneté, & la Généalogie de la Maison de Gondi de Retz, pourront consulter d'Hozier Généalogiste du Roi, Ugolino Verini, Paolo Mini, Scipion Amirato, Jean Villani, & autres

* D'une ancienne Famille, sortie de la Ville de Quiers en Piémont.

AVERTISSEMENT.

tres Ecrivains d'Italie, d'où cette Maison tire son origine, l'Histoire Généalogique des Grands Officiers de la Couronne écrite par le *P. Anselme &c.* & surtout l'Histoire de la Maison de Gondi, composée par Mr. de Corbinelli, mort il y a environ une année à Paris, âgé de plus de cent ans. Mr. de Corbinelli avoit l'honneur d'appartenir à la Maison de Gondi par Madelaine de Corbinelli, une de ses grandes tantes. Cette Histoire a été imprimée en 1705. à Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, par les soins & aux dépens de Madame la Duchesse de Lesdiguières. En elle a fini l'illustre Maison de Gondi de Retz, dont les terres sont tombées dans la Maison de Villeroy; feu Madame la Maréchale de Villeroy étant cousine germaine de feu Madame la Duchesse de Lesdiguières. Voici comment. Cette dernière Dame étoit fille & héritière de Pierre de Gondi, Duc de Retz, Pair de France, Comte de Joigni, & Général des Galères par la démission de son Père, & de Catherine de Gondi, Duchesse de Retz, fille ainée de Henri Duc de

AVERTISSEMENT.

Retz, & de Jeanne de Scepeaux fille unique de Gui de Scepeaux III. du nom, Duc de Beaupreau. Marguerite-Françoise de Gondi, Duchesse de Beaupreau, sœur puinée de Catherine, épousa Louis de Cossé, Duc de Brissac. De ce Mariage nacquit Madame la Maréchale de Villeroy, dont les enfans ont hérité de feu Madame la Duchesse de Lesdiguières, comme ses plus proches parens. Ces héritiers sont M. le Duc de Villeroy, & M. l'Archevêque de Lyon son frère.

Je ne dois pas compter parmi les Ecrivains qui ont parlé de la Maison de Gondi, l'Auteur du * *Discours merveilleux de la vie, actions & déportemens de la Reine Catherine de Médicis, mère de François II. Charles IX. & Henri III. Rois de France.* . . . C'est un Ecrivain passionné, qu'il faut écouter avec retenue. On remarque sans peine, qu'il répand également son fiel

* Cette Pièce, composée dit-on, en 1574. un peu avant la mort de Charles IX. se trouve à la suite du *Journal du Regne d'Henry III.* imprimé plusieurs fois à Bruxelles.

AVERTISSEMENT.

fiel sur Catherine de Médicis , & sur tous ceux qui lui étoient attachez. Cependant l'exactitude , dont se doit piquer tout homme qui écrit sur l'histoire , ne permet pas de passer sous silence ce qui concerne la Maison de Gondi dans cet Ouvrage ; quand ce ne seroit que pour avertir le Lecteur judicieux , de n'y avoir aucun égard. Je cite ici le *Recueil de diverses pièces , servant à l'Histoire de Henri III. Roi de France & de Pologne* , à la suite duquel ce Discours se trouve, imprimé à Cologne chez Pierre Marteau , en 1693. (ou plutôt à *Amsterdam* , chez *H. Desbordes.*) Dans une comparaison que cet Auteur satirique fait de Catherine de Médicis * avec la Reine Brunehaut, il dit † pp. 711. & 712. que *Brunehaut aimoit pour ses plus privez services un Proclaide, Romain, ou Lombard, homme de basse condition & de nulle va-*

* * 3 leur

• Il fait descendre la Maison de Medicis d'un charbonnier, qui, aiant gagné du bien, fit son fils Medecin ; le Medecin donna son nom à la maison & prit pour ses armes cinq pillules.

† Pag 431. de l'Edit. de 1720. au tome 2.

AVERTISSEMENT.

leur. . . . Catherine aime pour mêmes causes un Gondi , Florentin , issu de race de Maranes , fils d'un Banquier , qui par deux fois fit banqueroute à Lyon , & d'une premièrement courtisane , puis maquerelle en la même ville. On l'a vu suivre quelque tems la male d'un Trésorier ; depuis il devint Clerc d'un Commissaire des vivres au camp d'Amiens , peu après mignon de la Reine , Maître de la Garderobbe du Roi. Et ores le voit-on sans avoir fait aucun bon service au Royaume , Comte de Retz , & presque seul Maréchal de France. . . . Brunehant fit tuer Rasinus & Egile , Grands Seigneurs , puis alluma la guerre entre Théodoric Roi d'Orléans & Clotaire Roi de Paris. . . . Catherine voulant tout gouverner avec son Gondi. . . . se défait en peu de tems du Roi de Navarre. . . . d'Anne de Montmorenci Connétable , de François de Lorraine Duc de Guise. . . . du Maréchal de St. André , & de plusieurs autres. Ce qui est dit ailleurs du Maréchal de Retz , de la conjuration d'Amboise & de la sausse au brochet , n'est pas moins malin , ni moins destitué de vraisem-
blan-

AVERTISSEMENT.

blance. De pareilles calomnies se détruisent d'elles mêmes ; mais s'il falloit donner quelque réponse précise , on diroit d'abord qu'il est faux qu'Antoine de Gondí , dont il s'agit ici , père du Maréchal de Retz , ait fait banqueroute à Lyon. C'est un fait notoire dans cette Ville , qu'Antoine étoit celui des Florentins qui s'y étoient retirez , qui y vivoit avec plus d'honneur & avec plus d'éclat. L'Eglise des Jacobins de cette ville porte des marques de la magnificence de ce noble & illustre Etranger , & de celle de ses compatriotes ; c'est-à-dire, du Corps des Marchans Florentins. A l'égard de Catherine de Pierre-Vive sa femme , que cet Auteur qualifie si honorablement , quelle apparence , qu'après avoir fait un tel personnage , elle eût été choisie pour Gouvernante des Enfans de France ? au contraire , la vertu de cette Dame est encore citée à Lyon. Pour les crimes que l'Ecrivain Satirique impute au Maréchal de Retz , ils méritent bien moins la refutation que le mépris. Antoine de Bourbon, Roi de Navarre , fut tué au Siège de
* * 4 Rouen ;

AVERTISSEMENT.

Rouen ; le Connétable de Montmorenci & le Maréchal de S. André furent tuez dans les Batailles de St. Denis & de Dreux ; François Duc de Guise le fut aussi au Siège d'Orléans par Poltrot , & l'on fait assez par l'ordre de qui cet homme commit son assassinat. Il n'y avoit plus qu'à dire, que le Maréchal de Retz aprenoit à jurer à Charles IX., comme tant d'Historiens l'ont avancé.

Le Cardinal de Retz, Auteur de ces Mémoires, eut pour Précepteur le fameux Vincent de Paul, qui dans la suite fut Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, & enfin Instituteur général des Prêtres de la Mission de S. Lazare.

Il fut nommé le troisième Décembre 1627. Chanoine de l'Eglise de Paris, par Jean-François de Gondi, premier Archevêque de Paris son Oncle, à la place d'Isac l'Arrigues. Il avoit eu auparavant les Abbayes de Buzai *, & de † Quimperlai en Bretagne,

* Il se défit de cette Abbaye en faveur de M. l'Abbé de Caumartin, nommé

AVERTISSEMENT.

gne, & celle de la Chaume. A tous ces Titres il joignit aussi celui de Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

En 1643, il fut nommé Coadjuteur de l'Archevêché de Paris, avec le titre d'Archevêque de Corinthe. Les Bulles que le Pape Urbain VIII. lui accorda, sont datées du mois d'Octobre 1643. Le trente-un Janvier de l'année suivante, il fut consacré par son

** 5

On-

mé à l'Evêché de Vannes, & qui n'avoit alors que cinq ans. M. le Cardinal de Retz avoit de grandes obligations à M. de Caumartin père de l'Abbé, & il voulut lui en témoigner par là sa reconnoissance.

† Il se défit aussi de cette Abbaye en faveur de l'Abbe Charrier, dont il est souvent parlé dans ces Mémoires, & qui lui avoit toujours été attaché, de même que M. Charrier son frère, fameux Magistrat, si connu par sa fermeté. L'Abbé Charrier étant mort, le Cardinal fit tomber cette Abbaye à l'Abbé Charrier son neveu, fils du Magistrat dont je viens de parler, & qui mourut dans le mois de Septembre 1717. M. M. Charrier descendent d'Antoine & de Guillaume Charrier, le premier *Gardiateur* de la Ville de Lyon en 1595. & ensuite Echevin, de même que Guillaume, après la réduction que fit Henri IV. à quatre Echevins seulement.

AVERTISSEMENT.

Oncle, qui donna son Canoniat à M. l'Abbé de Bragelone, dont le petit neveu est encore aujourd'hui Chanoine de la même Eglise.

Pendant le tems qu'il ne fut que Coadjuteur, il mérita par sa vigilance pastorale, qu'on lui confiât souvent les affaires les plus importantes de l'Eglise, & même en 1646. le 30. Juillet, il porta la parole au nom du Clergé de France, dans la Remontrance faite au Roi à Fontainebleau, en présence de la Reine Mère.

Quelque zélé qu'il parut pour la deffense du bien public, son zèle ne plut pas toujours, & l'interpretation qu'on en fit lui fut aussi peu favorable qu'elle l'a été de tout tems à ceux dont le zèle s'est trouvé mêlé avec le desir d'acquiescer beaucoup de gloire.

Ce fut lui aussi qui agit avec succès auprès de Louis XIV. pour obtenir de S. M. le bonheur de la revoir dans sa Capitale. Ce Prince lui aiant fait l'honneur de le nommer au Cardinalat, au mois de Septembre 1651., il fut compris dans la promotion des Cardinaux qu'Innocent X. fit en 1652. Ce
Pa-

AVERTISSEMENT.

Pape lui donna le Titre de Sainte Marie de la Minerve, Titre que possède encore aujourd'hui S. E. M. le Cardinal de * Noailles.

Cette même année le Cardinal de Retz prêcha pour la dernière fois dans son Eglise, le premier Dimanche de l'Avent. Peu de tems après, il fut arrêté & conduit à Vincennes. Les plus remarquables événemens de sa vie sont assez détaillés dans ses Mémoires & dans ceux de Joly, qui étoit attaché à cette Eminence; sans qu'il soit nécessaire d'en repeter ici quelques autres particularités.

Le Cardinal de Retz mourut à Paris dans l'Hôtel de Lesdiguières, le 24. Aout 1679. âgé de 66. ans, moins un mois & quelques jours. Son corps fut porté à S. Denis en France, où il re-

* On a lieu de juger, que si Louis XIV. eût vécu encore une année, la conformité qu'il peut y avoir entre ces deux Cardinaux, Archevêques de Paris, ne seroit pas demeurée au simple Titre de *Ste. Marie de la Minerve*, attaché à leur dignité de Cardinal; & que celui qui le possède à présent auroit rendu le parallèle plus parfait.

AVERTISSEMENT.

repose dans la grande Eglise, devant le Chœur près de la grille de fer qui le ferme, & du grand pillier de la croisée, vis-à-vis le tombeau du Roi François I. Son cœur fut déposé dans l'Eglise du Calvaire du Marais, où sa nièce * Marie-Catherine de Gondi, sœur aînée de feu Madame la Duchesse de Lesdiguières, & aujourd'hui Supérieure Générale de cet Ordre, étoit alors Religieuse.

Le Pape lui écrivit quelque tems avant sa mort, pour lui demander l'idée d'un parfait Cardinal. Il sembloit que sa Sainteté voulût apprendre de lui les qualitez qu'il jugeoit nécessaires à cette éminente Dignité, afin de ne faire aucun choix sans connoissance. La lettre étoit pleine de marques d'estime & de confiance pour le Cardinal de Retz, qu'on assure avoir travaillé à cet Ouvrage.

Après avoir donné une légère idée de tout ce qui a pû avoir du rapport à la per-
son-

* C'est en considération de cette Dame, que son Père & sa Mère fondèrent le Couvent du Calvaire de Machecoul en Bretagne.

AVERTISSEMENT.

sonne du Cardinal de Retz , venons à celle qu'on doit se former de son caractère.

Il étoit né avec beaucoup d'esprit , & de courage ; il avoit une mémoire prodigieuse , plus de force que de politesse dans ses paroles , l'humeur douce & bien-faisante , une docilité admirable. Il souffroit patiemment les plaintes & les reproches de ses amis. On a dit de lui qu'il avoit peu de piété , mais beaucoup de Religion ; qu'il paroissoit plus ambitieux , qu'il ne l'étoit en effet ; & que la vanité seule lui fit entreprendre des choses presque toujours opposées à sa profession. Mais s'il excita de grands troubles dans l'Etat , ce ne fut point dans la vue d'occuper dans le Ministère la place du Cardinal Mazarin , ainsi que ce dernier le croyoit. Il n'eut jamais d'autre vue , que de croiser ses projets & de borner ses idées moins ambitieuses qu'intéressées , de paroître redoutable à cet artificieux Italien , & de se vanger avec éclat du mépris que le Cardinal Mazarin devenu premier Ministre avoit fait de son entremise , dans le
tems

AVERTISSEMENT.

tems des barricades. Il faut avouer pourtant, que le Cardinal de Retz se servit fort utilement des malheurs publics, pour se procurer le Chapeau. Il souffrit la prison, & des traitemens ignominieux, avec courage & fermeté; il ne dut sa liberté qu'à sa seule hardiesse, & aux ressources qu'il trouva dans son esprit. La paresse le soutint avec gloire dans l'obscurité d'une retraite de six années, & ne l'y soutint pas moins que la force de son courage. Mais une chose qu'on ne peut mettre que sur le compte de ce courage, c'est la longue résistance qu'il fit à ceux qui exigeoient de lui sa démission de l'Archevêché de Paris, il soutint en homme d'honneur les attaques de ses ennemis & ne voulut se démettre qu'après la mort du Cardinal Mazarin. Il assista à divers Conclaves, & sa conduite y donna toujours un nouveau relief à sa réputation.

Il aimoit à se livrer à l'oïveté: c'étoit sa pente naturelle. Néanmoins il travailloit dans les grandes affaires, comme s'il n'avoit pu vivre dans le repos & dans l'inaction, & il se rendoit à cet-

te

AVERTISSEMENT.

te vie desœuvrée aussitôt qu'il se sentoit libre. Et cet état , on auroit crû qu'il n'avoit jamais pu souffrir le travail.

Il avoit une grande présence d'esprit , & tournoit si bien à son avantage les occasions que la fortune lui présentoit, qu'il sembloit les avoir prévues, & accommodées à ses desirs. Il aimoit à conter ce qu'il avoit vu : son imagination lui offroit souvent plus que sa mémoire ne lui fournissoit.

Il étoit peu sensible à la haine & à l'amitié, bien qu'en diverses occasions il ait paru entierement possédé de l'une & de l'autre. Il coloroit parfaitement ses défauts , jusques là que souvent il a cru être ce qu'il tachoit de paroître aux autres. Il avoit plus emprunté de ses amis , qu'un particulier ne devoit espérer de pouvoir rendre : il s'acquitta cependant à leur égard avec toute la justice & toute la fidélité possible. Avant que de partir pour Rome il fit assembler tous ses créanciers , & voulut leur abandonner ses biens , leur demandant seulement autant de ses revenus qu'il lui en falloit pour subsister

AVERTISSEMENT.

sister médiocrement. Ses Creanciers le traitèrent avec une generosité qui a peu d'exemples. Une Dame, à qui il devoit considérablement, lui fit offrir encore une somme de vingt mille écus. Il n'y eut pas jusqu'à son chapelier, à qui il devoit beaucoup aussi, qui ne lui témoignât une generosité infiniment supérieure à sa condition. Ces deux traits sont un témoignage de l'affection & de la confiance toute particulière, qu'il s'étoit acquise dans l'esprit du peuple. Pour achever son caractere, j'ajoute que sa bonne foi & sa retraite furent les plus éclatantes actions de sa vie.

Resolu de finir sa vie dans cette retraite il voulut se démettre de la Dignité de Cardinal, mais le Pape ne voulut jamais consentir à cette abdication. Enfin le Cardinal de Retz partagea le bien qui lui restoit à ses domestiques & à ses amis : action qui n'est pas la moins heroïque de sa vie.

Neantmoins tant de generosité, ni sa retraite ne pûrent le dérober à la malignité des jugemens du public. On chercha dans les motifs de
de

AVERTISSEMENT.

de cette retraite la foiblesse de l'humanité. On refusa d'y reconnoître la piété des Prélats des premiers siècles. On y voulut trouver le dégoût qui accompagne un âge avancé, le dépit de s'être fait craindre sans beaucoup de fruit & de n'être point aimé de ceux à qui l'on s'étoit fait craindre. Tel fut le jugement qu'on porta d'un dessein si grand, & si peu imité jusqu'à présent.

Je n'ai qu'un mot à dire de cette Edition. Elle est plus exacte, plus belle & plus correcte qu'aucune autre qui ait paru, sans même excepter celle de 1719. Je l'ai augmentée d'une Table. On a remarqué * quelques fautes qui se sont glissées dans toutes les Editions de cet Ouvrage, & qui sans doute sont dues à celui qui a copié le premier le Manuscrit original. On n'a pas craint de les exposer au Public, au lieu de risquer des corrections temeraires. A l'égard des Eclaircissements que je donne au bas des pages, tant sur certains faits, que sur les personnes dont

* * *

il

Voiés la lettre suivante.

AVERTISSEMENT.

il est parlé dans ces Memoires ; si le Public en fait quelque cas , ce n'est pas à moi qu'il doit en témoigner sa reconnaissance. Elle est toute due aux Auteurs qui me les ont fourni : l'arrangement ne mérite aucune gloire. Les Pièces qui composent le tome quatrieme de ces Mémoires méritent beaucoup plus d'attention. J'ai cru devoir les tirer de l'obscurité. Entre ces Pièces la *Conjuration de Fiesque* , que le Cardinal écrivit dans sa jeunesse , ne tient pas la moindre place. Je publierai dans quelques mois une édition des Memoires de Joly , plus exacte que les précédentes , avec des éclaircissemens considérables. Personne n'ignore que ces Memoires sont un excellent supplément à ceux du Cardinal de Retz. B. D. M. E. A. A.

On avertit ici , que les dates de certains faits dont il est parlé dans la Préface se rapportent à l'Édition de 1719.

E L O G E
D U
CARDINAL DE RETZ ,

Composé sur les Memoires de ce Cardinal & sur ceux de Foly ; par B. D.

M. E. A. A.

JEan-François-Paul de Gondy, Archevêque Titulaire de Corinthe, Coadjuteur de Paris, depuis Cardinal de Retz, & second Archevêque de Paris, montra de bonne heure qu'il étoit né avec d'heureuses dispositions pour les affaires. Un génie hardi, intrigant & plein de ressources, une pénétration étendue, un caractère d'esprit plus libre & plus indépendant qu'il ne doit être dans le Gouvernement Monarchique, une vivacité surprenante jointe à la connoissance de l'Histoire ancienne & moderne le décelerent au Cardinal de Richelieu comme un jeune homme qui se feroit craindre un jour. Avec ces talens il avoit une mémoire extraordinaire, & l'on assure qu'il recitoit à ses amis toute l'histoire de sa vie, avec autant d'ordre, que s'il l'eût composée sur le papier & aprise ensuite par cœur. Dans sa jeunesse il parut plus propre à manier l'Epée, que le Breviaire. Il se

E L O G E &c.

batit plus d'une fois en duel. La vivacité de son esprit le rendoit impatient : il avoit beaucoup de courage & beaucoup d'honneur. On le consacra malgré lui à l'Etat Ecclésiastique. Il l'avoue dans ses Mémoires ; mais par la force de son génie il s'affujettit bientôt aux fonctions pénibles de la Prêtrise , & l'on auroit dit qu'il étoit né pour être d'Eglise. L'envie de se faire aimer du peuple & de son Clergé le fit paroître un véritable Pasteur : mais sous cette apparence il aimoit constamment le monde , excepté les dernières années de sa vie qu'il passa dans la retraite : & pour lors il mérita d'être comparé aux anciens Pasteurs de l'Eglise. Il avoit naturellement l'humeur douce & bienfaisante ; il parloit avec force , sur le champ & sans méditation : mais peu scrupuleux pour le choix des termes & pour l'arrangement des phrases , il pensoit plutôt à persuader , qu'à plaire à l'oreille. Ses discours sont pleins de sentimens & de maximes.

Il admiroit le courage & la grandeur des Romains , même jusqu'à en être jaloux. Plutarque , Salluste , Tite-Live , & quelques autres anciens Auteurs avoient
for-

E L O G E &c.

fortifié dans le Cardinal de Retz une certaine disposition qui sembloit tenir du visionnaire. Ce n'étoit peut-être qu'une admiration trop forte : mais on remarquoit dans cette admiration un desir violent d'imiter l'ambition des grans hommes de l'Antiquité. En un mot, il méritoit d'être comparé à ces grans hommes, si l'amour des plaisirs, l'ambition, & la vanité n'avoient terni son mérite, & donné un air de faction à sa conduite.

Il avoit peu de piété & peut-être peu de Religion. Il prêchoit comme un simple Curé, & vivoit comme le Courtisan le plus mondain. Le Peuple ébloui de la régularité exterieurement Apostolique du Cardinal de Retz, ne faisoit aucune réflexion sur la vanité, qui dans le fond étoit le véritable motif de cette régularité.

C'est ainsi que souvent l'amour de la gloire & le desir d'être loué le firent paroître avec succès ce qu'il n'étoit pas ; actif, quoique paresseux, toujours grand & toujours solide, bien que s'amusant quelquefois à des bagatelles, sans ambition, quoique souverainement ambitieux. Il l'avoue de bonne foi dans une con-

E L O G E &c.

versation qu'il eut avec Joly , Auteur des Mémoires qui servent de Supplément à ceux du Cardinal de Retz.

On lui doit cette justice que quand il vouloit , il alloit plus loin qu'il ne paroïssoit possible d'aller , & que la pénétration de son esprit trouvoit des moyens impraticables aux autres. Il travailloit alors comme s'il étoit né laborieux , & résistoit aux accidens avec une fermeté au dessus de l'homme.

Il se servit fort utilement des malheurs publics pour se faire Cardinal. Le Roi le nomma , & donna peu de de tems après des ordres secrets pour révoquer cette nomination : mais plus vigilant en cette occasion & mieux servi que la Cour , il prévint habilement & le Roi & le Cardinal Mazarin. On croit qu'Innocent X. ne fut pas fâché de mortifier celui ci par l'élévation de M. de Retz. Dans la suite la Cour le fit arrêter au Louvre. Il souffrit sa captivité avec courage ; enfin il se démit de l'Archevêché de Paris , pour se délivrer de la prison. Cependant on lui manqua de parole & la Cour le fit conduire à Nantes. Sa prison ne changea que de nom : mais il eut

E L O G E &c.

eut le bonheur de s'en fauver, même en plein jour, soutenu par son courage, secouru de ses amis. Alors il revoqua sa démission, passa en Espagne, & de là à Rome, où il assista au Conclave d'Alexandre VII. qui négligea les intérêts du Cardinal. C'est ce qui l'obligea de se retirer en Franche-Comté, d'où il erra pendant quelque tems, en Allemagne, en Hollande, en Flandre & en Angleterre. Après la mort du Cardinal Mazarin, il se rendit aux volontez de la Cour, & donna sa démission telle qu'on voulut : mais il n'eut aucune part aux affaires du Gouvernement. La Cour le craignoit, & si l'on fait attention à ces maximes libres & hardies qui sont répandues dans les Mémoires du Cardinal, il faut avouer que la Cour n'avoit pas tort de le craindre. Il entra dans divers Conclaves : enfin il prit le parti de la retraite, résolu peut être de passer les jours qu'il avoit encore à vivre dans cette sorte de piété, qui fait plus craindre que desirer l'avenir. Alors il retrancha considérablement de sa dépense, & se réduisant au nécessaire, il acquitta ses dettes avec beaucoup de generosité. On jugea diverse-

E L O G E &c.

ment de cette retraite : les uns l'attribuèrent à ce dégoût salutaire, qui développe sur le retour les principes de Religion que les desordres du Monde & la tyrannie des passions ont presque étouffé. Les autres l'attribuèrent à la foiblesse de l'âge, & à des infirmités qui annoncent aux vieillards les aproches de la mort. Il demeura donc encore exposé à la malignité des jugemens du Public : mais quoi qu'il en soit, sa retraite est la plus éclatante action de sa vie.

Le Cardinal de Retz mourut à Paris le 24. Aout 1679., âgé de 66. ans. Il nous a laissé des Mémoires uniques dans leur caractère. Il s'y peint lui même avec toutes les vertus & tous les vices dont il se trouvoit capable. Il ne cache aucune démarche, il montre sans déguisement les ressorts qui l'ont fait agir & par lesquels il a fait agir les autres, aux dépens même de sa reputation. Nous avons aussi de lui la Conjuracion de Jean-Louis de Fiesque, qu'il écrivit, comme il nous l'apprend dans ses Memoires, à l'âge de 17. ans, & quelques Pièces sur les affaires de son tems.

LET.

LETTRE

Au Libraire.

JE vous remercie, Monsieur, de m'avoir communiqué votre nouvelle Edition des *Memoires de Cardinal de Retz*. Elle est imprimée avec un soin dont assurément le public vous tiendra compte, & elle doit par toutes sortes de raisons l'emporter sur les Editions de France. La plupart de celles-cy sont mutilées en divers endroits, & toutes sans exception sont si couvertes de fautes, qu'elles ne peuvent convenir qu'aux personnes qui achètent des livres sans intention de les lire; ou qui lisent si negligemment, que toutes les éditions sont également correctes pour elle.

Mais malgré les soins que l'on a pû prendre, il est resté dans votre nouvelle Edition quelques fautes, dont je crois devoir vous donner avis, & qu'il est d'autant plus important de corriger, qu'elles viennent originairement des Manuscrits sur lesquels ces Memoires ont été d'abord imprimez. Vous n'ignorez pas, Monsieur, de quelle maniere

L E T T R E:

la plûpart de ces Livres de Memoires viennent entre les mains des Libraires. C'est le plus souvent par la voie de ces Courtiers du Parnasse, qui les font transcrire à la hâte par des Copistes ignorans. Ils auroient de la peine, quand même ils seroient moins pressez, à ne pas estropier des noms, qui, quelque illustres qu'ils soient, leur sont inconnus, & des recits où ils n'entendent rien du tout. Quelque attention que l'on apporte dans la suite à corriger ces sortes de Mss. il y reste toujours quelques fautes. Dès qu'une fois elles ont passé dans une édition, il est impossible d'en garantir les suivantes, parce que plus un correcteur est habile, moins il ose reformer à sa fantaisie ce qui lui paroît obscur ou contradictoire.

Voici, Monsieur, ces fautes que j'ai remarquées. Je vous prie de regarder ces observations, dont vous ferez l'usage qu'il vous plaira, comme un effet de l'envie que vous avez eüe de sçavoir ce je que pensois de cette nouvelle Edition, l'une des plus belles & des plus correctes qui aient paru depuis
long-

L E T T R E.

longtems en Hollande. Je suis très
pafaitement, Monsieur, Votre très
humble & très obeiffant ferviteur. . . .

Tom. I.

P. 30. lign. 6. *Que s'il ne periffoit pas d'une
maladie : il faut nécessairement que s'il perif-
foit d'une maladie.*

P. 38. lign. 30. *Anetonville.* C'est le même
qui est appellé, & avec raison, *Antonville*
P. 367.

P. 41. lign. 32. *le Diable ne m'avoit pas laif-
fé, lifez le Diable m'avoit laiffé.*

P. 75. ajoutés cette Note. L'assemblée de
1645. travailla encore pour le rétablissement de
l'Evêque de Leon de la Maifon de Rieux, qui
avoit été privé de fon Evêché en 1635. pour
avoir fuivi la Reine Mere en Flandres. L'affai-
re étoit difficile, parceque M. Cupif, qui avoir
été mis en fa place, étoit facré, il y avoit
longtems, & en étoit en poffeffion. Mais,
M. de Leon fut retabli en 1648. au moien
de l'Evêché de Dol, qui fut donné à M. Cu-
pif, & ainfi l'Hiftoire fut finie.

Le jugement donné contre l'Evêque de
Leon tenoit tant au cœur de MM. du Cler-
gé, qu'ils en parlerent encore dans l'Affem-
blée de 1650. où l'on refolut un Acte de
proteftation contre cette procedure, qui fut
fignifié à M. le Nonce le 25. Novembre
du dit an. Ils prétendoient dans cet Acte, que
le jugement des Evêques appartient au Con-
cile Provincial, fauf à appeller les Evêques
des

L E T T R E

des Provinces voisines, si les Evêques de la Province n'étoient pas en assez grand nombre, sauf l'appel au Pape. Il y a un petit mot dans l'Acte de signification, qu'on pourroit s'être abstenu d'y mettre : car parmi les qualitez de M. le Nonce on le qualifie Nonce de Sa Sainteté vers le Roi & le Roiaume de France. Comme si le Roiaume de France étoit quelque chose qui fit un corps à part séparé du Roi, au lieu que le Roi & le Roiaume ne sont point distinguez ; toute l'autorité residant dans la personne du Roi. Je sçai bien que dans son pouvoir il est ainsi qualifié par le Pape, mais nous ne sommes obligez de reconnoitre le Nonce que comme Ambassadeur du Pape, en qualité de Prince temporel, pour residier à la suite de la Cour comme les autres Ambassadeurs des Princes Souverains. Cela est d'autant plus à reprendre en ces Messieurs, qu'ils ne pouvoient pas ignorer l'arrêt qui avoit été donné pour ce sujet contre M. le Nonce en 1647. le 15. Mai. M. Talon s'en souvint bien mieux en une rencontre semblable le 6. Mai 1665. qui est le jour d'un Arrêt qu'il fit donner sur la même chose. Le Nonce l'ayant encore entrepris six semaines après, nouvel arrêt du 23. Juin. *Cette Note est tirée des Memoires Manuscrits de Colbert.*

P. 237. lign. 5. *Dole*, lisez *Dol*, Ville Episcopale de Bretagne.

P. 317. lign. 30. *Parlement de Rennes*, il faut ; *de Rouen*.

P. 352. *Note*. le Catholicon d'Espagne signifie particulièrement *l'argent d'Espagne*.

L E T T R E

Tome II.

- P. 53. lign. 13. *pour songer à ma sureté.* lisez, *sans songer.*
P. 305. lign. dern. *Souverets.* lisez, *Souvrés.*
P. 327. lign. 8. *pût empêcher le Prince.* lisez, *ne pût empêcher le Prince.*
P. 359. lign. 23. *Carmelites de Bruges.* lisez, *Carmelites de Bourges.*
P. 398. lign. 25. *le parti.* lisez, *parti.*

Tom. III.

- P. 7. lign. 18. *éclairci.* lisez, *éclairé.*
P. 157. lign. 24. *le l'y ajoutai.* lisez, *le luy ajoutai.*
—— 33. *Ligny.* lisez, *Lagny.*
P. 224. lign. 15. *extases.* lisez, *excuses.*
P. 245. lign. 31. *n'avois eu,* lisez, *avois eu.*
P. 297. lign. penult. *Braguelone,* je crois que c'est *Bragellone.*
P. 391. lign. 27. *dessus.* lisez, *dessous.*

Tom. IV.

- P. 180. lign. 19. *le Roy, &c. cet Alinea,* est si fautif dans le Ms. qu'il n'est pas surprenant qu'on n'en puisse tirer un sens raisonnable dans l'Imprimé.
P. 185. lign. 7. *Hubert.* lisez, *Habert.*
P. *Amory.* lisez, *Auvry.*
P. 219. *Cochon Evêque de Dole,* lisez, *Cobon Evêque de Dol.*

C A T A L O G U E

D E S

L I V R E S,

Imprimés chez J. FREDERIC BERNARD,
ou dont il a nombre.

A Mours de Catulle & de Tibulle, par la Chapelle, 5 vol. 12.
Avantures d'un Homme de Qualité, 7 vol. 12.

Ceremonies & Coutumes Religieuses de tous les peuples dessinées par Picart, 4 vol. figures choisies & le même livre en grand papier les figures choisies, par Bernard Picart, lui même.
— du même livre le tome 5. contenant les Grecs, les Lutheriens, les Calvinistes & les Anglicans *sous presse.*

Les Cent Nouvelles nouvelles, avec les figures dessinées, par Romain de Hoghe, 2 vol. 8.
Contes & Nouvelles de Vergier, 2 vol. 8.
Conférence de la Fable & de l'Histoire. par M. de Lavour, 2 vol. 12.

Dictionnaire de Richelet, Nouvelle Edition fort augmentée, 2 vol. 4. 1731.
Derham, Theologie Astronomique, 8.
Dialogues Philosophiques & Critiques, par l'Abbé de Chartre-Livry, 12.

L' Eloquence Chretienne dans l'idée & la pratique, par le P. Gisbert, avec les Notes de Mr. Lenfant, 12.

Fables de la Fontaine, sans fig. 8.

Histoire des Yncas du Perou, 2 vol. 8.
— de l'Academie Française, par Pelisson, 12.
— la suite, par l'Abbé d'Olivet, 12.
— des Insectes de l'Europe & de l'Amérique, avec les figures dessinées, par M. Sibylle de Me-

C A T A L O G U E

Merian, d'après nature, 2 vol. fol. papier Imperial.
 ——— des Journaux, par Mr. Camusat, 12.
Sous presse.

——— du Manicheïsme Ancien & Moderne,
 & des Heresies qui ont précédé la Reformation,
 par M. de Beaufovre, 4. *Sous presse.*

——— de la Ligue de Cambray, par l'Abbé du
 Bos, 12. 2 vol. 1729.

——— des Anciens Roiaumes, par Rollin, 12.

——— Critique du P. Simon, 5 vol. comp. 4.

IMages des Heros & des grands Hommes de l'An-
 tiquité dessinées, par Canini &c. gravées par Pi-
 cart le Romain, 4. 1731. & le même en grand
 pap. Exemplaires choisis.

Journées Amusantes, par Mad. de Gomez, 6 tomes.
 12.

Memoires du Cardinal de Retz, Nouvelle Edi-
 tion augmentée de quelques Remarques &
 d'une table, plus exacte & plus belle que toutes
 les précédentes, 4 vol. 8.

——— de Joly & de Madame de Nemours,
 Nouvelle Edition, augmentée de beaucoup d'E-
 claircissemens Historiques, &c. 3 tom. 8. 1732.
Sous presse.

——— des principaux Evenemens du Regne de
 Louis XIV. par le Marquis de la Fare, 8.

——— du Comte de Brienne, 3 tom. 8.

——— de Theod. Agrippa d'Aubigné Aieul de
 Mad. de Maintenon, écrits par lui même, avec
 l'Histoire des Intrigues de Mad. de Mucy, &c.
 2 vol. 12.

——— de la Cour de France, pour les années
 1688. & 1689. par Madame la Comtesse de la
 Fayette, 12.

——— du Comte de Fourbin, 2 vol. 12.

——— & Eclaircissemens sur l'Histoire de Fran-
 ce &c. par Mezerai 12. *Sous presse.*

Naudé Apologie pour les grands hommes accu-
 sés de Magie, avec des Remarques, 8.

Ouvres de Racine, 2 vol. 12.

——— de Mathématique de Pardies, 12.

——— de Rabelais, 6 tom. 8.

Oeu-

C A T A L O G U E.

Oeuvres diverses de Lock, 2 vol. 12. Nouvelle Edition augmentée de deux Traités. 1732.

Polybe Histoire Romaine, traduite en François, par D. Vincent Thuillier, avec les Commentaires du Chevalier de Folart, 4. 6 vol.
Poësies d'Anacreon & de Sapho, traduites en François, par Mad. Dacier, 8.

Recueil de Voiages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Hollandois aux Indes Orientales. 7 vol. ou 12 tomes. 12. fig. Edition plus complete que celle qui a été contrefaite à Rouan.

———— de Voiages au Nord, 8 vol. 12. Nouv. Edit. plus exacte & en meilleur ordre que la précédente, 1732.

———— du même Recueil, le tome 9. *Sous presse.*

Sermons de Tillotson, 7 vol. 8.
———— de Werenfels, 8.

Traités de l'Existence & des Attributs de Dieu, de la Religion naturelle & de l'évidence de la Religion Chretienne, traduits de l'Anglois de Clark, 3 vol. 8.

———— sur l'Eloquence & la Poëtique, par Mr. de Fenelon de Cambrai, le P. Lamy, Arnaud, le P. du Cerceau, &c. 2 vol. 12.

Voiages d'Abyfinie & d'Ethiople, par le P. Lobo, avec les Dissertations de l'Abbé le Grand. 12.

———— de Coreal aux Indes Occidentales, 3 vol. 12. fig.

———— du P. Labat en Espagne en Italie, &c. 8 tomes, 12. fig.

———— du Chevalier de Marchais en Guinée, &c. redigés par le P. Labat, 4 tom. 12. fig.

Vie de Mignard peintre du Roi, 12.

Vanieri Prædium Rusticum, 12. 2 tom. fig. 1731.

———— Opuſcula Poëtica, 12. 1731.



M É M O I R E S

DU CARDINAL

D E R E T Z ;

ÉCRITS PAR LUI-MEMÉ

A MADAME DE ****

L I V R E P R E M I E R .



MADAME, Quelque répugnance que je puisse avoir à vous donner l'Histoire de ma vie, qui a été agitée de tant d'aventures différentes ; néanmoins, comme vous me l'avez commandé, je vous obéis, même aux dépens de ma réputation. Le caprice de la Fortune m'a fait honneur de beaucoup de fautes, & je doute qu'il soit judicieux de lever le voile qui en cache une partie. Je vais

Tom. I.

A

ce-

2 M E' M O I R E S D U

cependant vous instruire nuement & sans détour des plus petites particularitez, depuis le moment que j'ai commencé à connoître mon état, & je ne vous célerai aucunes des démarches que j'ai faites en tous les tems de ma vie. Je vous supplie très humblement de ne pas être surprise de trouver si peu d'art & au contraire tant de desordre en toute ma narration, & de considérer que si, en récitant les diverses parties qui la composent, j'interromps quelquefois le fil de l'histoire, néanmoins je ne vous dirai rien qu'avec toute la sincérité que demande l'estime que je sens pour vous. Je mets mon nom à la tête de cet Ouvrage, pour m'obliger davantage moi-même à ne diminuer & à ne grossir en rien la vérité. La fausse gloire & la fausse modestie sont les deux écueils, que la plupart de ceux qui ont écrit leur propre vie, n'ont pu éviter. Le Président de Thou l'a fait avec succès dans le dernier siècle; & dans l'Antiquité César n'y a pas échoué. Vous me faites sans doute la justice d'être persuadée que je n'alléguerois pas ces grands noms sur un sujet qui me regarde, si la sincérité n'étoit une vertu dans laquelle il est permis, & même commandé de s'égalier aux Héros.

Je fors d'une Maison illustre en France, & ancienne en Italie. Le jour de ma naissance on prit un Eturgeon monstrueux, dans une petite rivière qui passe sur la terre de Montmirail en Brie, où ma Mère accoucha de moi. Comme je ne m'estime pas assez pour me croire un homme à augurer, je ne raporterai pas cette circonstance, si les libelles qui ont depuis été faits contre moi, & qui en ont parlé comme d'un prétendu présage de l'agitation dont ils ont voulu me faire l'auteur, ne me donnoient lieu de craindre qu'il n'y eût de l'affectation à l'obmettre

.

Je communiquai à Attichi, frère de la Comtesse de Maure, & je le priaï de se servir de moi la première fois qu'il tireroit l'épée. Il la tiroit souvent, & je n'attendis pas longtems. Il me pria d'appeler pour lui Melbeville, Enseigne-Colonel des Gardes, qui se servit de Bassompierre, celui qui est mort avec beaucoup de réputation Major-Général de Bataille dans l'Armée de l'Empire. Nous nous battimes à l'épée & au pistolet, derrière les Minimes du Bois de Vincennes. Je blessai Bassompierre d'un coup d'épée dans la cuisse, & d'un coup de pistolet dans le bras. Il ne lâissa pas de me desarmer, parcequ'il passa sur moi, & qu'il étoit plus âgé & plus fort. Nous allames séparer nos amis, qui étoient tous deux fort bleffez. Ce combat fit assez de bruit, mais il ne produisit pas l'effet que j'attendois. Le Procureur-Général commença des poursuites, mais il les discontinua, à la prière de nos proches, & ainsi je demeurai là avec ma soutanne, & un duel.

La Mère s'en aperçut; elle avertit mon Père & l'on me ramena à Paris assez brusquement. Il ne tint pas à moi de me consoler de son absence avec Madame du Chastelet : mais comme elle étoit engagée avec le Comte d'Harcourt, elle me traita d'écolier, & elle me joua même assez publiquement sous ce titre, en présence de Mr. le Comte d'Harcourt. Je m'en pris à lui; je lui fis un apel à la Comédie. Nous nous battimes le lendemain au matin, au delà du Fauxbourg St. Marcel. Il passa sur moi, après m'avoir donné un coup d'épée, qui ne faisoit qu'effleurer l'estomac. Il me porta par terre, & il eût eu infailliblement tout l'avantage, si son épée ne lui fût tombée de la main, en nous colletant. Je voulus racourcir la mienne, pour lui en donner dans les reins; mais comme il étoit beaucoup plus fort & plus âgé que

4 M E' M O I R E S D U

moi, il me tenoit le bras si ferré sous lui, que je ne pus exécuter mon dessein. Nous demeurions ainsi sans nous pouvoir faire de mal, quand il me dit: Levons nous, il n'est pas honnête de se gourmer: vous êtes un joli garçon, je vous estime, & je ne fais aucune difficulté, dans l'état où nous sommes, de dire que je ne vous ai donné aucun sujet de me quereller. Nous convinmes de dire au Marquis de Poissi, qui étoit son neveu & mon ami, comment le combat s'étoit passé, mais de le tenir secret à l'égard du monde, à la considération de Madame du Chastelet. Ce n'étoit pas mon compte: mais quel moyen honnête de le refuser? On ne parla que peu de cette affaire, & encore fut-ce par l'indiscrétion de Noirmoutier, qui l'ayant prise du Marquis de Poissi, la mit un peu dans le monde: mais enfin il n'y eut point de procédures, & je demurai encore là avec ma soutanne, & deux duels.

Permettez moi, je vous supplie, de faire un peu de réflexion sur la nature de l'esprit de l'homme. Je ne crois pas qu'il y eût au monde un meilleur cœur que celui de mon Père*, & je puis dire que sa trempe étoit celle de la vertu. Cependant & ces duels & ces galanteries ne l'empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Eglise l'ame peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers. La prédilection pour son aîné, & la vue de l'Archevêché de Paris, qui étoit dans sa Maison, produisirent cet effet. Il ne le crut pas, & ne le sentit pas lui-même: je jurerois même qu'il eût lui-même juré dans le plus intérieur de son cœur, qu'il n'avoit en cela d'autre mouvement que celui qui lui étoit inspiré par l'appréhension des périls auxquels la profession contraire exposeroit mon ame: tant il est vrai qu'il n'y a rien qui soit si sujet à l'illusion que

* Philippe-Emanuel de Gondi.

que la piété. Toutes sortes d'erreurs se glissent & se cachent sous son voile. Elle consacre toutes sortes d'imaginations ; & la meilleure intention ne fuit pas pour y faire éviter les travers. Enfin , après tout ce que je viens de vous raconter , je demeurai Homme d'Eglise : mais ce n'eût pas été assurément pour longtems , sans un incident dont je vais vous rendre compte.

Mr. le Duc de Retz , aîné de notre Maison , rompit dans ce tems-là , par le commandement du Roi , le Traité de mariage qui avoit été accordé quelques années auparavant entre Mr. le Duc de * Mercœur & sa Fille. Il vint trouver mon Père dès le lendemain , & le surprit très agréablement , en lui disant qu'il étoit résolu de la donner à son Cousin , pour réunir la Maison. Comme je savois qu'elle avoit une Sœur qui possédoit plus de quatre vingts mille livres de rente , je songeai au même moment à la double alliance. Je n'espérois pas que l'on y pensât pour moi , connoissant le terrain comme je le connoissois , & je pris le parti de me pourvoir de moi-même. Comme j'eus quelque lumière que mon Père n'étoit pas dans le dessein de me mener aux noces , peut-être en vue de ce qui en arriva , je fis semblant de me radoucir à l'égard de ma profession ; je feignis d'être touché de ce que l'on m'avoit représenté tant de fois sur ce sujet , & je jouai si bien mon personnage , que l'on crut que j'étois absolument changé. Mon Père se résolut de me mener en Bretagne , d'autant plus facilement , que je n'en avois témoigné aucun desir. Nous trouvâmes Mademoiselle de Retz à Beaupreau en Anjou. Je ne regardai l'aînée que comme ma Sœur ; je considérai d'abord Mademoi-

* Louis Duc de Mercœur , depuis Cardinal de Vendôme , Père de Mr. le Duc de Vendôme & de Mr. le Grand-Prieur , mort en 1669.

felle de Scepaux, (c'est ainsi qu'on apelloit la cadette) comme ma maitresse. Je la trouvai très belle, le teint du plus grand éclat du monde, des lys & des roses en abondance, les yeux admirables, la bouche très belle; du défaut à la taille, mais peu remarquable, & qui étoit beaucoup couvert par la vue de quatre vingts mille livres de rente, par l'espérance du Duché de Beaupreau, & par mille chimères que je formois sur ces fondemens, qui étoient réels.

Je couvris très bien mon jeu dans le commencement; j'avois fait l'ecclésiastique & le dévot dans tout le voyage, je continuai dans le séjour: je soupirois toutefois devant la Belle, elle s'en apperçut: je parlai ensuite, elle m'écouta, mais d'un air un peu sévère. Comme j'avois observé qu'elle aimoit extrêmement une vieille fille de chambre, qui étoit sœur d'un de mes Moines de Buzai, je n'oubliai rien pour la gagner, & j'y réussis par le moyen de cent pistoles, & par des promesses immenses que je lui fis. Elle mit dans l'esprit de sa Maitresse que l'on ne songeoit qu'à la faire Religieuse, & je lui disois de mon côté que l'on ne pensoit qu'à me faire Moine. Elle haïssoit cruellement sa Sœur, parcequ'elle étoit beaucoup plus aimée de son Père, & je n'aimois pas trop mon Frère * pour la même raison. Cette conformité dans nos fortunes contribua beaucoup à notre liaison. Je me persuadai qu'elle étoit réciproque, & je me résolus de la mener en Hollande. Dans la vérité il n'y avoit rien de si facile; Machecoux, où nous étions venus de Beaupreau, n'étant qu'à une demie lieue de la mer: mais il falloit de l'argent pour cette expédition, & mon trésor étant épuisé par le don des cent pistoles, je ne me trouvois pas un sol. J'en trouvai suffisamment en témoignant

* Pierre de Gondi, Duc de Retz, mort en 1676.

moignant à mon Père que l'œconomat de mes Abbayes étant censé tenu de la plus grande rigueur des Loix, je croyois être obligé en conscience d'en prendre l'administration. La proposition ne plut pas: mais on ne put la refuser, & parcequ'elle étoit dans l'ordre, & parcequ'elle faisoit en quelque façon juger que je voulois au moins retenir mes Bénéfices, puisque j'en voulois prendre soin.

Je partis dès le lendemain pour aller affermer Buzai, qui n'est qu'à cinq lieues de Machecoux. Je traitai avec un Marchand de Nantes, appelé Jucatières, qui prit avantage de ma précipitation, & qui, moyennant quatre mille écus comptant qu'il me donna, conclut un marché qui a fait sa fortune. Je crus avoir quatre millions. J'étois sur le point de m'assurer d'une de ces Flutes Hollandoises, qui sont toujours à la rade de Retz, lorsqu'il arriva un accident qui rompit toutes mes mesures.

Mademoiselle de Retz (car elle avoit pris ce nom depuis le mariage de sa Sœur) avoit les plus beaux yeux du monde, mais ils n'étoient jamais si beaux que quand ils mouroient, & je n'en ai jamais vu à qui la langueur donnât tant de graces. Un jour que nous dinions chez une Dame du pays, à une lieue de Machecoux, en se regardant dans un miroir qui étoit dans la ruelle, elle montra tout ce que la *Morbidezza* des Italiens a de plus tendre, de plus animé & de plus touchant. Mais par malheur elle ne prit pas garde que * Palluau, qui a depuis été le Maréchal de Clérambaut, étoit au point de vue du miroir. Il le remarqua; & comme il étoit fort attaché à Madame de Retz, avec laquelle, étant fille, il avoit eu beaucoup de commerce, il ne manqua pas de lui en rendre un

A 4

compte

* Philippe de Clérambaut, Comte de Palluau, mort le 24. Juillet 1665. âgé de 59. ans.

8 M E' M O I R E S D U

compte fidèle, & il m'assura même, à ce qu'il m'a dit lui-même depuis, que ce qu'il avoit vu ne pouvoit pas être un original.

Madame de Retz, qui haïssoit mortellement sa Sœur, en avertit dès le soir même Mr. son Père, qui ne manqua pas d'en donner part au mien. Le lendemain l'ordinaire de Paris arriva; l'on feignit d'avoir reçu des Lettres bien pressantes; l'on dit un adieu aux Dames fort léger & fort public. Mon Père me mena coucher à Nantes. Je fus, comme vous le pouvez juger, & fort surpris, & fort touché. Je ne savois pas à quoi attribuer la promptitude de ce départ; je ne pouvois me reprocher aucune imprudence; je n'avois pas le moindre doute que Palluau eût pu avoir rien vu. Je fus un peu éclairci à Orléans, où mon Frère appréhendant que je ne m'échappasse, ce que j'avois vainement tenté plusieurs fois dès Tours, se saisit de ma cassette où étoit mon argent. Je connus par ce procédé que j'avois été pénétré, & j'arrivai à Paris avec la douleur que vous pouvez vous imaginer.

Je trouvai Equilli oncle de Vassé & mon cousin germain, que j'ose assurer avoir été le plus honnête homme de son siècle. Il avoit vingt ans plus que moi, mais il ne laissoit pas de m'aimer chèrement. Je lui avois communiqué avant mon départ, la pensée que j'avois d'enlever Mademoiselle de Retz, & il l'avoit fort approuvée, non seulement parcequ'il la trouvoit fort avantageuse pour moi, mais encore parcequ'il étoit persuadé que la double alliance étoit nécessaire pour assurer l'établissement de la Maison. L'événement qui porte aujourd'hui notre nom dans une famille étrangère, marque qu'il étoit assez bien fondé. Il me promit de nouveau de me servir de toute chose en cette occasion. Il me prêta douze cens écus qui étoit tout ce qu'il avoit d'argent comptant. J'en pris trois mille du Président Barillon. Equilli manda
de

de Provence le pilote de sa galère, qui étoit homme de main & de sens. Je m'ouvris de mon dessein à Madame la Comtesse de Saux, qui a été depuis Madame de Lesdiguières.

Ce nom m'oblige à interrompre le fil de mon discours & vous en verrez les raisons dans la suite.

Je querellai Prassin à propos de rien, nous nous battimes dans le Bois de Boulogne, après avoir eu des peines incroyables à nous échaper de ceux qui nous vouloient arrêter. Il me donna un fort grand coup d'épée dans la gorge, je lui en donnai un qui n'étoit pas moindre dans le bras. Meillaincour, Écuyer de mon Frère qui me servoit de second, & qui avoit été blessé dans le petit ventre & defarmé, & le Chevalier du Plessis, second de Prassin, nous vinrent séparer. Je n'oubliai rien pour faire éclater ce combat, jusqu'au point d'avoir aposté des témoins: mais l'on ne peut forcer le destin, & l'on ne songea pas seulement à informer.

En ce cas là croyez vous, me dit-il, qu'un attachement à une fille de cette sorte, puisse vous empêcher de tomber dans un inconvénient où Mr. de Paris votre oncle est tombé, beaucoup plus par la bassesse de ses inclinations que par le dérèglement de ses mœurs? Il en est des Ecclésiastiques comme des Femmes, qui ne peuvent jamais conserver de dignité dans la galanterie que par le mérite de leurs amans. Où est celui de Mademoiselle de Roche, hors sa beauté? Est-ce une excuse suffisante pour un Abbé, dont la première prétention est l'Archevêché de Paris? Si vous prenez l'épée, comme je le crois, à quoi vous exposez vous? Pouvez vous répondre de vous-même à l'égard d'une fille aussi brillante & aussi belle qu'elle est? Dans six semaines elle ne sera plus enfant, elle sera sifflée par Epineville, qui est un vieux renard, &

par sa Mére qui paroît avoir de l'entendement. Que savez vous ce qu'une Beauté comme celle-là, qui sera bien instruite, vous pourra mettre dans l'esprit ?

Mr. le Cardinal de Richelieu (a) haïssoit au dernier point Mad. la Princesse de Guimené, parcequ'il étoit persuadé qu'elle avoit traversé l'inclination qu'il avoit pour la (b) Reine, & qu'elle avoit même été de part à la pièce que Madame du Fargis, Dame d'Atour, lui fit, quand elle porta à la Reine-Mére Marie de Médicis une Lettre d'amour, qu'il avoit écrite à la Reine sa belle-fille. Cette haine de Mr. le Cardinal de Richelieu avoit passé jusqu'au point d'avoir voulu obliger, pour se vanger, Mr. le Maréchal de Brezé son beau-Frère & Capitaine des Gardes du Corps, à rendre publiques les Lettres de Madame de Guimené, qui avoient été trouvées dans la cassette de Mr. de (c) Montmorenci, lorsqu'il fut pris à Castelnaudari: mais le Maréchal de Brezé eut, ou l'honnêteté, ou la franchise de les rendre à Madame de Guimené. Il étoit pourtant fort extravagant: mais comme Mr. le Cardinal de Richelieu s'étoit trouvé autrefois honoré en quelque façon de son alliance, & qu'il craignoit même ses emportemens & ses prièreries auprès du Roi, qui avoit quelque sorte d'inclination pour lui; il le souffroit, dans la vue de se donner à lui-même quelque repos dans sa famille, qu'il souhaitoit avec passion d'établir & d'unir. Il pouvoit tout en France à la réserve de ce dernier point: car Mr.
le

(a) Armand-Jean du Plessis, Cardinal de Richelieu, naquit en 1585. & mourut en 1642.

(b) Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe III. Roi d'Espagne, & épouse de Louis XIII. morte en 1666.

(c) Henri Duc de Montmorenci fut pris le 1. Septembre 1632. & décapité à Toulouse au mois de Novembre de la même année.

le Maréchal de Brezé avoit pris une si forte aversion pour Mr. de la Meilleraie *, qui étoit Grand-Maitre de l'Artillerie en ce tems-là, & qui a été depuis le Maréchal de la Meilleraie, qu'il ne le pouvoit souffrir. Il ne pouvoit se mettre dans l'esprit que Mr. le Cardinal de Richelieu dût seulement songer à un homme qui étoit vraiment son Cousin germain, mais qui n'avoit apporté dans son alliance qu'une roture fort connue, la plus petite mine du monde, & un mérite, à ce qu'il publioit, fort commun.

Mr. le Cardinal de Richelieu n'étoit pas de ce sentiment. Il croyoit & avec raison beaucoup de cœur à Mr. de la Meilleraie, il estimoit même sa capacité dans la guerre infiniment au dessus de ce qu'elle méritoit, quoiqu'en effet elle ne fût pas méprisable. Enfin il le destinoit à la place que nous avons vu avoir été tenue depuis si glorieusement par Mr. de Turenne.

Vous jugez assez, par ce que je viens de vous dire, de la brouillerie du dedans de la maison de Mr. le Cardinal de Richelieu, & de l'intérêt qu'il avoit à la démêler. Il y travailla avec application, & il ne crut pas y pouvoir mieux réussir, qu'en réunissant ces deux Chefs de cabale, dans une confiance qu'il n'eut pour personne, & qu'il eut uniquement pour eux deux. Il les mit pour cet effet, en commun & par indivis dans la confiance de ses galanteries, qui en vérité ne répondoient en rien à la grandeur de ses actions ni à l'éclat de sa vie: car Marion de Lorme, qui étoit un peu moins qu'une prostituée, fut un des objets de son amour, & elle le sacrifia à des Barreaux. Madame de Fruges, que vous voyez trainante dans les cabinets sous le nom de vieille femme, en fut un autre.

La

* Charles de la Porte, Maréchal de la Meilleraie, mourut en 1664.

La première venoit chez lui la nuit : il alloit aussi la nuit chez la seconde, qui étoit déjà un reste de Buckingham & de l'Épienne. Ces deux confidens qui avoient fait entr'eux une paix fourrée, l'y menoient en habit de couleur ; & Madame de Guimené faillit d'être la victime de cette paix fourrée.

Mr. de la Meilleraie, que l'on appelloit le Grand-Maitre, étoit devenu amoureux d'elle, mais elle ne l'étoit nullement de lui. Comme il étoit, & par son naturel, & par sa faveur, l'homme du monde le plus impérieux, il trouva fort mauvais que l'on ne l'aimât pas. Il s'en plaignit, l'on n'en fut point touché : il menaça, l'on s'en moqua. Il crut le pouvoir, parceque Mr. le Cardinal, auquel il avoit dit rage contre Madame de Guimené, avoit enfin obligé Mr. de Brezé à lui mettre entre les mains les Lettres écrites à Mr. de Montmorenci, desquelles je vous ai tantôt parlé, & il les avoit données au Grand-Maitre, qui dans les secondes menaces en laissa échapper quelque chose à Madame de Guimené. Elle ne s'en moqua plus, mais elle faillit à en enrager. Elle tomba dans une mélancolie qui n'est pas imaginable ; tellement que l'on ne la reconnoissoit point. Elle s'en alla à Couperai, où elle ne voulut voir personne.

Dès que j'eus pris la résolution de me mettre à l'étude j'y pris aussi celle de reprendre les erremens de Mr. le Cardinal de Richelieu ; & quoique mes proches mêmes s'y opposassent, dans l'opinion que cette matière n'étoit bonne que pour des pédans, je suivis mon dessein, j'entrepris la carrière, & je l'ouvris avec succès. Elle a été remplie depuis par toutes les personnes de qualité de la même profession. Mais comme je fus le premier depuis Mr. le Cardinal de Richelieu, ma pensée lui plut ; & cela joint aux bons offices que Mr. le
Grand-

CARDINAL DE RETZ. LIV. I. 13

Grand-Maître me rendoit tous les jours auprès de lui, fit qu'il parla avantageusement de moi en deux ou trois occasions; qu'il témoigna un étonnement obligeant de ce que je ne lui avois jamais fait la cour, & qu'il ordonna même à Mr. de Lingendes, qui a été depuis Evêque de Mâcon, de me mener chez lui.

Voilà la source de ma première disgrâce: car au lieu de répondre à ses avances, & aux instances que Mr. le Grand-Maitre me fit pour m'obliger à lui aller faire ma cour, je ne les payai toutes que de très méchantes excuses. Je fis le malade, j'allai à la campagne; enfin j'en fis assez pour laisser voir que je ne voulois point m'attacher à Mr. le Cardinal de Richelieu, qui étoit un très grand homme, mais qui avoit au souverain degré le foible de ne point mépriser les petites choses. Il le témoigna en ma personne: car l'histoire de la conjuration de * Jean-Louis de Fiesque, que j'avois faite à dix-huit ans, ayant échappé en ce tems-là des mains de Lauzières, à qui je l'avois confiée seulement pour la lire, & ayant été portée à Mr. le Cardinal de Richelieu par † Boisrobert, il dit tout haut, en présence du Maréchal d'Etrées & de Senneterre: Voilà un dangereux esprit. Le second le dit dès le soir même à mon Père, & je me le tins comme dit à moi-même. Je continuai cependant, par ma propre considération, la conduite que je n'avois prise jusques là que par celle de la haine personnelle que Madame de Guimené avoit contre Mr. le Cardinal.

Le succès que j'eus dans les Actes de Sorbonne, me donna du gout pour ce genre de réputation.
Je

* Jean-Louis de Fiesque, auteur de la conjuration de Gènes. Il se noya le 1. Janv. 1557.

† François Metel de Boisrobert, de l'Acad. Française, mort en 1662.

Je la voulus pousser plus loin, & je m'imaginai que je pourrois réussir dans les Sermons. On me conseilloit de commencer par de petits Couvens, où je m'accoutumerois peu à peu. Je fis tout le contraire. Je prêchai l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu dans les petites Carmelites, en présence de la Reine & de toute Cour; & cette audace m'attira un second éloge de la part de Mr. le Cardinal de Richelieu. Car comme on lui eut dit que j'avois bien fait, il répondit: Il ne faut pas juger des choses par l'événement, c'est un téméraire. J'étois, comme vous voyez, assez occupé pour un homme de vingt deux ans.

Mr. le Comte*, qui avoit pris une très grande amitié pour moi, & pour le service & la personne duquel j'avois pris un très grand attachement, partit de Paris la nuit, pour s'aller jeter dans Sedan, dans la crainte qu'il eut d'être arrêté. Il m'envoya querir sur les dix heures du soir. Il me dit son dessein. Je le suppliai avec instance, qu'il me permit d'avoir l'honneur de l'accompagner. Il me le défendit expressément; mais il me confia Vanbroc, un joueur de luth Flamand, & qui étoit l'homme du monde à qui il se confioit le plus. Il me dit qu'il me le donnoit en garde, que je le cachasse chez moi, & que je ne le laissasse sortir que la nuit. J'exécutai fort bien de ma part tout ce qui m'avoit été ordonné, car je mis Vanbroc dans une soupenne, où il eût fallu être chat ou Diable pour le trouver. Il ne fit pas si bien de son côté; car il fut découvert par le Concierge de l'Hôtel de Soissons, au moins à ce que j'ai toujours soupçonné, & je fus bien étonné qu'un matin à six heures, je vis toute ma chambre pleine de gens armez, qui m'éveil-

* Louis de Bourbon, Comte de Soissons, tué à la Bataille de Marfée près de Sedan, en 1641.

CARDINAL DE RETZ. LIV. I. 15
veillèrent en jettant la porte en dedans. Le Prévôt de l'Isle s'avança, & il me dit en jurant : Où est Vanbroc ? A Sedan, je crois, lui répondis-je. Il redoubla ses juremens, & il chercha dans la paille de tous les lits. Il menaça tous mes gens de la question. Aucun d'eux, à la réserve d'un feul, ne lui en put dire des nouvelles. Ils ne s'avisèrent pas de la soupente, qui dans la vérité n'étoit pas reconnoissable, & ils sortirent très peu satisfaits. Vous pouvez croire qu'une notte de cette nature se pouvoit appeller pour moi, à l'égard de la Cour, une nouvelle confusion. En voici une autre. La licence de Sorbone expira ; il fut question de donner les Lieux, c'est-à-dire, de déclarer publiquement, au nom de tout le Corps, lesquels ont le mieux fait dans leurs Actes ; & cette déclaration se fait avec de grandes cérémonies. J'eus la vanité de prétendre le premier Lieu, & je ne crus pas le devoir céder à l'Abbé de la Mothe-Houdancourt, qui est présentement l'Archevêque d'Auch, & sur lequel il est vrai que j'avois eu quelques avantages dans les disputes.

Mr. le Cardinal de Richelieu, qui faisoit l'honneur à cet Abbé de le reconnoitre pour son parent, envoya en Sorbonne le Grand-Prieur de la Porte son Oncle, pour le recommander. Je me conduisis dans cette occasion mieux qu'il n'appartenoit à mon âge ; car aussitot que je le fus, j'allai trouver Mr. de Raconis, Evêque de Lavaur, pour le prier de dire à Mr. le Cardinal que, comme je savois le respect que je lui devois, je m'étois desisté de ma prétention, aussitot que j'avois appris qu'il y prenoit part. Mr. de Lavaur me vint retrouver dès le lendemain matin, pour me dire que Mr. le Cardinal ne prétendoit point que Mr. l'Abbé de la Mothe eût l'obligation du Lieu à ma cession, mais à son mérite, auquel on ne pouvoit le refuser. La réponse m'outra, je ne répondis que par un souris,
&c

& une profonde révérence. Je suivis ma pointé ; & j'emportai le premier Lieu de 84. voix. Mr. le Cardinal de Richelieu, qui vouloit être maitre par tout & en toutes choses, s'emporta jusqu'à la pué- rilité. Il menaça les Députés de la Sorbonne de raser ce qu'il avoit commencé d'y bâtir, & il fit mon éloge tout de nouveau avec une aigreur in- croyable.

Toute ma famille s'épouvanta. Mon Père & ma Tante de Magnelai, qui se joignoient enfem- ble, la Sorbonne, Remebroc, Mr. le Comte, mon Frère qui étoit parti la même nuit, Madame de Guimené, à laquelle ils voyoient bien que j'étois fort attaché, souhaitoient avec passion de m'éloi- gner, & de m'envoyer en Italie. J'y allai, & je demurai à Venise jusqu'à la mi-Aout, & il ne tint pas à moi de m'y faire assassiner. Je m'amusai à vouloir faire galanterie à la Signora Vendrani- na, noble Vénitienne, & qui étoit une des per- sonnes du monde les plus jolies. Le Président de Maillé, Ambassadeur pour le Roi, qui favoit le péril qu'il y a en ce pays-là pour ces fortes d'avan- tures, me commanda d'en sortir. Je fis le tour de la Lombardie, & je me rendis à Rome sur la fin de Septembre. Mr. le Maréchal d'Etrées y étoit Ambassadeur. Il me fit des leçons sur la ma- nière dont je devois vivre, & ces leçons me persua- dérent. Quoique je n'eusse aucun dessein d'être d'Eglise, je me résolus à tout hazard d'acquérir de la réputation dans une Cour Ecclésiastique, où l'on me verroit avec la soutanne. J'exécutai fort bien ma résolution, je ne laissai pas la moindre ombre de débauche ou de galanterie, je fus mo- deste au dernier point dans mes habits; & cette modestie qui paroissoit dans ma personne, étoit relevée par une très grande dépense, par de bel- les livrées, par un équipage fort lesté, & par une suite de sept ou huit Gentilshommes, dont il y en avoit

avoit quatre Chevaliers de Malthe. Je disputai dans les Ecoles de Sapience, qui ne sont pas à beaucoup près si savantes que celles de Sorbonne; & la fortune contribua encore à me relever. Le Prince de Schemberg, Ambassadeur d'obédience de l'Empire, m'envoya dire, un jour que je jouois au balon dans les Thermes de l'Empereur Antonin, de lui quitter la place. Je lui fis répondre qu'il n'y avoit rien que je n'eusse rendu à son Excellence, si elle me l'eût demandé par civilité: mais, puisque c'étoit un ordre, j'étois obligé de lui dire que je n'en pouvois recevoir d'aucun Ambassadeur que de celui du Roi mon maitre. Comme il insista, & qu'il m'eut fait dire pour la seconde fois par un de ses Estafiers de sortir du jeu, je me mis sur la défensive; & les Allemans, plus par mépris, à mon sens, du peu de gens que j'avois avec moi, que par autre considération, ne poussèrent pas l'affaire. Ce coup porté par un Abbé tout modeste à un Ambassadeur, qui marchoit toujours avec cent Mousquetaires à cheval, fit un très grand éclat à Rome, & si grand, que Roze, que vous voyez Secrétaire du Cabinet & qui étoit ce jour-là dans le jeu du balon, dit que feu Mr. le Cardinal Mazarin en eut dès ce jour l'imagination faisie, & qu'il lui en a parlé depuis plusieurs fois.

La santé de Monsieur le Cardinal de Richelieu commençoit à s'afoiblir, & à laisser par conséquent quelques vues de possibilité à prétendre à l'Archevêché de Paris. Mr. le Comte, qui avoit pris quelque teinture de dévotion dans la retraite de Sedan, & qui sentoit du scrupule de posséder, sous le nom de *Custodi-nos*, plus de cent mille livres de rentes en Bénéfices, avoit écrit à mon Père qu'aussitôt qu'il seroit en état d'en faire agréer à la Cour sa démission en ma faveur, il me les remettroit entre les mains. Toutes ces considérations jointes en-

semble ne me firent pas tout à fait perdre la résolution de quitter la soutanne, mais elles la suspendirent. Elles firent plus, elles me firent prendre celle de ne la quitter qu'à bonnes enseignes, & par quelques grandes actions; & comme je ne les voyois ni proches ni certaines, je résolus de me signaler dans ma profession & de toutes les manières. Je commençai par une très grande retraite, j'étudiois presque tout le jour, je ne voyois que fort peu de monde, je n'avois presque plus d'habitudes avec toutes les femmes, hors Madame de * Guimené.

Le Diable avoit apparu justement 15. jours avant cette aventure à Madame la Princesse de Guimené, & il lui paroissoit souvent, évoqué par les conjurations de † Mr. d'Andilli, qui le forçoit, je crois, de faire peur à sa dévote, de laquelle il étoit encore plus amoureux que moi, mais en Dieu, purement & spirituellement. J'évoquai de mon côté un Démon qui lui apparut sous une forme plus bénigne & plus agréable. Je la retirai au bout de six semaines de Port-Royal, où elle faisoit de tems en tems des escapades plutôt que des retraites. Je continuai de lui rendre mes respects avec beaucoup d'assiduité, & je charmai par là & par d'autres divertissemens le chagrin que ma profession ne laissoit pas de nourrir toujours dans le fond de mon ame. Il s'en falut bien peu qu'il ne sortît de cet enchantement une tempête qui eût fait changer de face à l'Europe, pour peu qu'il eût plu à la destinée d'être de mon avis.

Mr,

* La Princesse de Guimené étoit Anne de Rohan, fille de Pierre de Rohan Prince de Guimené, & de Madelaine de Ricux de Châteauncuf.

† Robert Arnauld Sr. d'Andilli, né en 1589. célèbre par ses ouvrages & par sa retraite à l'Abbaye de Port-Royal des Champs. Il est mort en 1674.

CARDINAL DE RETZ. LIV. I. 19

Mr. le Cardinal de Richelieu aimoit la raillerie, mais il ne pouvoit la souffrir, & toutes les personnes de cette humeur ne l'ont jamais que fort aigre. Il en fit une de cette nature en plein Cercle à Madame de Guimené, & tout le monde remarqua qu'il vouloit me désigner. Elle en fut outrée, & moi plus qu'elle; car enfin il s'étoit contracté une certaine espèce de manège entre elle & moi, qui avoit souvent du mauvais ménage, quoique cependant nos intérêts ne fussent pas séparés.

Au même tems Madame * de la Meilleraie, de qui, toute sotte qu'elle étoit, j'étois devenu amoureux, plut à Monsieur le Cardinal, au point que le Maréchal s'en étoit aperçu devant même qu'il partit pour l'armée. Il en avoit fait la guerre à sa femme, & d'un air qui lui fit croire d'abord qu'il étoit encore plus jaloux qu'ambitieux. Elle le craignoit terriblement, & elle n'aimoit pas Mr. le Cardinal, qui en la mariant avec son Cousin, avoit à la vérité dépouillé sa maison, de laquelle il étoit idolatre. Le Cardinal étoit d'ailleurs encore plus vieux par ses incommoditez que par son âge, & il est vrai de plus que n'étant pédant en rien, il l'étoit tout-à-fait en galanterie. On m'avoit dit le détail des avances qu'il lui avoit faites, qui étoient effectivement ridicules; mais comme il les continua jusques au point de lui faire faire des séjours de tems même considérable à † Ruel, où il faisoit le sien ordinaire, je m'aperçus que la petite cervelle de la Dame ne résisteroit pas longtems au brillant de la faveur, & que la jalousie du Maréchal céderoit bientôt un peu à son intérêt, qui ne lui étoit pas indifférent, & pleine-

Cette ligne italique n'est pas écrite de la main des Cardinal de Retz.

B 2

ment

* Madame de la Meilleraie étoit Marie de Cossé, fille de François de Cossé Duc de Brissac.

† Maison du Cardinal de Richelieu, à 3. lieues de Paris.

ment à sa foiblesse pour la Cour, foiblesse qui n'a jamais eu d'égale.

Il y a dans l'original sept lignes effacées, & on y a substitué ce qui est ici en Italique.

J'étois dans le premier feu de cette nouvelle passion, & je me figurois tant de plaisir à triompher du Cardinal de Richelieu en un aussi beau champ de bataille que celui de l'Arsenal, que la rage se coula dans le plus intérieur de mon ame, aussitôt que je reconnus qu'il y avoit du changement dans toute la famille. Le Mari consentoit que l'on allât souvent à Ruel; sa Femme ne me faisoit plus que des confidences qui me paroissoient assez souvent fausses. Enfin la colere de Madame de Guimené, dont je vous ai dit le sujet ci-dessus, la jalousie que j'eus pour Madame de la Meilleraie, mon aversion pour ma profession, s'unirent ensemble dans un moment fatal, & fallirent à produire un des plus grands & des plus fameux événemens de notre siècle.

* La Rochepot, mon Cousin Germain & mon ami intime, étoit Domestique de feu Mr. le Duc † d'Orléans, & extrêmement dans sa confiance. Il haïssoit cordialement Mr. le Cardinal de Richelieu, & parcequ'il étoit fils de Madame du Fargis persécutée & mise en effigie par le Ministre, & parceque tout de nouveau Mr. le Cardinal, qui tenoit encore son Père prisonnier à la Bastille, avoit refusé l'agrément du Régiment de Champagne pour lui, à Mr. le Maréchal de la Meilleraie, qui avoit une estime particulière pour sa valeur. Vous pouvez croire que nous faisons souvent ensemble le panégyrique du Cardinal, & des invectives contre la foiblesse de Monsieur, qui, après avoir engagé Mr. le Comte à sortir du Royaume & à se retirer à Sedan sous la parole qu'il lui donna

de

* Fils d'Antoine de Silly, Comte de la Rochepot.
 † Gaston-Jean-Baptiste de France, né l'an 1608. & mort à Blois l'an 1660.

CARDINAL DE RETZ. LIV. I. 21
de l'y venir joindre, étoit revenu de Blois honteusement à la Cour.

Comme j'étois aussi plein des sentimens que je viens de vous marquer, que la Rochepot l'étoit de ceux que l'état de sa Maison & de sa personne lui devoient donner, nous entrâmes aisément dans les mêmes pensées, qui furent de nous servir de la foiblesse de Monsieur, pour exécuter ce que la hardiesse de ses Domestiques fut sur le point de lui faire exécuter à Corbie; dont il faut, pour plus d'éclaircissement, vous entretenir un moment.

Les Ennemis étant entrez en Picardie, l'année 1635. sous le commandement de Mr. le Prince * Thomas de Savoye & de Mr. de Piccolomini, le Roi y alla en personne, & y mena Mr. son Frère pour Général de son armée, & Mr. le Comte pour Lieutenant-Général. Ils étoient l'un & l'autre très mal avec Mr. le Cardinal de Richelieu, qui ne leur donna cet emploi que par la pure nécessité des affaires, & parceque les Espagnols, qui menaçoient le cœur du Royaume, avoient déjà pris Corbie, la Capelle & le Catelet. Aussitot qu'ils se furent retirez dans les Pays-Bas, & que le Roi eut repris Corbie, l'on ne douta point que l'on ne cherchat les moyens de perdre Mr. le Comte, qui avoit donné beaucoup de jalousie au Ministre par son courage, par ses manières gracieuses & par sa dépense; qui de plus étoit intimement bien avec Monsieur, & qui avoit surtout commis le crime capital de refuser le mariage de † Madame d'Aiguillon. L'Epinal, Montreuil & la Rochepot n'oublièrent rien pour donner à Monsieur, par l'appréhension, le courage de se défaire du Cardi-

B 3

nal.

* Thomas-François de Savoye, Prince de Carignan, fils de Charles-Emanuel Duc de Savoye, mort en 1656.

† Marie de Vignerod, morte en 1675.

nal. St. Ibal, Varicarville, Bardouville, & Beauregard père de celui qui est à moi, le persuadèrent à Mr. le Comte. La chose fut résolue; mais elle ne fut pas exécutée. Ils eurent le Cardinal dans leurs mains à Amiens, & ils ne lui firent rien. Je n'ai jamais su pourquoi. Je leur en ai oui parler à tous, & chacun rejettoit la faute sur son Compagnon. Je ne sai dans la vérité ce qui en est. Ce qui est vrai, est qu'aussitot qu'ils furent à Paris, la frayeur les faisit tous. Mr. le Comte... se retira à Sedan, qui étoit en ce tems-là en Souveraineté à Mr. de (a) Bouillon, Monsieur alla à Blois, & Mr. de Retz (b), qui n'étoit pas de l'entreprise d'Amiens, mais qui étoit fort attaché à Mr. le Comte, partit la nuit en poste de Paris & se jetta dans Belle-Isle. Le Roi envoya à Blois Mr. le Comte de (c) Guiche, qui est présentement Mr. le Maréchal de Grammont, & Mr de Chavigni (d) Secrétaire d'Etat & confidentissime du Cardinal. Ils firent peur à Monsieur, & ils le ramenèrent à Paris, où il avoit encore plus de peur; car ceux qui étoient à lui dans sa maison, c'est-à-dire ceux de ses Domestiques qui n'étoient point gagnez par la Cour, ne manquoient pas de le prendre par cet endroit qui étoit son foible, pour l'obliger de penser à sa sûreté, ou plutot à la leur. Ce fut de ce penchant de la peur que nous crumes, la Rochepot & moi, que nous le pourrions précipiter dans
nos

*Il y a ici
deux li-
gnes effa-
cées.*

(a) Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, Prince de Sedan, Duc de Bouillon, né en 1605. & mort en 1652.

(b) Pierre de Gondi, frère aîné du Cardinal de Retz, mort en 1676.

(c) Antoine de Grammont III. du nom, né en 1604. & mort en 1678.

(d) Léon Bouthilier, fils de Claude Bouthilier & de Marie de Bragelonne, mort en 1652. aussi bien que son père.

nos pensées. L'expression est bien irrégulière; mais je n'en trouve point qui marque mieux le caractère d'un esprit comme le sien. Il pensoit tout & il ne vouloit rien; & quand par hazard il vouloit quelque chose, il falloit l'y pousser en même tems, ou plutot l'y jeter, pour le lui faire exécuter.

La Rochepot fit tous les efforts possibles; & comme il vit que l'on ne répondoit que par des remises, & par les impossibilités que l'on trouvoit à tous les expédiens qu'il propoisoit, il s'avisa d'un moyen qui étoit assurément hazardeux, & qui, par un fort assez commun aux actions extraordinaires, l'étoit beaucoup moins qu'il ne le paroissoit.

Mr. le Cardinal de Richelieu devoit tenir sur les fonts * Mademoiselle, qui, comme vous pouvez juger, étoit baptisée. il y avoit fort longtems; mais les cérémonies du Baptême n'avoient pas été faites. Il devoit venir pour cet effet au Dôme où Mademoiselle logeoit, & le Baptême se devoit faire dans la Chapelle. La proposition de Mr. de la Rochepot fut de continuer de faire voir à Monsieur, à tous les momens du jour, la nécessité de se défaire du Cardinal; de lui parler moins qu'à l'ordinaire du détail de l'action, afin d'en moins hazarder le secret; de se contenter de l'en entretenir en général, & pour l'y accoutumer & pour lui pouvoir dire en tems & lieu que l'on ne la lui avoit pas celée; que l'on avoit plusieurs expériences qu'il ne pouvoit lui-même être servi qu'en cette manière; qu'il l'avoit lui-même avoué maintes fois à lui la Rochepot; qu'il n'y avoit donc qu'à

B 4

s'af-

* Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston-Jean Baptiste de France, & de Marie de Bourbon; Duchesse de Montpensier, née en 1627. & morte en 1693.

s'affocier de braves gens qui fussent capables d'une action déterminée; qu'à poster des relais, sous prétexte d'un enlèvement sur le chemin de Sedan; qu'à exécuter la chose au nom de Monsieur & en sa présence, dans la Chapelle, le jour de la cérémonie: Que Monsieur l'avoueroit de tout son cœur, dès qu'elle seroit exécutée & que nous le ménerions de ce pas sur nos relais à Sedan, dans un intervalle, où l'abattement des Sous-Ministres, joint à la joye que le Roi auroit d'être délivré de son Tiran, auroit laissé la Cour en état de songer plutôt à le rechercher qu'à le poursuivre. Voila la vue de la Rochepot, qui n'étoit nullement impraticable; & je le sentis par l'effet que la possibilité prochaine fit dans mon esprit, tout différent de celui que la simple spéculation y avoit produit.

J'avois blâmé peut-être cent fois avec la Rochepot l'inaction de Monsieur & celle de Monsieur le Comte à Amiens. Aussitot que je me vis sur le point de la pratique, c'est-à-dire sur le point de l'exécution de la même action, dont j'avois réveillé l'idée moi-même dans l'esprit de la Rochepot, je sentis je ne sai quoi qui pouvoit être une peur. Je le pris pour un scrupule. Je ne sai si je me trompai, mais enfin l'imagination de l'assassinat d'un Prêtre, d'un Cardinal, me vint à l'esprit. La Rochepot se moqua de moi, & me dit ces propres paroles: *Quand vous serez à la guerre, vous n'enlèverez point de quartiers, de peur d'y assassiner des gens endormis.* J'eus honte de ma réflexion; j'embrassai le crime, qui me parut consacré par de grands exemples, justifié & honoré par de grands périls. Nous primes & nous concertames notre résolution. J'engageai dès le soir Launoi, que vous voyez à la Cour sous le nom de Marquis de Piennes. La Rochepot s'assura de la Frette, du Marquis de Boisi, & de l'Etourville qu'il savoit être

tre attaché à Monsieur & enragé contre le Cardinal. Nous fimes nos préparatifs. L'exécution étoit sûre; le péril étoit grand pour nous; mais nous pouvions raisonnablement en sortir, parceque la Garde de Monsieur, qui étoit dans le logis, nous eût infailliblement soutenus contre celle du Cardinal, qui ne pouvoit être qu'à la porte. La Fortune, plus forte que sa Garde, le tira de ce pas. Il tomba malade, ou lui, ou Mademoiselle; je ne m'en souviens pas précisément. La cérémonie fut différée. Il n'y eut point d'occasion. Monsieur s'en retourna à Blois, & le Marquis de Boissi nous déclara qu'il ne nous découvreroit jamais, mais qu'il ne pouvoit plus être de cette partie, parcequ'il venoit de recevoir une je ne sai quelle grace du Cardinal.

Je vous confesse que cette entreprise, qui nous eût comblé de gloire, si elle nous eût réussi, ne m'a jamais plu. Je n'en ai pas le même scrupule que des deux fautes que je vous ai marqué ci-dessus avoir commises contre la morale; mais je voudrois de tout mon cœur n'avoir jamais été de cette entreprise. L'ancienne Rome l'auroit estimée, mais ce n'est pas par cet endroit que j'estime l'ancienne Rome. Je ressens avec tant de reconnoissance, & avec tant de tendresse la bonté que vous avez de vouloir bien être informée de mes actions, que je ne me puis empêcher de vous rendre compte de toutes mes pensées, & je trouve un plaisir incroyable à les aller chercher dans le fond de mon ame, à vous les apporter, & à vous les soumettre.

Il y a assez souvent de la folie à conjurer; mais il n'y a rien de pareil pour faire les gens sages dans la suite, au moins pour quelque tems. Comme le péril dans ces sortes d'affaires dure même après les occasions, l'on est prudent & circonspect dans les momens qui le suivent.

Le Comte de la Rochepot, voyant que notre coup étoit manqué, se retira à Commerci, qui étoit à lui, pour 7 ou 8 mois. Le Marquis de Boifi alla trouver Mr. le Duc de Rouanez son père en Poitou. Piene, la Frette & l'Etourville prirent le chemin des lieux de leurs maisons: mes attachemens me retinrent à Paris, mais si ferré & si modéré que j'étudiois tout le jour, & que le peu que je paroiffois laiffoit toutes les apparences d'un bon Ecclésiastique. Nous les gardames si bien les uns & les autres, que l'on n'eut jamais le moindre vent de cette entreprise pendant le tems de Mr. le Cardinal de Richelieu, qui a été le Ministre du monde le mieux averti. L'imprudance de la Frette & de l'Etourville fit qu'elle ne fut pas secrette après sa mort: je dis leur imprudence, car il n'y a rien de plus malhabile que de se faire croire capable des choses dont les exemples sont à craindre.

La déclaration de Mr. le Comte nous tira quelque tems après hors de nos tannières, & nous nous réveillames au bruit de ses trompettes. Il faut reprendre son Histoire d'un peu plus loin.

J'ai remarqué ci-dessus qu'il s'étoit retiré à Sedan par la seule raison de sa sureté, qu'il ne pouvoit trouver à la Cour. Il écrivit au Roi en y arrivant: Il l'assura de sa fidélité, & il lui promit de ne rien entreprendre dans le tems de son séjour en ce lieu, contre son service. Il est certain qu'il lui tint très fidèlement sa parole; que toutes les offres de l'Espagne & de l'Empire ne le touchèrent point, & qu'il rebuta même avec colére les conseils de St. Ibal & de Bardouville qui le vouloient porter au mouvement. Campion, qui étoit son Domestique & qu'il avoit laissé à Paris pour y faire les affaires qu'il pouvoit avoir à la Cour, me disoit tout ce détail par son ordre, & je me souviens entre autres d'une Lettre qu'il lui écrivoit un jour, dans laquelle je lus ces propres paroles. „ Les gens que
que

„ que vous connoissez n'oubliez rien pour m'obligier à traiter avec les Ennemis. Ils m'accusent „ de foiblesse, parceque je redoute les exemples „ de Charles de Bourbon & de Robert d'Artois. Campion avoit ordre de me faire voir cette Lettre, & de m'en demander mon sentiment. Je pris la plume au même instant, & j'écrivis à un petit endroit de la réponse qu'il avoit commencée, *Et moi je les accuse de folie.* Ce fut le propre jour que je partis pour aller en Italie. Voici la raison de mon sentiment.

Mr. le Comte avoit toute la hardiesse du cœur, que l'on appelle communément vaillance, au plus haut point qu'un homme la puisse avoir, & il n'avoit pas même dans le degré le plus commun la hardiesse de l'esprit, qui est ce que l'on nomme résolution. La première est ordinaire & même vulgaire; la seconde est même plus rare que l'on ne se le peut imaginer; elle est toutefois encore plus nécessaire que l'autre pour les grandes actions; & y a-t-il une action au monde plus grande que celle d'un Parti? Celle d'une armée a sans comparaison moins de ressorts; celle d'un Etat en a davantage, mais les ressorts n'en sont pas à beaucoup près si fragiles ni si délicats. Enfin je suis persuadé qu'il faut de plus grandes qualitez pour former un bon Chef de parti, que pour faire un bon Empereur de l'Univers, & que dans le rang des qualitez qui le composent, la résolution marche de pair avec le jugement: je dis avec le jugement héroïque, dont le principal usage est de distinguer l'extraordinaire de l'impossible.

Mr. le Comte n'avoit pas un grain de cette sorte de jugement qui ne se rencontre même que très rarement dans un grand esprit. Le sien étoit médiocre, & susceptible par conséquent des injustes défiances, qui est de tous les caractères celui qui est le plus opposé à un bon Chef de parti, dont
la

la qualité la plus souvent & la plus indispensablement praticable, est de supprimer en beaucoup d'occasions, & de cacher en toutes, les soupçons même les plus légitimes.

Voilà ce qui m'obligea à n'être pas de l'avis de ceux qui vouloient que Mr. le Comte fit la guerre civile. Varicarville, qui étoit le plus sensé & le moins emporté de toutes les personnes de qualité qui étoient auprès de Mr. le Comte, m'a dit depuis que, quand il vit ce que j'avois écrit dans la Lettre de Campion le jour que je partis pour aller en Italie, il ne douta pas des motifs qui m'avoient porté, contre mon inclination, à ce sentiment.

Mr. le Comte se défendit toute cette année & toute la suivante des instances des Espagnols & des importunités des siens, beaucoup plus par les sages conseils de Varicarville que par sa propre force. Mais rien ne le put défendre des inquiétudes de Mr. le Cardinal de Richelieu, qui lui faisoit faire tous les jours, sous le nom du Roi, des éclaircissements fâcheux. Ce détail seroit trop long à vous déduire, & je me contenterai de vous marquer que le Ministre, contre ses intérêts, précipita Mr. le Comte dans la guerre civile, par des chicaneries que ceux qui sont favorisés à un certain point par la fortune, ne manquent jamais de faire aux malheureux.

Comme les esprits commencèrent à s'aigrir plus qu'à l'ordinaire, Mr. le Comte me commanda de faire un voyage secret à Sedan. Je le vis la nuit dans le château où il logeoit; je lui parlai en présence de Mr. de Bouillon, de St. Ibal, de Bardouville, & de Varicarville, & je trouvai que la véritable raison pour laquelle il m'avoit mandé, étoit le desir qu'il avoit d'être éclairci de bouche, & plus en détail que l'on ne le peut être par une lettre, de l'état de Paris. Le compte que je lui

CARDINAL DE RETZ. LIV. I. 29

en rendis ne put que lui être très agréable. Je lui dis, & il étoit vrai, qu'il y étoit aimé, honoré, adoré; & que son ennemi y étoit redouté & abhorré. Mr. de Bouillon, qui vouloit en toutes façons la rupture, prit cette occasion pour en exagérer les avantages: St. Ibal l'apuya avec force: Varicarville les combattit avec vigueur.

Je me sentoïis trop jeune pour dire mon avis. Mr. le Comte m'y força, & je pris la liberté de lui représenter qu'un Prince du Sang doit plutôt faire la guerre civile, que de remettre rien ou de sa réputation ou de sa dignité: mais aussi qu'il n'y avoit que ces deux considérations qui l'y pussent judicieusement obliger; parcequ'il hazarde l'une & l'autre par le mouvement, toutes les fois que l'une ou l'autre ne le rend pas nécessaire: qu'il me paroïssoit bien éloigné de cette nécessité: que sa retraite à Sedan le défendoit des bassesses auxquelles la Cour avoit prétendu l'obliger, par exemple à celle de recevoir la main gauche dans la maison même du Cardinal: Que la haine que l'on avoit pour le Ministre attachoit même à cette retraite la faveur publique, qui est toujours beaucoup plus assurée par l'inaction que par l'action; parceque la gloire de l'action dépend du succès, dont personne ne se peut répondre, & que celle que l'on rencontre en ces matières dans l'inaction est toujours sûre, étant fondée sur la haine, dont le public ne se dément jamais à l'égard du Ministre: Qu'il seroit, à mon avis, plus glorieux à Mr. le Comte de se soutenir par son propre poids, c'est-à-dire par celui de sa vertu, à la vue de toute l'Europe contre l'artifice d'un Ministre aussi puissant que le Cardinal de Richelieu, qu'il lui seroit, dis-je, plus glorieux de se soutenir par une conduite sage & réglée, que d'allumer un feu dont les suites étoient fort incertaines: Qu'il étoit vrai que le Ministre étoit

étoit en exécration; mais que je ne voyois pourtant pas encore que l'exécration fût au période qu'il est nécessaire de prendre bien justement pour les grandes révolutions: que la santé de Mr. le Cardinal commençoit à recevoir beaucoup d'atteintes: que s'il ne périffoit pas par une maladie, Mr. le Comte auroit l'avantage d'avoir fait voir au Roi & au Public, qu'étant aussi considérable qu'il étoit & par sa personne & par l'important poite de Sedan, il n'auroit sacrifié qu'au bien & au repos de l'Etat ses propres ressentimens; & que si la santé de Mr. le Cardinal se rétabliffoit, sa puissance deviendroit aussi odieuse de plus en plus, & fourniroit infailliblement, par l'abus qu'il ne manqueroit pas d'en faire, des occasions plus favorables aux mouvemens que celles qui s'y voyoient présentement.

Voilà à peu près ce que je dis à Mr. le Comte; il en parut touché. Mr. de Bouillon s'en mit en colère, & medit même d'un ton de raillerie; *Vous avez le sang bien froid pour un homme de votre âge.* A quoi je lui répondis ces propres mots: *Tous les serviteurs de Mr. le Comte vous sont si obligés, Monsieur, qu'ils doivent tout souffrir de vous; mais il n'y a que cette considération qui m'empêche de penser, à l'heure qu'il est, que vous pouvez n'être pas toujours entre vos bastions.* Mr. de Bouillon revint à lui. Il me fit toutes les honnêtetez imaginables & telles, qu'elles furent les commencemens de notre amitié. Je demurai encore deux jours à Sedan, dans lesquels Mr. le Comte changea cinq fois de résolution, & St. Ibal me confessa à deux reprises différentes qu'il étoit difficile de rien espérer d'un homme de cette humeur. Mr. de Bouillon le détermina à la fin. L'on manda Dom Miguel de Salamanque Ministre d'Espagne. L'on me chargea de travailler à gagner des gens dans Paris; l'on me donna

na un ordre pour toucher de l'argent & pour l'employer à cet effet; & je revins de Sedan chargé de plus de lettres qu'il n'en falloit pour faire le procès à deux cens hommes.

Comme je ne me pouvois pas reprocher de n'avoir pas parlé à Mr. le Comte dans ses véritables intérêts, qui n'étoient point assurément d'entreprendre une affaire dont il n'étoit pas capable, je crus que j'avois toute la liberté de songer à ce qui étoit des miens, que je trouvois même sensiblement dans cette guerre. Je haïssois ma profession plus que jamais; j'y avois été jetté d'abord par l'entêtement de mes proches; le destin m'y avoit retenu par toutes les chaines & du plaisir & du devoir; je m'y trouvois & m'y sentoïis lié d'une manière à laquelle je ne voyois plus d'issue. J'avois 25. ans passés, & je concevois aisément que cet âge étoit bien avancé pour commencer à porter le mousquet, & ce qui me faisoit le plus de peine étoit la réflexion que je faisois qu'il y avoit eu des momens dans lesquels j'avois, par un trop grand attachement à mes plaisirs, serré moi-même les chaines par lesquelles il sembloit que la fortune eût pris plaisir de m'attacher malgré moi à l'Eglise. Jugez par l'état où ces pensées me devoient mettre, de la satisfaction que je trouvois dans une occasion qui me donnoit lieu d'espérer que je pourrois trouver dans cet embarras une issue non seulement honnête, mais illustre. Je pensai aux moyens de m'y distinguer, je les imaginai, je les suivis. Vous conviendrez qu'il n'y eut que la destinée qui rompit mes mesures.

Mrs. les Maréchaux de * Vitri & de Bassompierre †, Mr. le Comte de Cramail, Mr. du Fargis,
&

* Nicolas de l'Hôpital, Duc de Vitri, mort en 1644. le 28. Sept. † François de Bassompierre, né en 1579. & mort en 1646.

& Du Coudrai-Montpensier étoient en cetems-là prisonniers à la Bastille pour différens sujets. Mais comme la longueur adoucit toujours les prisons, ils y étoient traitez avec beaucoup d'honnêteté & même avec beaucoup de liberté. Leurs amis les alloient voir, & l'on dinoit même quelquefois avec eux. L'occasion de Mr. du Fargis, qui avoit épousé une Sœur de ma Mère, m'avoit donné habitude avec les autres, & j'avois reconnu dans la conversation de quelques uns d'entre eux des mouvemens qui m'obligèrent à y faire réflexion. Mr. le Maréchal de Vitri avoit peu de sens, mais il étoit hardi jusqu'à la témérité; & l'emploi qu'il avoit eu de tuer le Maréchal d'Ancre lui avoit donné dans le monde, quoique fort injustement à mon avis, un certain air d'affaires & d'exécution. Il m'avoit paru fort animé contre le Cardinal, & je crus qu'il ne pourroit pas être inutile dans la conjoncture présente. Je ne m'adressai pas néanmoins directement à lui. Je crus qu'il seroit plus à propos de sonder Mr. le Comte de Cramail, qui avoit de l'entendement & tout pouvoir sur son esprit. Il m'entendit à demi mot, & il me demanda d'abord si je m'étois ouvert dans la Bastille à quelqu'un. Je lui répondis sans balancer : „ Non, Monsieur, & „ je vous en dirai la raison en peu de mots. Mr. „ le Maréchal de Bassompierre est trop causeur. „ Je ne compte rien sur Mr. le Maréchal de Vitri „ que par vous; la fidélité de Du Coudrai m'est „ un peu suspecte, & mon bon Oncle du Fargis „ est un bon & brave homme, mais il a le crane „ étroit ". A qui vous fiez vous dans Paris, me dit d'un même fil Mr. le Comte de Cramail? A personne, Monsieur, lui repartis-je, qu'à vous seul. Bon, reprit-il brusquement, vous êtes mon homme. J'ai 80. ans passez, vous n'en avez que 25. je vous tempérerai, & vous m'échaufferez. Nous entrames en matière. Nous fimes notre plan; & lors-

lorsque je le quitai , il me dit ces propres paroles : „ Laissez moi huit jours , je vous parlerai après plus décisivement , & j'espère que je ferai voir au Cardinal que je suis bon à autre chose qu'à faire le *feu de l'inconnu* ". Vous remarquerez , s'il vous plait , que ce *feu de l'inconnu* étoit un livre , à la vérité très mal fait , que le Comte de Cramail avoit mis au jour , & duquel Mr. le Cardinal de Richelieu s'étoit fort moqué. Vous vous étonnerez sans doute de ce que pour une affaire de cette nature , je jetai les yeux sur des prisonniers ; mais je me justifierai même par la nature de l'affaire , qui ne pouvoit être en de meilleures mains , comme vous l'allez voir.

J'allai dîner justement le huitième jour avec Mr. le Maréchal de Bassompierre , qui s'étant mis au jeu sur les trois heures avec Madame de Gravelle aussi prisonnière , & avec le bon homme du Tremblai Gouverneur de la Bastille , nous laissa très naturellement Mr. de Cramail & moi ensemble. Nous allâmes sur la terrasse , & là Mr. le Comte de Cramail , après m'avoir fait mille remerciemens de la confiance que j'avois prise en lui , & mille protestations de service pour Mr. le Comte , me tint ce propre discours : „ Il n'y a qu'un coup d'épée , ou Paris , qui nous puissent défaire du Cardinal. Si j'avois été de l'entreprise d'Amiens , je n'aurois pas fait , au moins à ce que je crois , comme ceux qui ont manqué leur coup. Je suis de celle de Paris , elle est inmanquable ; j'y ai bien pensé. Voilà ce que j'ai ajouté à notre plan ". En finissant ce mot , il me coula dans la main un papier écrit des deux côtes , dont voici la substance : „ Qu'il avoit parlé à Mr. le Maréchal de Vitri , qui étoit dans tou-

„ tes les dispositions du monde de servir Mr. le
 „ Comte : qu'ils répondoient l'un & l'autre de
 „ se rendre maitres de la Bastille , où toute la
 „ garnison étoit à eux : qu'ils répondoient aussi
 „ de l'Arfenal : qu'ils se déclareroient aussitot
 „ que Mr. le Comte auroit gagné une bataille ,
 „ à condition que je leur fisse voir au préalable,
 „ comme je l'avois avancé à lui Comte de Cra-
 „ mail, qu'ils seroient soutenus par un nombre
 „ considérable d'Officiers, des Colonels de Pa-
 „ ris ”. Cet écrit contenoit ensuite beaucoup
 d'observations sur le détail de la conduite de l'en-
 treprise, & même beaucoup de conseils qui re-
 gardoient celle de Mr. le Comte. Ce que j'y ad-
 mirai le plus, fut la facilité que ces Mrs. eussent
 trouvée à l'exécution.

Il faloit bien que la connoissance que j'avois
 du dedans de la Bastille par l'habitude que j'a-
 vois avec eux, me l'eût fait croire possible, puis-
 qu'il m'étoit venu dans l'esprit de la leur propo-
 ser. Mais je vous confesse que, quand j'eus exa-
 miné le plan de Mr. le Comte de Cramail, qui
 étoit un homme d'une grande expérience &
 de très bon sens, je faillis à tomber de mon
 haut, en voyant que des prisonniers dispofoient
 de la Bastille avec la même liberté qu'eût pu
 prendre le Gouverneur le plus autorisé dans la
 Place.

Comme toutes les circonstances extraordina-
 res sont d'un merveilleux poids dans les révo-
 lutions populaires, je fis réflexion que celle-ci,
 qui l'étoit au dernier point, feroit un effet ad-
 mirable dans la Ville, aussitot qu'elle y éclate-
 roit. Et comme rien n'anime & n'apuye plus
 un mouvement que le ridicule de ceux contre
 lesquels on le fait, je connus qu'il nous seroit
 aisé d'y tourner de tout point la conduite d'un
 Mi-

Ministre capable de souffrir que des prisonniers fussent en état de l'accabler, pour ainsi dire, de leurs propres chaînes. Je ne perdis pas le tems dans les suites. Je m'ouvris à feu Mr. d'Estampes Président du Grand-Conseil, & à Mr. l'Ecuyer présentement Doyen de la Chambre des Comptes, tous deux Colonels & fort autorisez parmi les Bourgeois, & je les trouvai tels que Mr. le Comte me l'avoit dit; c'est-à-dire passionnez pour ses intérêts, & persuadez que le mouvement n'étoit pas seulement possible, mais qu'il étoit même facile. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ces deux génies, très médiocres même dans leur profession, étoient d'ailleurs peut-être les plus pacifiques qui fussent dans le Royaume: mais il y a des feux qui embrasent tout, l'importance est d'en connoître & d'en prendre le moment.

Mr. le Comte m'avoit ordonné de ne me découvrir qu'à ces deux hommes dans Paris. J'y en ajoutai de moi-même deux autres, dont l'un fut Parmentier, Substitut du Procureur-Général, & l'autre l'Epinal, Auditeur de la Chambre des Comptes. Parmentier étoit Capitaine du quartier de St. Eustache, qui regarde la rue des Prouvelles, considérable par le voisinage des Halles. L'Epinal commandoit comme Lieutenant la Compagnie qui les joignoit du côté de Montmartre, & y avoit beaucoup plus de crédit que le Capitaine, qui d'ailleurs étoit son beau-frère. Parmentier, qui par l'esprit & par le cœur étoit aussi capable d'une grande action qu'homme que j'aye jamais connu, m'assura qu'il disposeroit à coup sûr de Brigalier Conseiller à la Cour des Aides, Capitaine de son quartier, & très puissant dans le peuple. Mais il m'ajouta en même tems qu'il ne falloit

36 M E' M O I R E S D U
lui parler de rien, parcequ'il étoit léger & fans
secret.

Mr. le Comte m'avoit fait toucher 12000.
écus, par les mains de Duneau l'un de ses Sé-
cretaires, sous je ne sai quel prétexte. Je les
portai à ma Tante de * Maignelai, en lui di-
sant que c'étoit une restitution qui m'avoit été
confiée par un de mes amis à sa mort, à con-
dition de l'employer moi-même au soulage-
ment des pauvres qui ne madioient pas; que
comme j'avois fait serment sur l'Evangile de
distribuer moi-même cette somme, je m'en
trouvois extrêmement embarrassé, parceque je
ne connoissois pas les gens, & que je la supliois
de vouloir bien en prendre le soin. Elle en fut
ravie. Elle me dit qu'elle le feroit très volon-
tiers, mais que comme j'avois promis de faire
moi-même cette distribution, elle vouloit ab-
solument que j'y fusse présent, & pour demeu-
rer fidèlement dans ma parole, & pour m'a-
coutumer moi-même aux œuvres de charité.
C'étoit justement ce que je demandois, pour
avoir lieu de me faire connoitre à tous les né-
cessiteux de Paris: ainsi je me laissois tous les
jours comme trainer par ma Tante dans les
fauxbourgs & dans les greniers, & je voyois
très souvent chez elle des gens bien vêtus &
connus même quelquefois, qui venoient à l'au-
mône secrète. La bonne femme ne manquoit
presque jamais de leur dire: Priez bien Dieu
pour mon Neveu; c'est lui de qui il lui a plu
se servir pour cette bonne œuvre. Jugez de l'é-
tat où cela me mettoit parmi des gens qui sont
fans

* Marguerite-Claude de Gondi, femme de Flo-
rimond d'Halluin, Marquis de Maignelai, morte en
1650.

sans comparaison plus considérables que tous les autres dans les émotions populaires. Les riches n'y viennent que par force ; les mandians y nuisent plus qu'ils n'y servent , parceque la crainte du pillage les fait appréhender. Ceux qui y peuvent le plus sont les gens qui sont assez pressés dans leurs affaires , pour desirer du changement dans le public , & dont la pauvreté ne passe toutefois pas jusques à la mendicité publique. Je me fis donc connoître à cette sorte de gens, trois ou quatre mois durant, avec une application toute particulière , & il n'y avoit point d'enfant au coin de leur feu à qui je ne donnasse toujours en mon particulier quelques bagatelles. Je connoissois Nanon & Babet. Le voile de Madame de Maignelai, qui n'avoit jamais fait d'autre vie , couvroit toutes choses. Je faisois même un peu le dévot, & j'allois aux Conférences de St. Lazare.

Mes deux Correspondans de Sedan , qui étoient Varicarville & Beauregard , me mandoient de tems en tems que Mr. le Comte étoit le mieux intentionné du monde, qu'il n'avoit plus balancé depuis qu'il avoit pris son parti ; & je me souviens entr'autres qu'un jour Varicarville m'écrivit que lui & moi lui avions fait autrefois une horrible injustice, & que cela étoit si vrai qu'il falloit présentement le retenir , & qu'il faisoit même paroître trop d'empressement aux conseils de l'Empire & de l'Espagne. Vous observerez , s'il vous plait , que ces deux Cours , qui lui avoient fait des instances incroyables quand il balançoit , commencèrent à tenir bride en main , dès qu'elles le virent résolu ; par une fatalité que le flegme naturel au climat d'Espagne, attache sous le titre de prudence à la politique de la Maison d'Autriche. Et vous

38 M E' M O I R E S D U
pouvez remarquer en même tems que Mr. le Comte , qui avoit temoigné une fermeté inébranlable trois mois durant, changea tout d'un coup de sentiment , dès que les Ennemis lui eurent accordé ce qu'il leur avoit demandé. Tel est le fort de l'irrésolution : elle n'a jamais plus d'incertitude que dans la conclusion.

Je fus averti de cette *Convulsion* par un Courier , que Varicarville me dépêcha exprès. Je partis la nuit même, & j'arrivai à Sedan une heure après Anetonville , négociateur en titre d'office , que * Mr. de Longueville beau-frère de Mr. le Comte avoit envoyé. Il y portoit des ouvertures d'accommodement plausibles , mais captieuses. Nous nous joignîmes tous pour les combattre. Ceux qui avoient toujours été avec Mr. le Comte représentèrent avec force tout ce qu'il avoit cru & dit, depuis qu'il s'étoit résolu à la guerre. St. Ibal, qui avoit négocié pour lui à Bruxelles, le pressoit sur ses engagemens, sur ses avances, sur ses instances; insistoit sur les pas que j'avois faits par son ordre dans Paris; sur les paroles données à Mrs. de Vitri & de Cramail; sur le secret confié à deux personnes par son commandement, & à quatre autres pour son service & par son aveu. La matière étoit belle , & depuis ses engagemens n'étoit plus problématique. Nous persuadâmes à la fin , ou plutot nous emportâmes, après quatre jours de conflit. Anetonville fut renvoyé avec une réponse très fière. Mr. de Guise , qui s'étoit joint avec Mr. le Comte & qui avoit fort souhaité la rupture , alla à Liège donner ordre à des levées. St. Ibal retourna à Bruxelles pour conclure le Traité. Varicarville prit la poste pour
Vienna,

* Henri d'Orléans, second du nom, mort en 1663.

Vienne , & je revins à Paris où j'oubliai de dire à nos Conjurez les irrésolutions de notre Chef. Il y en eut encore depuis quelques nuages, mais légers , & comme je fus que du côté des Espagnols tout étoit en état , je fis à Sedan mon dernier voyage , pour y prendre mes dernières mesures.

J'y trouvai Meternic, Colonel d'un des plus vieux Régimens de l'Empire , envoyé par le Général Lamboy qui s'avançoit avec une armée fort leste & presque toute composée de vieilles troupes. Le Colonel assura Mr. le Comte qu'il avoit ordre de faire absolument tout ce que Mr. le Comte lui commanderoit, & même de donner bataille au Maréchal de Châtillon * qui commandoit les armées de France qui étoient sur la Meuse. Comme toute l'entreprise de Paris dépendoit de ce succès , je fus bien aise de m'éclaircir de ce détail le plus que je pourrois par moi-même. Mr. le Comte trouva bon que j'allasse à Givet avec Meternic. J'y trouvai l'armée belle & en bon état : j'y vis Don Miguel de Salamanque qui me confirma ce que Meternic m'avoit dit , & je revins à Paris avec 32. blancs-signez de Mr. le Comte. Je rendis compte de tout à Mr. le Maréchal de Vitri qui fit l'ordre de l'entreprise , qui l'écrivit de sa main, & qui le porta cinq ou six jours dans sa poche; ce qui est assez rare dans les prisons. Voici la substance de cet ordre.

Aussitôt que nous aurions reçu la nouvelle du gain de la bataille, nous la devions publier dans Paris avec toutes les figures. Mrs. de Vitri & de Cramail devoient s'ouvrir en même tems

C 4

aux

* Gaspard de Coligni, III. du nom, né en 1534. & mort en 1646.

aux autres prisonniers , se rendre maîtres de la Bastille, arrêter le Gouverneur, sortir dans la rue St. Antoine avec une troupe de Noblesse dont Mr. le Maréchal de Vitri étoit assuré: crier *vive le Roi & Mr. le Comte*. Mr. d'Estampes devoit, à l'heure donnée, faire battre le tambour par toute sa Colonelle, joindre le Maréchal de Vitri au Cimetière St. Jean, & marcher au Palais pour rendre des Lettres de Mr. le Comte au Parlement, & l'obliger de donner Arrêt en sa faveur. Je devois de mon côté me mettre à la tête des Compagnies de Parmentier & de Guerin, desquelles l'Épinai me répondoit, avec 25. Gentilshommes que j'avois engagez sous différens prétextes, sans qu'ils fussent eux-mêmes précisément ce que c'étoit. Mon bon homme de Gouverneur, qui croyoit lui-même que je voulois enlever Mademoiselle de Rohan, m'en avoit amené 12. de son pays. Je faisois état de me saisir du Pont-neuf, de donner la main par les Quais à ceux qui marchaient au Palais, & de pousser ensuite les barricades dans les lieux qui nous paroissent les plus soulevez. La disposition de Paris nous faisoit croire le succès infaillible. Le secret y fut gardé jusques au prodige. Mr. le Comte donna la bataille & il la gagna. Vous croyez sans doute l'affaire bien avancée. Rien moins. Mr. le Comte est tué dans le moment de sa victoire; & il est tué au milieu des siens, sans qu'il y en ait jamais eu un seul qui ait pu dire comment la chose est arrivée. Cela est incroyable, & cela est pourtant vrai.

Jugez de l'état où je fus quand j'appris cette nouvelle. Mr. le Comte de Cramail, le plus sage assurément de toute notre troupe, ne songea plus qu'à couvrir le secret, qui du côté de Paris n'étoit qu'entre six personnes. C'étoit toujours

jours beaucoup; mais le manquement de secret étoit encore plus à craindre de celui de Sedan, où il y avoit des gens beaucoup moins intéressez à le garder; parceque ne revenant point en France, ils avoient moins de lieu d'en appréhender le châtement. Tout le monde fut cependant également religieux. Mrs. de Vitri & de Cramail, qui avoient au commencement balancé à se sauver, se rassurèrent. Personne du monde ne parla; & cette occasion jointe à une autre dont je vous parlerai dans la suite de ce Discours, m'a obligé de penser & de dire souvent, que le secret n'est pas si rare qu'on le croit, entre des gens qui ont accoutumé de se mêler de grandes affaires.

La mort de Mr. le Comte me fixa dans ma profession, parceque je crus qu'il n'y avoit plus rien de considérable à faire, & que je me croyois trop âgé pour en sortir par quelque chose qui ne fût pas considérable. D'ailleurs la santé de Mr. le Cardinal de Richelieu s'afoliffloit, & l'Archevêché de Paris commençoit à flater mon ambition. Je me résolus donc, non pas seulement à suivre, mais encore à faire ma profession. Madame de Guimené s'étoit retirée depuis six semaines dans sa maison de Port-Royal; Mr. d'Andilly me l'avoit enlevée. Elle ne mettoit plus de poudre, elle ne se frisoit plus, & elle m'avoit donné mon congé dans la forme la plus authentique que l'ordre de la pénitence pouvoit demander.

Si Dieu m'avoit ôté la Place Royale, le Diable ne m'avoit pas laissé l'Arsenal, où j'avois découvert par le moyen du Valet de chambre mon confident que j'avois absolument gagné, que.... Capitaine des Gardes du Maréchal étoit pour le moins aussi bien que moi avec la Maré-

chale de la Meilleraye. Voilà de quoi devenir un Saint. La vérité est que j'en devins beaucoup plus réglé, au moins pour l'apparence. Je vécus fort retiré, je ne laissai plus rien de problématique pour le choix de ma profession. J'étudiai beaucoup, je pris habitude avec tout ce qu'il y avoit de gens de science & de piété. Je fis presque de mon logis une Académie. J'observai avec application de ne pas ériger l'Académie en tribunal. Je commençai à ménager sans affectation les Chanoines & les Curez, que je trouvois très naturellement chez mon Oncle. Je ne faisois pas le dévot, parceque je ne me pouvois pas assurer que je pussé durer à le contrefaire; mais j'estimois beaucoup les dévots, & à leur égard c'est un des plus grands points de la piété. J'accommodois même mes plaisirs au reste de ma pratique. Je ne me pouvois passer de galanterie, mais je la fis avec Madame de Pommereux jeune & coquette de la manière qui me convenoit; parcequ'ayant toute la jeunesse non seulement chez elle, mais à ses oreilles, les apparentes affaires des autres couvroient la mienne, qui étoit, ou du moins qui fut quelque tems après plus effective. Enfin ma conduite me réussit, & au point qu'en vérité je fus fort à la mode parmi les gens de ma profession, & que les dévots même disoient, après Mr. Vincent qui m'avoit appliqué ce mot de l'Evangile, que je n'avois pas assez de piété, mais que je n'étois pas trop éloigné du Royaume de Dieu.

La fortune me favorisa en cette occasion plus qu'elle n'avoit accoutumé. Je trouvai par hazard Mestrezat, fameux Ministre de Charenton, chez Madame de Rambure Huguenotte précieuse & savante. Elle me mit aux mains avec
lui

lui par curiosité. La dispute s'engagea, & au point qu'elle eut neuf conférences de suite en neuf jours différens. Mr. le Maréchal de la Force & Mr. de Turenne * se trouvèrent à trois ou quatre. Un Gentilhomme de Poitou qui fut présent à toutes se convertit. Comme je n'avois pas encore 26. ans, cette conversion fit grand bruit, & entr'autres effets, elle en produisit un qui n'avoit guères de raport à sa cause. Je vous le raconterai après que j'aurai rendu justice à une honnêteté que je reçus de Mestrezat dans une de ces conférences.

J'avois eu quelque avantage sur lui, dans la cinquième; la question de la vocation y fut traitée. Il m'embarassa dans la sixième, où l'on traitoit de l'autorité du Pape; parceque ne me voulant pas brouiller avec Rome, je lui répondois sur des principes qui ne sont pas si aisez à défendre que ceux de Sorbonne. Le Ministre s'aperçut de ma peine, il m'épargna les endroits qui eussent pu m'obliger à m'expliquer d'une manière qui eût choqué le Nonce. Je remarquai son procédé, je l'en remerciai au sortir de la conférence, en présence de Mr. de Turenne, & il me répondit: Il n'est pas juste d'empêcher Mr. l'Abbé de Retz d'être Cardinal. Cette délicatesse, comme vous voyez, n'est pas d'un Pédant de Genève. Je vous ai dit ci-dessus que cette conférence produisit un effet bien différent de sa cause. Le voici.

Madame de Vendôme †, dont vous avez
oui

* Henri de la Tour d'Auvergne, né en 1611. & tué en 1675.

† Françoise de Lorraine, fille de Philippe-Emanuel de Lorraine Duc de Mercœur, & de Marie de Luxembourg morte en 1669.

44 M E M O I R E S D U

qui parler, prit une affection pour moi, depuis cette conférence, qui alloit jusques à la tendresse d'une mère. Elle y avoit assisté, quoiqu'assurément elle n'y entendît rien; mais ce qui la confirma encore plus dans son sentiment, fut celui de Mr. de Lisieux qui étoit son Directeur, & qui logeoit toujours chez elle quand il étoit à Paris. Il revint en ce tems-là de son Diocèse; & comme il avoit beaucoup d'amitié pour moi, & qu'il me trouva dans les dispositions de m'attacher à ma profession, ce qu'il avoit souhaité passionnément, il prit tous les soins imaginables de faire valoir dans le monde le peu de qualitez qu'il pouvoit excuser en moi. Il est constant que ce fut à lui à qui je dus le peu d'éclat que j'eus en ce tems-là, & il n'y avoit personne en France dont l'aprobation en pût tant donner. Ses Sermons l'avoient élevé d'une naissance fort basse & étrangère, (il étoit Flamand) à l'Episcopat; il l'avoit soutenu avec une piété sans faste & sans fard. Son desintéressement étoit au delà de celui des Anachorètes; il avoit la vigueur de S. Ambroise, & il conservoit dans la Cour & auprès du Roi une liberté, que Mr. le Cardinal de Richelieu, qui avoit été son Ecolier en Théologie, craignoit & révéroit. Ce bon homme, qui avoit tant d'amitié pour moi, qu'il me faisoit trois fois la semaine des leçons sur les Epîtres de St. Paul, se mit en tête de convertir Mr. de Turenne & de m'en donner l'honneur.

Mr. de Turenne avoit beaucoup de respect pour lui, mais il lui en donna encore beaucoup plus de marques par une raison qu'il m'a dit lui-même, mais qu'il ne m'a dit que plus de dix ans après. Mr. le Comte de Brion *, que vous pouvez,

* François-Christophe de Levi, de Vantadour, mort en 1661.

vez, je crois, avoir vu dans votre enfance, sous le nom de Duc d'Amville, étoit fort amoureux de Mademoiselle de Vendôme, qui a été depuis Madame de Nemours; & il étoit aussi fort ami de Mr de Turenne, qui pour lui faire plaisir & lui donner lieu de voir plus souvent Mademoiselle de Vendôme, affectoit d'écouter les exhortations de Mr. de Lizieux & de lui rendre même beaucoup de devoirs. Le Comte de Brion, qui avoit été deux fois Capucin, & qui faisoit un salmigondis perpétuel de dévotion & de péchez, prenoit une sensible part à sa conversion prétendue, & il ne bougeoit des conférences qui se faisoient très souvent, & qui se tenoient toujours dans la chambre de Mademoiselle de Vendôme. Brion avoit fort peu d'esprit, mais il avoit beaucoup de routine, qui en beaucoup de choses supplée à l'esprit; & cette routine, jointe à la manière que vous connoissez de Mr. de Turenne, & à la mine indolente de Mademoiselle de Vendôme, fit que je pris le tout pour bon, & que je ne m'aperçus jamais de quoi que ce soit. Vous me permettrez, s'il vous plaît, de faire ici une petite digression, avant que j'entre plus avant dans la suite de cette Histoire.

Les conférences, dont je vous ai parlé ci-dessus, se terminoient assez souvent par des promenades dans les jardins. Feue Madame de Choiseul en proposa une à St. Cloud, & elle dit, en badinant, à Madame de Vendôme, qu'il y faloit donner la comédie à Mr. de Lizieux. Le bon homme, qui admiroit les pièces de Corneille, répondit qu'il n'en feroit aucune difficulté, pourvu que ce fût à la campagne & qu'il y eût peu de monde. La partie se fit, l'on convint qu'il n'y auroit que Madame & Mademoiselle de Vendôme.

Toute la digression, qui contenoit deux feuillets, est arrachée.

dôme , Madame de Choisi , Mr. de Turenne , Mr. de Brion , Voiture & moi. Brion se chargea de la comédie & des violons ; je me chargeai de la collation, Nous allames à St. Cloud chez Mr. l'Archevêque , mais les Comédiens , qui jouoient le soir à Ruel chez Mr. le Cardinal , n'arrivèrent qu'extrêmement tard. Mr. de Lizieux prit plaisir aux violons. Madame de Vendôme ne se laissoit point de voir danser Mademoiselle sa Fille , qui dansoit pourtant toute seule. Enfin l'on s'amusa tant que la petite pointe du jour , (c'étoit dans les plus grands jours de l'été) commençoit à paroître , quand on fut au bas de la descente des *Bons-Hommes*. Justement au pied , le carosse arrêta tout court. Comme j'étois à l'une des portières avec Mademoiselle de Vendôme , je demandai au Cocher pourquoi il arrêtoit , & il me répondit avec une voix fort étonnée : Voulez-vous que je passe par dessus tous les diables qui sont là devant moi ? Je mis la tête hors de la portière , & comme j'ai toujours eu la vue fort basse , je ne vis rien. Madame de Choisi , qui étoit à l'autre portière avec Mr. de Turenne , fut la première qui aperçut du carosse la cause de la frayeur du Cocher : je dis du carosse , car cinq ou six Laquais qui étoient derrière crioient *Jesus Maria* , & trembloient déjà de peur. Mr. de Turenne se jetta en bas du carosse aux cris de Madame de Choisi. Je crus que c'étoient des voleurs , je sautai aussitôt hors du carosse ; je pris l'épée d'un Laquais , je la tirai , & j'allai joindre de l'autre côté Mr. de Turenne , que je trouvai regardant fixement quelque chose que je ne voyois point. Je lui demandai ce qu'il regardoit , & il me répondit en me poussant du bras & assez bas ; Je vous le dirai , mais il ne faut pas épouvanter ces Dames ,

mes, qui dans la vérité hurloient plutôt qu'elles ne crioient. Voiture commença un *Oremus*. Vous connoissiez peut-être les cris aigus de Madame de Choisi; Mademoiselle de Vendôme disoit son chapelet, Madame de Vendôme vouloit se confesser à Mr. de Lizieux, qui lui disoit: Ma fille, n'ayez point de peur, vous êtes en la main de Dieu. Le Comte de Brion avoit entonné bien dévotement à genoux, avec tous nos Laquais, les Litanies de la Vierge. Tout cela se passa, comme vous pouvez vous imaginer, en même tems & en moins de rien. Mr. de Turenne, qui avoit une petite épée à son côté, l'avoit aussi tirée, & après avoir regardé un peu, comme je vous ai déjà dit, il se tourna vers moi, de l'air dont il eût demandé son diné, & de l'air dont il eût donné une bataille, & me dit ces paroles: Allons voir ces gens-là. Quelles gens, lui repartis-je? & dans la vérité je croyois que tout le monde avoit perdu le sens. Il me répondit, effectivement je crois que ce pourroient bien être des diables. Comme nous avions déjà fait cinq ou six pas du côté de la *Savonnerie*, & que nous étions par conséquent plus proches du spectacle, je commençai à entrevoir quelque chose; & ce qui m'en parut fut une longue procession de phantômes noirs, qui me donna d'abord plus d'émotion, qu'elle n'en avoit donné à Mr. de Turenne, mais qui, par la réflexion que je fis, que j'avois longtems cherché des esprits & qu'apparemment j'en trouvois en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif que ses manières ne lui permettoient de faire. Je fis deux ou trois sauts vers la procession. Les gens du carosse qui croyoient que nous étions aux mains avec tous les diables, firent un grand cri, & ce ne furent pourtant pas eux qui eu-

eurent le plus de peur. Les pauvres Augustins réformez & déchauffez, que l'on appelle Capucins noirs, qui étoient nos Diables d'imagination, voyant venir à eux deux hommes qui avoient l'épée à la main, l'eurent très grande, & l'un d'eux se détachant de la troupe, nous cria, Messieurs, nous sommes de pauvres Religieux, qui ne faisons point de mal à personne, & qui venons nous rafraichir un peu dans la rivière pour notre santé. Nous retournames au carosse, Mr. de Turenne & moi, avec des éclats de rire que vous vous pouvez imaginer, & nous fimes lui & moi dans le moment même deux réflexions, que nous nous communiquames dès le lendemain matin. Il me jura que la première apparition de ces phantômes imaginaires lui avoit donné de la joye; quoiqu'il eût toujours cru auparavant qu'il auroit peur, s'il voyoit jamais quelque chose d'extraordinaire: & je lui avouai que la première vue m'avoit ému, quoique j'eusse souhaité toute ma vie de voir des Esprits. La seconde observation que nous fimes fut, que tout ce que nous lifons dans la vie de la plupart des hommes est faux. Mr. de Turenne me jura qu'il n'avoit pas senti la moindre émotion, & il convint que j'avois eu sujet de croire, par son regard fixe & son mouvement si lent, qu'il en avoit eu beaucoup. Je lui confessai que j'en avois eu d'abord, & il me protesta qu'il auroit juré sur son salut, que je n'avois eu que du courage & de la gayeté. Qui peut donc écrire la vérité, que ceux qui l'ont sentie? Le Président de Thou a eu raison de dire, qu'il n'y a de véritables Histoires que celles qui ont été écrites par des hommes qui ont été assez sincères pour parler véritablement d'eux-mêmes. Ma morale ne tire aucun mérite
de

de cette sincérité; car je trouve une satisfaction si sensible à vous rendre compte de tous les replis de mon ame & de ceux de mon cœur, que la Raison à mon égard a beaucoup moins de part que le plaisir, dans la religion & l'exac- titude que j'ai pour la Vérité.

Mademoiselle de Vendôme conçut un mépris inconcevable pour le pauvre Brion, qui en effet avoit fait voir aussi de son côté, dans cette ridicule aventure, une foiblesse inimaginable. Elle s'en moqua avec moi dès que nous fumes rentrez en carosse, & me dit: Je sens, à l'esti- me que je fais de la valeur, que je suis petite- fille de Henri le Grand. Il faut que vous ne craigniez rien, puisque vous n'avez pas eu peur en cette occasion. J'ai eu peur, lui répondis-je, Mademoiselle; mais comme je ne suis pas si dévot que Brion, ma peur n'a pas tourné du côté des Litanies. Vous n'en avez point eu, me dit-elle, & je crois que vous ne croyez pas aux Diables; car Mr. de Turenne, qui est bien brave, a été bien ému lui-même, & il n'alloit pas si vite que vous. Je vous confesse que cette distinction qu'elle mit entre Mr. de Turenne & moi, me plut, & me fit naître la pensée de ha- zarder quelques douceurs. Je lui dis donc: On peut croire le Diable & ne le pas craindre; il y a des choses plus terribles au monde. Et quoi, reprit-elle? Elles le sont si fort, que l'on n'o- zeroit même les nommer, lui répondis-je. Elle m'entendit bien, à ce qu'elle m'a confessé de- puis, mais elle n'en fit pas semblant. Elle se re- mit dans la conversation publique, l'on descen- dit à l'hôtel de Vendôme, & chacun s'en alla chez soi.

Mademoiselle de Vendôme n'étoit pas ce que l'on appelle une grande beauté, mais elle en

avoit pourtant beaucoup; & l'on avoit aprouvé ce que j'avois dit d'elle & de Mademoiselle de Guise, qu'elles étoient des Beutez de qualité; on n'étoit point étonné, en les voyant, de les trouver Princesses. Mademoiselle de Vendôme avoit très peu d'esprit; mais il est certain qu'au tems dont je vous parle, sa sottise n'étoit pas encore bien développée. Elle avoit un sérieux qui n'étoit pas de sens, mais de langueur, avec un petit grain de hauteur; & cette sorte de sérieux cache bien des défauts. Enfin elle étoit aimable à tout prendre. Je suivis ma pointe, & je trouvois des commoditez merveilleuses: je m'attirois des éloges de tout le monde, en ne bougeant de chez Mr. de Lizieux qui logeoit à l'hôtel de Vendôme. Les Conférences pour Mr. de Turenne furent suivies de l'explication des Epîtres de St. Paul, que le bon homme étoit ravi de me faire répéter en François, sous le prétexte de les faire entendre à Madame de Vendôme, & à ma Tante de Maignelai qui s'y trouvoit presque toujours. L'on fit deux voyages à Anet; l'un fut de quinze jours, & l'autre de six semaines; & dans le dernier voyage, j'allai avec à Anet. Je n'allai pourtant pas à tout, & je n'y ai jamais été: l'on s'étoit fait des bornes desquelles on ne voulut jamais sortir. J'allai toutefois très loin & très longtems, mais je fus arrêté dans ma course par son mariage, qui ne se fit qu'un peu après la mort du feu Roi. Elle se mit dans la dévotion, elle me prêcha, je lui répliquai. . . Je demurai son serviteur, & je fus assez heureux pour lui en donner de bonnes marques dans les suites de la guerre civile.

*Il y a
deux
mots es-
saiés.*

Permettez, je vous prie, à mon scrupule de vous supplier encore très humblement de vous

ressouvenir en ce lieu, du commandement que vous m'avez fait l'avant-veille de votre départ de Paris, chez une de vos amies; de ne vous celer dans ce récit quoi que ce soit de tout ce qui m'est jamais arrivé.

Vous voyez par ce que je viens de vous dire que mes occupations ecclésiastiques étoient diversifiées & égayées par d'autres qui étoient un peu plus divertissantes; mais elles n'en étoient pas assurément déparées. La bienséance y étoit observée en tout, & le peu qui y manquoit étoit suppléé par mon bonheur, qui fut tel que tous les Ecclésiastiques du Diocèse me souhaitoient pour successeur de mon Oncle, avec une passion qu'ils ne pouvoient cacher. Mr. le Cardinal de Richelieu étoit bien éloigné de cette pensée: ma Maison lui étoit fort odieuse, & ma personne ne lui plaisoit pas, par les raisons que je vous ai touchées ci-dessus. Voici deux occasions qui l'aigriront encore bien davantage.

Je dis à feu Mr. le Président de Mesmes, dans la conversation, une chose assez vraisemblable, quoique contraire à ce que je vous ai dit quelquefois; qui est, que je connois une personne qui n'a que de petits défauts, mais qu'il n'y a aucun de ces défauts qui ne soit l'effet ou la cause de quelques bonnes qualitez. Je disois donc au contraire à Mr. le Président de Mesmes, que Mr. le Cardinal de Richelieu n'avoit aucune grande qualité, qui ne fût l'effet ou la cause de quelque grand défaut. Ce mot qui avoit été dit tête à tête dans un cabinet, fut redit je ne sais par qui à Mr. le Cardinal, & il fut redit sous mon nom: jugez de l'effet. L'autre chose qui le fâcha, fut que j'allai voir Mr. le Président * Baril-

D 2

lon

* Jean-Jaques Barillon, Président aux Enquêtes, mort prisonnier à Amboise.

lon qui étoit prisonnier à Amboise, pour des remontrances qui s'étoient faites au Parlement, & que je l'allai voir dans une circonstance qui fit remarquer mon voyage. Deux misérables Hermites & Faux-monnoyeurs qui avoient eu quelque communication secrète avec * Mr. de Vendôme, peut-être touchant leur second métier, & qui n'étoient point satisfaits de lui, l'accusèrent très faussement de leur avoir proposé de tuer Mr. le Cardinal; & pour donner plus de croyance à leurs dépositions, ils nommèrent tous ceux qu'ils crurent notez en ce pays-là. Montrésor & Mr. Barillon furent du nombre. Je le fus des premiers par Bergeron Commis de Mr. des Noyers, & comme j'aimois extrêmement le Président Barillon, je pris la poste le soir même pour l'aller avertir & le tirer d'Amboise, ce qui étoit très faisable. Comme il étoit tout-à-fait innocent, il ne voulut pas seulement écouter la proposition que je lui en fis, & il demeura dans Amboise, méprisant & les accusateurs & l'accusation. Mr. le Cardinal dit à Mr. de Lizieux, à propos de ce voyage, que j'étois ami de tous ses ennemis; & Mr. de Lizieux lui répondit: Il est vrai, & vous l'en devez estimer; vous n'avez nul sujet de vous en plaindre, j'ai observé que ceux dont vous entendez parler étoient tous ses amis, avant que d'être vos ennemis. Si cela est vrai, dit Mr. le Cardinal, l'on a tort de me faire les contes que l'on m'en fait. Mr. de Lizieux me rendit en cela tous les bons offices imaginables, & tels qu'il me dit le lendemain, & qu'il me l'a dit encore plusieurs fois depuis, que si Mr. le Cardinal eût vécu, il m'eût ré-

* César de Vendôme, fils de Henri IV, & de Gabrielle d'Estrées, est mort en 1667.

établi infailliblement dans son esprit. Ce qui y mettoit le plus de disposition étoit, que Mr. de Lizieux l'avoit assuré que, quoique j'eusse lieu de me croire perdu à la Cour, je n'avois jamais voulu être des amis de * Mr. le Grand; & il est vrai que Mr. de Thou, avec lequel j'avois habitude & amitié particulière, m'en avoit pressé, & que je n'y donnai point, parceque je n'y crus d'abord rien de solide, & l'événement a fait voir que je ne m'y étois pas trompé.

Mr. le Cardinal de Richelieu mourut * avant * En
 que Mr. de Lizieux eût pu achever ce qu'il a- 1642.
 voit commencé pour mon racommodement,
 & je demurai ainsi dans la foule de ceux qui a-
 voient été notez dans le Ministère. Ce caracté-
 re ne fut pas favorable les premières semaines
 qui suivirent la mort de Mr. le Cardinal. Quoi-
 que le Roi en eût une joye incroyable, il voulut
 conserver toutes les apparences: il ratifia les legs
 que ce Ministre avoit faits des Charges & des
 Gouvernemens; il caressa tous ses proches, il
 maintint dans le Ministère toutes ses Créatures,
 & il affecta de recevoir assez mal tous ceux qui
 avoient été mal avec lui. Je fus le seul privilé-
 gié. Lorsque Mr. l'Archevêque † de Paris me
 présenta au Roi, il me traita, je ne dis pas seu-
 lement honnêtement, mais avec une distinction
 qui étonna tout le monde. Il me parla de mes
 études, de mes Sermons, il me fit même des
 railleries douces & obligeantes; il me comman-
 da de lui faire ma cour toutes les semaines. Voici
 les deux raisons de ce bon traitement, raisons

D 3

que

* Mr. de Cinq-Mars, Henri Coëffier, dit Ruzé d'Effiat, Marquis de Cinq-Mars, Grand-Ecuyer de France. Il eut la tête tranchée le 12. Sept. 1642.

† Jean-François de Gondi, mort en 1654.

54 M E' M O I R E S D U
que nous ne fumes nous-mêmes que la veille de
sa mort. Il les dit à la Reine.

Ces deux raisons font deux aventures qui
m'arrivèrent au sortir du Collège, & desquel-
les je ne vous ai pas parlé, parceque je n'ai pas
cru que, n'ayant aucun raport à rien par elles-
mêmes, elles méritassent seulement votre ré-
flexion : je suis obligé de les y exposer en ce
lieu, parceque je trouve que la fortune leur a
donné plus de suite sans comparaison, qu'elles
n'en devoient avoir naturellement. Je vous dois
dire de plus, pour la vérité, que je ne m'en suis
pas souvenu dans le commencement de ce Dis-
cours, & qu'il n'y a que leur suite qui les ait re-
mises dans ma mémoire.

Un peu après que je fus sorti du Collège, le
Valet de chambre de mon Gouverneur, qui é-
toit Montercero, trouva chez une misérable E-
pinglière une Nièce de quatorze ans qui étoit
d'une beauté surprenante. Il l'acheta pour moi
150. pistoles, après me l'avoir fait voir; il lui
loua une petite maison à Issi, il mit sa Sœur au-
près d'elle, & j'y allai le lendemain qu'elle y fut
logée. Je la trouvai dans un abatement extrême,
& je n'en fus pas surpris, parceque je l'attribuai
à sa pudeur. J'y trouvai quelque chose de plus
le lendemain, qui fut une raison encore plus sur-
prenante & plus extraordinaire que sa beauté,
& c'étoit beaucoup dire. Elle me parla sage-
ment, saintement, & toutefois sans emporte-
ment. Elle ne pleura qu'autant qu'elle ne put
s'en empêcher. Elle craignoit sa Tante à un
point qui me fit pitié. J'admiraï son esprit, &
après cela j'admiraï sa vertu. Je la pressai autant
qu'il le falut pour l'éprouver. J'eus honte pour
moi-même. J'attendis la nuit pour la mettre
dans mon carosse; je la menai à ma Tante
de

CARDINAL DE RETZ. LIV. I. 55
de Maignelai, qui la mit dans une Religion où elle mourut 8. ou 10. ans après en réputation de sainteté.

Ma Tante, à qui cette Fille avoua que les menaces de l'Épinglière l'avoient si fort intimidée qu'elle auroit fait tout ce que j'aurois voulu, fut si touchée de mon procédé, qu'elle alla le lendemain le conter à Mr. de Lizieux, qui le dit le jour même au Roi à son dîner. Voilà la première de ces deux aventures. La seconde ne fut pas de même nature, mais elle ne fit pas un moindre effet dans l'esprit du Roi.

Un an avant cette première aventure, j'étois allé courre le cerf à Fontainebleau avec la meute de Mr. * de Souvré; & comme mes chevaux étoient fort las, je pris la poste pour revenir à Paris. Comme j'étois mieux monté que mon Gouverneur & qu'un valet de chambre qui courroient avec moi, j'arrivai le premier à Juvifi, & je fis mettre ma selle sur le meilleur cheval que j'y trouvai. Coutenau, Capitaine de la petite Compagnie des Chevaux-légers du Roi, brave, mais extravagant, qui venoit de Paris aussi en poste, commanda à un Palfrenier d'ôter ma selle & d'y mettre la sienne. Je m'avançai en lui disant que j'avois retenu le cheval, & comme il me voyoit avec un petit colet uni & un habit noir tout simple, il me prit pour ce que j'étois en effet, c'est-à-dire pour un écolier, & il ne me répondit que par un soufflet qu'il me donna à tour de bras, & qui me mit tout en sang. Je mis l'épée à la main & lui aussitôt. Dès le premier coup que nous nous portames il tomba, le pied lui ayant

D 4

glissé;

* Jean de Souvré, Marquis de Courtenvaux, Premier Gentilhomme de la Chambre, &c. mort en 1656.

glissé; & comme il donna de la main, en voulant se soutenir, contre un morceau de bois un peu pointu, son épée s'en alla aussi d'un autre côté. Je me reculai deux pas, & je lui dis de reprendre son épée; il le fit, mais ce fut par la pointe, car il m'en présenta la garde, en me demandant un million de pardons. Il les redoubla bien quand mon Gouverneur fut arrivé, qui lui dit qui j'étois. Il retourna sur ses pas, il alla conter au Roi, avec lequel il avoit une très grande liberté, toute cette petite histoire. Elle lui plut, & il s'en souvint en tems & lieu, comme vous le verrez encore plus particulièrement à sa mort. Je reprens le fil de mon discours.

Le bon traitement que je recevois du Roi fit croire à mes proches que l'on pourroit trouver quelque ouverture pour moi à la Coadjutorerie de Paris. Ils y trouvèrent d'abord beaucoup de difficulté dans l'esprit de mon Oncle, très petit, & par conséquent jaloux & difficile. Ils le gagnèrent par le moyen de Defita son Avocat & de Couret son Aumônier; mais ils firent en même tems une faute, qui rompit au moins pour le coup leurs mesures. Ils firent éclater contre mon sentiment le consentement de Mr. de Paris, & ils souffrirent même que la Sorbonne, les Curez & le Chapitre lui en fissent des remerciemens. Cette conduite eut beaucoup d'éclat, mais elle en eut trop; & Mr. le Cardinal Mazarin, Des Noyers & Chavigni en prirent sujet de me traverser, en disant au Roi qu'il ne faisoit point accoutumer les Corps à se désigner eux-mêmes des Archevêques: de sorte que Mr. le * Maréchal de Schomberg, qui avoit épousé en premières noces ma Cousine Germaine,

ayant

* Charles de Schomberg, mort en 1656.

ayant voulu sonder le guet, n'y trouva aucun jour. Le Roi lui répondit avec beaucoup de bonté pour moi, que j'étois encore trop jeune.

Nous découvrimes quelque tems après un obstacle plus sourd, mais aussi plus dangereux. Mr. des Noyers Secrétaire d'Etat, & celui des trois Ministres qui paroissoit le mieux à la Cour, étoit dévot de profession, & même Jésuite secret, à ce que l'on a cru. Il se mit en tête d'être Archevêque de Paris, & comme l'on croyoit compter sûrement tous les mois sur la mort de mon Oncle, qui étoit dans la vérité fort infirme, il crut qu'il falloit à tout hazard m'éloigner de Paris, où il voyoit que j'étois extrêmement aimé, & me donner une place qui me parût belle & raisonnable pour un homme de mon âge. Il me fit proposer au Roi, par le P. Sirmond Jésuite & son Confesseur, pour l'Evêché d'Agde, qui n'a que vingt-deux paroisses, & qui vaut plus de 30. mille livres de rente. Le Roi agréa la proposition avec joye, & il m'en envoya le brevet le jour même. Je vous confesse que je fus embarrassé au delà de tout ce que je puis vous exprimer. Ma dévotion ne me portoit nullement en Languedoc. Vous voyez les inconvéniens d'un refus si grands, que je n'eusse pas trouvé un homme qui eût osé me le conseiller. Je pris mon parti de moi-même. J'allai trouver le Roi. Je lui dis, après l'avoir remercié, que j'appréhendois extrêmement le poids d'un Evêché éloigné; que mon âge avoit besoin d'avis & de conseils qui ne se rencontrent jamais que fort imparfaitement dans les Provinces. J'ajoutai à cela tout ce que vous pouvez vous imaginer. Je fus plus heureux que sage. Le Roi ne se fâcha point de mon refus, & il continua à me très bien traiter. Cette circonstance, jointe

1642. à la retraite de Mr. des Noyers qui donna dans le panneau que Mr. de Chavigni lui avoit tendu, reveilla mes espérances de la Coadjutorerie de Paris. Comme le Roi avoit pris des engagements assez publics de n'en point admettre, depuis celles qu'il avoit accordées à Mr. d'Arles, l'on balançoit & l'on se donnoit du tems, avec d'autant moins de peine que sa santé s'affoiblissoit tous les jours, & que j'avois lieu de tout espérer de la Régence. Le Roi mourut. Mr. de Beaufort (a) qui étoit de tout tems à la Reine, & qui en faisoit même le galant, se mit en tête de gouverner, dont il étoit moins capable que son Valet de chambre. Mr. l'Evêque de (b) Beauvais plus idiot que tous les idiots de votre connoissance, prit la figure de Premier-Ministre, & il demanda dès le premier jour aux Hollandois qu'ils se convertissent à la Religion Catholique, s'ils vouloient demeurer dans l'alliance de France. La Reine eut honte de cette momerie du Ministre. Elle me commanda d'aller offrir de sa part la première place à mon (c) Père; & voyant qu'il refusoit obstinément de sortir de sa cellule des Pères de l'Oratoire, elle se mit entre les mains du Cardinal Mazarin.

Vous pouvez juger qu'il ne me fut pas difficile de trouver ma place dans ces momens, dans lesquels d'ailleurs on ne refusoit rien; & la Feuillade, frère de celui que vous voyez à la Cour, disoit qu'il n'y avoit plus que quatre petits

(a) François, fils de César de Vendôme, il fut tué à Candie, en 1669.

(b) Augustin Potier, Oncle de René Potier Sr. de Blancmenil, Président au Parlement.

(c) Philippe-Emanuel de Gondi, Comte de Joigni. Il se retira chez les Pères de l'Oratoire, où il se fit Prêtre, & y mourut l'an 1662. âgé de 81. ans.

bits mots dans la Langue Françoisé : *La Reine* 1643
est si bonne!

Madame de Maignelai & Mr. de Lizieux demandèrent la Coadjutorerie pour moi, & la Reine la leur refusa, en leur disant qu'elle ne l'accorderoit qu'à mon Père, qui ne vouloit point du tout paroître au Louvre. Il y vint enfin une unique fois. La Reine lui dit publiquement qu'elle avoit reçu ordre du feu Roi la veille de sa mort de me la faire expédier, & qu'il lui avoit dit, en présence de Mr. de Lizieux, qu'il m'avoit toujours eu dans l'esprit depuis les deux aventures de l'Epinglière & de Coutenau. Quel rapport de ces deux bagatelles à l'Archevêché de Paris! Et voilà toutefois comme la plupart des choses se font.

Tous les Corps vinrent remercier la Reine. L'Hosiére, Maître des Requêtes & mon ami particulier, m'apporta seize mille écus pour mes Bulles. Je les envoyai à Rome par un Courier, avec ordre de ne point demander de graces, pour ne point différer l'expédition, & pour ne laisser aucun tems aux Ministres de la traverser. Je la reçus la veille de la Toussaints. Je montai le lendemain en chaire dans St. Jean pour y commencer l'Avent que je prêchai; mais il est tems de prendre un peu d'haleine.

Il me semble que je n'ai été jusqu'ici que dans le parterre, ou tout au plus dans l'orchestre, à jouer & à badiner avec les Violons. Je vais monter sur le théâtre, où vous verrez des scènes, non pas dignes de vous, mais un peu moins indignes de votre attention.

Fin du premier Livre.



MÉMOIRES

DU CARDINAL

DE RETZ.

LIVRE II.

1643.

JE commençai mes Sermons de l'Avant dans St. Jean en Grève le jour de la Toussaints avec le concours naturel à une Ville aussi peu accoutumée que l'étoit Paris à voir ses Archevêques en chaire. Le grand secret de ceux qui entrent dans les emplois est de saisir d'abord l'imagination des hommes par une action que quelques circonstances leur rendent particulière.

Comme j'étois obligé de prendre les Ordres, je fis une retraite dans St. Lazare, où je donnai à l'extérieur toutes les apparences ordinaires. L'occupation de mon intérieur fut une grande & profonde réflexion sur la manière que je devois prendre pour ma conduite. Elle étoit très difficile. Je trouvois l'Archevêché de Paris dégradé

dé à l'égard du monde, par les bassesses de mon 1643.7
 Oncle, & desolé à l'égard de Dieu, par sa né-
 gligence & par son incapacité. Je prévoyois des
 opositions infinies à son rétablissement, & je
 n'étois pas si aveugle, que je ne connusse que
 la plus grande & la plus infurmontable étoit
 dans moi-même. Je n'ignorois pas de quelle
 nécessité est la règle des mœurs à un Evêque: je
 sentoie que le desordre scandaleux de celles de
 mon Oncle me l'imposoit encore plus étroite &
 plus indispensable qu'aux autres, & je sentoie en
 même tems que je n'en étois pas capable, &
 que tous les obstacles de conscience & de gloi-
 re que j'oposerois au dérèglement, ne seroient
 que des digues fort mal assurées. Je pris, après
 six jours de réflexion, le parti de faire le mal
 par dessein, ce qui est sans comparaison le plus
 criminel devant Dieu, mais ce qui est sans dou-
 te le plus sage devant le monde: parcequ'en
 le faisant ainsi, l'on y met toujours des préala-
 bles qui en couvrent une partie, & parceque
 l'on évite par ce moyen le plus dangereux ridi-
 cule qui se puisse rencontrer dans notre profession,
 qui est celui de mêler à contretens le péché dans
 la dévotion.

Voilà la sainte disposition avec laquelle je for-
 tis de St. Lazare. Elle ne fut pourtant pas de
 tout point mauvaise; car j'avois pris une ferme
 résolution de remplir exactement tous les de-
 voirs de ma profession, & d'être aussi homme de
 bien pour le salut des autres, que je pouvois être
 méchant pour moi-même.

Mr. l'Archevêque de Paris, qui étoit le plus
 foible de tous les hommes, étoit, par une suite
 assez commune, le plus glorieux. Il s'étoit laif-
 sé précéder par tout par les moindres Officiers
 de la Couronne, & il ne donnoit pas la main
 dans

1643.

dans sa propre maison aux gens de qualité qui avoient affaire à lui. Je pris le chemin tout contraire, je donnai la main chez moi à tout le monde jusqu'au carosse, & j'acquis par ce moyen la réputation de civilité à l'égard de beaucoup de gens, & même d'humilité à l'égard des autres. J'évitai sans affectation de me trouver en lieu de cérémonie avec les personnes d'une condition fort relevée, jusqu'à ce que je me fusse tout-à-fait confirmé dans cette réputation; & quand je crus l'avoir établie, je pris l'occasion d'un contrat de mariage pour disputer le rang de la signature à Mr. de Guise. J'avois bien étudié & bien fait étudier mon droit, qui étoit incontestable dans les limites du Diocèse. La préséance me fut adjudgée par Arrêt du Conseil, & j'éprouvai en cette rencontre, par le grand nombre de gens qui se déclarèrent pour moi, que *descendre jusqu'aux petits est le plus sûr moyen pour s'égalier aux grands.* Je faisois ma cour une fois la semaine à la Messe de la Reine, après laquelle j'allois presque toujours dîner chez Mr. le Cardinal Mazarin, qui me traitoit fort bien, & qui étoit dans la vérité très content de moi, parceque je n'avois voulu prendre aucune part dans la Cabale que l'on apelloit des Importans, quoiqu'il y en eût d'entr'eux qui fussent extrêmement de mes amis. Peut-être ne serez-vous pas fâchée que je vous explique ce que c'étoit que cette Cabale.

Mr. de Beaufort, qui avoit le sens beaucoup au dessous du médiocre, voyant que la Reine avoit donné sa confiance à Mr. le Cardinal Mazarin, s'emporta de la manière du monde la plus imprudente. Il refusa tous les avantages qu'elle lui offroit avec profusion: il fit vanité de donner au monde toutes les démonstrations d'un

Amant

Amant irrité; il ne ménagea en rien Monsieur. 1643. Il brava dès les premiers jours de la Régence feu (a) Mr. le Prince. Il l'outra ensuite par la la déclaration publique qu'il fit contre (b) Madame de Longueville en faveur de Madame de (c) Montbazon, qui véritablement n'avoit offensé la première qu'en contrefaisant ou montrant cinq de ses Lettres, que l'on prétendoit qu'elle avoit écrites à Coligni (d). Mr. de Beaufort, pour soutenir ce qu'il faisoit contre la Régente, contre le Ministre, & contre tous les Princes du Sang, forma une Cabale de gens qui sont tous morts fous, mais qui dès ce tems-là ne me paroissent guères sages; Tels que Beau-pré, Fontrailles, Fiesque (e); Montrésor qui avoit la mine de Caton, mais qui n'en avoit pas le jeu, s'y joignit avec Béthune. Le premier étoit mon proche parent, & le second étoit assez de mes amis. Ils obligèrent Mr. de Beaufort à me faire beaucoup d'avances, & je les reçus avec beaucoup de respect, mais je n'entrai en rien: je m'en expliquai même à Montrésor, en lui disant que je devois la Coadjutorerie de Paris à la Reine, & que la grace étoit assez considérable, pour m'empêcher de
pren-

(a) Henri de Bourbon, II. du nom, mort en 1646.

(b) Anne-Généviève de Bourbon, fille de Henri de Bourbon, Prince de Condé, morte en 1679.

(c) Marie de Bretagne, fille de Claude de Bretagne Comte de Vertus & de Catherine Fouquet de la Varenne. Elle est morte en 1657.

(d) Gaspard de Coligni, Duc de Châtillon, mort d'une blessure qu'il reçut à Charenton, durant les guerres civiles, le 9. Février 1649. à l'âge de 29. ans.

(e) Charles-Léon, Comte de Fiesque

1643. prendre aucune liaison qui pût ne lui être pas agréable. Montréfor m'ayant répondu que je n'en avois nulle obligation à la Reine, puisqu'elle n'avoit rien fait en cela que ce qui lui avoit été ordonné publiquement par le feu Roi, & que d'ailleurs la grace m'avoit été faite dans un tems où la Reine ne donnoit rien à force de ne rien refuser; je lui dis ces propres mots: „ Vous „ me permettrez d'oublier tout ce qui pouroit „ diminuer ma reconnoissance, & de ne me „ ressouvenir que de ce qui la peut augmenter. Ces paroles, qui furent raportées à Mr. le Cardinal Mazarin par Goulas, à ce que lui-même m'a dit depuis, lui plurent: il les dit à la Reine le jour que Mr. de Beaufort fut arrêté. Cette prison fit beaucoup d'éclat, mais elle n'eut pas celui qu'elle devoit produire; & comme elle fut le commencement de l'établissement du Ministre que vous verrez dans toute la suite de cette Histoire jouer le plus considérable rôle de la Comédie, il est nécessaire, à mon sens, de vous en parler un peu plus en détail.

Vous avez vu ci-dessus que le parti formé dans la Cour par Mr. de Beaufort n'étoit composé que par quatre ou cinq mélancholiques, qui avoient la mine de penser creux. Cette mine ou fit peur à Mr. le Cardinal Mazarin, ou lui donna lieu de seindre qu'il avoit peur. Il y a eu des raisons de douter de part & d'autre. Ce qui est certain, c'est que * la Rivière, qui avoit déjà beaucoup de pouvoir sur l'esprit de Monsieur, essaya de la donner au Ministre par toute sorte d'avis, pour l'obliger de le défaire de Montréfor,

* Louis Barbier, Abbé de la Rivière, favori du Duc d'Orléans, mort en 1670. Evêque & Duc de Langres.

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 65
 tresor, qui étoit sa bête; & que Mr. le Prince n'oublia rien aussi pour la lui faire prendre, par l'appréhension qu'il avoit que Mr. le Duc, qui est Mr. le Prince d'aujourd'hui, ne se commit par quelque combat avec Mr. de Beaufort, comme il avoit été sur le point de le faire dans le démêlé de Mesdames de Longueville & de Montbazon. Le Palais d'Orléans & l'Hôtel de Condé, étant unis ensemble par ces intérêts, tournèrent en moins de rien en ridicule la morgue qui avoit donné aux amis de Mr. de Beaufort le nom d'*Importans*; & ils se servirent en même tems très habilement des grandes apparences que Mr. de Beaufort, suivant le stile de tous ceux qui ont plus de vanité que de sens, ne manqua pas de donner en toutes sortes d'occasions aux moindres bagatelles. On tenoit cabinet mal à propos, l'on donnoit des rendez-vous sans sujet, les chasses mêmes paroissoient mystérieuses. Enfin l'on fit si bien que l'on se fit * arrêter au Louvre par Guitaut Capitaine des Gardes de la Reine. Ces *Importans* furent chassés & dispersés, & l'on publia par tout le Royaume qu'ils avoient fait une entreprise contre la vie de Mr. le Cardinal. Ce qui a fait que je ne l'ai jamais cru, est que l'on n'en a jamais vu ni déposition, ni indices; quoique la plupart des domestiques de la Maison de Vendôme ayent été longtems en prison. Vaumorin & Ganseville, auxquels j'en ai parlé cent fois dans la Fronde, m'ont juré qu'il n'y avoit rien au monde de plus faux; l'un étoit Capitaine des Gardes, l'autre Ecuyer de Mr. de Beaufort.

Tom. I.

E

Le

* M. de Beaufort fut arrêté & mené à Vincennes le 2. Sept. 1643., d'où il se sauva le 31. Mai 1648.

Le Marquis de Nangis, Mestre de Camp du Régiment de Navarre ou de Picardie, (je ne m'en ressouviens pas précisément) & enragé contre la Reine & contre le Cardinal pour un sujet que je vous dirai incontinent, fut fort tenté d'entrer dans la cabale des *Importans* cinq ou six jours avant que Mr. de Beaufort fût arrêté, & je le détournai de cette pensée, en lui disant que *la mode, qui a du pouvoir en toutes choses, ne l'a si sensible en aucune, qu'à être ou bien ou mal à la Cour. Il y a des tems où la disgrâce est une manière de feu, qui purifie toutes les mauvaises qualités & qui illumine toutes les bonnes. Il y a des tems où il ne sied pas bien à un honnête homme d'être disgracié.* Je soutins à Nangis que le parti des *Importans* étoit de cette nature; & je vous marque cette circonstance, pour avoir lieu de vous faire le plan de l'état où les choses se trouvèrent à la mort du feu Roi. C'est par où je devois commencer, mais le fil de mon discours m'a emporté.

Il faut confesser à la louange de Mr. le Cardinal de Richelieu, qu'il avoit conçu deux desseins que je trouve presque aussi vastes que ceux des Césars & des Alexandres. Celui d'abattre le parti de la Religion avoit été projeté par Mr le Cardinal de * Retz mon Oncle; celui d'attaquer la formidable Maison d'Autriche n'avoit été imaginé de personne. Il a consommé le premier, & à sa mort il avoit bien avancé le second. La valeur de Mr. le Prince, qui étoit Monsieur le Duc en ce tems-là, fit que celle du Roi n'altéra pas les choses. La fameuse bataille de Rocroi † donna autant de sûreté
au

* Henri de Gondi, mort en 1622.

† en 1643.

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 67

au Royaume, qu'elle lui apporta de gloire, & ces lauriers couvrirent le berceau du Roi qui regne aujourd'hui. Le Roi son Père qui n'aimoit ni n'estimoit la Reine sa femme, lui donna en mourant un Conseil nécessaire pour limiter l'autorité de sa Régence, & il nomma Mr. le Cardinal Mazarin, Mr. Seguier (a), Mr. Bouthillier & Mr. de Chavigni. Comme tous ces Sujets étoient extrêmement odieux au public, parcequ'ils étoient tous créatures de Mr. le Cardinal de Richelieu, ils furent siflez par tous les Laquais dans les cours de St. Germain; aussitot que le Roi fut expiré, & si Mr. de Beaufort eût eu le sens commun, ou si Mr. de Beauvais n'eût pas été un bête mitrée, ou s'il eût plu à mon Père d'entrer dans les affaires, ces Collatéraux de la Régence auroient été infailliblement chafsez avec honte, & la mémoire du Cardinal de Richelieu auroit été sûrement condamnée par le Parlement avec une joye publique.

La Reine étoit adorée beaucoup plus par ses disgraces que par son mérite. On ne l'avoit vue que persécutée, & la souffrance aux personnes de ce rang tient lieu d'une grande vertu. On se vouloit imaginer qu'elle avoit eu de la patience, qui est très souvent figurée par l'indolence. Enfin il est constant que l'on en espéroit des merveilles, & (b) Bautru disoit qu'elle faisoit déjà des miracles, parceque les plus dévots avoient déjà oublié ses coqueteries.

Mr. le Duc d'Orléans fit quelque mine de vouloir disputer la Régence; & la Frette qui étoit à lui, donna de l'ombrage, parcequ'il arriva une heure après la (c) mort du Roi à St.

E 2

Ger-

(a) Pierre Seguier, mort en 1672.

(b) Guillaume de Bautru, Comte de Serrant.

(c) en 1643.

Germain avec 200. Gentilshommes qu'il avoit amenez de son pays. J'obligeai Nangis dans le moment à offrir à la Reine le Régiment qu'il commandoit, qui étoit en garnison à Mante. Il le fit marcher à St. Germain, tout le Régiment des Gardes s'y rendit, l'on amena le Roi à Paris. Monsieur se contenta d'être Lieutenant-Général de l'Etat; Mr. le Prince fut déclaré Chef du Conseil. Le Parlement confirma la Régence à la Reine, mais sans limitation. Tous les exilés furent rapelés, tous les prisonniers remis en liberté, tous les criminels furent justifiés; tous ceux qui avoient perdu des Charges y rentrèrent, on donnoit tout, on ne refusoit rien; & Madame de Beauvais entr'autres eut permission de bâtir dans la Place Royale. Je ne me souviens plus du nom de celui à qui on expédia un Brevet pour un impôt sur les Messes.

La félicité des Particuliers paroïssoit pleinement assurée par le bonheur public: l'union très parfaite de la Maison Royale fixoit le repos en dedans. La bataille de Rocroi avoit anéanti pour des siècles la vigueur de l'Infanterie d'Espagne, la Cavalerie de l'Empire ne tenoit pas devant les Weymariens. L'on voyoit sur les degrez du Trône, d'où l'âpre & redoutable Richelieu avoit foudroyé plutôt que gouverné les humains, * un Successeur doux & benin, qui ne vouloit rien, qui étoit au desespoir que sa dignité de Cardinal ne lui permettoit pas de s'humilier, autant qu'il l'eût souhaité, devant tout le monde; qui marchoit dans les rues avec deux petits Laquais derrière son carosse. N'ai-je pas eu

* Jules Mazarin, Cardinal, Ministre d'Etat, mort à Vincennes en 1661.

eu raison de vous dire qu'il ne seyoit pas à un honnête homme d'être mal avec la Cour en ce tems-là? Et n'eus-je pas encore raison de conseiller à Nangis de ne s'y pas brouiller, quoique, nonobstant le service qu'il avoit rendu à St. Germain, il fût le premier homme à qui l'on eût refusé une gratification de rien qu'il demanda? Je la lui fis obtenir.

Vous ne serez pas surprise de ce que l'on le fut de la prison de Mr. de Beaufort, dans une Cour où l'on venoit de les ouvrir à tout le monde sans exception: mais vous le serez sans doute de ce que personne ne s'aperçut des suites. Ce coup de vigueur fait dans un tems où l'autorité étoit si douce, qu'elle étoit comme imperceptible, fit un très grand effet. Il n'y avoit rien de si facile par toutes les circonstances que vous avez vues, mais il paroissoit grand; & tout ce qui est de cette nature est heureux, parcequ'il a de la dignité & n'a rien d'odieux. Ce qui attire assez souvent je ne fais quoi d'odieux sur les actions des Ministres, même les plus nécessaires, c'est que pour les faire, ils sont presque toujours obligés de surmonter des obstacles, dont la victoire ne manque jamais de porter avec elle de l'envie & de la haine. Quand il se présente une occasion considérable, dans laquelle il n'y a rien à vaincre, parcequ'il n'y a rien à combattre, ce qui est fort rare; elle donne à leur autorité un éclat pur, innocent, non mélangé, qui ne l'établit pas seulement, mais qui leur fait même tirer dans la suite du mérite de tout ce qu'ils ne font pas, presque également que de tout ce qu'ils font.

Quand on vit que le Cardinal avoit arrêté celui, qui cinq ou six semaines auparavant avoit ramené le Roi à Paris avec un faste inconcevable,

ble, l'imagination de tous les hommes fut faisie d'un étonnement respectueux ; & je me souviens que Chapelain, qui enfin avoit de l'esprit, ne pouvoit se laisser d'admirer ce grand événement. On se croyoit bien obligé au Ministre de ce que toutes les semaines il ne faisoit pas mettre quelqu'un en prison, & l'on attribuoit à la douceur de son naturel les occasions qu'il n'avoit pas de mal faire. Il faut avouer qu'il seconda fort habilement son bonheur. Il donna toutes les aparences nécessaires pour faire croire qu'on l'avoit forcé à cette résolution : que les conseils de Monsieur & de Mr. le Prince l'avoient emporté dans l'esprit de la Reine sur son avis. Il parut encore plus modéré, plus civil & plus ouvert le lendemain de l'action. L'accès étoit tout-à-fait libre, les audiences étoient aisées, on dinoit avec lui comme avec un particulier ; il relâcha même beaucoup de la morgue des Cardinaux les plus ordinaires ; enfin il fit si bien, qu'il se trouva sur la tête de tout le monde, dans le tems que tout le monde croyoit l'avoir encore à ses côtez. Ce qui me surprend, c'est que les Princes & les Grands du Royaume, qui pour leurs intérêts doivent être plus clairvoyans que le vulgaire, furent les plus aveugles. Monsieur se crut au dessus de l'exemple ; Mr. le Prince attaché à la Cour par son avarice, voulut aussi s'y croire ; (a) Mr. le Duc étoit d'un âge à s'endormir aisément à l'ombre des lauriers ; Mr. de Longueville ouvrit les yeux, mais ce ne fut que pour les refermer ; Mr. de Vendôme étoit trop heureux de n'avoir été

(a) Louis de Bourbon, Duc d'Enguien, Prince de Condé en 1646. mort en 1686. C'est de lui qu'il sera toujours parlé dans la suite de ces Mémoires.

été que chassé ; Mr. de (a) Nemours n'étoit qu'un enfant. Mr. de Guise, revenu tout nouvellement de Bruxelles, étoit gouverné par Madame de Pons (b), & croyoit gouverner toute la Cour ; Mr. de Bouillon croyoit qu'on lui rendroit Sedan de jour en jour ; Mr. de Turenne étoit plus que satisfait de commander les armées d'Allemagne ; Mr. d'Epernon (c) étoit ravi d'être rentré dans son Gouvernement & dans sa Charge ; Mr. de Schomberg avoit été toute sa vie inséparable de tout ce qui étoit bien à la Cour ; Mr. de (d) Grammont en étoit esclave, & Messieurs de Retz, de Vitri & de Bassompierre se croyoient au pied de la lettre en faveur, parcequ'ils n'étoient plus ni prisonniers ni exilés. Le Parlement délivré du Cardinal de Richelieu, qui l'avoit tenu fort bas, s'imaginoit que le siècle d'or seroit celui d'un Ministre, qui leur disoit tous les jours que la Reine ne se vouloit conduire que par leurs conseils. Le Clergé, qui donne toujours l'exemple de la servitude, la prêchoit aux autres sous le titre d'obéissance. Voilà comme tout le monde se trouva en un instant Mazarin.

Ce plan vous paroitra peut-être avoir été bien long ; mais je vous prie de considérer qu'il contient les quatre premières années de la Ré-

E 4

gence,

(a) Charles-Amédée de Savoye, tué en duel par Mr. de Beaufort en 1650.

(b) Anne Pouffart de Fort du Vigean, sœur puinée de la belle Mademoiselle du Vigean, & veuve de François-Alexandre d'Albret, Sire de Pons. Elle épousa en 1649. Armand-Jean de Vignerod, Duc de Richelieu.

(c) Bernard de Nogaret, mort le 25. Juill. 1661.

(d) Antoine de Grammont, III. du nom, créé Maréchal de France le 22. Sept. 1641. mort en 1678.

MEMOIRES DU
 gence, dans lesquelles la rapidité du mouvement donné à l'autorité royale par Mr. le Cardinal de Richelieu, soutenue par les circonstances que je viens de vous marquer, & par les avantages continuels remportez sur les ennemis, maintint toutes les choses dans l'état où vous les voyez. Il y eut, la troisième & la quatrième année, quelques petits nuages entre Monsieur & Mr. le Duc pour des bagatelles; il y en eut entre Mr. le Duc & Mr. le Cardinal Mazarin pour la Charge d'Amiral, que le premier prétendit par la mort de Mr. le Duc de * Brezé son beaufrère. Je ne parle point ici de ce détail, parcequ'il n'altera en rien la face des affaires, & parcequ'il n'y a point de Memoires de ce tems-là, où vous ne le trouviez imprimé.

Mr. de Paris partit de Paris deux mois après mon Sacre, pour aller passer l'été à Angers, dans une Abbaye qu'il y avoit, appelée St. Aubin; & il m'ordonna, quoiqu'avec beaucoup de peine, de prendre soin de son Diocèse. Ma première fonction fut la visite des Religieuses de la Conception que la Reine me força de faire. Comme je n'ignorois pas qu'il y avoit dans ce Monastère plus de 80. Filles, dont il y en avoit plusieurs de belles, & quelques-unes de coquettes, j'avois peine à me résoudre à y exposer ma vertu. Il le falut toutefois, & je la conservai avec l'édification du prochain, parceque je n'en vis jamais une seule au visage. Je ne
 leur

* Armand de Maillé, Marquis de Brezé, Duc de Fronzac, tué sur mer d'un coup de canon, âgé de 27. ans & deux mois. Louis de Bourbon Prince de Condé épousa en 1641. Claire-Clémence de Maillé-Brezé.

leur parlai jamais , qu'elles n'eussent le voile baissé , & cette conduite, qui dura six semaines, donna un merveilleux lustre à ma chasteté.

La Dame eût été bien fâchée qu'on ne les eût pas vues : mais elle les mêloit , & à ma prière, & parcequ'elle même y étoit assez portée, de tant de diverses apparences, où il n'y avoit pourtant rien de réel, que notre affaire en beaucoup de choses avoit l'air de n'être pas publique, quoiqu'elle ne fut pas cachée. Cela paroit galimatias: mais ce galimatias est de ceux que la pratique fait connoître quelquefois, & que la spéculation ne fait jamais entendre. J'en ai remarqué de cette sorte en tous genres d'affaires.

Il y a ici huit lignes effacées.

Je continuai à faire dans le Diocèse tout ce que la jalousie de mon Oncle me permit d'y entreprendre sans le fâcher ; mais comme de l'humeur dont il étoit, il y avoit peu de choses qui ne le pussent fâcher, je m'appliquai bien davantage à tirer du mérite de ce que je n'y faisois pas, que de ce que j'y faisois ; & ainsi je trouvai le moyen de prendre même des avantages de la jalousie de Mr. de Paris, en ce que je pouvois à jeu sûr faire paroître ma bonne intention en tout : au lieu que si j'eusse été le maître, la bonne conduite m'eût obligé à me réduire purement à ce qui eût été praticable.

Mr. le Cardinal Mazarin m'avoua longtems après, dans l'intervale de l'une de ces paix fourrées que nous faisions quelquefois ensemble, que la première cause de l'ombrage qu'il prit de mon pouvoir à Paris, fut l'observation qu'il fit de cette manœuvre qui étoit pourtant à son égard très innocente. Une autre rencontre lui

en donna avec aussi peu de sujet. J'entrepris d'examiner la capacité de tous les Prêtres du Diocèse; ce qui étoit dans la vérité d'une utilité inconcevable. Je fis pour cet effet trois Tribunaux composés de Chanoines, de Curez & de Religieux, qui devoient réduire tous les Prêtres en trois classes, dont la première étoit des capables, que l'on laissoit dans l'exercice de leurs fonctions. La seconde, de ceux qui ne l'étoient pas, mais qui le pouvoient devenir; & la troisième, de ceux qui ne l'étoient pas & ne le pouvoient jamais être. On séparoit ceux de ces deux dernières classes, on les interdisoit de leurs fonctions, on les mettoit dans des maisons distinctes; l'on instruisoit les uns, & l'on se contentoit d'apprendre purement aux autres les règles de la piété. Vous jugez bien que ces établissemens devoient être d'une dépense immense; mais l'on m'apportoit des sommes considérables de tous côtez. Toutes les bourses des gens de bien s'ouvrirent avec profusion. Cet éclat fâcha le Ministre, & il fit que la Reine manda, sous un prétexte frivole, Mr. de Paris, qui, deux jours après qu'il fut arrivé, me commanda, sous un autre encore plus frivole, de ne pas continuer l'exécution de mon dessein. Quoique je fusse très bien averti par mon ami l'Aumônier, que le coup me venoit de la Cour, je le souffris avec bien plus de flegme qu'il n'appartenoit à ma vivacité. Je n'en témoignai quoi que ce soit, & je demurai dans ma conduite ordinaire à l'égard de Mr. le Cardinal. Je ne parlai pas si judicieusement sur un autre sujet quelques jours après, que j'avois agi sur celui-là. Le bon homme Mr. de Morangis me disant dans la cellule du Prieur de la Chartreuse, que je faisois trop de dépense, ce qui n'étoit que trop vrai,

car

car je la faisois excessive : je lui répondis fort étourdiment, *J'ai bien suputé, César à mon âge devoit six fois plus que moi.* Cette parole très imprudente en tous sens fut rapportée par un malheureux Docteur, qui se trouva là, à Mr. Servien *, qui la dit malicieusement à Mr. le Cardinal. Il s'en moqua, & il avoit raison; mais il la remarqua & il n'avoit pas tort.

L'Assemblée du Clergé se tint en 1645. J'y fus invité comme Diocésain, & elle se peut dire le véritable écueil de ma médiocre faveur.

Mr. le Cardinal de Richelieu avoit donné une atteinte cruelle à la dignité & à la liberté du Clergé dans l'Assemblée de Mante, & il avoit exilé avec des circonstances atroces six de ses Prélats les plus considérables. On résolut en celle de 1645. de leur faire quelque sorte de réparation, ou plutôt de donner quelques récompenses d'honneur à leur fermeté, en les priant de venir prendre place dans la Compagnie, quoiqu'ils n'y fussent pas députés. Cette résolution, qui fut prise d'un consentement général dans les conversations particulières, fut portée innocemment & sans aucun mystère dans l'Assemblée, où l'on ne songea pas seulement que la Cour y pût faire réflexion; & il arriva par hazard que lorsqu'on y délibéra, le tour qui tomba ce jour-là sur la Province de Paris, m'obligea à parler le premier. J'ouvris donc l'avis, suivant que nous l'avions concerté, & il fut suivi de toutes les voix. A mon retour chez moi, je trouvai l'Argentier de la Reine qui me portoit ordre de l'aller trouver à l'heure même. Elle étoit sur son lit dans sa petite chambre grise, & elle me dit

* Abel Servien, Marquis de Sablé, mort en 1659.

dit avec un ton de voix fort aigre, qui lui étoit assez naturel, qu'elle n'eût jamais cru que j'eusse été capable de lui manquer au point que je venois de le faire dans une occasion qui bleffoit la mémoire du feu Roi son Seigneur. Il ne me fut pas difficile de la mettre en état de ne pouvoir que me dire sur mes raisons. Elle sortit d'embaras par le commandement qu'elle me fit de les aller faire connoître à Mr. le Cardinal, mais je trouvai qu'il les entendoit aussi peu qu'elle. Il me parla de l'air du monde le plus haut; il ne voulut point écouter mes justifications, & il me déclara qu'il me commandoit de la part du Roi que je me retractasse le lendemain en pleine Assemblée. Vous croyez bien qu'il eût été difficile de m'y résoudre: je ne m'emportai toutefois nullement, je ne sortis point du respect; & comme je vis que ma soumission ne gagnoit rien sur son esprit, je pris le parti d'aller trouver Mr. d'Arles sage & modéré, & de le prier de vouloir bien se joindre à moi pour faire entendre ensemble nos raisons à Mr. le Cardinal. Nous y allames, nous lui parlames, & nous conclumes en revenant de chez lui qu'il étoit l'homme du monde le moins entendu dans les affaires du Clergé. Je ne me souviens pas précisément de la manière dont cette affaire s'accommoda, je crois de plus que vous n'en avez pas grande curiosité, & je ne vous en ai parlé un peu au long, que pour vous faire connoître que je n'ai eu aucun tort dans le premier démêlé que j'ai eu avec la Cour, & que le respect que j'eus pour Mr. le Cardinal Mazarin, à la considération de la Reine, alla jusqu'à la patience.

J'en eus encore plus de besoin trois ou quatre mois après, dans une occasion que son ignorance

rance lui fournit d'abord , mais que sa malice envenima. L'Evêque de Warmie, l'un des Ambassadeurs qui venoient querir la Reine de Pologne , prit en gré de vouloir faire la cérémonie du mariage dans Notre-Dame. Vous remarquerez , s'il vous plait , que les Evêques & Archevêques de Paris n'ont jamais cédé ces fortes de fonctions dans leurs Eglises qu'aux Cardinaux de la Maison Royale , & que mon Oncle avoit été blâmé au dernier point par tout son Clergé , parcequ'il avoit souffert que Mr. le Cardinal de la Rochefoucaut mariât la Reine d'Angleterre *. Il étoit parti justement pour son second voyage d'Anjou, la veille de la St. Denis ; & le jour de la Fête , Saintot Lieutenant des Cérémonies m'apporta dans Notre-Dame même une Lettre de Cachet , qui m'ordonnoit de préparer l'Eglise pour Mr. l'Evêque de Warmie , & qui me l'ordonnoit dans les mêmes termes , dans lesquels on commande au Prévôt des Marchands de préparer l'Hôtel de Ville pour un Ballet. Je fis voir la Lettre de Cachet au Doyen & aux Chanoines qui étoient avec moi , & je leur dis en même tems que je ne doutois pas que ce ne fût une entreprise de quelque Commis du Secrétaire d'Etat ; que je partirois dès le lendemain pour Fontainebleau où étoit la Cour , pour éclaircir moi-même ce mal entendu. Ils étoient fort émus , & ils vouloient venir avec moi à Fontainebleau ; je les en empêchai , en leur promettant de les mander s'il en étoit besoin. J'allai descendre chez Mr. le Cardinal. Je lui représentai les raisons & les exemples. Je lui dis , qu'étant son serviteur aussi particulièrement que je

* Henriette-Marie de France , fille de Henri IV. morte en 1669.

je l'étois, j'espérois qu'il me feroit la grace de les faire entendre à la Reine, & j'ajoutai assurément tout ce qui pouvoit l'y obliger. C'est en cette occasion où je connus qu'il affectoit de me brouiller avec elle; car quoique je visse clairement que les raisons que je lui alléguois le touchoient au point d'être certainement fâché d'avoir donné cet ordre avant que d'en favoir la conséquence, il se remit, après un peu de réflexion, & il s'opiniâtra de la manière du monde la plus extravagante. Comme je parlois au nom de Mr. l'Archevêque & de toute l'Eglise de Paris, il éclata comme il eût pu faire, si un particulier de son autorité privée l'eût voulu haranguer à la tête de cinquante séditieux. Je lui en voulus faire voir avec respect la différence, mais il étoit si ignorant de nos manières & de nos mœurs, qu'il prenoit tout de travers le peu qu'on lui en voulut faire entendre. Il finit brusquement & incivilement la conversation, & il me renvoya à la Reine. Je la trouvai sifflée & aigrie; & tout ce que j'en pus tirer fut qu'elle donneroit audience au Chapitre, sans lequel je déclarai que je ne pouvois ni ne devois rien conclure.

Je le mandai à l'heure même. Le Doyen arriva le lendemain avec seize Députés. Je les présentai, ils parlèrent, & ils parlèrent très sagement & très fortement. La Reine nous renvoya à Mr. le Cardinal, qui, pour vous dire le vrai, ne nous dit que des impertinences, & comme il ne savoit encore que très imparfaitement la force des mots François, il finit sa réponse en me disant, que je lui avois parlé la veille fort insolemment. Vous pouvez juger que cette parole me choqua. Comme toutefois j'avois pris une ferme résolution de faire pa-

roitre

roître de la modération, je ne lui répondis qu'en fouriant, & je me tournai vers les Députez en leur disant: *Messieurs, le mot est gai.* Il se fâcha de mon souris, & il me dit d'un ton très haut: *A qui croyez-vous parler? Je vous apprendrai à vivre.* Je vous confessé que ma bile s'échauffa. Je lui répondis que je savois fort bien que j'étois le Coadjuteur de Paris, qui parloit à Mr. le Cardinal Mazarin, mais que je croyois que lui pensoit être le Cardinal de * Lorraine, qui parloit au Suffragant de Mets. Cette expression, que la chaleur me mit à la bouche, réjouit les assistans qui étoient en grand nombre. Je ramenai les Députez du Chapitre diner chez moi, & nous nous préparions pour retourner aussitôt à Paris, quand nous vîmes entrer Mr. le Maréchal d'Etrées † qui venoit pour m'exhorter de ne point rompre, & pour me dire que les choses pouvoient s'accommoder. Comme il vit que je ne me rendois pas à son conseil, il s'expliqua nettement, & m'avoua qu'il avoit ordre de la Reine de m'obliger à aller chez elle. Je ne balançai point, j'y menai les Députez, nous la trouvâmes radoucie, bonne, changée à un point que je ne puis vous exprimer. Elle me dit, en présence des Députez, qu'elle m'avoit voulu voir, non pas pour la substance de l'affaire, pour laquelle il seroit aisé de trouver des expédiens; mais pour me faire une réprimande de la manière dont j'avois parlé à ce pauvre Mr. le Cardinal, qui étoit doux comme un agneau, & qui m'aimoit comme son fils. Elle ajouta à cela toutes les bontez possibles, & elle

* Charles de Lorraine, Evêque de Metz.

† François-Anaibal d'Etrées, mort en 1670. âgé de 98. ans.

elle finit par un commandement qu'elle fit au Doyen & aux Députez de me mener chez Mr. le Cardinal, & d'aviser ensemble ce qu'il y auroit à faire. J'eus un peu de peine à faire ce pas, & je marquai à la Reine qu'il n'y auroit eu qu'elle au monde qui m'y auroit pu obliger.

Nous trouvâmes le Ministre encore plus doux que la Maitresse; il me fit un million d'excuses du terme *insolemment*. Il me dit, & il pouvoit être vrai, qu'il avoit cru qu'il signifioit *insolito*. Il me fit toutes les honnêtetez imaginables; mais il ne conclut rien, & il nous remit à un petit voyage qu'il croyoit faire au premier jour à Paris. Nous y revînmes pour y attendre ses ordres. Quatre ou cinq jours après Sainctot Lieutenant des Cérémonies entra chez moi à minuit, & il me présenta une Lettre de Mr. l'Archevêque, qui m'ordonnoit de ne point m'opposer en rien aux prétentions de Mr. l'Evêque de Warmie, & de lui laisser faire la cérémonie du mariage.

Si j'eusse été bien sage je me serois contenté de ce que j'avois fait jusques là, parcequ'il est toujours judicieux de prendre toutes les issues que l'honneur permet, pour sortir des affaires que l'on a avec la Cour; mais j'étois jeune, & j'étois de plus en colère, parceque je voyois que l'on m'avoit joué à Fontainebleau, comme il étoit vrai, & que l'on ne m'avoit bien traité en apparence que pour se donner le tems de dépêcher à Angers un Courier à mon Oncle. Je ne fis toutefois rien connoître de ma disposition à Sainctot: au contraire je lui témoignai de la joye de ce que Mr. de Paris m'avoit tire d'embaras.

J'envoyai querir un quart d'heure après les principaux du Chapitre, qui étoient tous dans ma disposition. Je leur expliquai mes intentions; & Sainctot qui le lendemain au matin les fit
assem-

assez pour leur donner aussi, selon la coutume, leur Lettre de Cachet, s'en retourna à la Cour avec cette réponse : que Mr. l'Archevêque pouvoit disposer comme il lui plairoit de la Nef; mais que comme le Chœur étoit au Chapitre, il ne le céderoit jamais qu'à son Archevêque ou à son Coadjuteur. Le Cardinal entendit bien ce jargon, & il prit le parti de faire faire la cérémonie dans la Chapelle du Palais Royal, dont il disoit que le Grand-Aumônier étoit Evêque. Comme cette question étoit encore plus importante que l'autre, je lui écrivis pour lui en représenter les inconvéniens. Il étoit piqué, & il tourna ma lettre en raillerie. Je fis voir à la Reine de Pologne que, si elle se marioit ainsi, je serois forcé malgré moi de déclarer son mariage nul; mais qu'il y avoit un expédient, qui étoit qu'elle se mariât véritablement dans le Palais Royal, mais que l'Evêque de Warmie vînt chez moi en recevoir la permission par écrit. La chose pressoit, il n'y avoit point de tems pour attendre une nouvelle permission d'Angers. La Reine de Pologne ne vouloit rien laisser de problématique dans son mariage; & la Cour fut obligée de plier & de consentir à ma proposition, qui fut exécutée.

Voilà un recit bien long, bien sec & bien ennuyeux; mais comme ces trois ou quatre petites brouilleries que j'eus en ce tems-là, ont eu beaucoup de rapport aux plus grandes qui sont arrivées dans la suite, je crois qu'il est comme nécessaire de vous en parler; & je vous supplie par cette raison d'avoir la bonté d'essuyer encore deux ou trois historiettes de cette nature, après lesquelles je fais état d'entrer dans des matières & plus importantes & plus agréables.

Quelque tems après le mariage de la Reine de Pologne, Mr. le Duc d'Orléans vint le jour de Pâques à Notre-Dame à Vêpres; & un Officier de ses Gardes ayant trouvé, avant qu'il y fût arrivé, mon drap de pied à ma place ordinaire, qui étoit immédiatement au dessous de la chaire de Mr. l'Archevêque, l'ôta, & y mit celui de Monsieur. On m'en avertit aussitôt, & comme la moindre ombre de compétence avec un Fils de France a un grand air de ridicule, je répondis & même assez aigrement à ceux du Chapitre qui m'y vouloient faire faire réflexion. Le Théologal, qui étoit homme de doctrine & de sens, me tira à part; il m'apprit là-dessus un détail que je ne savois pas. Il me fit voir la conséquence qu'il y avoit à séparer, pour quelque cause que ce pût être, le Coadjuteur de l'Archevêque. Il me fit honte, & j'attendis Monsieur à la porte de l'Eglise, où je lui représentai ce que, pour vous dire le vrai, je ne venois que d'apprendre. Il le reçut fort bien. Il commanda que l'on ôtât son drap de pied, il fit mettre le mien: on me donna l'encens avant lui; & comme Vêpres furent finies, je me moquai de moi-même avec lui, & je lui dis ces propres paroles: *Je serois bien honteux, Monsieur, de ce qui se vient de faire, si l'on ne m'avoit assuré que le dernier Frère des Carmes qui adora avant-hier la croix avant V. A. R. le fit sans aucune peine.* Je savois que Monsieur avoit été aux Carmes à l'Office du Vendredi Saint, & je n'ignorois pas que tous ceux du Clergé vont à l'adoration les premiers. Le mot plut à Monsieur, & il le redit le soir au Cercle, comme une politesse.

Il alla le lendemain à Petit-Bourg chez la Rivière qui lui tourna la tête, & qui lui fit croire que

que je lui avois fait un outrage public; de sorte que le jour même qu'il en revint il demanda tout haut à Mr. le Marechal d'Etrées, qui avoit passé les fêtes à Cœuvres, si son Curé lui avoit disputé la préférence. Vous voyez l'air qui fut donné à la conversation. Les Courtisans commencèrent par le ridicule, & Monsieur finit par un serment qu'il m'obligeroit d'aller à Notre-Dame prendre ma place & recevoir l'encens après lui. Mr. de Rohan-Chabot*, qui se trouva à ce discours, vint me le raconter tout effaré; & une demie heure après un Aumônier de la Reine vint me commander de sa part de l'aller trouver. Elle me dit d'abord que Monsieur étoit dans une colère terrible; qu'elle en étoit très fâchée; mais qu'enfin c'étoit Monsieur, & qu'elle ne pouvoit n'être pas dans ses sentimens; qu'elle vouloit absolument que je le satisfisse, & que j'allasse le Dimanche suivant faire dans Notre-Dame la réparation dont je viens de parler. Je lui répondis ce que vous pouvez vous figurer, & elle me renvoya à son ordinaire à Mr. le Cardinal, qui me témoigna d'abord qu'il prenoit une part très sensible à la peine dans laquelle il me voyoit; qui blâma l'Abbé de la Rivière d'avoir engagé Monsieur; & qui par cette voye douce & obligeante en aparence n'oublia rien pour me conduire à la dégradation que l'on prétendoit. Comme il vit que je ne donnois pas dans le panneau, il voulut m'y

F 2

pouf-

* Henri Chabot, qui épousa en 1645. Marguerite Duchesse de Rohan, fille & héritière du grand Duc de Rohan. Elle porta le Duché de Rohan &c. à Henri Chabot, à condition que les Enfants de ce mariage porteroient le nom & les armes de la Maison de Rohan. Il mourut en 1655.

pouffer, il prit un ton haut & d'autorité. Il me dit qu'il m'avoit parlé comme mon ami ; mais que je le forçois de parler en Ministre. Il mêla des menaces indirectes dans ses réflexions ; & la conversation s'échauffant, il passa jusques à la piquoterie toute ouverte, en me disant que quand on affectoit de faire des actions de St. Ambroise, il en faloit faire la vie. Comme il affecta d'élever sa voix en cet endroit, pour se faire entendre de deux ou trois Prélats, qui étoient au bout de la chambre, j'affectai aussi de ne pas baisser la mienne pour lui repartir.

„ J'essayerai, Monsieur, lui dis-je, de profiter
 „ de l'avis que votre Eminence me donne ;
 „ mais je vous dirai qu'en attendant je fais état
 „ d'imiter St. Ambroise dans l'occasion dont il
 „ s'agit, afin qu'il obtienne pour moi la grace
 „ de le pouvoir imiter en toutes les autres“.

Le discours finit assez aigrement, & je fortis ainsi du Palais Royal.

Mr. le Maréchal d'Etrées & Mr. de * Senne-
 terre vinrent chez moi au sortir de table, munis
 de toutes les figures de Rhétorique, pour me
 persuader que la dégradation étoit honorable.
 Comme ils n'y réussirent pas, ils m'insinuèrent
 que Monsieur pourroit bien venir aux voyes de
 fait, & me faire enlever par ses Gardes, pour
 me faire mettre à Notre-Dame au dessous de lui.
 La pensée m'en parut si ridicule, que je n'y fis
 pas d'abord beaucoup de réflexion. L'avis m'en
 étant donné le soir par Mr. de Choisi, Chan-
 cellier de Montieur, je me mis de mon côté très
 ridiculement sur la défensive; car vous pouvez
 croi-

* Henri de Saint Neftaire II. du nom, dit Sen-
 neterre, Duc de la Ferté-Nabert, Maréchal de
 France en 1651. mort en 1681.

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 85

croire qu'elle ne pouvoit être en aucun sens judiciaire contre un Fils de France, dans un tems calme, & où il n'y avoit pas seulement apparence de mouvement. Cette sottise est, à mon avis, la plus grande que j'aye faite en ma vie; elle me réussit néanmoins. Mon audace plut à Mr. le Duc de qui j'avois l'honneur d'être parent, & qui haïssoit l'Abbé de la Rivière, parcequ'il avoit eu l'insolence de trouver mauvais quelques jours auparavant que l'on lui eût préféré Mr. le Prince de Conti *, pour la nomination au Cardinalat. De plus, Mr. le Duc étoit très persuadé de mon bon droit, qui étoit dans la vérité fort clair, & justifié pleinement par un petit Ecrit que j'avois jetté dans le monde. Il le dit à Mr. le Cardinal, & il ajouta qu'il ne souffriroit en façon quelconque que l'on usât de violence, que j'étois son parent & son serviteur, & qu'il ne partiroit point pour l'armée qu'il ne vît cette affaire finie.

La Cour ne craignoit rien tant au monde que la rupture entre Monsieur & Mr. le Duc, Mr. le Prince l'appréhendoit encore davantage. Il faillit à transir de frayeur lorsque la Reine lui dit le discours de Monsieur son fils. Il vint tout courant chez moi, & y trouva 60. ou 80. Gentilshommes: il crut qu'il y avoit quelque partie liée avec Mr. le Duc, ce qui n'étoit nullement vrai. Il jura, il menaça, il pria, il caressa, & dans ses emportemens il lâcha des mots qui me firent connoître que Mr. le Duc prenoit plus de part à mes intérêts qu'il ne me l'avoit témoigné à moi-même. Je ne balançai pas à me rendre à cet instant, & je dis à Mr. le Prince que je ferois toutes choses sans exception, plutôt que

F 3

de

* Armand de Bourbon, mort en 1666.

de souffrir que la Maison Royale se brouillât à mon occasion. Mr. le Prince, qui m'avoit trouvé jusques là inébranlable, fut si touché de voir que je me radoucissois à la considération de Monsieur son fils, précisément dans l'instant qu'il me venoit d'apprendre lui-même que j'en pourrois espérer une puissante protection, qu'il changea aussi de son côté, & qu'au lieu que dans l'abord il ne trouvoit point de satisfaction assez grande pour Monsieur, il décida nettement en faveur de celle que j'avois toujours offerte, qui étoit d'aller lui dire en présence de toute la Cour, que je n'avois jamais prétendu manquer au respect que je lui devois, & que ce qui m'avoit obligé de faire ce que j'avois fait à Notre-Dame étoit l'ordre de l'Eglise, duquel je lui venois rendre compte. La chose fut ainsi exécutée, quoique Mr. le Cardinal & l'Abbé de la Rivière en enrageassent du meilleur de leur cœur. Mais Mr. le Prince leur fit une telle frayeur de Mr. le Duc qu'il fallut plier. Il me mena chez Monsieur, où toute la Cour se trouva par curiosité. Je ne lui dis précisément que ce que je viens de vous marquer. Il trouva mes raisons admirables, il me mena voir ses médailles, & ainsi finit l'histoire, dont le fond étoit très bon, mais qu'il ne tint pas à moi de gâter par mes manières

Comme cette affaire & le mariage de la Reine de Pologne m'avoient fort brouillé à la Cour, vous pouvez bien vous imaginer le tour que les Courtisans y voulurent donner; mais j'éprouvai en cette occasion que toutes les Puissances ne peuvent rien contre la réputation d'un homme qui la conserve dans son Corps. Tout ce qu'il y eut de Savans dans le Clergé se déclara pour moi; & au bout de six semaines je m'aperçus
même

même que la plupart de ceux qui m'avoient blâmé croyoient ne m'avoir que plaint. J'ai fait cette observation en mille autres rencontres.

Je forçai même la Cour à se louer de moi quelque tems après. Comme la fin de l'Assemblée du Clergé aprochoit, & que l'on étoit sur le point de délibérer sur le don que l'on a accoutumé de donner au Roi; je fus bien aisé de témoigner à la Reine par la complaisance que je me résolus d'avoir pour elle en cette rencontre, que la résistance à laquelle ma Dignité m'avoit obligé dans les deux précédentes ne venoit d'aucun principe de méconnoissance. Je me séparai de la bande des zélés, à la tête desquels étoit Mr. de Sens; je me joignis à Mrs. d'Arles & de Châlons qui ne l'étoient pas moins en effet, mais qui étoient aussi plus sages. Je vis même avec le premier Mr. le Cardinal qui demeura très satisfait de moi, & qui dit publiquement le lendemain qu'il ne me trouvoit pas moins ferme pour le service du Roi que pour l'honneur de mon caractère. L'on me chargea de la harangue qui se fait toujours à la fin de l'Assemblée, & de laquelle je ne vous dis pas le détail, parcequ'elle est imprimée. Le Clergé en fut content, la Cour s'en loua, & Mr. le Cardinal Mazarin me mena au fortir souper tête à tête avec lui. Il me parut pleinement désabusé des impressions que l'on avoit voulu lui donner contre moi; & je crois dans la vérité qu'il croyoit l'être. Mais j'étois trop bien à Paris pour être longtems bien à la Cour. C'étoit-là mon crime dans l'esprit d'un Italien politique par livre; & ce crime étoit d'autant plus dangereux, que je n'oublois rien pour l'aggraver par une dépense naturelle, non affectée, & à

laquelle la négligence même donnoit du lustre; par de grandes aumônes & par des libéralitez fort souvent fourdes, mais dont l'écho n'en étoit quelquefois que plus résonnant. Ce qui est de vrai, c'est que je ne pris d'abord cette conduite que par la pente de mon inclination & par la pure vue de mon devoir. La nécessité de me soutenir contre la Cour m'obligea de la fuivre & même de la renforcer. Mais nous n'en sommes pas encore à ce détail, & ce que j'en marque en ce lieu n'est que pour vous faire voir que la Cour prit ombrage de moi dans le tems même où je n'avois pas seulement fait réflexion que je lui en pussé donner. Cette considération est une de celles qui m'ont obligé de vous dire quelquefois que l'on est plus souvent duppe par la défiance que par la confiance. Enfin celle que le Ministre prit de l'état où il me voyoit à Paris, & qui l'avoit déjà porté à me faire les piéces que vous avez vues ci-dessus, l'obligea encore, après les radoucissémens de Fontainebleau, à m'en faire une nouvelle trois mois après.

Mr. le Cardinal de Richelieu avoit dépossédé Mr. * l'Evêque de Léon de la Maison de Rieux, avec des formalitez tout-à-fait injurieuses à la dignité & à la liberté de l'Eglise de France. L'Assemblée de 1645. entreprit de le rétablir; la contestation fut grande; Mr. le Cardinal Mazarin, selon sa coutume, céda après avoir beaucoup disputé; il vint lui-même dans l'Assemblée porter parole de la restitution, & l'on se sépara sur celle qu'il donna publiquement de l'exécuter dans trois mois. Je fus nommé en
sa

* René de Rieux, rétabli dans sa dignité, & mort peu de tems après le 8. Mars 1651.

sa présence pour solliciter l'expédition, comme celui de qui le séjour étoit le plus assuré dans Paris. Il donna dans la suite toutes sortes de démonstrations, qu'il tiendrait fidèlement sa parole; il me fit écrire deux ou trois fois aux Provinces qu'il n'y avoit rien de plus assuré. Sur le point de la décision il changea tout à coup, & il me fit presser par la Reine de tourner l'affaire d'un biais qui m'auroit infailliblement deshonoré. Je n'oubliai rien pour le faire rentrer dans lui-même; je me conduisis avec une patience qui n'étoit pas de mon âge; je la perdis au bout d'un mois, & je me résolus de rendre compte aux Provinces de tout le procédé, avec toute la vérité que je devois à ma conscience & à mon honneur. Comme j'étois sur le point de fermer la Lettre circulaire, que j'écrivois pour cet effet, Mr. le Duc entra chez moi. Il la lut, il me l'arracha, & me dit qu'il vouloit finir cette affaire. Il alla trouver à l'heure même Mr. le Cardinal, il lui en fit voir les conséquences, & j'eus mon expédition.

Il me semble que je vous ai déjà dit en quel-
 que endroit de ce Discours que les quatre pre-
 mières années de la Régence furent comme em-
 portées par le mouvement de rapidité que Mr.
 le Cardinal de Richelieu avoit donné à l'autori-
 té royale. Mr. le Cardinal Mazarin son disci-
 ple, & de plus né & nourri dans un pays où
 celle du Pape n'a point de bornes, crut que le
 mouvement de rapidité étoit le naturel; &
 cette méprise fut l'occasion de la guerre civi-
 le. Je dis l'occasion, car il en faut, à mon a-
 vis, rechercher & reprendre la cause de bien plus
 loin.

*Il y a ici
 cinq
 feuilletts
 arrachez.*

Il y a plus de 1200. ans que la France a des

Rois: mais ces Rois n'ont pas toujours été absolus au point qu'ils le sont aujourd'hui. Leur autorité n'a jamais été réglée, comme celle des Rois d'Angleterre & d'Arragon, par des Loix écrites; elle a été seulement tempérée par des coutumes reçues, & comme mises en dépôt au commencement dans les mains des Etats-Généraux, & depuis dans celles des Parlemens. Les enregistremens des Traitez faits entre les Couronnes, & les vérifications des Edits pour les levées d'argent, sont des images presque effacées de ce sage milieu que nos Pères avoient trouvé entre la licence des Rois & le libertinage des Peuples. Ce milieu a été considéré par les sages & les bons Princes, comme un assaisonnement de leur pouvoir, très utile même pour le faire goûter aux Sujets; il a été regardé par les malhabiles & les malintentionnez, comme un obstacle à leurs dérèglemens & à leurs caprices. L'histoire du Sire de Joinville nous fait voir clairement que St. Louis l'a connu & estimé; & les ouvrages d'Oresme Evêque de Lizieux, & du fameux Juvenal des Ursins nous convainquent que Charles cinquième, qui a mérité le titre de Sage, n'a jamais cru que sa puissance fût au dessus des Loix & de son devoir. Louis XI. plus artificieux que prudent, donna sur ce chef, aussi-bien que sur tous les autres, atteinte à la bonne foi. Louis XII. l'eût rétabli, si l'ambition du * Cardinal d'Amboise, maître absolu de son esprit, ne s'y fût opposée. L'avarice insatiable du Connétable de † Monmorenci lui donna

* George d'Amboise I. du nom, Cardinal en 1498. Premier-Ministre d'Etat de Louis XII. mort en 1510.

† Anne de Monmorenci, Connétable en 1538. mort en 1557.

donna bien plus de mouvement à étendre l'au-
 torité de François I. qu'à la régler. Les vastes
 & lointains desseins de Mrs. de Guise ne leur
 permirent pas sous François II. de penser à y
 donner des bornes. Sous Charles IX. & sous
 Henri III. la Cour fut si fatiguée des troubles,
 que l'on y prit pour révolte ce qui n'étoit pas
 soumission. Henri IV. qui ne se défioit pas des
 Loix, parcequ'il se fioit en lui-même, marqua
 combien il les estimoit, par la considération
 qu'il eut pour les remontrances très hardies de
 Miron, Prévôt des Marchands, touchant les Ren-
 tes de l'Hôtel de Ville. Mr. de Rohan disoit
 que Louis XIII. n'étoit jaloux de son autorité
 qu'à force de ne la pas connoître. Le Maré-
 chal * d'Ancre & Mr. de † Luynes n'étoient que
 des ignorans, qui n'étoient pas capables de l'en
 informer. Le Cardinal de Richelieu, qui leur
 succéda, fit, pour ainsi parler, un fond de tou-
 tes les mauvaises intentions & de toutes les igno-
 rances des deux derniers siècles, pour s'en ser-
 vir selon ses intérêts. Il les déguisa en maximes
 utiles & nécessaires pour établir l'autorité roya-
 le; & la fortune secondant ses desseins, par le
 desarmement du Parti Protestant en France, par
 les victoires des Suédois, par la foiblesse de
 l'Empire, par l'incapacité de l'Espagne, il for-
 ma dans la plus légitime des Monarchies la plus
 scandaleuse & la plus dangereuse tyrannie qui
 ait peut-être jamais asservi un Etat. L'habitude
 qui a eu la force en quelques pays d'accoutumer
 les hommes au feu, nous a endurci à des cho-
 ses que nos Pères ont appréhendé plus que le feu
 même.

* Concino Concini, tué au Louvre en 1617.

† Charles d'Albert, Duc de Luynes, Connétable
 en 1621. mourut la même année.

même. Nous ne sentons plus la servitude qu'ils ont détestée, moins pour leur propre intérêt que pour celui de leurs Maîtres, & le Cardinal de Richelieu a fait des crimes, de ce qui faisoit autrefois des vertus. Les Miron, les Harlais, les Marillacs, les Pibracs, & les Fayes, ces martyrs de l'Etat qui ont plus dissipé de factions par leurs bonnes & saines maximes que l'or d'Espagne & d'Angleterre n'en a fait naître, ont été les défenseurs de la doctrine, pour la conservation de laquelle le Cardinal de Richelieu confina Mr. le Président de Barillon à Amboise : & c'est lui qui a commencé à punir les Magistrats, pour avoir avancé des vérités pour lesquelles leur serment les obligeoit d'exposer leur propre vie.

Les Rois qui ont été sages & qui ont connu leurs véritables intérêts, ont rendu les Parlemens dépositaires de leurs Ordonnances, particulièrement pour se décharger d'une partie de l'envie & de la haine que l'exécution des plus saintes & même des plus nécessaires produit quelquefois. Ils n'ont pas cru s'abaisser en s'y liant eux-mêmes; semblables à Dieu qui obéit toujours à ce qu'il a commandé une fois. Les Ministres, qui sont toujours assez aveuglez par leur fortune pour ne se pas contenter de ce que les Ordonnances permettent, ne s'appliquent qu'à les renverser; & le Cardinal de Richelieu plus qu'aucun autre, y a travaillé avec autant d'imprudence que d'application.

Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul, les Monarchies les mieux établies & les Monarques les plus autorisez, ne se soutiennent que par l'assemblage des Armes & des Loix; & cet assemblage est si nécessaire, que les unes ne se peuvent maintenir sans les autres. Les Loix
sans

fans le secours des Armes tombent dans le mépris; les Armes, qui ne sont point modérées par les Loix, tombent bientôt dans l'Anarchie. La République Romaine ayant été anéantie par Jules César, la puissance dévolue par la force de ses armes à ses Successeurs, subsista autant de tems qu'ils purent eux-mêmes conserver l'autorité des Loix. Aussitot qu'elles perdirent leur force, celle des Empereurs s'évanouit par le moyen de ceux mêmes qui s'étant rendus maitres de leurs Sceaux & de leurs Armes, par la faveur qu'ils avoient auprès d'eux, convertirent à leur propre substance celle de leurs Maitres, qu'ils firent, pour ainsi parler, à l'abri de ces Loix anéanties. L'Empire Romain mis à l'encan, & celui des Ottomans exposé tous les jours au cordeau, nous marquent par des caractères bien sanglans l'aveuglement de ceux qui ne font consister l'autorité que dans la force.

Mais pourquoi chercher des exemples étrangers où nous en avons tant de domestiques? Pepin n'employa, pour détrôner les Mérovingiens, & Capet ne se servit, pour déposséder les Carlovingiens, que de la même puissance que les Ministres prédécesseurs de l'un & de l'autre s'étoient acquise sous le nom de leurs Maitres: & il est à observer que les Maires du Palais, & que les Comtes de Paris se placèrent dans le trône des Rois justement & également par la même voye par laquelle ils s'étoient insinués dans leurs esprits; c'est-à-dire par l'affoiblissement & par le changement des Loix de l'Etat, qui plait toujours d'abord aux Princes peu éclairés, parcequ'ils s'imaginent y voir l'agrandissement de leur autorité, & qui dans les suites servent de prétexte aux Grands, & de motifs aux Peuples pour se soulever.

Le Cardinal de Richelieu étoit trop habile pour ne pas avoir toutes ces vues ; mais il les sacrifia à son intérêt. Il voulut regner selon son inclination, qui ne se donnoit point de règles, même dans les choses où il ne lui eût rien coûté de s'en donner ; & il fit si bien, que si le destin lui eût donné un successeur de son mérite, je ne fais si la qualité de Premier-Ministre qu'il a pris le premier n'auroit pas pû être, avec un peu de tems, aussi odieuse en France, que l'ont été par l'événement celles de Maire du Palais & de Comte de Paris. La Providence de Dieu y pourvut au moins en un sens : le Cardinal Mazarin qui prit sa place, n'ayant donné ni pu donner aucun ombrage à l'Etat du côté de l'usurpation. Comme ces deux Ministres ont beaucoup contribué, quoique différemment, à la guerre civile, je crois qu'il est nécessaire que je vous en fasse le portrait & le parallèle.

Portrait
du Car-
dinal de
Riche-
lieu.

Le Cardinal de Richelieu avoit de la naissance. Sa jeunesse jetta des étincelles de son mérite. Il se distingua en Sorbonne ; on remarqua de fort bonne heure qu'il avoit de la force & de la vivacité dans l'esprit. Il prenoit d'ordinaire très bien son parti. Il étoit homme de parole : où un grand intérêt ne l'obligeoit pas au contraire ; & en cela il n'oublioit rien pour sauver les apparences de la bonne foi. Il n'étoit pas libéral, mais il donnoit plus qu'il ne promettoit, & il affaisonoit admirablement ses bienfaits. Il aimoit la gloire beaucoup plus que la Morale ne le permet ; mais il faut avouer qu'il n'abusoit qu'à proportion de son mérite, de la dispense qu'il avoit prise sur le point de l'excès de son ambition. Il n'avoit ni l'esprit ni le cœur au dessus des périls ; il n'avoit ni l'un ni l'autre au dessous ; & l'on peut dire qu'il en prévint davantage

tage par sa sagacité, qu'il n'en surmonta par sa fermeté. Il étoit bon ami, il eût même souhaité d'être aimé du public; mais quoiqu'il eût la civilité, l'extérieur & d'autres parties propres à cet effet, il n'en eut jamais ce je ne sais quoi, qui est encore en cette matière plus requis qu'en toute autre. Il anéantissoit par son pouvoir & par son faste royal, la majesté personnelle du Roi; mais il remplissoit avec tant de dignité les fonctions de la Royauté, qu'il falloit n'être pas du vulgaire pour ne pas confondre le bien & le mal en ce fait. Il distinguoit plus judicieusement qu'homme du monde, entre le mal & le pis, entre le bien & le mieux; ce qui est une grande qualité à un Ministre. Il s'impatientoit trop facilement dans les petites choses, qui étoient les préalables des grandes; mais ce défaut qui vient de la sublimité de l'esprit, est toujours joint à des lumières qui le suppléent. Il avoit assez de religion pour ce monde; il alloit au bien ou par inclination ou par bon sens, toutes les fois que son intérêt ne le portoit point au mal, qu'il connoissoit parfaitement, quand il le faisoit. Il ne considéroit l'Etat que pour sa vie; mais jamais Ministre n'a eu plus d'application à faire croire qu'il en ménageoit l'avenir. Enfin il faut confesser que tous ses vices ont été de ceux que la grande fortune rend aisément illustres, parcequ'ils ont été de ceux qui ne peuvent avoir pour instrumens que de grandes vertus.

Vous jugez facilement qu'un homme qui a d'aussi grandes qualitez, & autant d'apparence de celles même qu'il n'avoit pas, se conserve assez aisément dans le monde cette sorte de respect qui démêle le mépris d'avec la haine, & qui, dans un Etat où il n'y a plus de
Loix,

Loix, supplée, au moins pour quelque tems , à leur défaut.

Portrait
du Car-
dinal
Maza-
rin.

Le Cardinal Mazarin étoit d'un caractère tout contraire. Sa naissance étoit basse, & son enfance honteuse. Au fortir du Colisée il aprit à piper ; ce qui lui attira des coups de bâton d'un Orphèvre de Rome , apellé Moreto. Il fut Capitaine d'Infanterie en Valteline ; & Bagni, qui étoit son Général , m'a dit qu'il ne passa dans sa guerre , qui ne fut que de trois mois , que pour un escroc. Il eut la Nonciature Extraordinaire en France, par la faveur du Cardinal Antoine * , qui ne s'aqueroit pas en ce tems-là par de bons moyens. Il plut à Chavigni par les contes libertins d'Italie, & par Chavigni à Richelieu, qui le fit Cardinal , par le même esprit, à ce que l'on a cru, qui obligea Auguste à laisser à Tibère la succession de l'Empire. La Pourpre ne l'empêcha pas de demeurer valet sous Richelieu. La Reine l'ayant choisi, faute d'autre, ce qui est vrai, quoi qu'on en dise, il parut d'abord l'original de *Trivelino Principe*. La fortune l'ayant ébloui & tous les autres, il s'érigea & on l'érigea en Richelieu ; mais il n'en eut que l'impudence de l'imitation. Il se fit de la honte de tout ce que l'autre s'étoit fait de l'honneur. Il se moqua de la Religion. Il promit tout parcequ'il ne voulut rien tenir. Il ne fut ni doux ni cruel, parcequ'il ne se souvenoit ni des bienfaits, ni des injures. Il s'aimoit trop, ce qui est le naturel des ames lâches ; il se craignoit trop peu, ce qui est le caractère de ceux qui n'ont pas le soin de leur réputation. Il prévoyoit assez bien le mal, parcequ'il avoit souvent peur ; mais il n'y remédioit pas à proportion , parcequ'il n'avoit pas tant de

* Antonio Barberini.

de prudence que de peur. Il avoit de l'esprit, de l'insinuation, de l'enjouement, des manières; mais le vilain cœur paroïssoit toujours au travers, & au point que ces qualitez eurent dans l'adversité tout l'air du ridicule, & ne perdirent pas dans la prospérité celui de fourberie. Il porta le filoutage dans le Ministère, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, & le filoutage faisoit que le Ministère, même heureux & absolu, ne lui feyoit pas bien, & que le mépris s'y glissa, qui est la maladie la plus dangereuse d'un État, & dont la contagion se répand le plus aisément & le plus promptement du Chef dans les Membres.

Il n'est pas mal aisé de concevoir par ce que je viens de vous dire, qu'il peut & qu'il doit y avoir eu beaucoup de contretens fâcheux dans une administration, qui suivoit d'aussi près celle du Cardinal de Richelieu, & qui en étoit aussi différente.

Vous avez vu ci-devant tout l'extérieur des quatre premières années de la Régence, & je vous ai déjà même expliqué l'effet que la prison de Mr. de Beaufort fit d'abord dans les esprits. Il est certain qu'elle y imprima du respect pour un homme, pour qui l'éclat de la Pourpre n'en avoit pu donner aux particuliers. * Ondedei m'a dit que le Cardinal s'étoit moqué avec lui à ce propos de la légèreté des François; mais il m'ajouta en même tems qu'au bout de quatre mois il s'admira lui-même, qu'il s'érigea dans son opinion en Richelieu, & qu'il se crut même plus habile que lui. Il faudroit des volumes pour vous raconter toutes ses fautes, dont les moindres étoient d'une importance extrême par

Tom. I. G une

* Depuis Evêque de Fréjus.

une considération qui mérite une observation particulière.

Comme il marchoit sur les pas du Cardinal de Richelieu, qui avoit achevé de détruire toutes les anciennes maximes de l'Etat, il suivoit son chemin, qui étoit de tous côtez bordé de précipices, que le Cardinal de Richelieu n'avoit pas ignorés; mais il ne se servoit pas des appuis par lesquels le Cardinal de Richelieu avoit assuré sa marche. J'expliquerai ce jeu de paroles qui comprend beaucoup de choses, par un exemple. Le Cardinal de Richelieu avoit affecté d'abaisser les Corps, mais il n'avoit pas oublié de ménager les Particuliers. Cette idée suffit pour vous faire concevoir tout le reste. Ce qu'il y eut de merveilleux, fut que tout contribua à le tromper lui-même. Il y eut toutefois des raisons naturelles de cette illusion; & vous en avez vu quelques-unes dans la disposition où je vous ai marqué ci-dessus qu'il avoit trouvé les affaires, les Corps, & les Particuliers du Royaume. Mais il faut avouer que cette illusion fut très extraordinaire, & qu'elle passa jusques à un grand excès.

Le dernier point de l'illusion en matière d'Etat est une espèce de léthargie qui n'arrive jamais qu'après de grands symptômes. Le renversement des anciennes Loix, l'anéantissement de ce milieu qu'elles ont posé entre les Rois & les Peuples, l'établissement de l'autorité purement & absolument despotique, sont ceux qui ont jetté originellement la France dans ces convulsions dans lesquelles nos Pères l'ont vue. Le Cardinal de Richelieu la traita comme un Empirique avec des remèdes violens, qui lui firent paroître de la force, mais une force d'agitation qui en épuisa le corps & les parties. Le Cardinal Mazarin,

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 99

rin, comme un Médecin très inexpérimenté, ne connut point son abatement, il ne le soutint point par les secrets chimiques de son Prédécesseur; il continua de l'affoiblir par des saignées; elle tomba en léthargie, & il fut assez mal habile pour prendre ce faux repos pour une véritable santé. Les Provinces abandonnées à la rapine des Surintendans, demeuroient abatus & assoupies sous la pesanteur de leurs maux, que les secousses qu'elles s'étoient données de tems en tems sous le Cardinal de Richelieu, n'avoient fait qu'augmenter & aigrir. Les Parlemens, qui avoient tout nouvellement gémi sous la tyrannie, étoient comme insensibles aux misères présentes, par la mémoire encore trop vive & trop récente des passées. Les Grands, qui pour la plupart avoient été chassés du Royaume, s'endormoient paresseusement dans leurs lits, qu'ils avoient été ravis de retrouver. Si cette indolence générale eût été ménagée, l'assoupissement eût peut-être duré plus longtems. Mais comme le Médecin ne le prenoit que pour un doux sommeil, il n'y fit aucun remède. Le mal s'aigrit, la tête s'éveilla, Paris se sentit, il poussa des soupirs, & l'on n'en fit point de cas. Il tomba en frénésie. Venons au détail.

Emeri, Surintendant des Finances, & à mon sens l'esprit le plus corrompu de son siècle, ne cherchoit que des noms pour trouver des Edits. Je ne puis mieux vous exprimer le fond de l'ame du personnage, qui disoit en plein Conseil, (je l'ai oui) que la foi n'étoit que pour les Marchands, & que les Maitres des Requêtes qui l'alléguoient pour raison dans les affaires qui regardoient le Roi, méritoient d'être punis; je ne puis mieux vous exprimer le défaut de son jugement. Cet homme, qui avoit été con-

damné à Lyon dans sa jeunesse à être pendu; gouvernoit même avec empire le Cardinal Mazarin en tout ce qui regardoit le dedans du Royaume. Je choisís cette remarque entre douze ou quinze que je vous pourrois faire de même nature, pour vous donner à entendre l'extrémité du mal, qui n'est jamais à son période, que quand ceux qui commandent ont perdu la honte; parceque c'est justement le moment dans lequel ceux qui obéissent perdent le respect; & c'est dans ce même moment où l'on revient de la léthargie, mais par des convulsions.

Les Suisses paroissoient, pour ainsi parler, si étouffez sous la pesanteur de leurs chaines, qu'ils ne respiroient plus, quand la révolte de trois de leurs puissans Cantons forma des Ligues. Les Hollandois se croyoient subjuguez par le Duc d'Albe, quand le Prince d'Orange, par le fort réservé aux grands Génies, qui voyent avant tous les autres le point de la possibilité, conçut & enfanta leur liberté. Voilà des exemples; la raison y est. Ce qui cause l'affoupissement dans les Etats qui souffrent, est la durée du mal, qui saisit l'imagination des hommes, & qui leur fait croire qu'il ne finira jamais. Aussitot qu'ils trouvent jour à en sortir, ce qui ne manque jamais lorsqu'il est venu jusques à un certain point, ils sont si surpris, si aisés, & si emportez, qu'ils passent tout d'un coup à l'autre extrémité, & que bien loin de considérer les révolutions comme impossibles, ils les croient faciles; & cette disposition toute seule est quelquefois capable de les faire. Nous avons éprouvé & senti toutes ces vérités dans notre dernière révolution. Qui eût dit trois mois avant la petite pointe des troubles, qu'il y en eût pu naitre dans un Etat où la Maison Royale étoit parfaitement unie,

unie, où la Cour étoit esclave du Ministre, où les Provinces & la Capitale lui étoient soumises, où les armées étoient victorieuses, où les Compagnies paroissoient de tout point impuissantes: qui l'eût dit, eût passé pour un insensé, je ne dis pas dans l'esprit du vulgaire, mais je dis entre les d'Etrées & les Senneterres. Il paroît un peu de sentiment, une lueur, ou plutôt une étincelle de vie. Ce signe de vie, dans les commencemens presque imperceptible, ne se donne point par Monsieur, il ne se donne point par Mr. le Prince, il ne se donne point par les Grands du Royaume, il ne se donne point par les Provinces; il se donne par le Parlement, qui jusqu'à notre siècle n'avoit jamais commencé de révolution, & qui certainement auroit condamné par des Arrêts sanglans celle qu'il faisoit lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée. Il gronda sur l'Edit du Tarif; & aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. On chercha en s'éveillant, comme à tâtons, les Loix; on ne les trouva plus. L'on s'éfara, l'on cria, l'on se les demanda, & dans cette agitation les questions que leurs explications firent naître, d'obscurcs qu'elles étoient & vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques; & de là à l'égard de la moitié du monde odieuses. Le Peuple entra dans le Sanctuaire, il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, & tout ce que l'on peut croire du droit des Peuples & de celui des Rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La Salle du Palais profana ces mystères. Venons aux faits particuliers qui vous feront voir à l'œil ce détail.

Je n'en choisirai d'une infinité que deux, & pour ne vous pas ennuyer, & parceque l'un est le

premier qui a ouvert la playe , & que l'autre l'a beaucoup envenimée ; je ne toucherai les autres qu'en courant.

Le Parlement qui avoit souffert & même vérifié une très grande quantité d'Edits ruineux & pour les particuliers & pour le public , éclata enfin au mois d'Aout de l'année 1647. contre celui du Tarif, qui portoit une imposition générale sur toutes les denrées qui entroient dans la Ville de Paris. Comme il avoit été vérifié en la Cour des Aides il y avoit plus d'un an , & exécuté en vertu de cette vérification , Messieurs du Conseil s'opiniâtrèrent beaucoup à le soutenir. Connoissant que le Parlement étoit sur le point de faire défense de l'exécuter , ou plutôt d'en continuer l'exécution , ils souffrirent qu'il fût porté au Parlement pour l'examiner , dans l'espérance d'éluder , comme ils avoient fait en tant d'autres rencontres , les résolutions de la Compagnie. Ils se trompèrent , la mesure étoit comble , les esprits étoient échauffez , & tout alloit à rejeter l'Edit. La Reine manda le Parlement ; il fut par Députez au Palais Royal. Le Chancelier prétendit que la vérification appartenoit à la Cour des Aides : le Premier-Président * la contesta pour le Parlement. Le Cardinal Mazarin , ignorantissime en toutes ces matières , dit qu'il s'étonnoit qu'un Corps aussi considérable s'amusat à des bagatelles ; & vous pouvez juger si cette parole fut relevée.

Emeri ayant proposé une conférence particulière pour aviser aux expédiens d'accommoder l'affaire , elle fut proposée le lendemain dans
les

* Matthieu Molé , Seigneur de Lassy & de Champatreux , né en 1584. & mort en 1656.

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 103

les Chambres assemblées. Après une grande diversité d'avis, dont plusieurs alloient à la refuser, comme inutile & même captieuse, elle fut accordée, mais vainement, l'on ne put convenir : ce que voyant le Conseil, & craignant que le Parlement ne donnât Arrêt de défense, qui auroit infailliblement été exécuté par le Peuple, il envoya une Déclaration pour supprimer le Tarif, afin de sauver, au moins, l'apparence à l'autorité du Roi. L'on envoya quelques jours après cinq Edits encore plus onéreux que celui du Tarif, non pas en espérance de les faire recevoir, mais en vue d'obliger le Parlement à revenir à celui du Tarif. Il y revint effectivement en refusant les autres; mais avec tant de modifications, que la Cour ne crut pas s'en pouvoir accommoder, & qu'elle donna, étant à Fontainebleau au mois de Septembre, un Arrêt du Conseil d'enhaut, qui cassa l'Arrêt du Parlement & qui leva toutes les modifications. La Chambre des Vacations y répondit par un autre, qui ordonna que celui du Parlement seroit exécuté.

Le Conseil voyant qu'il ne pouvoit tirer aucun argent de ce côté-là, témoigna au Parlement que, puisqu'il ne vouloit point de nouveaux Edits, il ne devoit pas du moins s'opposer à l'exécution de ceux qui avoient été vérifiés autrefois dans la Compagnie; & sur ce fondement, il remit sur le tapis une Déclaration qui avoit été enregistrée, il y avoit deux ans, pour l'établissement de la Chambre du Domaine, qui étoit d'une charge terrible pour le Peuple, & d'une conséquence encore plus grande. Le Parlement l'avoit accordée, ou par surprise, ou par foiblesse. Le Peuple se mutina, alla en troupes au Palais, maltraita de paroles le Président de Thoré fils d'Emeri. Le Parlement fut

obligé de décréter contre les séditieux. La Cour ravié de le commettre avec le Peuple appuya le Decret, par des Régimens des Gardes Françoises & Suiffés. Le Bourgeois s'allarma, monta dans les clochers des trois Eglises de la rue St. Denis, où les Gardes avoient paru. Le Prévôt des Marchands avertit le Palais Royal que tout est sur le point de prendre les armes. L'on fait retirer les Gardes, en disant qu'on ne les avoit posées que pour accompagner le Roi qui devoit aller en cérémonie à Notre-Dame. Il y alla effectivement en grande pompe dès le lendemain, pour couvrir le jeu, & le jour suivant il monta au Parlement, sans l'avoir averti que la veille extrêmement tard. Il y porta cinq ou six Edits, tous plus ruineux les uns que les autres, qui ne furent communiquez aux Gens du Roi qu'à l'audiance. Le Premier-Président parla fort hardiment contre cette manière de mener le Roi au Palais, pour surprendre & pour forcer la liberté des suffrages.

Dès le lendemain les Maitres des Requêtes, auxquels un de ces Edits vérifiez par la présence du Roi avoit donné douze Collègues, s'assemblent dans le lieu où ils tiennent la Justice, que l'on appelle des Requêtes du Palais, & prennent une résolution très ferme de ne pas souffrir cette création nouvelle. La Reine les mande, les appelle de belles gens pour s'oposer à la volonté du Roi; elle les interdit des Conseils. Ils s'animent au lieu de s'étonner; ils entrent dans la Grand' Chambre, & ils demandent qu'ils soyent reçus oposans à l'Edit de création de leurs Confrères. On leur donna acte de leur opposition.

Les Chambres s'assemblent le même jour pour examiner les Edits que le Roi avoit fait
vé-

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 105
vérifier en sa présence. La Reine commanda à la Compagnie de l'aller trouver par Députez au Palais Royal, & elle leur témoigna être surprise de ce qu'ils prétendoient toucher à ce que la présence du Roi avoit consacré: ce furent les propres paroles du Chancelier. Le Premier-Président répondit que telle étoit la pratique du Parlement; & il en alléqua les raisons tirées de la nécessité de la liberté des suffrages. La Reine témoigna être satisfaite des exemples qu'on lui apporta; mais comme elle vit quelques jours après que les délibérations alloient à mettre des modifications aux Edits, qui les rendoient presque infructueux, elle défendit, par la bouche des Gens du Roi, au Parlement, de continuer à prendre connoissance des Edits jusqu'à ce qu'il eût déclaré en forme, s'il prétendoit donner des bornes à l'autorité royale. Ceux qui étoient pour l'intérêt de la Cour dans la Compagnie, se servirent adroitement de l'embaras où elle se trouva, pour répondre à cette question; ils s'en servirent, dis-je, adroitement pour porter les choses à la douceur, & pour faire ajouter aux Arrêts qui portoient les modifications, que le tout seroit exécuté sous le bon plaisir du Roi. La clause plut pour un moment à la Reine; mais quand elle connut qu'elle n'empêchoit pas que presque tous les Edits ne fussent rejettez par le commun suffrage du Parlement, elle s'emporta, & elle leur déclara qu'elle vouloit que tous les Edits, sans exception, fussent exécutez pleinement & sans aucunes modifications.

Dès le lendemain Mr. le Duc d'Orléans alla à la Chambre des Comptes, où il porta ceux qui la regardoient, & Mr. le Prince de Conti, en l'absence de Mr. le Prince, qui étoit déjà

parti pour l'armée, alla à la Cour des Aides ; pour y porter ceux qui la concernoient.

J'ai couru jusqu'ici sur ces matières à perte d'haleine, quoique nécessaires à ce récit, pour me trouver plutôt sur une autre matière sans comparaison plus importante, & qui, comme je vous ai déjà dit ci-dessus, envenima toutes les autres. Ces deux Compagnies que je vous viens de nommer, ne se contentèrent pas seulement de répondre à Monsieur & à Mr. le Prince de Conti avec beaucoup de vigueur par la bouche de leurs Premiers-Présidens, mais aussitôt après la Cour des Aides députa vers la Chambre des Comptes, pour lui demander union avec elle pour la réformation de l'Etat. La Chambre des Comptes l'accepta. L'une & l'autre s'assurèrent du Grand-Conseil; & les trois ensemble demandèrent la jonction au Parlement, qui leur fut accordée avec joye, & exécutée à l'heure même au Palais, dans la Salle que l'on appelle de St. Louis.

La vérité est que cette Union, qui prenoit pour son motif la réformation de l'Etat, pouvoit avoir fort naturellement celui de l'intérêt particulier des Officiers; parceque l'un des Edits dont il s'agissoit portoit un retranchement considérable de leurs gages; & la Cour, qui se trouva étonnée & embarrassée au dernier point de l'Arrêt d'Union, affecta de lui donner autant qu'elle put cette couleur, pour la décréditer dans l'esprit des peuples.

La Reine ayant fait dire au Parlement par les Gens du Roi, que comme cette Union n'étoit faite que pour l'intérêt particulier des Compagnies, & non pas pour la réformation de l'Etat; comme on le lui avoit voulu d'abord faire croire, elle n'y trouvoit rien à dire; parcequ'il est
 tou-

toujours permis à tout le monde de représenter au Roi ses intérêts, & qu'il n'est jamais permis à personne de s'ingérer du Gouvernement de l'Etat. Le Parlement ne donna point dans ce panneau : & parcequ'il étoit aigri par l'enlèvement de Turgot & d'Argouges Conseillers au Grand-Conseil, que la Cour fit prendre la nuit de l'avant-veille de la Pentecôte, & par celui de Lotin, Dreux & Guerin que l'on arrêta aussi incontinent après; il ne songea qu'à justifier & à soutenir son Arrêt d'Union par des exemples. Le Président de Novion * en trouva dans les Registres; & l'on étoit sur le point de délibérer sur l'exécution, quand le † Plessis Guénégaud Secrétaire d'Etat entra dans le Parquet, & mit entre les mains des Gens du Roi un Arrêt du Conseil d'enhaut, qui portoit, en termes même injurieux, cassation de celui d'Union des quatre Compagnies. Le Parlement ayant délibéré ne répondit à cet Arrêt du Conseil, que par un avis donné solennellement aux Députés des trois autres Compagnies, de se trouver le lendemain à deux heures de relevée dans la Salle de St. Louis.

La Cour outrée de ce procédé s'avisa de l'expédient du monde le plus bas & le plus ridicule, qui fut d'avoir la feuille de l'Arrêt. Du Tillet, Greffier en Chef, auquel elle l'avoit demandée, ayant répondu qu'elle étoit entre les mains du Greffier Commis; le Plessis-Guénégaud & Carnavalet Lieutenant des Gardes du Corps le mirent dans un carosse, & l'amenèrent au Greffe pour la chercher. Les Marchands s'en aperçurent.

* Nicolas Potier, Sieur de Novion, Président à Mortier, & puis Premier-Président.

† Henri de Guénégaud, mort en 1676.

rent, le peuple se souleva, & le Secrétaire & le Lieutenant furent très heureux de se sauver. Le lendemain à sept heures du matin, le Parlement eut ordre d'aller au Palais Royal, & d'y porter l'Arrêt du jour précédent, qui étoit celui par lequel le Parlement avoit ordonné que les autres Compagnies seroient priées de se trouver à deux heures dans la Chambre de St. Louis. Comme ils furent arrivez au Palais Royal, Mr. le Tellier * demanda à Mr. le Premier-Président s'il avoit apporté la feuille, & le Premier-Président lui ayant répondu que non, & qu'il en diroit les raisons à la Reine; il y eut dans le Conseil des avis différens. L'on prétend que la Reine étoit assez portée à arrêter le Parlement: mais personne ne fut de cet avis, qui à la vérité n'étoit pas soutenable, vû la disposition des Peuples. L'on prit un parti plus modéré; le Chancelier fit à la Compagnie une forte reprimande en présence du Roi & de toute la Cour, & il fit lire en même tems un second Arrêt du Conseil, portant cassation du dernier Arrêt, défense de s'assembler, sous peine de rébellion, & ordre d'insérer dans les Registres cet Arrêt en la place de celui d'Union.

Cela se passa le matin. Dès l'après-dinée les Députés des quatre Compagnies se trouvèrent dans la Salle de St. Louis, au très grand mépris de l'Arrêt du Conseil d'enhaut. Le Parlement s'assembla de son côté à l'heure ordinaire pour délibérer de ce qui étoit à faire à l'égard de l'Arrêt du Conseil d'enhaut qui avoit cassé celui d'Union, & qui avoit défendu la continuation des Assemblées. Vous remarquerez, s'il vous plait,

* Michel le Tellier, mort Chancelier de France en 1685.

plait, qu'ils y desobéissent même en y délibérant, parcequ'il leur avoit été très expressément enjoint de n'y pas délibérer. Comme tout le monde vouloit opiner avec pompe & avec éclat sur une matière de cette importance, quelques jours se passèrent avant que la délibération pût être achevée; ce qui donna lieu à Monsieur, qui connut infailliblement que le Parlement n'obéiroit pas, de proposer un accommodement.

Les Présidens à Mortier & le Doyen de la Grand' Chambre se trouvèrent au Palais d'Orléans avec le Cardinal Mazarin & le Chancelier. L'on y fit quelques propositions qui furent rapportées au Parlement, & rejetées avec d'autant plus d'emportement, que la première, qui concernoit le Droit annuel, accordoit aux Compagnies tout ce qu'elles pouvoient souhaiter pour leur intérêt particulier. Le Parlement affecta de marquer qu'il ne songeoit qu'au public, & il donna enfin un Arrêt, par lequel il fut dit que la Compagnie demeureroit assemblée, & que très humbles remontrances seroient faites au Roi pour lui demander la cassation des Arrêts du Conseil.

Les Gens du Roi demandèrent audience à la Reine pour le Parlement dès le soir même. Elle les manda le lendemain par une Lettre de Cachet. Le Premier-Président parla avec une grande force; il exagéra la nécessité de ne point ébranler le milieu qui est entre les Peuples & les Rois. Il justifia, par des exemples illustres & fameux, la possession où les Compagnies avoient été depuis si longtems & de s'unir & de s'assembler. Il se plaignit hautement de la cassation de l'Arrêt d'Union, & il conclut par une instance très ferme & très vigoureuse, à ce que
les

les contraires donnez par le Conseil d'enhaut fussent supprimez. La Cour beaucoup plus émue par la disposition des Peuples que par les remontrances du Parlement, plia tout d'un coup, & fit dire par les Gens du Roi à la Compagnie, que le Roi lui permettoit d'exécuter l'Arrêt d'Union, de s'assembler, de travailler avec les autres Compagnies à ce qu'elles jugeroient à propos pour le bien de l'Etat.

Jugez de l'abattement du Cabinet ; mais vous n'en jugerez pas assurément comme le Vulgaire, qui crut que la foiblesse du Cardinal Mazarin en cette occasion donnoit le dernier coup à l'autorité royale. Il ne pouvoit en cette rencontre faire que ce qu'il fit : mais il est juste de rejeter sur son imprudence, ce que nous n'attribuons pas à sa foiblesse ; & il est inexcusable de n'avoir pas prévu & de n'avoir pas prévenu les conjonctures dans lesquelles l'on ne peut plus faire que des fautes. J'ai observé que la fortune ne met jamais les Hommes en cet état, qui est de tous le plus malheureux, & que personne n'y tombe, que ceux qui s'y précipitent par leur faute. J'en ai recherché la raison & je ne l'ai point trouvée, mais j'en suis convaincu par les exemples. Si le Cardinal Mazarin eût tenu ferme dans l'occasion dont je viens de vous parler, il se seroit sûrement attiré des barricades, & la réputation d'un téméraire & d'un forcené ; il a cédé au torrent : j'ai vu peu de gens qui ne l'ayent accusé de foiblesse. Ce qui est constant, est que l'on en conçut beaucoup de mépris pour le Ministre, & que bien qu'il eût essayé d'adoucir les esprits par l'exil d'Emeri, à qui il ôta la Surintendance, le Parlement aussi persuadé de sa propre force que de l'impuissance de la Cour, la poussa par toutes

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. III

tes les voyes qui peuvent anéantir le Gouvernement d'un Favori.

La Chambre de St. Louis fit sept propositions, dont la moins forte étoit de cette nature. La première sur laquelle le Parlement délibéra fut la révocation des Intendans. La Cour, qui se sentit touchée à la prunelle de l'œil, obligea Mr. le Duc d'Orléans d'aller au Palais, pour en représenter à la Compagnie les conséquences, & la prier de surseoir seulement pour trois mois l'exécution de son Arrêt, pendant lesquels il avoit des propositions à faire qui seroient très avantageuses au public. On lui accorda trois jours de délai, à condition qu'il n'en fût rien écrit dans le Registre, & que la conférence se fit incessamment. Les Députés des quatre Compagnies se trouvèrent au Palais d'Orléans. Le Chancelier insista fort sur la nécessité de conserver les Intendans dans les Provinces, & sur l'inconvénient qu'il y auroit de faire le procès, comme l'Arrêt le portoit, à ceux qui auroient malversé; parcequ'il seroit impossible que les Partisans ne se trouvassent engagés dans les procédures; ce qui seroit ruiner les affaires du Roi en obligeant à des banqueroutes ceux qui les soutenoient par leurs avances & leur crédit. Le Parlement ne se rendant point à cette raison, le Chancelier se réduisit à demander que les Intendans ne fussent pas révoqués par Arrêt du Parlement, mais par une Déclaration du Roi, afin que les Peuples eussent au moins l'obligation de leurs soulagemens à Sa Majesté. L'on eut peine à consentir à cette proposition, elle passa toutefois au plus de voix. Mais lorsque la Déclaration fut portée au Parlement, elle fut trouvée défectueuse, en ce que révoquant les Intendans,

dans , elle n'ajoutoit pas que l'on recherchat leur gestion.

Mr. le Duc d'Orléans qui l'étoit venu porter au Parlement n'ayant pu la faire passer, la Cour s'avisa d'un expédient, qui fut d'en envoyer une autre, qui portoit l'établissement d'une Chambre de Justice, pour faire le procès aux délinquans. La Compagnie s'aperçut bien facilement que la proposition de cette Chambre de Justice, dont les Officiers & l'exécution seroient toujours à la disposition des Ministres, ne tenoit qu'à tirer les voleurs des mains du Parlement. Elle passa toutefois encore au plus de voix en présence de Mr. d'Orléans, qui en fit vérifier une autre le même jour, par laquelle le Peuple étoit déchargé du huitième des Tailles, quoique l'on eût promis au Parlement de le décharger du quart.

Mr. d'Orléans y vint encore quelques jours après porter une troisième Déclaration, par laquelle le Roi vouloit qu'il ne se fît plus aucunes levées d'argent, qu'en vertu des Déclarations vérifiées au Parlement. Rien ne paroissoit plus spécieux; mais comme la Compagnie savoit que l'on ne pensoit qu'à l'amuser & qu'à autoriser par le passé toutes celles qui n'y avoient pas été vérifiées, elle ajouta la clause de défense que l'on ne léveroit rien en vertu de celles qui se trouveroient de cette nature. Le Ministre désespéré du peu de succès de ses artifices, de l'inutilité des efforts qu'il avoit faits pour semer de la jalousie entre les quatre Compagnies, & d'une proposition sur laquelle on étoit prêt de délibérer, qui alloit à la radiation de tous les prêts faits au Roi, sous des usures immenses; le Ministre, dis-je, outré de rage & de douleur, & poussé par tous les Courtisans qui avoient mis
presque

presque tous leurs biens dans ces prêts , se résolut à un expédient qu'il crut décisif , & qui lui réussit aussi peu que les autres. Il fit monter le Roi à cheval pour aller au Parlement en grande pompe , & il y porta une Déclaration remplie des plus belles paroles du monde , de quelques articles-utiles au public , & de beaucoup d'autres très obscurs & très ambigus. La défiance que le Peuple avoit de toutes les démarches de la Cour , fit que cette entrée ne fut pas accompagnée de l'applaudissement , ni même des cris accoutumés ; les suites n'en furent pas plus heureuses. La Compagnie commença dès le lendemain à examiner la Déclaration , & à la contrôler presque en tous ses points , mais particulièrement en celui qui défendoit aux Compagnies de continuer leurs Assemblées de la Chambre de St. Louis. Elle n'eut pas plus de succès dans la Chambre des Comptes & dans la Cour des Aides , dont les Premiers-Présidens firent des harangues très fortes à Monsieur & à Mr. le Prince de Conti. Le premier vint quelques jours de suite au Parlement , pour l'exhorter à ne point toucher à la Déclaration. Il menaça , il pria ; enfin après des efforts incroyables , il obtint que l'on surseoiroit à délibérer jusques au 17. du mois , après quoi l'on continueroit incessamment à le faire , tant sur la Déclaration que sur les propositions de la Chambre de St. Louis. L'on n'y manqua pas , on examina article par article ; & l'Arrêt donné par le Parlement sur le troisième , desespéra la Cour. Il portoit , en modifiant la Déclaration , que toutes les levées d'argent ordonnées par Déclarations non vérifiées , n'auroient point de lieu. Mr. le Duc d'Orléans ayant encore été au Parlement pour l'obliger à adoucir cette clause , & n'y ayant rien gagné ,

la Cour se résolut à en venir aux extrêmes, & à se servir de l'éclat que la bataille de Lens fit justement dans ce tems-là, pour éblouir les peuples, & pour les obliger de consentir à l'oppression du Parlement.

Voilà un crayon très léger d'un portrait bien sombre & bien defagréable, qui vous a représenté comme dans un nuage & comme en raccourci, les figures si différentes & les postures bizarres des principaux Corps de l'Etat. Ce que vous allez voir est d'une peinture plus égayée, les factions & les intrigues y donneront du coloris.

1648.

La nouvelle de la victoire de Mr. le Prince à Lens arriva à la Cour le 24. Aout 1648. Châtillon l'apporta, & il me dit, un quart d'heure après qu'il fut sorti du Palais Royal, que Mr. le Cardinal lui avoit témoigné beaucoup moins de joye de la victoire, qu'il ne lui avoit fait paroître de chagrin, de ce qu'une partie de la Cavalerie Espagnole s'étoit sauvée. Vous remarquerez, s'il vous plait, qu'il parloit à un homme qui étoit entièrement à Mr. le Prince, & qu'il lui parloit d'une des plus belles actions qui se foyent jamais faites dans la guerre. Elle est imprimée en tant de lieux qu'il seroit inutile de vous en rapporter ici le détail. Je ne puis m'empêcher de vous dire que le combat étant presque perdu, Mr. le Prince le rétablit & le gagna par un seul coup de cet œil d'aigle que vous lui connoissez, qui voit tout dans la guerre & qui ne s'y éblouit jamais.

Le jour que la nouvelle en arriva à Paris, je trouvai Mr. de Chavigni à l'Hôtel de Lesdiguières qui me l'aprit, & qui me demanda si je ne gagerois pas que le Cardinal seroit assez innocent pour ne se pas servir de cette occasion, pour re-
mon-

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 115

monter sur sa bête. Ce furent ses propres paroles, elles me touchèrent, parceque connoissant, comme je faisois, l'humeur & les maximes violentes de Chavigni, & sachant d'ailleurs qu'il étoit très malsatisfait du Cardinal, ingrat au dernier point envers son bienfaicteur; je ne doutai pas qu'il ne fût très capable d'aigrir les choses par de mauvais conseils. Je le dis à Mr. de Lesdiguières*, & je lui ajoutai que j'allois de ce pas au Palais Royal, dans la résolution d'y continuer ce que j'y avois commencé. Il est nécessaire, pour l'intelligence de ces deux dernières paroles, que je vous rende compte d'un petit détail qui me regarde en mon particulier.

Dans le cours de cette année d'agitation que je viens de toucher, je me trouvai moi-même dans un mouvement intérieur qui n'étoit connu que de fort peu de personnes. Toutes les humeurs de l'Etat étoient si émues par la chaleur de Paris, qui en est le Chef, que je jugeois bien que l'ignorance du Médecin ne prévien-droit pas la fièvre qui en étoit comme la suite nécessaire. Je ne pouvois ignorer que je ne fusse très mal dans l'esprit du Cardinal. Je voyois la carrière ouverte, même pour la pratique, aux grandes choses, dont la spéculation m'avoit beaucoup touché dès mon enfance; mon imagination me fournissoit toutes les idées du possible, mon esprit ne les défavoit pas, & je me reprochois à moi-même la contrariété que je trouvois dans mon cœur à les entreprendre. Je m'en remerciai, après en avoir examiné à fond l'intérieur, & je connus que cette opposition ne venoit que d'un bon principe.

H 2

Je

* François de Créqui, mort en 1677.

Je tenois la Coadjutorerie de la Reine ; je ne favois pas diminuer mes obligations , par les circonstances : je crus que je devois sacrifier à la reconnoissance mes ressentimens , & même les apparences de ma gloire ; & quelques instances que me fissent Montréfor & Laigues , je me résolus de m'attacher purement à mon devoir , & de n'entrer en rien de tout ce qui se disoit & de tout ce qui se faisoit dans ce tems-là contre la Cour. Le premier de ces deux hommes , que je viens de vous nommer , avoit été toute sa vie nourri dans les factions de Monsieur , & il étoit d'autant plus dangereux pour conseiller les grandes choses , qu'il les avoit beaucoup plus dans l'esprit que dans le cœur. Les gens de ce caractère n'exécutent rien , & par cette raison ils conseillent tout. Laigues n'avoit qu'un fort petit sens , mais il étoit très brave & très présumptueux. Les esprits de cette nature osent tout ce que ceux en qui ils ont confiance , leur persuadent. Ce dernier , qui étoit absolument entre les mains de Montréfor , s'échauffa , comme il arrive toujours , après en avoir été persuadé ; & ces deux hommes joints ensemble ne me laissoient pas un jour de repos , pour me faire voir , s'imaginoient ils , ce que sans vanité j'avois vu six mois & plus avant eux.

Je demurai ferme dans ma résolution ; mais , comme je n'ignorois pas que l'innocence & la droiture me brouilleroient dans les suites presque autant avec la Cour , qu'auroit pu faire le contraire , je pris en même tems celle de me précautionner contre les mauvaises intentions du Ministre , & du côté de la Cour même , en y agissant avec autant de sincérité & de zèle que de liberté : & du côté de la Ville en y ménageant avec soin tous mes amis , & en n'oubliant rien

rien de tout ce qui pouvoit être nécessaire pour m'attirer , ou plutot pour me conserver l'amitié des Peuples. Je ne puis mieux vous exprimer le second , qu'en vous disant que depuis le 28. Mars jusques au 25. Aout, je dépensai 36. mille écus en aumônes & en libéralitez. Je ne crus pas mieux exécuter le premier , qu'en disant à la Reine & au Cardinal la vérité des dispositions que je voyois dans Paris, dans lesquelles la flatterie & la préoccupation ne leur permirent jamais de pénétrer. Comme un troisième voyage de Mr. l'Archevêque en Anjou m'avoit remis en fonction, je pris cette occasion pour leur témoigner que je me croyois obligé à leur en rendre compte, ce qu'il reçurent l'un & l'autre avec assez de mépris; & je leur en rendis compte effectivement, ce qu'ils reçurent l'un & l'autre avec beaucoup de colére. Celle du Cardinal s'adoucit au bout de quelques jours; mais ce ne fut qu'en apparence, elle ne fit que se déguiser. J'en connus l'art & j'y remédiai; car comme je vis qu'il ne se servoit des avis que je lui donnois que pour faire croire dans le monde que j'étois intimement avec lui pour lui rapporter ce que je découvrois, même au préjudice des particuliers; je ne lui parlois plus de rien que je ne disse publiquement à table, en revenant chez moi. Je me plaignis même à la Reine de l'artifice du Cardinal, que je lui démontrai par deux circonstances particulières; & ainsi, sans discontinuer ce que le poste où j'étois m'obligeoit de faire pour le service du Roi, je me servis des mêmes avis que je donnois à la Cour, pour faire voir au Parlement que je n'oubliois rien pour éclairer le Ministère, & pour dissiper les nuages dont les intérêts des subalternes & la flate-

1648.

rie des Courtifans ne manquent jamais de l'offusquer.

Comme le Cardinal eut aperçu que j'avois tourné son arc contre lui-même, il ne garda presque plus de mesures avec moi; & un jour entr'autres que je disois à la Reine devant lui que la chaleur des esprits étoit telle, qu'il n'y avoit plus que la douceur qui les pût ramener, il ne me répondit que par un apologue Italien, qui porte qu'au tems que les bêtes parloient, le loup assura avec serment à un troupeau de brebis, qu'il les protégeroit contre tous ses camarades, pourvû que l'une d'entre elles allat tous les matins lécher une blessure qu'il avoit reçue d'un chien. Voilà le moins desobligeant des apophthegmes dont il m'honora trois ou quatre mois durant; ce qui m'obligea de dire un jour, en sortant du Palais Royal, à Mr. le Maréchal de Villeroy *, que j'avois fait deux réflexions; l'une, qu'il fied plus mal à un Ministre de dire des sottises que d'en faire; & l'autre, que les avis qu'on lui donne, passent pour des crimes, toutes les fois qu'on ne lui est point agréable.

Voilà l'état où j'étois à la Cour, quand je sortis de l'Hôtel de Lesdiguières, pour remédier, autant que je pourrois, au mauvais effet que la nouvelle de la victoire de Lens & la réflexion de Mr. de Chavigni m'avoient fait appréhender. Je trouvai la Reine dans un emportement de joye inconcevable; le Cardinal me parut plus modéré. L'un & l'autre affectèrent une douceur extraordinaire, & le Cardinal particulièrement me dit qu'il vouloit se servir de l'occasion

* Nicolas de Neufville, Gouverneur de Louis XIV, mort en 1685.

sion présente , pour faire connoître aux Compagnies qu'il étoit bien éloigné des sentimens de vengeance qu'on lui attribuoit , & qu'il prétendoit que tout le monde confessât dans peu de jours que les avantages remportez par les armes du Roi , avoient bien plus adouci qu'élevé l'esprit de la Cour. J'avoue que j'y fus duppé, je le crus, j'en eus de la joye. Je prêchai le lendemain à St. Louis des Jésuites devant le Roi & la Reine. Le Cardinal, qui y étoit, me remercia au sortir du Sermon, de ce qu'en expliquant au Roi le Testament de St. Louis, (c'étoit le jour de sa Fête) je lui avois recommandé, comme il est porté par le même Testament, le soin de ses grandes Villes. Vous allez voir la sincérité de toutes ces confidences.

Le lendemain de la Fête , c'est-à-dire le 26. Aout 1648 , le Roi alla au *Te Deum*. L'on borda, selon la coutume, depuis le Palais Royal jusques à Notre-Dame toutes les rues de Soldats du Régiment des Gardes. Aussitot que le Roi fut revenu au Palais Royal , l'on forma de tous ces Soldats trois Bataillons qui demeurèrent sur le Pont-neuf & à la Place Dauphine. Cominges , Lieutenant des Gardes de la Reine, enleva dans un carosse fermé le bon homme Broussel * Conseiller de la Grand' Chambre, & le mena à St. Germain, Blancménil †, Président aux Enquêtes, fut pris en même tems aussi chez lui, & conduit au Bois de Vincennes. Vous vous étonnerez du choix de ce dernier; & si vous aviez connu le bon homme Broussel, vous ne seriez pas moins surprise du sien. Je vous explique-

H 4

rai

* Pierre Broussel.

† René Potier, Sr. de Blancménil.

rai ce détail en tems & lieu; mais je ne puis vous exprimer la consternation qui parut dans Paris le premier quart d'heure de l'enlèvement de Broussel, & le mouvement qui s'y fit dès le second. La tristesse ou plutôt l'abattement saisit jusqu'aux enfans. L'on se regardoit & l'on ne se disoit rien. On éclata tout d'un coup, on s'émut, on courut, on cria, & l'on ferma les boutiques. J'en fus averti; &, quoique je ne fusse pas insensible à la manière dont j'avois été joué la veille au Palais Royal, où l'on m'avoit même prié de faire savoir à ceux qui étoient de mes amis dans le Parlement, que la bataille de Lens n'y avoit causé que des sentimens de modération & de douceur; quoique, dis-je, je fusse très piqué, je ne laissai pas de prendre le parti, sans balancer, d'aller trouver la Reine, & de m'attacher à mon devoir préférablement à toutes choses. Je le dis en ces propres termes à Chapelain, à Gomberville, & à Plot Chanoine de Notre-Dame & présentement Chartreux, qui avoient diné chez moi. Je sortis en rochet & en camail, & je ne fus pas arrivé au Marché-neuf, que je fus accablé d'une foule de peuple qui hurloit plutôt qu'il ne crioit. Je m'en dé mêlai en leur disant que la Reine leur feroit justice. Je trouvai sur le Pont-neuf le Maréchal de la Meilleraie à la tête des Gardes, qui, bien qu'il n'eût encore en tête que quelques enfans, qui disoient des injures & qui jettoient des pierres aux Soldats, ne laissoit pas d'être fort embarrassé, parcequ'il voyoit que les nuages commençoient à se grossir de tous côtez. Il fut très aisé de me voir; il m'exhorta de dire à la Reine la vérité; il s'offrit d'en venir lui-même rendre témoignage. J'en fus très aisé à mon tour, & nous allames ensemble au Palais Royal, suivis
d'un

d'un nombre infini de peuple, qui crioit *Broussel, Broussel*. Nous trouvames la Reine dans le grand cabinet, accompagnée de Montieur, du Cardinal Mazarin, de Mr. de Longueville, du Maréchal de Villeroi, de l'Abbé de la Rivière, de * Bautru, de Guitaut Capitaine des Gardes, & de † Nogent Elle ne me reçut ni bien ni mal : elle estoit trop fière & trop aigrie, pour avoir de la honte de ce qu'elle m'avoit dit la veille, & le Cardinal n'étoit pas assez honnête homme pour en avoir. Il me parut toutefois un peu embarrassé ; & il me fit une espèce de galimathias, par lequel, sans me l'oser toutefois dire, il eût été bien aise que j'eusse conçu qu'il y avoit eu des raisons toutes nouvelles, qui avoient obligé la Reine à se porter à la résolution que l'on avoit prise. Je feignis de prendre pour bon tout ce qu'il lui plut de me dire, & je lui répondis simplement que j'étois venu là pour me rendre à mon devoir, pour recevoir les commandemens de la Reine, & pour contribuer de tout ce qui seroit en mon pouvoir au repos & à la tranquillité. La Reine me fit un petit signe de la tête, comme pour me remercier ; mais je fus depuis qu'elle avoit remarqué, & remarqué en mal, cette dernière parole, qui étoit pourtant fort innocente, & même fort dans l'ordre d'un Coadjuteur de Paris ; mais il est vrai de dire qu'*auprès des Princes il est aussi dangereux & presque aussi criminel de pouvoir le bien que de vouloir le mal*. Le Maréchal de la Meilleraie, qui vit que la Rivière, Bautru & Nogent traitoient l'émotion de bagatelle, & qu'ils la tournoient même en ri-

H 5

dicule,

* Guillaume Bautru, Comte de Serrant.

† Nicolas, Comté de Bautru-Nogent.

dicule, s'emporta beaucoup; il parla avec force; il s'en raporta à mon témoignage. Je le rendis avec liberté, & je confirmai ce qu'il avoit dit & prédit du mouvement. Le Cardinal sourit malignement, & la Reine se mit en colère, préférant de son ton de faucet aigre & élevé ces propres mots: „ Il y a de la révolte à imaginer „ que l'on puisse se révolter; voilà les contes „ ridicules de ceux qui la veulent; l'autorité du „ Roi y donnera bon ordre“. Le Cardinal qui s'aperçut à mon visage que j'étois un peu ému de ce discours, prit la parole, & avec un ton doux il répondit à la Reine: „ Plût à Dieu, „ Madame, que tout le monde parlat avec au- „ tant de sincérité que parle Mr. le Coadjuteur! „ Il craint pour son troupeau, il craint pour la „ Ville, il craint pour l'autorité de Votre Ma- „ jesté. Je suis persuadé que le péril n'est pas „ au point qu'il se l'imagine; mais le scrupule „ sur cette matière est en lui une religion loua- „ ble“. La Reine, qui entendit le jargon du Cardinal, se remit tout d'un coup; elle me fit des honnêtetez, & je répondis par un profond respect & par une mine si niaise, que la Rivière dit à l'oreille à Bautru, de qui je le sus quatre jours après: „ Voyez|ce que c'est que de n'être „ pas jour & nuit en ce pays-ci! Le Coadjuteur „ est homme du monde, il a de l'esprit, il prend „ pour bon ce que la Reine vient de lui dire“. La vérité est que tout ce qui étoit dans ce cabinet jouoit la comédie. Je faisois l'innocent, & je ne l'étois pas, au moins en ce fait. Le Cardinal faisoit l'assuré, & il ne l'étoit pas autant qu'il le paroïssoit. Il y eut quelques momens où la Reine contrefit la douce, & elle ne fut jamais plus aigre. Mr. de Longueville témoignoit de la tristesse, & il étoit dans une joye sensible, parce-

parceque c'étoit l'homme du monde qui aimoit le plus le commencement de toutes les affaires. Mr. d'Orléans faisoit l'empresfé & le passionné en parlant à la Reine, je ne l'ai jamais vu sifler avec plus d'indolence qu'il sifla une demie heure en entretenant Guerchi dans la petite chambre grise. Le Maréchal de Villeroi faisoit le gai, pour faire sa Cour au Ministre, & il m'avouoit en particulier les larmes aux yeux, que l'Etat étoit sur le bord du précipice. Bautru & Nogent boufonnoient, & représentoient, pour plaire à la Reine, la nourrice du vieux Broussel (remarquez, je vous prie, qu'il avoit 80. ans) qui animoit le peuple à la sédition, quoiqu'ils connussent très bien l'un & l'autre que la tragédie ne seroit peut-être pas fort éloignée de la farce. Le seul & unique Abbé de la Rivière étoit convaincu que l'émotion du peuple n'étoit qu'une fumée; il le soutenoit à la Reine, qui l'eût voulu croire quand même elle auroit été persuadée du contraire, & je remarquai dans un même instant, & par la disposition de la Reine qui étoit la personne du monde la plus hardie, & par celle de la Rivière qui étoit le poltron le plus signalé de son siècle, que *l'aveugle témérité & la peur outrée produisent les mêmes effets, lorsque le péril n'est pas connu.* Afin qu'il ne manquat aucun personnage au théâtre, le Maréchal de la Meilleraie, qui jusques-là étoit demeuré très ferme avec moi à représenter la conséquence du tumulte, prit celui de Capitan. Il changea tout d'un coup & de ton & de sentiment, sur ce que le bon homme Vannes, Lieutenant-Colonel aux Gardes, vint dire à la Reine que les Bourgeois menaçoient de forcer les Gardes. Comme il étoit tout paitri de bile & de contretems, il se mit en colère jusques à l'em-

por-

portement , & même jusques à la fureur. Il s'écria qu'il falloit plutot périr que de souffrir cette insolence , & il pressa que l'on lui permît de prendre les Gardes , les Officiers de la Maison , & tous les Courtifans qui étoient dans les Antichambres , en assurant qu'il terrasseroit toute la canaille. La Reine même donna avec ardeur dans son sens , mais ce sens ne fut appuyé de personne ; & vous verrez par l'événement qu'il n'y en a jamais eu de plus réprouvé. Le Chancelier entra dans le cabinet en ce moment. Il étoit si foible de son naturel , qu'il n'y avoit jamais dit jusques à cette occasion aucune parole de vérité ; mais en celle-là , la complaisance céda à la peur ; il parla , & il parla selon ce que lui dictoit ce qu'il avoit vu dans les rues. J'observai que le Cardinal parut fort touché de la liberté d'un homme en qui il n'en avoit jamais vu. Mais Senneterre , qui entra presque en ce même tems , effaça en moins de rien les premières idées , en assurant que la chaleur du peuple commençoit à se ralentir , qu'on ne prenoit point les armes , & qu'avec un peu de patience tout iroit bien.

Il n'y a rien de si dangereux que la flaterie , dans les conjonctures où celui que l'on flatte peut avoir peur. L'envie qu'il a de ne la pas prendre , fait qu'il croit tout ce qui l'empêche d'y remédier. Les avis qui arrivoient de moment à autre faisoient perdre inutilement ceux dans lesquels on peut dire que le salut de l'Etat étoit enfermé. Le vieux Guitaut , homme de peu de sens , mais très affectionné , s'en impatienta plus que les autres , & il dit d'un ton de voix encore plus rauque qu'à son ordinaire , qu'il ne comprenoit pas comment il étoit possible de s'endormir en l'état où étoient les choses

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 125

Il ajouta je ne fai quoi entre les dents , que je n'entendis pas , mais qui aparemment piqua le Cardinal , qui d'ailleurs ne l'aimoit pas. Le Cardinal lui répondit : „ Hé bien , Mr. de Guitaut , „ que est votre avis “ ? *Mon avis est* , lui répondit brusquement Guitaut , *de rendre le vieux coquin de Brouffel mort ou vif.* Je pris la parole & je lui dis : „ Le premier ne feroit ni de la piété ni „ de la prudence de la Reine ; le second pour- „ roit faire cesser le tumulte “. La Reine rougit à ce mot , & s'écria : „ Je vous entens , Mr. le „ Coadjuteur , vous voudriez que je donnasse la „ liberté à Brouffel ; je l'étrangleroïis plutot avec „ les deux mains ; “ & achevant cette dernière syllabe , elle me les porta presque au visage , en ajoutant : *Et ceux qui* Le Cardinal qui ne douta point qu'elle ne m'allat dire tout ce que la rage peut inspirer , s'avança & lui parla à l'oreille. Elle se composa à un point , que si je ne l'eusse connue , elle m'eût paru bien radoucie.

Le Lieutenant-Civil entra en ce moment dans le cabinet avec une pâleur mortelle sur le visage ; je n'ai jamais vu à la Comédie Italienne de peur si naïvement & si ridiculement représentée que celle qu'il fit voir à la Reine , en lui racontant des aventures de rien qui lui étoient arrivées depuis son logis jusques au Palais Royal. Admirez , je vous prie , la sympathie des ames timides ; le Cardinal Mazarin n'avoit été jusques-là que médiocrement touché de ce que Mr. de la Meilleraie & moi lui avions dit avec assez de vigueur , & la Reine n'en avoit pas seulement été émue. La frayeur du Lieutenant se glissa , je crois par contagion , dans leur imagination , dans leur esprit & dans leur cœur ; ils me parurent tout à coup méta-

mor-

morphosez; ils ne me traitèrent plus de ridicule; ils avouèrent que l'affaire méritoit de la réflexion. Ils consultèrent, & souffrirent que Monsieur, Mr. de Longueville, le Chancelier, le Maréchal de Villeroi, celui de la Meilleraie, & le Coadjuteur, prouvassent par bonnes raisons qu'il falloit rendre Broussel, avant que les peuples qui menaçoient de prendre les armes, les eussent prises effectivement. Nous éprouvames en cette rencontre qu'il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider. Le Cardinal, après une douzaine de galimathias qui se contredisoient les uns les autres, conclut à se donner encore du tems jusqu'au lendemain, & à faire connoître en attendant au peuple, que la Reine lui accordoit la liberté de Broussel, pourvû qu'il se séparat, & qu'il ne continuât pas à la demander en foule. Le Cardinal ajouta que personne ne pouvoit plus agréablement & plus efficacement que moi porter cette parole. Je vis le piège, mais je ne pus m'en défendre; & d'autant moins que le Maréchal de la Meilleraie, qui n'avoit point de vue, y donna même avec impétuosité & m'y entraîna, pour ainsi parler, avec lui. Il dit à la Reine qu'il sortiroit avec moi dans les rues, & que nous y ferions des merveilles. " Je n'en doute point, lui répon-

„ dis-je, pourvû qu'il plaise à la Reine de nous
 „ faire expédier en bonne forme la promesse de
 „ la liberté des prisonniers; car je n'ai pas assez
 „ de crédit parmi le peuple pour m'en faire croire
 „ sans cela". On me loua de ma modestie; le Maréchal ne se douta de rien; la parole de la Reine valoit mieux que tous les écrits; en un mot l'on se moqua de moi, & je me trouvai tout d'un coup dans la cruelle nécessité de jouer le plus méchant personnage que jamais peut-être

par-

particulier ait rencontré. Je voulus répliquer, mais la Reine entra brusquement dans sa chambre grise. Monsieur me poussa, mais tendrement avec ses deux mains, en me disant: Rendez le repos à l'Etat. Le Maréchal m'entraîna, & tous les Gardes du Corps me portoient amoureusement sur leurs bras, en me criant: Il n'y a que vous qui puissiez remédier au mal. Je sortis ainsi avec mon rochet & mon camail, en donnant des bénédictions à droite & à gauche, & vous croyez bien que cette occupation ne m'empêchoit pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvois. Je pris toutefois, sans balancer, le parti d'aller purement à mon devoir, de prêcher l'obéissance & de faire mes efforts pour empêcher le tumulte. La seule mesure que je me résolus de garder fut celle de ne rien promettre en mon nom au peuple, & de lui dire simplement que la Reine m'avoit assuré qu'elle rendroit Broussel, pourvû que l'on fit cesser l'émotion.

L'impétuosité du Maréchal de la Meilleraie ne me laissa pas lieu de mesurer mes expressions; car, au lieu de venir avec moi, comme il m'avoit dit, il se mit à la tête des Chevaux-Légers de la Garde, & il s'avança l'épée à la main, en criant de toute sa force: *Vive le Roi, liberté à Broussel.* Comme il étoit vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avoit qui l'entendissent, il échauffa beaucoup plus de monde par son épée, qu'il n'en apaisa par sa voix. On cria aux armes. Un Crocheteur mit le sabre à la main vis à vis des Quinze-vingts, le Maréchal le tua d'un coup de pistolet. Les cris redoublèrent, on courut de tous côtez aux armes; une foule de peuple qui m'avoit suivi depuis le Palais Royal, me
 porta

porta plutôt qu'elle ne me poussa, jusques à la Croix du Tiroir, & j'y trouvai le Maréchal de la Meilleraie aux mains avec une foule de Bourgeois qui avoient pris les armes dans la rue de l'Arbre-sec. Je me jettai dans la foule pour essayer de les séparer, & je crus que les uns & les autres porteroient au moins quelque respect à mon habit & à ma dignité. Je ne me trompai pas absolument; car le Maréchal, qui étoit fort embarrassé, prit avec joye ce prétexte pour commander aux Chevaux-Légers de ne plus tirer. Les Bourgeois s'arrêtèrent, & se contentèrent de faire ferme dans le carrefour. Mais il y en eut 20. ou 30. qui sortirent avec des hallebardes & avec des mousquetons de la rue des Prouvelles qui ne furent pas si modérez, & qui ne me voyant pas, ou ne me voulant pas voir, firent une décharge fort brusque sur les Chevaux-Légers, cassèrent d'un coup de pistolet le bras à Fontrailles, qui étoit auprès du Maréchal l'épée à la main, blessèrent un de mes Pages qui portoit le derrière de ma soutane, & me donnèrent à moi-même un coup de pierre au dessous de l'oreille, qui me porta par terre. Je ne fus pas plutôt relevé, qu'un Bourgeois m'apuyant un mousqueton sur la tête, quoique je ne le connus point du tout, je crus qu'il étoit bon de ne le lui pas témoigner dans ce moment, & je lui dis au contraire: *Ah, malheureux! si ton père te voyoit. . . .* Il s'imagina que j'étois le meilleur ami de son père, que je n'avois pourtant jamais vu. Je crois que cette pensée lui donna celle de me regarder plus attentivement; mon habit lui frapa les yeux, il me demanda si j'étois Mr. le Coadjuteur. Tout le monde fit le même cri, l'on courut à moi; & le Maréchal de la Meilleraie se retira avec plus de liberté

au Palais Royal, parceque j'affectai, pour lui en donner le tems, de marcher du côté des Halles. Tout le monde m'y suivit, & j'en eus besoin; car je trouvai une fourmilière de Fripiers toute en armes. Je les flattai, je les caressai, je les conjurai, je les menaçai, enfin je les persuadai. Ils quittèrent les armes, ce qui fut le salut de Paris; parceque s'ils les eussent encore eues à la main à l'entrée de la nuit qui s'aprochoit, la Ville eût été infailliblement pillée. Je n'ai guères eu en ma vie de satisfaction plus sensible que celle-là, & elle fut si grande que je ne fis pas seulement de réflexion sur l'effet que le service que je venois de rendre devoit produire au Palais Royal. Je dis, devoit: car vous allez voir qu'il y en produisit un tout contraire.

J'y allai avec 30. ou 40. mille hommes qui m'y suivirent, mais sans armes; & je trouvai à la barrière le Maréchal de la Meilleraie, qui transporté de la manière dont j'en avois usé à son égard, m'embrassa presque jusques à m'étouffer, & il me dit ces propres paroles: „ Je „ suis un fol & un brutal; j'ai failli à perdre l'E- „ tat, & vous l'avez sauvé. Venez, parlons à la „ Reine en véritables François, & en gens de „ bien; & prenons des dattes, pour faire pendre „ à notre témoignage, à la majorité du Roi, ces „ pestes d'Etat, ces flateurs infames qui font ac- „ croire à la Reine que cette affaire n'est rien“. Il fit une apostrophe aux Officiers des Gardes, en achevant cette dernière parole, la plus touchante, la plus pathétique & la plus éloquente qui soit peut-être jamais sortie de la bouche d'un homme de guerre; & il me porta plutot qu'il ne me mena chez la Reine. Il lui dit en entrant, & en me montrant de la main: „ Voilà „ ce-

„ celui, Madame, à qui je dois la vie, mais à
 „ qui Votre Majesté doit le salut de sa Garde, &
 „ peut-être celui du Palais Royal “. La Reine se
 „ mit à sourire, mais d'une sorte de souris ambi-
 „ gu. J'y pris garde, mais je n'en fis pas semblant;
 „ & pour empêcher Mr. le Maréchal de la Meil-
 „ leraie de continuer mon éloge, je pris la parole:
 „ Non, Madame, il ne s'agit pas de moi, mais
 „ de Paris soumis & désarmé, qui se vient jeter
 „ aux pieds de Votre Majesté. Il est bien coupa-
 „ ble & peu soumis, repartit la Reine, avec un
 „ visage plein de feu. S'il a été aussi furieux que
 „ l'on a voulu me le faire croire, comment se fe-
 „ roit il pu radoucir en si peu de tems “. Le Ma-
 „ réchal, qui remarqua, aussi bien que moi, le
 „ ton de la Reine, se mit en colère, & lui dit en
 „ jurant: „ Madame, un homme de bien ne peut
 „ vous flatter, en l'extrémité où sont les choses.
 „ Si vous ne mettez aujourd'hui Broussel en liber-
 „ té, il n'y aura pas demain pierre sur pierre dans
 „ Paris“. Je voulus prendre la parole pour appuyer
 „ ce que disoit le Maréchal, la Reine me la fer-
 „ ma, en me disant d'un air de moquerie: „ Allez
 „ vous reposer, Monsieur, vous avez bien tra-
 „ vaillé “.

Je sortis ainsi du Palais Royal, &, quoique je
 „ fusse ce que l'on appelle enragé, je ne dis pas un
 „ mot de là jusques à mon logis, qui pût aigrir le
 „ peuple. J'en trouvai une foule innombrable qui
 „ m'attendoit, & qui me força de monter sur l'im-
 „ périale de mon carosse pour lui rendre compte
 „ de ce que j'avois fait au Palais Royal. Je lui dis
 „ que j'avois témoigné à la Reine l'obéissance que
 „ l'on avoit rendue à sa volonté, en posant les ar-
 „ mes dans les lieux où on les avoit prises, & en
 „ ne les prenant point dans ceux où on étoit sur
 „ le point de les prendre; que la Reine m'avoit
 fait

fait paroître de la fatisfaction de cette foudmiffion, & qu'elle m'avoit dit que c'étoit l'unique voye par laquelle on pouvoit obtenir d'elle la liberté des prifonniers. J'ajoutai tout ce que je crus pouvoir adoucir cette Commune, & je n'y eus pas beaucoup de peine, parceque l'heure du fôuper s'aprochoit. Cette circonftance vous paroitra ridicule, mais elle eft fondée, & j'ai obfervé qu'à Paris dans les émotions populaires, les plus échaufez ne veulent pas ce qu'ils apellent fe desheurer.

Je me fis faigner en arrivant chez moi, car la contufion que j'avois eue au deffous de l'oreille étoit fort augmentée; mais vous croyez bien que ce n'étoit pas là mon plus grand mal. J'avois fort hazardé mon crédit dans le peuple, en lui donnant des efpérances de la liberté de Brouffel, quoique j'euffe obfervé fort foigneufement de ne lui en pas donner ma parole. Mais avois-je lieu moi-même d'efpérer qu'un peuple pût diftinguer entre les paroles & les efpérances? D'ailleurs avois-je lieu de croire, après ce que j'avois connu du paffé, après ce que je venois de voir du préfent, que la Cour fit feulement réflexion à ce qu'elle nous avoit fait dire à Mr. de la Meilleraie & à moi? Ou plutot n'avois-je pas tout fujet d'être perfuadé qu'elle ne manqueroit pas cette occafion de me perdre abfolument dans le public, en lui faifant croire que je m'étois entendu avec elle pour l'amufer & pour le jouer? Ces vues que j'eus dans toute leur étendue m'affligèrent, mais elles ne me tentèrent point. Je ne me repentis pas un moment de ce que j'avois fait, parceque je fus perfuadé que le devoir & la bonne conduite m'y avoient obligé. Je m'envelopai, pour ainfi dire, dans mon devoir; j'eus honte d'avoir fait réflexion

xion sur l'événement : & Montréfor étant entré là-dessus, & m'ayant dit que je me trompois, si je croyois avoir beaucoup gagné à mon expédition; je lui répondis ces propres paroles:

„ J'y ai beaucoup gagné, en ce qu'au moins je
 „ me suis épargné une apologie en explication de
 „ bienfaits, qui est toujours une chose insupportable à un homme de bien. Si je fusse demeuré chez moi dans une conjoncture comme celle-ci, la Reine, dont enfin je tiens ma dignité, auroit elle sujet d'être contente de moi? Elle ne l'est nullement, reprit Montréfor, Madame de Noailles & Madame de Motteville viennent de dire au Prince de Guimené, que l'on étoit persuadé au Palais Royal qu'il n'avoit pas tenu à vous d'émouvoir le peuple “.

J'avoue que je n'ajoutai aucune foi à ce discours de Montréfor; car quoique j'eusse vu dans le cabinet de la Reine que l'on s'y moquoit de moi, je m'étois imaginé que cette malignité n'alloit pas à diminuer le mérite du service que j'avois rendu, & je ne pouvois me figurer que l'on fût capable de me le tourner à crime. Montréfor persistant à me tourmenter, & me disant que mon ami Jean-Louis de Fiesquen'auroit pas été de mon avis; je lui répondis que j'avois toute ma vie estimé les hommes plus parce qu'ils ne faisoient pas en de certaines occasions, que par tout ce qu'ils y eussent pu faire. J'étois sur le point de m'endormir sur ces pensées, lorsque Laigues arriva, qui venoit du souper de la Reine, & qui me dit que l'on m'avoit tourné publiquement en ridicule; que l'on m'y avoit traité d'homme qui n'avoit rien oublié pour soulever le peuple, sous prétexte de l'apaiser; que l'on avoit sifflé dans les rues, que j'avois fait semblant d'être blessé, quoique je

ne

ne le fusse point ; enfin que j'avois été exposé deux heures entières à la raillerie fine de Bautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de la Rivière, à la fausse compassion du Cardinal, & aux éclats de rire de la Reine. Vous ne doutez pas que je ne fusse un peu ému, mais à la vérité je ne le fus pas au point que vous devez croire ; je me sentis plutôt de la tentation légère que de l'emportement ; tout me vint dans l'esprit, mais rien n'y demeura, & je sacrifiai, presque sans balancer, les idées les plus douces & les plus brillantes que les conjurations passées présentèrent à mon esprit en foule ; aussitôt que le mauvais traitement que je voyois public & connu, me donna lieu de croire que je pourrois entrer avec honneur dans les nouvelles. Je rejettai, par le principe de l'obligation que j'avois à la Reine, toutes ces pensées, quoiqu'à vous dire le vrai je m'y fusse nourri dès mon enfance ; & Laigues & Montrésor n'eussent certainement rien gagné sur mon esprit, ni par leurs exhortations, ni par leurs reproches, si Argenteuil, qui depuis la mort de Mr. le Comte, dont il avoit été Premier-Gentilhomme de la Chambre, qui s'étoit fort attaché à moi, ne fût venu. Il entra dans ma chambre avec un visage fort effaré ; & il me dit : „ Vous

„ êtes perdu ; le Maréchal de la Meilleraie m'a

„ chargé de vous dire que le Diable possède le Pa-

„ lais Royal ; qu'il leur a mis dans l'esprit que vous

„ avez fait ce que vous avez pu pour exciter la fé-

„ dition ; que lui Maréchal de la Meilleraie n'a

„ rien oublié pour témoigner à la Reine & au Car-

„ dinal la vérité, mais que l'un & l'autre se font

„ moquez de lui ; qu'il ne les peut excuser dans

„ cette injustice, mais qu'aussi il ne les peut assez

„ admirer du mépris qu'ils ont toujours eu pour

„ le tumulte; qu'ils en ont vu la suite comme des
 „ Prophètes: qu'ils ont toujours dit que la nuit
 „ seroit évanouir cette fumée; que lui Maréchal
 „ ne l'avoit pas cru, mais que présentement il en
 „ étoit convaincu, parcequ'il s'étoit promené
 „ dans les rues où il n'avoit pas seulement trouvé
 „ un homme: que ces feux ne se rallumoient plus
 „ quand ils s'étoient éteints aussi subitement que
 „ celui-là; qu'il me conjuroit de penser à ma fu-
 „ reté; que l'autorité du Roi paroîtroit le lende-
 „ main avec tout l'éclat imaginable; qu'il voyoit la
 „ Cour très disposée à ne pas perdre le moment
 „ fatal; que je serois le premier sur qui l'on feroit
 „ un grand exemple, que l'on avoit même déjà
 „ parlé de m'envoyer à Quimpercorentin; que
 „ Broussel seroit envoyé au Havre-de-Grâce, &
 „ que l'on avoit résolu d'envoyer à la pointe du
 „ jour le Chancelier au Palais, pour interdire le
 „ Parlement, & pour lui commander de se reti-
 „ rer à Montargis“. Argenteuil finit son discours
 par ces paroles: „ Voila ce que le Maréchal de la
 „ Meilleraie vous mande. Celui de Villeroi n'en
 „ dit pas tant, car il n'ose; mais il m'a ferré la
 „ main en passant, d'une manière qui me fait ju-
 „ ger qu'il en fait peut-être encore davantage; &
 „ moi je vous dis, ajouta Argenteuil, qu'ils ont
 „ tous deux raison; car il n'y a pas une ame dans
 „ les rues, tout y est calme, & l'on prendra demain
 „ qui l'on voudra“. Montréfor, qui est de ces gens
 qui veulent toujours avoir tout deviné, s'écria
 qu'il n'en doutoit point, & qu'il l'avoit bien
 prédit. Laigues se mit sur les lamentations de
 ma conduite qui faisoit pitié à mes amis, quoi-
 qu'elle les perdît. Je leur répondis que s'il leur
 plaisoit de me laisser un petit quart d'heure en
 repos, je leur ferois voir que nous n'étions pas
 réduits à la pitié, & il étoit vrai. Comme ils
 m'eu-

m'eurent laissé tout seul le quart d'heure que je leur avois demandé, je ne fis pas seulement réflexion sur ce que je pouvois, car j'en étois très assuré; je pensai seulement à ce que je devois, & je fus embarrassé. Comme la manière dont j'étois poussé, & celle dont le Public étoit menacé, eurent dissipé mon scrupule, & que je crus pouvoir entreprendre avec honneur & sans être blâmé, je m'abandonnai à toutes mes pensées; je rapellai tout ce que mon imagination m'avoit jamais fourni de plus éclatant & de plus proportionné aux vastes desseins; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de Chef de Parti, que j'avois toujours honoré dans les Vies de Plutarque. Mais ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules, fut l'avantage que je m'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession par un état de vie que les confond toutes. Le dérèglement des mœurs très peu convenable à la mienne me faisoit peur; j'appréhendois le ridicule de Mr. de Sens. Je me soutenois par la Sorbonne, par des Sermons, par la faveur des peuples; mais enfin cet appui n'a qu'un tems, & ce tems même n'est pas fort long, par mille accidens qui peuvent arriver dans le desordre. Les affaires brouillent les espèces; elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas; & les vices d'un Archevêque peuvent être dans une infinité de rencontres les vertus d'un Chef de Parti. J'avois eu mille fois cette vue, mais elle avoit toujours cédé à ce que je croyois devoir à la Reine. Le souper du Palais Royal, & la résolution de me perdre avec le Public l'ayant purifiée, je la pris avec joye, & j'abandonnai mon destin à tous les mouvemens de la gloire.

Minuit sonnant, je fis rentrer dans ma cham-

bre Laigues & Montréfor, & je leur dis: „ Vous
 „ savez que je crains les Apologies, mais vous
 „ allez voir que je ne crains pas les Manifestes.
 „ Toute la Cour me fera témoin de la manière
 „ dont on m'a traité depuis plus d'un an au Palais
 „ Royal C'est au Public à défendre mon honneur;
 „ mais on veut perdre le Public, & c'est à moi
 „ à le défendre de l'opression. Nous ne sommes
 „ pas si mal que vous vous le persuadez, Mes-
 „ sieurs, & je ferai demain, avant qu'il soit mi-
 „ di, maître de Paris“. Mes deux amis crurent
 que j'avois perdu l'esprit, & eux qui m'avoient,
 je crois, cinquante fois en leur vie persécuté
 pour entreprendre, me firent en cet instant des
 leçons de modération. Je ne les écoutai pas, &
 j'envoyai querir à l'heure même Miron, Maître
 des Comptes, Colonel du quartier de St. Ger-
 main de l'Auxerrois, homme de bien & de
 cœur, & qui avoit beaucoup de crédit parmi le
 peuple. Je lui exposai l'état des choses; il entra
 dans mon sentiment; il me promit d'exécuter
 tout ce que je desirerois. Nous convinmes de
 ce qu'il y avoit à faire, & il sortit de chez moi
 en résolution de faire battre le tambour, & de
 faire reprendre les armes au premier ordre qu'il
 recevoit de moi.

Il trouva en descendant mon degré un frère
 de son cuisinier, qui ayant été condamné à être
 pendu & n'osant marcher de jour par la ville, y
 rodoit assez souvent la nuit. Cet homme ve-
 noit de rencontrer par hazard auprès du logis
 de Miron deux espèces d'Officiers qui parloient
 ensemble, & qui nommoient souvent le Mai-
 tre de son frère: il les écouta s'étant caché der-
 rière une porte, & il ouit que ces gens-là (nous
 fumes depuis que c'étoit Vannes Lieutenant
 Colonel des Gardes, & Rubantel Lieutenant

au même Régiment) discouroient de la manière dont il faudroit entrer chez Miron pour le surprendre, & des postes où il seroit bon de mettre les Gardes, les Suisses, les Gendarmes, les Chevaux-Légers, pour s'affurer de tout ce qui étoit depuis le Pont-neuf jusques au Palais Royal. Cet avis, joint à celui que nous avions par le Maréchal de la Meilleraie, nous obligea à prévenir le mal; mais d'une façon toutefois qui ne parût pas offensive, n'y ayant rien de si grande conséquence dans les peuples que de leur faire paroître, même quand on attaque, que l'on ne songe qu'à se défendre. Nous exécutâmes notre projet en ne postant que des manteaux noirs sans armes, c'est-à-dire des Bourgeois considérables, dans les lieux où nous avions appris que l'on se dispoisoit à mettre des gens de guerre; parcequ'ainsi l'on se pouvoit assurer que l'on ne prendroit les armes que quand on l'ordonneroit. Miron s'aquitta si généreusement & si heureusement de cette commission, qu'il y eut plus de quatre cens gros Bourgeois assemblez par pelotons, avec aussi peu de bruit, & aussi peu d'émotion qu'il y en eût pu avoir si les Novices des Chartreux y fussent venus pour y faire leurs méditations.

Je donnai ordre à l'Epinal, dont je vous ai déjà parlé à propos des affaires de feu Mr. le Comte, de se tenir prêt pour se saisir au premier ordre de la Barrière des Sergens, qui est vis à vis de St. Honoré, & pour y faire une barricade contre les Gardes qui étoient au Palais Royal. Et comme Miron nous dit que le frère de son cuisinier avoit oui nommer plusieurs fois la porte de Nesle à ces deux Officiers dont je vous ai déjà parlé, nous crumes qu'il ne seroit pas mal à propos d'y prendre garde, dans la pensée que

nous eumes que l'on pensoit peut-être à enlever quelqu'un par cette porte. Argenteuil, brave & déterminé autant qu'homme qui fût au monde, en prit le soin, & il se mit chez un Sculpteur qui étoit tout proche avec vingt bons Soldats, que le Chevalier d'Humières, qui faisoit une recrue à Paris, lui prêta. Je m'endormis après avoir donné cet ordre, & je ne fus réveillé qu'à fix heures par le Secrétaire de Miron, qui me vint dire que les gens de guerre n'avoient point paru pendant la nuit; que l'on avoit vu seulement quelques Cavaliers qui sembloient être venus pour reconnoître les pelotons des Bourgeois, & qu'ils s'en étoient retournez au galop, après les avoir un peu considérez; que ce mouvement lui faisoit juger que la précaution que nous avions prise avoit été utile pour prévenir l'insulte, que l'on pourroit avoir projetée contre des Particuliers; mais que celui qui commençoit à paroître chez Mr. le Chancelier, marquoit que l'on méditoit quelque chose contre le public; que l'on voyoit aller & venir des Hoquetons, & que Ondedei y étoit allé quatre fois en deux heures.

Quelque tems après, l'Enseigne de la Colonnelle de Miron me vint avertir que le Chancelier marchoit avec toute la pompe de la Magistrature droit au Palais; & Argenteuil m'envoya dire que deux Compagnies des Gardes Suisses s'avançoient du côté du fauxbourg, vers la porte de Nesle. Voilà le moment fatal. Je donnai mes ordres en deux paroles, & ils furent exécutés en deux momens. Miron fit prendre les armes; Argenteuil habillé en maçon, & une règle à la main, chargea les Suisses en flanc, en tua 20. ou 30., prit un des drapeaux, dissipa le reste. Le Chancelier poussé de tous côtez se sau-

sauva à peine dans l'Hôtel d'O, qui étoit au bout du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel. Le peuple rompit les portes & y entra avec fureur ; & il n'y eut que Dieu qui sauva le Chancelier & l'Evêque de Meaux son frère à qui il se confessa, en empêchant que cette canaille, qui s'amusa de bonne fortune pour lui à piller, ne s'avisât pas de forcer une petite chambre dans laquelle il s'étoit caché.

Ce mouvement fut comme un incendie subit & violent qui se prit du Pont-neuf à toute la Ville. Tout le monde sans exception prit les armes. L'on voyoit les enfans de cinq & six ans le poignard à la main, on voyoit les mères qui les leur apportent elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de 200. barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux, & toutes les armes que la Ligue avoit laissées entières. Comme je fus obligé de sortir un moment pour appaiser un tumulte qui étoit arrivé par le mal-entendu de deux Officiers du quartier, dans la rue neuve Notre-Dame, je vis entr'autres une lance traînée, plutôt que portée par un petit garçon de huit ans, qui étoit assurément de l'ancienne guerre des Anglois. Mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux. Mr. de Brissac * me fit remarquer un haussecol, sur lequel la figure du Jacobin qui tua Henri III. étoit gravée ; il étoit de vermeil doré avec cette inscription, *St. Jacques Clément*. Je fis une réprimande à l'Officier qui le portoit, & je fis rompre le haussecol publiquement à coup de marteaux sur l'enclume d'un Maréchal. Tout le monde cria, *Vive le Roi* ; mais l'Écho répondoit, *Point de Mazarin*.

Un

* Louis de Cossé, mort en 1661.

Un moment après que je fus rentré chez moi, l'Argentier de la Reine y entra, qui me commanda & me conjura de sa part d'employer mon crédit pour appaiser la sédition, que la Cour, comme vous voyez, ne traitoit plus de bagatelle. Je répondis froidement & respectueusement que les efforts que j'avois faits la veille pour cet effet, m'avoient rendu si odieux parmi le peuple, que j'avois même couru fortune, pour avoir voulu seulement me montrer un moment; que j'avois été obligé de me retirer chez moi, même fort brusquement; à quoi j'ajoutai ce que vous pouvez vous imaginer de respect, de douleur, de regret & de soumission: L'Argentier, qui étoit au bout de la rue quand on crioit, *Vive le Roi*, & qui avoit oui que l'on y ajoutoit presque à toutes les reprises, *Vive le Coadjuteur*, fit ce qu'il put pour me persuader de mon pouvoir; & quoique j'eusse été très fâché qu'il l'eût été de mon impuissance, je ne laissai pas de feindre que je la lui voulois toujours persuader. Les Favoris des deux derniers siècles n'ont su ce qu'ils ont fait, quand ils ont réduit en stîle l'égard effectif que les Rois doivent avoir pour leurs Sujets. Il y a, comme vous voyez, des conjonctures dans lesquelles, par une conséquence nécessaire, l'on réduit en stîle l'obéissance réelle que l'on doit aux Rois.

Le Parlement s'étant assemblé ce jour-là de très bon matin, & devant même que l'on eût pris les armes, aprit les mouvemens par les cris d'une multitude immense, qui hurloit dans la Salle du Palais, *Broussel, Broussel*, & il donna Arrêt par lequel il fut ordonné qu'on iroit en Corps & en habit au Palais Royal, redemander les prisonniers; qu'il seroit décrété contre Co-
min-

minges Lieutenant des Gardes de la Reine ; qu'il seroit défendu à tous gens de guerre sur peine de la vie de prendre des commissions pareilles ; & qu'il seroit informé contre ceux qui avoient donné le conseil comme contre des perturbateurs du repos public. L'Arrêt fut exécuté à l'heure même. Le Parlement sortit au nombre de 160. Officiers, il fut reçu & accompagné dans toutes les rues avec des acclamations & des applaudissemens incroyables ; toutes les barricades toboient devant lui.

Le Premier-Président parla à la Reine avec toute la liberté que l'état des choses lui donnoit ; il lui représenta au naturel le jeu que l'on avoit fait en toutes occasions de la parole royale ; les illusions honteuses & même puériles par lesquelles on avoit éludé mille & mille fois les résolutions les plus utiles & même les plus nécessaires à l'Etat ; il exagéra avec force le péril où le public se trouvoit, par la prise tumultuaire & générale des armes. La Reine qui ne craignoit rien, parcequ'elle connoissoit peu, s'emporta, & elle lui répondit avec un ton de fureur plutôt que de colère. „ Je fais bien qu'il y a du bruit dans „ la Ville, mais vous m'en répondrez, Messieurs „ du Parlement, vous, vos femmes & vos en- „ fans “. En prononçant cette dernière syllabe, elle rentra dans sa petite chambre grise, & elle en ferma la porte avec force.

Le Parlement s'en retournoit, & il étoit déjà sur les degrez, quand le Président de Mesmes, qui étoit extrêmement timide, faisant reflexion sur le péril auquel la Compagnie s'alloit exposer parmi le peuple, l'exhorta à remonter, & à faire encore un effort sur l'esprit de la Reine. Mr. le Duc d'Orléans, qu'ils trouvèrent dans le grand cabinet, & qu'ils exhortèrent pathétiquement ;

les

les fit entrer au nombre de vingt dans la chambre grise. Le Premier-Président fit voir à la Reine toute l'horreur de Paris armé & enragé ; c'est-à-dire qu'il essaya de lui faire voir ; car elle ne voulut rien écouter, & elle se jetta de colère dans la petite galerie.

Le Cardinal s'avança & proposa de rendre les prisonniers, pourvu que le Parlement promît de ne plus tenir ses Assemblées. Le Premier-Président répondit qu'il falloit délibérer sur la proposition. On fut sur le point de le faire sur le champ ; mais beaucoup de ceux de la Compagnie ayant représenté que les peuples croiroient qu'elle avoit été violentée si l'on opinoit au Palais Royal, l'on résolut de s'assembler l'après-dinée au Palais, & l'on pria Mr. le Duc d'Orléans de s'y trouver.

Le Parlement étant sorti du Palais Royal, & ne disant rien de la liberté de Broussel, ne trouva d'abord qu'un morne silence au lieu des acclamations passées. Comme il fut à la Barrière des Sergens où étoit la première barricade, il y rencontra du murmure qu'il appaisa, en assurant que la Reine lui avoit promis satisfaction. Les menaces de la seconde furent éludées par le même moyen. La troisième qui étoit à la Croix du Tiroir, ne se voulut pas payer de cette monnoye, & un garçon rotisseur s'avançant avec 200. hommes, & mettant la hallebarde dans le ventre du Premier-Président lui dit : „ Tourne, traître, & si tu ne veux être massa- „ cré toi-même, ramène-nous Broussel, ou le „ Mazarin & le Chancelier en ôtage “ Vous ne doutez pas, à mon opinion, ni de la confusion ni de la terreur qui faisoit presque tous les assistans. Cinq Présidens au Mortier & plus de vingt Conseillers se jettèrent dans la foule pour
s'é-

s'échapper. Le seul Premier-Président, le plus intrépide homme, à mon sens, qui ait paru dans son siècle, demeura ferme & inébranlable. Il se donna le tems de rallier ce qu'il put de la Compagnie, il conserva toujours la dignité de la Magistrature & dans ses paroles & dans ses démarches; & il revint au Palais Royal au petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécutions, & des blasphêmes.

Cet homme avoit une sorte d'éloquence qui lui étoit particulière. Il ne connoissoit point d'interjections; il n'étoit pas congru dans sa Langue; mais il parloit avec une force qui suppléoit à tout cela; & il étoit naturellement si hardi, qu'il ne parloit jamais si bien que dans le péril. Il se passa lui-même, lorsqu'il revint au Palais Royal; & il est constant qu'il toucha tout le monde, à la réserve de la Reine, qui demeura inflexible.

Monsieur fit mine de se jeter à genoux devant elle; quatre ou cinq Princesses, qui trembloient de peur, s'y jettèrent effectivement. Le Cardinal, à qui un jeune Conseiller des Enquêtes avoit dit en raillant, qu'il seroit assez à propos qu'il allât lui-même dans les rues voir l'état des choses, le Cardinal, dis-je, se joignit au gros de la Cour, & l'on tira enfin à toute peine cette parole de la bouche de la Reine: " Hé bien, Messieurs du Parlement, voyez donc ce qu'il est à propos de faire ". On s'assembla en même tems dans la grande galerie; l'on délibéra & l'on donna Arrêt, par lequel il fut ordonné que la Reine seroit remerciée de la liberté accordée aux prisonniers.

Aussitôt que l'Arrêt fut rendu, on expédia des Lettres de Cachet. Le Premier-Président montra au peuple les copies qu'il avoit prises en
for-

forme de l'un & de l'autre, mais l'on ne voulut pas quitter les armes, que l'effet ne s'en fût ensuivi. Le Parlement même ne donna point d'Arrêt de les faire poser, qu'il n'eût vu Broussel dans sa place. Il y revint le lendemain, ou plutôt il y fut porté sur la tête des peuples, avec des acclamations incroyables; l'on rompit les barricades, l'on ouvrit les boutiques, & en moins de deux heures Paris parut plus tranquille que je ne l'ai jamais vu le Vendredi Saint.

Comme je n'ai pas cru devoir interrompre le fil d'une narration qui contient le préalable le plus important de la guerre civile, j'ai remis à vous rendre compte en ce lieu d'un certain détail, sur lequel vous vous êtes certainement fait des questions à vous-même, parcequ'il a des circonstances qui ne se peuvent presque concevoir, avant que d'être particulièrement expliquées. Je suis assuré, par exemple, que vous avez de la curiosité de savoir, quels ont été les ressorts qui ont donné les mouvemens à tous ces Corps qui se sont presque ébranlez tous ensemble; quelle a été la machine, qui, malgré toutes les tentatives de la Cour, tous les artifices des Ministres, toute la foiblesse du Public, toute la corruption des Particuliers, a entretenu & maintenu ce mouvement dans une espèce d'équilibre. Vous soupçonnez apparemment bien du mystère; bien de la cabale & bien de l'intrigue. Je conviens que l'apparence y est, & à un point, que je croi que l'on doit excuser les Historiens qui ont pris le vraisemblable pour le vrai, en ce fait. Je puis toutefois & je dois même vous assurer que jusques à la nuit qui a précédé les barricades, il n'y a pas eu un grain de ce qui s'appelle manège d'Etat dans les affaires publiques; & que celui même qui a pu être de
l'in-

l'intrigue du cabinet, y a été si léger, qu'il ne mérite presque pas d'être pesé. Je m'explique. Longueil Conseiller de la Grand' Chambre, homme d'un esprit noir, décisif & dangereux, & qui entendoit mieux le détail de la manœuvre du Parlement que tout le reste du Corps ensemble, pensoit dès ce tems-là à établir le Président de Maisons son frère dans la Surintendance des Finances, & comme il s'étoit donné une grande croyance dans l'esprit de Broussel, simple & facile comme un enfant, l'on a cru, & je le crois aussi, qu'il avoit pensé dès les premiers mouvemens du Parlement à pousser & animer son ami, pour se rendre considérable par cet endroit auprès des Ministres.

Le Président Violé étoit ami intime de Chavigni, qui étoit enragé contre le Cardinal, parce qu'ayant été la principale cause de sa fortune auprès du Cardinal de Richelieu, il en avoit été cruellement joué dans les premiers jours de la Régence. Et comme ce Président fut un des premiers qui témoigna de la chaleur dans son Corps, on soupçonna qu'elle lui fut inspirée par Chavigni. N'ai-je pas eu raison de vous dire que ce grain étoit bien léger? Car, supposé même qu'il fût aussi bien préparé que toute la défiance se le peut figurer, dont je doute fort; qu'est-ce que pouvoient faire dans une Compagnie, composée de plus de deux cens Officiers, & agissant avec trois autres Compagnies où il y en avoit encore presque une fois autant, qu'est-ce que pouvoient faire, dis-je, deux des plus simples & des plus communes têtes de tout le Corps? Le Président Violé avoit été toute sa vie un homme de plaisir, & de nulle application à son métier. Le bon homme Broussel avoit vieilli entre les sacs, dans la poudre de la Grand' Cham-

bre , avec plus de réputation d'intégrité que de capacité. Les premiers qui se joignirent le plus ouvertement à ces deux hommes, furent Char-ton Président aux Requêtes , un peu moins que fou ; & Blancménéil , Président aux Enquêtes. Vous le connoissez ; il étoit au Parlement comme vous l'avez vu chez vous. Vous jugez bien que s'il y eût eu de la cabale dans la Compagnie, l'on n'eût pas été choisir des cervelles de ce caractère, au travers de tant d'autres qui avoient sans comparaison plus de poids, & que ce n'est pas sans sujet que je vous ai dit en plus d'un endroit de ce récit , que l'on ne doit rechercher la cause de la révolution que je décris, que dans le dérangement des Loix qui a causé insensiblement celui des esprits , & qui fit qu'avant que l'on se fût presque aperçu du changement il y avoit déjà un parti. Il est constant qu'il n'y en avoit pas un de tous ceux qui opinèrent dans le cours de cette année au Parlement & dans les autres Compagnies Souveraines qui eût la moindre vue, je ne dis pas seulement de ce qui s'en ensuivit, mais de ce qui en pouvoit suivre. Tout se disoit & se faisoit dans l'esprit des procès ; & comme il avoit l'air de la chicane, il en avoit la pédanterie , dont le propre essentiel est l'opiniâtreté, directement opposé à la flexibilité, qui de toutes les qualitez est la plus nécessaire pour le maniment des grandes affaires. Et ce qu'il y a d'admirable étoit , que le concert, qui seul peut remédier aux inconvéniens qu'une cohue de cette nature peut produire, eût passé dans cette sorte d'esprits pour une cabale. Ils la faisoient eux-mêmes, mais ils ne la connoissoient pas. L'aveuglement des bien-intentionnez en cette matière est suivi pour l'ordinaire bientôt après de la pénétration de ceux
qui

qui mêlent la passion de la faction dans les intérêts publics, & qui voyent le futur & le possible, dans le tems que les Compagnies réglées ne songent qu'au présent & à l'apparent.

Cette petite réflexion, jointe à ce que vous avez vu ci-devant des délibérations du Parlement, vous marque suffisamment la confusion où étoient les choses quand les barricades se firent, & l'erreur de ceux qui prétendent qu'il ne faut point craindre de parti quand il n'y a point de Chefs. Ils naissent quelquefois dans une nuit. L'agitation que je viens de vous représenter si violente & de si longue durée, n'en produisit point dans le cours d'une année entière, & un moment en fit éclore même beaucoup davantage qu'il n'eût été nécessaire pour le parti.

Comme les barricades furent levées, j'allai chez Madame de Guimené qui me dit qu'elle favoit de science certaine que le Cardinal croyoit que j'en avois été l'auteur. La Reine m'envoya querir le lendemain au matin. Elle me traita avec toutes les marques possibles de bonté & même de confiance. Elle me dit que si elle m'avoit cru, elle ne seroit pas tombée dans l'inconvénient où elle étoit; qu'il n'avoit pas tenu au pauvre Cardinal de l'éviter; qu'il lui avoit toujours dit qu'il s'en falloit rapporter à mon jugement; que Chavigni étoit l'unique cause de ce malheur par ses pernicieux conseils auxquels elle avoit plus déferé qu'à ceux de Mr. le Cardinal. „ Mais, mon Dieu, ajouta-t-elle tout d'un coup, ne ferez-vous pas donner des coups de bâton à ce coquin de Bautru qui vous a tant manqué de respect? Je vis l'heure avant-hier au soir que le pauvre Mr. le Cardinal lui en feroit donner “. Je reçus tout cela avec

un peu moins de sincérité que de respect. Elle me commanda ensuite d'aller voir le pauvre Mr. le Cardinal, & pour le consoler, & pour aviser avec lui de ce qu'il y auroit à faire pour ramener les esprits.

Je n'en fis, comme vous pouvez croire, aucune difficulté. Il m'embrassa avec des tendresses que je ne puis vous exprimer. Il n'y avoit que moi en France qui fût homme de bien, tous les autres n'étoient que des flatteurs infames & qui avoient emporté la Reine, malgré ses conseils & les miens. Il me déclara qu'il ne vouloit plus rien faire que par mes avis; il me communiqua les dépêches étrangères; enfin il me dit tant de fadaïses, que le bon homme Brouffel qu'il avoit aussi mandé. & qui étoit entré dans sa Chambre un peu après moi, éclata de rire, en sortant, tout simple qu'il étoit même en vérité jusques à l'innocence, & qu'il me coula ces paroles dans l'oreille; *Ce n'est là qu'un Pantalon.*

Je revins chez moi, très résolu, comme vous pouvez croire, de penser à la sûreté du Public & à la mienne particulière. J'en examinai les moyens, & je n'en examinai aucun qui ne fût d'une exécution très difficile. Je connoissois le Parlement pour un Corps qui pousseroit tout sans mesure. Je voyois qu'au moment que je pensois, il délibéroit sur les Rentes de l'Hôtel de Ville, dont la Cour avoit fait un commerce honteux, ou plutôt un brigandage public. Je considérois que l'armée victorieuse à Lens reviendrait infailliblement prendre ses quartiers d'hiver aux environs de Paris, & que l'on pourroit très facilement l'investir & couper les vivres à la Ville en un matin. Je ne pouvois pas ignorer que ce même Parlement qui pouf-

soit

soit la Cour , ne fût très capable & de faire le procès à ceux qui le feroient eux-mêmes , & de prendre des précautions pour ne pas être opprimés. Je savois qu'il y avoit très peu de gens dans cette Compagnie qui ne s'éfarouchassent seulement de la proposition , & peut-être y en avoit-il aussi peu à qui il y eût sûreté de la confier. J'avois devant les yeux le grand exemple de l'instabilité des peuples , & beaucoup d'aversion naturelle aux moyens violens , qui sont souvent nécessaires pour le fixer.

* St. Ibal mon parent , homme d'esprit & de cœur , mais d'un grand travers & qui n'estimoit les hommes que selon qu'ils étoient mal à la Cour , me pressa de prendre des mesures avec l'Espagne , avec laquelle il avoit de grandes habitudes par le canal du Comte de Fuenfaldagne , Capitaine-Général aux Pays-Bas sous l'Archiduc †. Il m'en donna même une lettre pleine d'offres , que je ne reçus pourtant pas. J'y répondis par de simples honnêtetés ; & après de grandes & profondes réflexions , je pris le parti de faire voir par St. Ibal aux Espagnols , sans m'engager pourtant avec eux , que j'étois fort résolu de ne pas souffrir l'oppression de Paris ; de travailler avec mes amis ; de faire que le Parlement mesurat un peu plus ses démarches , & d'attendre le retour de Mr. le Prince , avec lequel j'étois très bien , & auquel j'espérois faire connoître & la grandeur du mal , & la nécessité du remède. Ce qui me donnoit le plus lieu de croire que j'en pourrois avoir le tems , étoit que les vacations du Parlement étoient fort proches , & je me persuadois par cette rai-

K 3

son

* Montréfor l'appelle Saint Ibar dans ses Mémoires.
 † Léopold-Guillaume d'Autriche.

150 M E M O I R E S D U
fon que, la Compagnie ne s'assembloit, & la
Cour par conféquent ne fe trouvant plus preflee
par les délibérations, l'on demeureroit de part
& d'autre dans une efpece de repos, qui bien
ménagé par Mr. le Prince, que l'on attendoit
de femaine en femaine, pourroit fixer celui du
public, & la fureté des particuliers.

L'impétuoſité du Parlement rompit mes me-
ſures; car auſſitot qu'il eut achevé de faire le
réglement pour le payement des Rentes de l'Hô-
tel de Ville, & des remontrances pour la déchar-
ge du quart entier des tailles, & du prêt à tous
les Officiers ſubalternes, il demanda, ſous pré-
texte de la néceſſité qu'il y avoit de travailler
au Tarif, la continuation de ſes Aſſemblées,
même dans le tems des vacations, & la Reine
la lui accorda pour quinze jours, parcequ'elle fut
très bien avertie qu'il l'ordonneroit de lui-mê-
me, ſi l'on la lui refuſoit. Je fis tous mes efforts
pour empêcher ce coup, & j'avois perſuadé
Longueil & Brouſſel; mais Novion, Blancmé-
nil & Viole, chez qui nous nous étions trou-
vez à onze heures du ſoir, dirent que la Compa-
gnie tiendroit pour des traitres ceux qui lui fe-
roient cette propoſition; & comme j'inſiſtois,
Novion entra en ſouſçon que je ne fuſſe moi-
même de concert avec la Cour. Je ne fis aucun
ſemblant de l'avoir remarqué, mais je me reſ-
ſouvins du Prédicant de Genève qui ſouſçonna
l'Amiral de * Coligni Chef du parti Hugue-
not, de s'être conféſſé à un Cordelier de Niort.
Je le dis en riant au ſortir de la conférence au
Préſident le Coigneux, père de celui que vous
voyez

* Gaspard de Coligni II. du nom, maſſacré le jour
de la St. Barthélemi de l'an 1472. dans ſa maiſon.

voyez aujourd'hui. Cet homme qui étoit fou, mais qui avoit beaucoup d'esprit, & qui ayant été en Flandre Ministre de Monsieur, avoit plus de connoissance du monde que les autres, me répondit : „ Vous ne connoissez pas nos gens, „ vous en verrez bien d'autres. Je gage que cet innocent (en me montrant Blancmenil) croit avoir été au Sabat parcequ'il s'est trouvé ici à onze heures du soir“. Il eût gagné si j'eusse gagé contre lui ; car Blancménil avant que de sortir nous déclara qu'il ne vouloit plus de conférences particulières, qu'elles sentoient la faction & le complot, & qu'il falloit qu'un Magistrat dît son avis sur les fleurs de lis, sans en avoir communiqué avec personne ; que les Ordonnances l'y obligeoient. Voilà le canevas, sur lequel il broda maintes impertinences de cette nature, que j'ai dû toucher en passant pour vous faire connoître, que *l'on a plus de peine dans les partis à vivre avec ceux qui en sont, qu'à agir contre ceux qui y sont opposés*. C'est tout vous dire, qu'ils firent si bien par leurs journées, que la Reine, qui avoit cru que les vacations pourroient diminuer de quelque degré la chaleur des esprits, & qui, par cette considération, venoit d'assurer le Prévôt des Marchands que le bruit que l'on avoit fait courir qu'elle vouloit faire sortir le Roi de Paris étoit faux ; que la Reine, dis-je, s'impatienta & emmena le Roi à Ruel. Je ne doutai point qu'elle n'eût pris le dessein de surprendre Paris, qui parut effectivement étonné de la sortie du Roi, & je trouvai même le lendemain au matin de la consternation dans les esprits les plus échauffez du Parlement. Mais ce qui l'augmenta fut que l'on eut avis en même tems

qu'Erlac * avoit passé la Somme avec 4000. Allemands. Et comme dans les émotions populaires une mauvaise nouvelle n'est jamais seule, l'on en publia cinq ou six de même nature, qui me firent connoître que j'aurois encore plus de peine à soutenir les esprits que je n'en avois eu à les retenir.

Je ne me suis guères trouvé dans tout le cours de ma vie plus embarrassé que dans cette occasion. Je voyois le péril dans toute son étendue, & je n'y voyois rien qui ne me parût affreux. *Les plus grands dangers ont leurs charmes, pour peu que l'on aperçoive de gloire dans la perspective des mauvais succès; les médiocres dangers n'ont que des horreurs, quand la perte de la réputation est attachée à la mauvaise fortune.* Je n'avois rien oublié pour faire que le Parlement ne desespérât pas la Cour, au moins jusques à ce que l'on eût pensé aux expédiens de se défendre de ses insultes. Qui ne l'eût cru, si elle eût su bien prendre son tems, ou plutôt si le retour de Mr. le Prince ne l'eût empêché de le prendre? Comme on le croyoit retardé, au moins pour quelque tems, & justement lorsque le Roi sortit de Paris, je ne crus pas avoir celui de l'attendre, comme je me l'étois proposé, & ainsi je me résolus à un parti qui me fit beaucoup de peine, mais qui étoit bon parcequ'il étoit l'unique. *Les extrêmes sont toujours fâcheux; mais ce sont des moyens sages quand ils sont nécessaires. Ce qu'ils ont de consolant est, qu'ils ne sont jamais médiocres, & qu'ils sont décisifs quand ils sont bons.* La fortune favorisa mon projet. La Reine fit ar-

* Il étoit Gouverneur de Brisac, & commanda les troupes du Duc de Weymar, après la mort de ce Duc.

arrêter Chavigni , & elle l'envoya au Havre de Grace. Je me servis de cet instant pour animer Viole son ami intime , par sa propre timidité qui étoit grande. Je lui fis voir qu'il étoit perdu lui-même ; que Chavigni ne l'étoit , que parce que l'on s'étoit imaginé qu'il l'avoit poussé lui Viole à ce qu'il avoit fait ; qu'il étoit visible que le Roi n'étoit sorti de Paris que pour l'attaquer ; qu'il voyoit comme moi l'abattement des esprits , que si on les laissoit tout-à-fait tomber , ils ne se releveroient plus , qu'il les falloit soutenir ; que j'agissois avec succès dans le peuple ; que je m'adressois à lui , comme à celui en qui j'avois le plus de confiance , & que j'estimois le plus , afin qu'il agit de concert dans le Parlement ; que mon sentiment étoit que la Compagnie ne devoit point mollir dans ce moment ; mais que comme il la connoissoit , il savoit qu'elle avoit besoin d'être éveillée dans une conjoncture où il sembloit que la sortie du Roi eût un peu trop frappé & endormi ses sens ; qu'une parole portée à propos feroit infailliblement ce bon effet.

Ces raisons jointes aux instances de Longueil qui s'étoit joint à moi , emportèrent , après de grandes contestations , le Président Viole , & l'obligèrent à faire par le seul principe de la peur qui lui étoit très naturelle , une des plus hardies actions dont on ait peut-être jamais oui parler. Il prit le tems où le Président de Mesmes présenta au Parlement sa commission pour la Chambre de Justice , pour dire ce dont nous étions convenus ; qui étoit qu'il y avoit sans comparaison des affaires plus pressantes que celles de la Chambre de Justice ; que le bruit courroit qu'on vouloit assiéger Paris ; que l'on faisoit marcher des troupes ; que l'on mettoit en

prison les meilleurs Serviteurs du feu Roi , que l'on jugeoit devoir être contraires à ce pernicieux dessein ; qu'il ne pouvoit s'empêcher de représenter à la Compagnie la nécessité qu'il croyoit qu'il y avoit à supplier très humblement la Reine de ramener le Roi à Paris , & d'autant que l'on ne pouvoit ignorer qui étoit l'auteur de tous ces maux ; de prier Mr. le Duc d'Orléans & les Officiers de la Couronne de se trouver au Parlement pour y délibérer sur l'Arrêt donné en 1617. à l'occasion du Maréchal d'Ancre , par lequel il étoit défendu aux Etrangers de s'immiscer dans le Gouvernement du Royaume. Cette corde nous avoit paru à nous-mêmes bien grosse à toucher : mais il ne la faloit pas moindre pour réveiller , ou plutot pour tenir éveillez des gens que la peur eût très facilement jettez dans l'assoupissement. Cette passion ne fait pas pour l'ordinaire cet effet sur les particuliers : mais j'ai observé qu'elle le fait sur les Compagnies très souvent. Il y a même raison pour cela , mais il ne seroit pas juste d'interrompre , pour la déduire , le fil de cette histoire.

Le mouvement que la proposition de Viole fit dans les esprits est inconcevable. Elle fit peur d'abord , elle réjouit ensuite, elle anima après. L'on n'envisagea plus le Roi hors de Paris , que pour l'y ramener ; l'on ne regarda plus les troupes que pour les prévenir. Blancménénil , qui m'avoit paru le matin comme un homme mort, nomma en propres termes le Cardinal, qui n'avoit jusques là été désigné que sous le titre de Ministre. Le Président Novion éclata contre lui avec des injures atroces ; & le Parlement donna même avec gayeté un Arrêt, par lequel il étoit ordonné que très humbles remontrances

ces seroient faites à la Reine , pour la supplier de ramener le Roi à Paris , & de faire retirer les gens de guerre du voisinage: que l'on prioit les Princes , Ducs & Pairs d'entrer en Parlement pour y délibérer sur les affaires nécessaires au bien de l'Etat , & que le Prévôt des Marchands & les Echevins seroient mandez pour recevoir les ordres touchant la sureté de la Ville.

Le Premier-Président , qui parloit presque toujours avec vigueur pour les intérêts de sa Compagnie , mais qui étoit dans le fond pour celui de la Cour , me dit un moment après qu'il fut sorti du Palais : „ N'admirez-vous pas ces „ gens-ci ? Ils viennent de donner un Arrêt „ qui peut fort bien produire la guerre civile , „ & parcequ'ils n'y ont pas nommé le Cardi- „ nal , comme Novion , Viole & Blancménénil „ le vouloient , ils croient que la Reine leur „ en doit de reste “. Je vous rends compte de ces minuties , parcequ'elles vous font mieux connoître l'état & le génie de cette Compagnie , que des circonstances plus importantes.

Le Président le Coigneux , que je trouvai chez Mr. le Premier-Président , me dit tout bas : „ Je n'ai espérance qu'en vous ; nous serons „ perdus , si vous n'agissez sous terre “. J'y agissois effectivement ; car j'avois travaillé toute la nuit avec St. Ibal à une instruction , avec laquelle je faisois état de l'envoyer à Bruxelles pour traiter avec le Comte de Fuenfaldagne , & l'obliger de marcher à notre secours , en cas de besoin , avec l'armée d'Espagne. Je ne pouvois pas l'assurer du Parlement ; mais je m'engageois , en cas que Paris fût attaqué & que le Parlement pliat , de me déclarer & de faire déclarer le peuple. Le premier coup étoit sûr , mais il eût été très di-

difficile à le soutenir sans le Parlement. Je le voyois bien; mais je voyois encore mieux qu'il y a des conjonctures où la prudence même ordonne de ne consulter que le chapitre des accidens.

St. Ibal étoit botté pour partir, lorsque Monsieur de Châtillon arriva chez moi, & me dit en entrant que Mr. le Prince, qu'il venoit de quitter, devoit être à Ruel le lendemain. Il ne me fut pas difficile de le faire parler, parcequ'il étoit mon parent & mon ami; il haïssoit de plus extrêmement le Cardinal: il me dit donc que Mr. le Prince étoit enragé contre lui; qu'il étoit persuadé qu'il perdrait l'État, si on le laissoit faire; qu'il avoit en son particulier de très grands sujets de se plaindre de lui; qu'il avoit découvert à l'armée que le Cardinal lui avoit débouché le Marquis de * Noirmoutier, avec lequel il avoit un commerce de chiffres pour être averti de tout à son préjudice. Enfin je connus, par tout ce que me dit Châtillon, que Mr. le Prince n'avoit nulle mesure particulière avec la Cour. Je ne balançai pas, comme vous vous pouvez imaginer; je fis débouter St. Ibal qui faillit à en enrager; & quoique d'abord j'eusse résolu de contrefaire le malade pour n'être point obligé d'aller à Ruel, où je ne croyois pas de sûreté pour moi, je pris le parti de m'y rendre un moment après que Mr. le Prince y seroit arrivé. Je n'appréhendai plus d'y être arrêté; parceque Châtillon m'avoit assuré qu'il étoit fort éloigné de toute pensée d'extrémité, & parceque j'avois tout sujet de prendre confiance en l'honneur de son amitié. Il m'avoit sensiblement obligé,

com-

* Louis de la Tremouille, depuis Duc de Noirmoutier, mort en 1666.

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 157

comme vous avez vu , à propos du drap de pié de Notre-Dame , & je l'avois servi auparavant avec chaleur dans le démêlé qu'il eut avec Monsieur , touchant le Chapeau de Cardinal , prétendu par Mr. son frère. La Rivière eut l'insolence de s'en plaindre , & le Cardinal eut la foiblesse d'y balancer. J'offris à Mr le Prince l'intervention en corps de l'Eglise de Paris. Je vous marque cette circonstance que j'avois oubliée dans ce récit , pour vous faire voir que je pouvois judicieusement aller à la Cour.

La Reine m'y traita admirablement bien ; elle faisoit collation auprès de la grotte , elle affecta de ne donner qu'à * Madame la Princesse la Mère , à Mr. le Prince & à moi des poncires d'Espagne que l'on lui avoit apportez. Le Cardinal me fit des honnêtetez extraordinaires ; mais je remarquai qu'il observoit avec application la manière dont Mr. le Prince me traiteroit. Il ne fit que m'embrasser en passant dans le jardin , mais à un autre tour d'allée il me dit fort bas : *Je serai demain à sept heures chez vous , il y aura trop de monde à l'Hôtel de Condé.*

Il n'y manqua pas , & aussitot qu'il fut dans le jardin de l'Archevêché . il m'ordonna de lui exposer au vrai l'état des choses & toutes mes pensées. Je vous puis & dois dire pour la vérité , que j'aurois lieu de souhaiter que le discours que je lui fis , & que je lui fis beaucoup plus de cœur que de bouche , fût imprimé & soumis au jugement des trois Etats assembles ; on trouveroit beaucoup de défauts dans mes expressions ; mais j'ose vous assurer qu'on n'en condamneroit pas les sentimens. Nous convinmes que je

con-

* Charlotte-Marguerite de Montmorenci , morte en 1650.

continuerois à faire pousser le Cardinal par le Parlement; que je le mènerois la nuit dans un carosse inconnu (c'est-à-dire lui Mr. le Prince) chez Longueil & Broussel, pour les assurer qu'ils ne feroient pas abandonnez au besoin; que Mr. le Prince donneroit à la Reine toutes les marques de complaisance & d'attachement; & qu'il répareroit même avec soin celles qu'il avoit laissé paroître de son mécontentement du Cardinal, afin de s'insinuer dans l'esprit de la Reine & de la disposer insensiblement à recevoir & à suivre ses conseils: qu'il feindroit dans les commencemens de donner en tout dans son sens, & que peu à peu il essayeroit de l'accoutumer à écouter les vérités auxquelles elle avoit toujours fermé l'oreille; que l'animosité des peuples augmentant, & les délibérations du Parlement continuant, il feroit semblant de s'affaiblir contre sa propre inclination & par la pure nécessité; & qu'en laissant ainsi couler le Cardinal plutôt que tomber, il se trouveroit maître du cabinet par l'esprit de la Reine, & arbitre du public par l'état des choses & par le canal des serviteurs qu'il y avoit.

Il est constant que, dans l'agitation où l'on étoit, il n'y avoit que ce remède pour rétablir les affaires, & il n'étoit pas moins facile que nécessaire. Il ne plut pas à la Providence de Dieu de le benir, quoiqu'elle lui eût donné la plus belle ouverture qu'ait jamais pu avoir aucun projet. Vous en verrez la suite, après que je vous aurai dit un mot de ce qui se passa immédiatement auparavant.

Comme la Reine n'étoit sortie de Paris que pour se donner lieu d'attendre avec plus de liberté le retour des troupes; avec lesquelles elle avoit dessein d'insulter ou d'affamer la Ville, (il est

est certain qu'elle pensa à l'un & à l'autre) elle ne ménagea pas beaucoup le Parlement à l'égard du dernier Arrêt dont je vous ai parlé ci-dessus, par lequel elle étoit suppliée de ramener le Roi à Paris. Elle répondit aux Députés qui étoient allés faire les remontrances, qu'elle en étoit fort surprise & fort étonnée; que le Roi avoit accoutumé tous les ans à cette saison de prendre l'air, & que sa santé lui étoit plus chère qu'une vaine frayeur du peuple. Mr. le Prince, qui arriva justement dans ce moment, & qui ne donna pas dans la pensée que l'on avoit à la Cour d'attaquer Paris, crut qu'il la falloit au moins satisfaire par les autres marques qu'il pouvoit donner à la Reine de l'attachement à ses volontés. Il dit au Président & aux deux Conseillers qui l'invitoient à venir prendre sa place, selon la teneur de l'Arrêt, qu'il ne s'y trouveroit pas & qu'il obéiroit à la Reine, en dût-il périr. L'impétuosité de son humeur l'emporta dans la chaleur du discours, plus loin qu'il n'eût été par réflexion, comme vous le jugez aisément par ce que je viens de vous dire de la disposition où il étoit, même avant que je lui eusse parlé. Mr. le Duc d'Orléans répondit qu'il n'y iroit point, & que l'on avoit fait dans la Compagnie des propositions trop hardies & insoutenables. Mr. le Prince de Conti parla du même sens.

Le lendemain les Gens du Roi apportèrent au Parlement un Arrêt du Conseil, qui portoit cassation de celui du Parlement, & défenses de délibérer sur la proposition de 1617. contre le Ministère des Etrangers. La Compagnie opina avec une chaleur inconcevable, ordonna des remontrances par écrit, manda le Prévôt des Marchands pour pourvoir à la sûreté de la Ville ;
com-

commanda à tous les Gouverneurs de laisser tous les passages libres , & que le lendemain , toute affaire cessante , on délibéreroit sur la proposition de 1617. Je fis jusqu'à l'impossible toute la nuit pour rompre ce coup , parceque j'avois lieu de craindre qu'il ne précipitât les choses au point d'engager Mr. le Prince malgré lui-même dans les intérêts de la Cour. Longueil courut pour le même effet ; Broussel lui promit d'ouvrir l'avis modéré ; les autres ou m'en assurèrent ou me le firent espérer. Ce ne fut plus cela le lendemain. Ils s'échauffèrent les uns les autres avant que de s'asseoir. Le maudit esprit de classe , dont je vous ai déjà parlé , les faisoit , & ces mêmes gens , qui deux jours auparavant trembloient de frayeur & que j'avois eu tant de peine à rassurer , passèrent tout d'un coup , & sans savoir pourquoi , de la peur même bien fondée à une aveugle fureur , telle , qu'ils ne firent pas seulement réflexion que le Général de cette même armée , dont le nom seul leur avoit fait peur , & qu'ils devoient plus appréhender que son armée , parcequ'ils avoient sujet de le croire mal intentionné pour eux , comme ayant toujours été très attaché à la Cour ; ils ne firent pas seulement , dis-je , réflexion que le Général venoit d'y arriver , & ils donnèrent cet Arrêt , que je vous ai marqué ci-dessus , qui obligea la Reine de faire sortir de Paris Monsieur d'Anjou * tout rouge encore de sa petite vérole , & Madame la Duchesse d'Orléans même malade ; & qui eût commencé la guerre civile dès le lendemain , si Mr. le Prince , avec lequel j'eus
sur

* Philippe de France , frère unique du Roi Louis XIV. , depuis Duc d'Orléans , mort subitement à St. Clou en 1702.

sur ce sujet une seconde conférence de trois heures, n'eût pris le parti du monde le plus sain & le plus sage, quoiqu'il fût très mal persuadé du Cardinal, & à l'égard du Public & au sien particulier, & qu'il ne fût guères plus satisfait de la conduite du Parlement, avec lequel on ne pouvoit prendre aucunes mesures en Corps, ni de bien sûres avec les particuliers. Il ne balança pas un moment à prendre la résolution qu'il crut la plus utile au bien de l'Etat; il marcha sans hésiter & d'un pas égal entre le Cabinet & le Public, entre la Faction & la Cour, & il me dit ces propres paroles, qui me sont toujours demeurées dans l'esprit, même en la plus grande chaleur de nos démêlez. „ Le Mazarin „ ne fait ce qu'il fait, & il perdrait l'Etat si l'on „ n'y prenoit garde. Le Parlement va trop vi- „ te, vous me l'aviez bien dit, & je le vois. „ S'il se ménageoit comme nous l'avions con- „ certé, nous ferions nos affaires ensemble, & „ celles du Public. Il se précipite; & si je me „ précipitois avec lui, j'y ferois peut-être mieux „ mes affaires que lui; mais je m'apelle Louis „ de Bourbon, & je ne veux pas ébranler la „ Couronne. Ces diables de Bonnets quarrez „ font-ils enrager, de m'engager ou à faire de- „ main la guerre civile, ou à les étrangler eux- „ mêmes, & à mettre sur leurs têtes & sur la „ mienne un gremlin de Sicile qui nous perdra „ tous à la fin”?

Mr. le Prince avoit raison dans la vérité d'être embarrassé, & fâché; car vous remarquerez que ce même Broussel, avec lequel il avoit lui-même pris des mesures, & qui m'avoit positivement promis d'être modéré dans cette délibération, fut celui qui ouvrit l'avis de l'Arrêt, & qui ne m'en donna d'autres excuses que l'em-

portement général qu'il avoit vu dans tous les esprits. Enfin la conclusion de notre conférence fut qu'il partiroit au même moment pour Ruel; qu'il s'oposeroit, comme il avoit déjà commencé, au projet concerté & résolu d'attaquer Paris, & qu'il proposeroit à la Reine que Mr. le Duc d'Orléans & lui écrivissent au Parlement, & le priaissent d'envoyer des Députés, pour conférer & pour essayer de remédier aux nécessitez de l'Etat.

Je suis obligé de dire pour la vérité, que ce fut lui qui me proposa cet expédient, qui ne m'étoit point venu dans l'esprit. Il est vrai qu'il me charma, & me toucha à un tel point, que Mr. le Prince s'aperçut de mon transport, & qu'il me dit avec tendresse: „ Que vous êtes éloigné des pensées où l'on vous croit à la Cour! Plût à Dieu que tous ces coquins de Ministres eussent d'aussi bonnes intentions que vous"! J'avois fort assuré Mr. le Prince que le Parlement ne pouvoit qu'agréer extrêmement l'honneur que Monsieur d'Orléans & lui lui feroient de lui écrire; mais j'avois ajouté que, vû l'aigreur des esprits, je doutois qu'il voulût conférer avec le Cardinal; que j'étois persuadé que si lui Mr. le Prince pouvoit faire en sorte d'obliger la Cour à ne point se faire une affaire, ni une condition de la présence de ce Ministre, il se donneroit à lui-même un avantage très considérable, en ce que tout l'honneur de l'accommodement, où Monsieur, à son ordinaire, ne serviroit que de figure, lui reviendroit, & en ce que l'exclusion du Cardinal décréditeroit au dernier point son Ministère, & seroit un préalable très utile au coup que Mr. le Prince faisoit état de lui donner dans le cabinet. Il comprit très bien son intérêt; & le Parlement ayant répondu

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 163
pondu à Choisi Chancelier de Monsieur, & au Chevalier de Rivière Gentilhomme de la Chambre de Mr. le Prince, qui y avoient porté les lettres de leurs Maitres; ayant, dis-je, répondu que le lendemain les Députez iroient à St. Germain pour conférer avec Mrs. les Princes seulement, Mr. le Prince se servit très habilement de cette parole, pour faire croire au Cardinal qu'il ne devoit pas se commettre, & qu'il étoit de sa prudence de se faire honneur de la nécessité. Cette atteinte fut cruelle à la personne d'un Cardinal reconnu depuis la mort du feu Roi Premier-Ministre; & la suite ne lui en fut pas moins honteuse. Le Président Viole, qui avoit ouvert l'avis au Parlement de renouveler l'Arrêt de 1617. contre les Etrangers, vint à St. Germain, où le Roi étoit allé de Ruel, sur la parole de Mr. le Prince. Il fut admis sans contestation à la conférence qui fut tenue chez Monsieur le Duc d'Orléans, accompagné de Mr. le Prince, de Mr. le Prince de Conti & de Monsieur de Longueville. On y traita presque tous les articles qui avoient été proposez à la Chambre de St. Louis, & Mrs. les Princes en accordèrent beaucoup avec facilité. Le Premier-Président s'étant plaint de l'emprisonnement de Mr. de Chavigni, donna lieu à une contestation considérable, parceque sur la réponse que l'on lui fit que Chavigni n'étant pas du Corps du Parlement, cette action ne regardoit en rien la Compagnie, il répondit que les Ordonnances obligeoient à ne laisser personne en prison plus de 24. heures sans l'interroger. Monsieur se leva avec chaleur à ce mot, qu'il prétendoit donner des bornes trop étroites à l'autorité royale. Viole le soutint avec vigueur; les Députez tout d'une voix y demeurèrent fermes, & en ayant

le lendemain fait leur raport au Parlement, ils en furent louez. La chose fut même poussée avec tant de force, & soutenue avec tant de fermeté, que la Reine fut obligée de consentir que la Déclaration portat que l'on ne pourroit plus tenir aucun, même particulier du Royaume, en prison plus de trois jours sans l'interroger. Cette clause obligea la Cour de donner aussitôt la liberté à Chavigni, qu'il n'y avoit pas lieu d'interroger en forme. Cette question, que l'on appelloit celle de la sureté publique, fut presque la seule qui reçut beaucoup de contradiction. Le Ministère ne pouvoit se résoudre de s'astreindre à une condition aussi contraire à sa pratique, & le Parlement n'eut pas moins de peine à se relâcher d'une ancienne Ordonnance accordée par nos Rois à la réquisition des Etats. Les vingt trois autres propositions de la Chambre de St. Louis passèrent avec plus de chaleur entre les Particuliers, que de contestation pour leur substance. Il y eut cinq conférences à St. Germain. Il n'entra dans la première que Mrs. les Princes. Le Chancelier, & le Maréchal de la Meilleraie, qui avoit été fait Surintendant à la place d'Emery, furent admis dans les quatre autres. Le premier y eut de grandes prises avec le Premier-Président, qui avoit un mépris pour lui, qui alloit jusqu'à la brutalité. Le lendemain de chaque conférence, l'on opinoit sur le raport des Députez au Parlement. Il seroit infini & ennuyant de vous rendre compte de toutes les scènes qui y furent données au Public; & je me contenterai de vous dire en général, que le Parlement ayant obtenu ou plutôt emporté sans exception tout ce qu'il demandoit, c'est-à-dire le rétablissement des anciennes Ordonnances par une Déclaration conçue sous le nom du Roi,

mais

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 165
mais dressée & dictée par la Compagnie, crut encore qu'il se relâchoit beaucoup en promettant qu'il ne continueroit plus ses Assemblées. Vous verrez cette Déclaration tout d'une vue, s'il vous plaît de vous ressouvenir des propositions que je vous ai marquées de tems en tems dans la suite de cette histoire, comme ayant été faites dans le Parlement & dans la Chambre de St. Louis. Le lendemain qu'elle fut publiée & enregistrée, qui fut le 24. Octobre 1648. le Parlement prit ses vacations, & la Reine revint avec le Roi à Paris bientôt après. J'en rapporterai les suites, après que je vous aurai rendu compte de deux ou trois incidens qui survinrent dans le tems de ces conférences.

Madame de Vendôme présenta requête au Parlement, pour lui demander la justification de Mr. son Fils, qui s'étoit sauvé le jour de la Pentecôte précédente de la prison du Bois de Vincennes, avec résolution & bonheur. Je n'oubliai rien pour la servir en cette occasion, & Madame de Nemours sa fille avoua que je n'étois pas méconnoissant.

Je ne me conduisis pas si raisonnablement dans une autre rencontre qui m'arriva. Le Cardinal, qui eût souhaité avec passion de me perdre dans le public, avoit engagé le Maréchal de la Meilleraie, Surintendant des Finances & mon ami, à m'apporter chez moi quarante mille écus que la Reine m'envoyoit pour le paiement de mes dettes, en reconnoissance, disoit-elle, des services que j'avois essayé de lui rendre le jour des barricades. Observez, je vous prie, que lui qui m'avoit donné les avis les plus particuliers des sentimens de la Cour sur ce sujet, les croyoit de la meilleure foi du monde changez pour moi; parceque le Cardinal lui avoit témoigné une

douleur sensible de l'injustice qu'il m'avoit faite; & qu'il avoit reconnue clairement du depuis. Je ne vous marque cette circonstance, que parcequ'elle sert à faire connoître, que *les gens qui sont naturellement foibles à la Cour ne peuvent jamais s'empêcher de croire tout ce qu'elle prend la peine de leur vouloir faire croire.* Je l'ai observé mille & mille fois; & que quand ils ne sont pas duppes, ce n'est que la faute du Ministre. Comme la foiblesse à la Cour n'étoit pas mon défaut, je ne me laissai pas persuader par le Maréchal de la Meilleraie, comme le Maréchal de la Meilleraie s'étoit laissé persuader par le Mazarin, & je refusai les offres de la Reine, avec toutes les paroles requises en cette occasion, mais sincères à proportion de la sincérité avec laquelle elles m'étoient faites.

Voici le point où je donnai dans le panneau. Le Maréchal d'Etrées traitoit du Gouvernement de Paris avec Monsieur de Montbazou *, le Cardinal l'obligea à faire semblant d'en avoir perdu la pensée, & à essayer de me l'inspirer comme une chose qui me concernoit fort, & dans laquelle je donnerois d'autant plus facilement que le Prince de Guimené, à qui cet emploi n'étoit pas propre, en ayant la survivance, & devant par conséquent toucher une partie du prix, les intérêts de la Princesse que l'on savoit ne m'être pas indifférens s'y trouveroient. Si j'eusse eu bien du bon sens, je n'aurois pas seulement écouté une proposition de cette nature, laquelle m'eût jetté, si elle eût réussi, dans la nécessité de me servir de la qualité de Gouverneur de Paris contre l'intérêt de la Cour, ce qui n'eût pas été assurément de la bienséance;

OU

* Hercule de Rohan, mort en 1664.

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 167

ou de préférer les devoirs d'un Gouverneur à ceux d'un Archevêque, ce qui étoit réellement contre mon intérêt & contre ma réputation. Voila ce que j'eusse prévu, si j'eusse eu du bon sens; mais si j'en eusse eu un grain en cette occasion, je n'aurois pas au moins fait voir que j'avois de la pente à en recevoir l'ouverture, que je n'y eusse vu moi-même plus de jour. Je m'éblouis d'abord à la vue du Bâton, qui me parut devoir être d'une figure plus agréable, quand il seroit croisé avec la Crosse. Le Cardinal ayant fait son effet, qui étoit de m'entamer dans le public sur l'intérêt particulier, sur lequel il n'avoit pu jusques là prendre sur moi le moindre avantage, rompit l'affaire par le moyen des difficultez que le Maréchal d'Étrées, de concert avec lui, y fit naître. Je fis à ce même moment une seconde faute presque aussi grande que la première; car au lieu d'en profiter, comme je pouvois en deux ou trois manières, je m'emportai, & je dis tout ce que la rage me fit dire contre le Ministre, à * Brancas Neveu du Maréchal, & dont le défaut dès ce tems-là n'étoit pas de taire aux plus forts ce que les plus foibles disoient d'eux. Je ne pourrois pas vous dire encore à l'heure qu'il est, les raisons, ou plutôt les déraison qui me purent obliger à une aussi méchante conduite. Je cherche dans les replis de mon cœur le principe qui fait que je trouve une satisfaction plus sensible à vous faire une confession de mes fautes, que je n'en trouverois assurément dans les plus justes panégyriques. Je reviens aux affaires publiques.

La Déclaration, à la publication de laquelle

L 4

j'é-

* Charles, Comte de Brancas, Chevalier d'honneur de la Reine, mort à Paris en 1681.

j'étois demeuré , & le retour du Roi à Paris, joints à l'inaction du Parlement qui étoit en vacations, appaisèrent pour un moment le peuple, qui étoit si échauffé , que deux ou trois jours avant que l'on eût enregistré la Déclaration , il avoit été sur le point de massacrer le Premier-Président & le Président de Nesmond, parce que la Compagnie ne délibéroit pas aussi vite que les Marchands le prétendoient, sur un impôt établi sur l'entrée du vin. Cette chaleur revint avec la St. Martin. Il sembloit que tous les esprits étoient surpris & enivrez de la fumée des vendanges. Vous allez voir des scènes, au prix desquelles les passées n'ont été que des verdure & des Pastorales.

Il n'y a rien dans le monde qui n'ait son moment décisif, & le chef-d'œuvre de la bonne conduite est de connoître & de prendre ce moment. Si on le manque sur tout dans la révolution des Etats, on court fortune ou de ne le pas retrouver ou de ne le pas apercevoir. Il y en a mille & mille exemples. Les six ou sept semaines qui s'écoulèrent depuis la publication de la Déclaration jusques à la St. Martin de l'année 1648. nous en présentent un qui ne nous a été que trop sensible. Chacun trouvoit son compte dans la Déclaration; c'est-à-dire chacun l'y eût trouvé, si chacun l'eût bien entendu. Le Parlement avoit l'honneur du rétablissement de l'ordre; les Princes le partageoient, & en avoient le premier fruit qui étoit la considération & la sûreté, le peuple déchargé de plus de 60. millions y trouvoit un soulagement considérable; & si le Cardinal Mazarin eût été d'un génie propre à se faire honneur de la nécessité; ce qui est une des qualitez des plus nécessaires à un Ministre, il se fût,

fût, par un avantage qui est toujours inféparable de la faveur, il se fût, dis-je, dans la suite approprié la plus grande partie du mérite des choses mêmes auxquelles il s'étoit le plus opposé.

Voilà des avantages signalez pour tout le monde, & tout le monde manqua ces avantages signalez, par des considérations si légères, qu'elles n'eussent pas dû, dans les véritables règles du bon sens, en faire même perdre de médiocres. Le peuple, qui s'étoit animé par les Assemblées du Parlement, s'effaroucha dès qu'il les vit cesser, sur l'aproche de quelques troupes, desquelles dans la vérité il étoit ridicule de prendre ombrage, & par la considération de leur petit nombre, & par beaucoup d'autres circonstances. Le Parlement prit à son tour toutes les bagatelles qui sentoient le moins du monde l'inexécution de la Déclaration, avec la même vigueur & avec les mêmes formalitez qu'il auroit traité à un défaut ou à une forclusion. Mr. le Duc d'Orléans vit tout le bien qu'il pouvoit faire, & une partie du mal qu'il pouvoit empêcher; mais comme l'endroit par lequel il fut touché de l'un & de l'autre, ne fut pas celui de la peur, qui étoit sa passion dominante, il ne sentit pas assez le coup, pour en être ému. Mr. le Prince connut le mal dans toute son étendue; mais comme son courage étoit sa vertu la plus naturelle, il ne le craignit pas assez; il voulut le bien, mais il ne le voulut qu'à sa mode: son âge, son humeur & ses victoires, ne lui permirent point de joindre la patience à l'activité; & il ne conçut pas d'assez bonne heure cette maxime si nécessaire aux Princes: *de ne considérer les petits incidens que comme des victimes, que l'on doit toujours sacrifier aux grandes*

affaires. Le Cardinal, qui ne connoissoit en aucune façon nos manières, confondoit journellement les plus importantes avec les plus légères; & dès le lendemain que la Déclaration fut publiée, (cette Déclaration qui passoit dans la chaleur des esprits pour une Loi fondamentale de l'Etat) dès le lendemain, dis-je, qu'elle fut publiée, elle fut entamée & altérée sur des articles de rien, que le Cardinal devoit même observer avec ostentation, pour colorer les contraventions qu'il pouvoit être obligé de faire aux plus considérables. Ce qui lui arriva de cette conduite fut, que le Parlement, aussitôt après son ouverture, recommença à s'assembler, & que la Chambre des Comptes & la Cour des Aides même, auxquelles on porta dans le même mois de Novembre la Déclaration à vérifier, prirent la liberté d'y ajouter encore plus de modifications & de clauses que le Parlement.

La Cour des Aides entre autres fit défenses sur peine de la vie, de mettre les tailles en parti. Comme elle eut été mandée pour ce sujet au Palais Royal, & qu'elle se fut relâchée en quelque façon de ce premier Arrêt, en permettant de faire des prêts sur les tailles pour six mois, le Parlement le trouva très mauvais, & s'assembla le 30. de Décembre, tant sur ce fait que sur ce que l'on savoit qu'il y avoit une autre Déclaration à la Chambre des Comptes, qui autorisoit pour toujours les mêmes prêts. Vous remarquerez, s'il vous plait, que dès le 16. du mois de Décembre, Monsieur le Duc d'Orléans & Mr. le Prince avoient été au Parlement pour empêcher les assemblées, & pour obliger la Compagnie à travailler seulement par Députez à la recherche des articles de la Déclaration,

auf-

auxquels on prétendoit que le Ministre avoit contrevenu, ce qui leur fut accordé: mais après une contestation fort aigre, Mr. le Prince parla avec beaucoup de colere, & l'on prétendit même qu'il avoit fait un signe du petit doigt par lequel il parut menacer. Il m'a dit souvent depuis qu'il n'en avoit pas eu la pensée. Ce qui est de constant c'est que la plupart des Conseillers le crurent, que le murmure s'éleva, & que si l'heure n'eût sonné, les choses se fussent encore plus aigries.

Elles parurent le lendemain plus douces, parceque la Compagnie se relâcha, comme je vous ai déjà dit ci-dessus, à examiner les contraventions faites à la Déclaration, par Députez seulement, & chez Mr. le Premier-Président: mais cette apparence de calme ne dura guères. Le Parlement résolut le 2. Janvier de s'assembler pour pourvoir à l'exécution de la Déclaration, que l'on prétendoit avoir été blessée, particulièrement dans les 8. ou 10. derniers jours, en tous ses articles; & la Reine prit le parti de faire sortir le Roi de Paris à quatre heures du matin le jour des Rois, avec toute la Cour. Les ressorts particuliers de ce grand mouvement sont assez curieux, quoiqu'ils soyent fort simples. 1649.

Vous jugez suffisamment par ce que je vous ai déjà dit, quels motifs faisoient agir la Reine, conduite par le Cardinal; & Monsieur le Duc d'Orléans, gouverné par la Rivière, qui étoit l'esprit le plus bas & le plus intéressé de son siècle. Voici ce qui m'a paru des motifs de Mr. le Prince. Les contretens du Parlement, desquels je vous ai déjà parlé, commencèrent à le dégouter presque aussitôt qu'il eut pris des mesures avec Broussel & avec Longueil; & ce

ce dégoût joint aux caresses que la Reine lui fit à son retour, aux soumissions apparentes du Cardinal, & à la pente naturelle qu'il tenoit de père & de mère de n'aimer pas à se brouiller avec la Cour, affoiblirent avec assez de facilité dans son esprit les raisons que son grand cœur y avoit fait naître. Je m'aperçus d'abord du changement; je m'en affigeai pour moi, je m'en affigeai pour le public; mais je m'en affigeai à la vérité beaucoup plus pour lui-même. Je l'aimois autant que je l'honorois, & je vis d'un coup d'œil le précipice. Je vous ennuyerois, si je vous rendois compte de toutes les conversations que j'eus avec lui sur cette matière. Vous jugerez, s'il vous plait, des autres par celle dont je vais vous rapporter le détail; elle se passa justement l'après-dinée du jour, où l'on prétendit qu'il avoit menacé le Parlement.

Je trouvai dans ce moment, que le dégoût que j'avois déjà remarqué dans son esprit, étoit changé en colère & même en indignation. Il me dit, en jurant, qu'il n'y avoit plus moyen de souffrir l'insolence & l'impertinence de ces Bourgeois, qui en vouloient à l'autorité royale; que tant qu'il avoit cru qu'ils n'avoient eu pour but que le Mazarin, il avoit été pour eux; que je lui avois moi-même confessé plus de trente fois, qu'il n'y avoit aucunes mesures bien sûres à prendre avec des gens qui ne peuvent jamais se répondre d'eux-mêmes d'un quart d'heure à l'autre, parcequ'ils ne peuvent jamais se répondre un instant de leurs Compagnies; qu'il ne se pouvoit résoudre à devenir le Général d'une armée de fous, n'y ayant pas un homme sage qui pût s'engager dans une cohue de cette nature; qu'il étoit Prince du Sang; qu'il ne vou-

loit

loit pas ébranler l'Etat; que si le Parlement eût pris la conduite dont on étoit demeuré d'accord, on l'eût redressé, mais qu'agissant comme il faisoit, il prenoit le chemin de le renverser. Mr. le Prince ajouta à cela tout ce que vous pouvez vous figurer de réflexions publiques & particulières. Voici en propres paroles ce que je lui répondis.

„ Je conviens, Monsieur, de toutes les
 „ maximes générales; permettez moi, s'il
 „ vous plait, de les apliquer au fait particulier.
 „ Si le Parlement travaille à la ruine de l'Etat,
 „ ce n'est pas qu'il ait intention de le ruiner.
 „ Nul n'a plus d'intérêt au maintien de l'auto-
 „ rité royale que les Officiers; tout le monde
 „ en convient. Il faut donc reconnoitre de
 „ bonne foi, que lorsque les Compagnies Sou-
 „ veraines font du mal, ce n'est que parce-
 „ qu'elles ne savent pas bien faire le bien mê-
 „ me qu'elles veulent. La capacité d'un Mi-
 „ nistre qui fait ménager les Particuliers & les
 „ Corps, les tient dans l'équilibre où elles doi-
 „ vent être naturellement, & dans lequel elles réus-
 „ sissent, par un mouvement qui balance ce qui
 „ est de l'autorité des Princes, & de l'obéis-
 „ sance des Peuples. L'ignorance de celui qui
 „ gouverne aujourd'hui, ne lui laisse ni assez
 „ de vue, ni assez de force pour régler les poids
 „ de cette horloge. Les ressorts en sont mê-
 „ lez. Ce qui n'étoit que pour modérer le mou-
 „ vement, veut le faire, & je conviens qu'il
 „ le fait mal, parcequ'il n'est pas lui-même
 „ fait pour cela; voila où git le défaut de no-
 „ tre machine. V. A. veut la redresser, & a-
 „ vec d'autant plus de raison qu'il n'y a qu'elle
 „ qui en soit capable; mais pour la redresser
 „ faut-il se joindre à ceux qui la veulent
 „ rom.

„ rompre ? Vous convenez des disparates du
 „ Cardinal, vous convenez qu'il ne pense qu'à
 „ établir en France l'autorité qu'il n'a jamais
 „ connue qu'en Italie. S'il y pouvoit réussir,
 „ feroit-ce le compte de l'Etat, selon ses bon-
 „ nes & véritables maximes ? Seroit-ce celui
 „ des Princes du Sang en tout sens ? Mais de
 „ plus est-il en état d'y réussir ? N'est-il pas ac-
 „ cablé de la haine & du mépris public ? Le
 „ Parlement n'est-il pas l'idole du Peuple ? Je
 „ fais que vous les comptez pour rien, parce-
 „ que la Cour est armée; mais je vous supplie
 „ de me permettre de vous dire qu'on les doit
 „ compter pour beaucoup, toutes les fois qu'ils
 „ se comptent eux-mêmes pour tout. Ils en
 „ sont là. Ils commencent eux-mêmes à comp-
 „ ter vos armées pour rien ; & le malheur est
 „ que leurs forces consistent dans leur imagi-
 „ nation : car on peut dire avec vérité qu'à la
 „ différence de toutes les autres sortes de Puif-
 „ sances, ils peuvent, quand ils sont arrivez à
 „ un certain point, tout ce qu'ils croient pou-
 „ voir. V. A. me disoit dernièrement que
 „ cette disposition du peuple n'étoit qu'une fu-
 „ mée; mais cette fumée si noire & si épaisse
 „ est entretenue par un feu qui est bien vif &
 „ bien allumé. Le Parlement le souffle, & le
 „ Parlement, avec les meilleures & même les
 „ plus simples intentions du monde, est capa-
 „ ble de l'enflammer à un point, qui l'embra-
 „ sera & le consumera lui-même; mais qui ha-
 „ zardera dans ces intervalles plus d'une fois
 „ l'Etat. *Les Corps poussent toujours avec trop*
 „ *de vigueur les fautes des Ministres, quand ils*
 „ *ont tant fait que de s'y acharner; & ils ne*
 „ *ménagent presque jamais leurs imprudences; ce*
 „ *qui est en de certaines occasions capable de per-*
 „ dre

„ *dre un Royaume.* Si le Parlement eût répon-
 „ du, quelque tems avant que vous revinssiez
 „ de l'armée, à la ridicule & pernicieuse pro-
 „ position que le Cardinal lui fit, de déclarer
 „ s'il prétendoit mettre des bornes à l'autorité
 „ royale, si, dis-je, les plus sages du Corps
 „ n'eussent éludé la réponse; la France, à mon
 „ opinion, couroit fortune, parceque la Com-
 „ pagnie se déclarant pour l'affirmative, com-
 „ me elle fut sur le point de le faire, elle dé-
 „ chiroit le voile qui couvre le mystère de l'E-
 „ tat. Chaque Monarchie a le sien; celui de
 „ la France consiste dans une espèce de silence
 „ religieux & sacré, dans lequel on ensevelit,
 „ en obéissant presque toujours aveuglément
 „ aux Rois, le droit que l'on ne veut croire
 „ avoir de s'en dispenser, que dans les occa-
 „ sions où il ne seroit pas même de leur servi-
 „ ce de plaire à leurs Rois. Ce fut un miracle
 „ que le Parlement ne levat pas dernièrement ce
 „ voile, & ne le levat pas en forme & par Ar-
 „ rêt: ce qui seroit bien d'une conséquence plus
 „ dangereuse & plus funeste, que la liberté que
 „ les peuples ont pris depuis quelque tems de
 „ voir à travers. Si cette liberté, qui est déjà
 „ dans la Salle du Palais, étoit passée jusques
 „ dans la Grand' Chambre, elle feroit des Loix
 „ révérees de ce qui n'est encore que question
 „ problématique, & de ce qui n'étoit il n'y a
 „ pas longtems qu'un secret, ou inconnu, ou
 „ du moins respecté. V. A. n'empêchera pas
 „ par la force des armes les suites du malheu-
 „ reux état que je vous marque, & dont nous
 „ ne sommes peut-être que trop proches. Elle
 „ voit que le Parlement même a peine de re-
 „ tenir les peuples qu'il a éveillés: elle voit que
 „ la contagion se glisse dans les Provinces, &
 „ que

„ que la Guyenne & la Provence donnent déjà
 „ très dangereusement l'exemple qu'elles ont
 „ reçu de Paris. Tout branle, & V. A. seule
 „ est capable de fixer ce mouvement par l'éclat
 „ de sa naissance, par celui de sa réputation,
 „ & par la persuasion générale où on est, qu'il
 „ n'y a qu'elle qui y puisse remédier. L'on peut
 „ dire que la Reine partage la haine que l'on a
 „ pour le Cardinal, & que Monsieur partage le
 „ mépris que l'on a pour la Rivière. Si vous
 „ entrez par complaisance dans leurs pensées,
 „ vous entrerez en part de la haine publique.
 „ Vous êtes au dessus du mépris; mais la crainte
 „ que l'on aura de vous, prendra sa place;
 „ & cette crainte empoisonnera si cruellement
 „ & la haine que l'on aura pour vous, & le
 „ mépris que l'on a déjà pour les autres, que
 „ ce qui n'est présentement qu'une playe dan-
 „ gereuse à l'Etat, lui deviendra peut-être mor-
 „ telle, & pourra mêler dans la suite de la ré-
 „ volution le desespoir du retour, qui est tou-
 „ jours en ces matières le dernier & le plus dan-
 „ gereux symptome de la maladie. Je n'ignore
 „ pas les justes raisons qu'a V. A. d'apre-
 „ der les manières d'un Corps composé de plus
 „ de deux cens têtes, & qui n'est capable ni de
 „ gouverner ni d'être gouverné. Cet embarras
 „ est grand; mais j'ose soutenir qu'il n'est pas
 „ insurmontable, & qu'il n'est pas même dif-
 „ cile à démêler dans la conjoncture présente
 „ par des circonstances particulières. Quand le
 „ parti seroit formé, quand vous seriez à la
 „ tête de l'armée, quand les Manifestes au-
 „ roient été publiez, quand enfin vous seriez
 „ déclaré Général d'un parti dans lequel le
 „ Parlement seroit entré; auriez vous, Mon-
 „ sieur, plus de peine à soutenir ce poids, que
 „ Mes-

„ Meilleurs votre Ayeul & Bisayeul n'en ont
 „ eu à s'accommoder au caprice des Ministres
 „ de la Rochelle , & des Maires de Nismes &
 „ de Montauban ? Et V. A. trouveroit-elle
 „ plus de difficulté à ménager le Parlement de
 „ Paris , que Mr. de Mayenne n'y en a trouvé
 „ dans le tems de la Ligue , c'est-à-dire dans
 „ le tems de la faction du monde la plus oppo-
 „ sée à toutes les maximes du Parlement ? Vo-
 „ tre naissance & votre mérite vous élèvent
 „ autant au dessus de ce dernier exemple , que
 „ la cause dont il s'agit est au dessus de celle de la
 „ Ligue ; & les manières n'en sont pas moins
 „ différentes. La Ligue fit une guerre , où le
 „ Chef du Parti commença sa déclaration par
 „ une jonction ouverte & publique avec l'Es-
 „ pagne contre la Couronne , & la personne
 „ d'un des plus braves & des meilleurs Rois
 „ que la France ait jamais eus ; & ce Chef de
 „ Parti , sorti d'une Maison étrangère & suspec-
 „ te , ne laissa pas de maintenir très longtems
 „ dans ses intérêts ce même Parlement , dont
 „ la seule idée vous fait peine , dans une occa-
 „ sion où vous êtes si éloigné de le vouloir por-
 „ ter à la guerre , que vous n'y entrez que pour
 „ lui procurer la sûreté & la paix. Vous ne
 „ vous êtes ouvert qu'à deux hommes de tout
 „ le Parlement , & encore vous ne vous y êtes
 „ ouvert que sur la parole qu'ils vous ont don-
 „ née l'un & l'autre de ne laisser pénétrer à per-
 „ sonne du monde , sans exception , vos inten-
 „ tions. Comment est-il possible que V. A.
 „ prétende que ces deux hommes puissent ,
 „ par le moyen de cette connoissance intérieure
 „ & cachée , régler les mouvemens de leur
 „ Corps ? J'ose , Monsieur , vous répondre
 „ que , si vous voulez vous déclarer publique-

ment comme protecteur du Public & des
Compagnies Souveraines , vous en dispose-
rez , au moins pour très longtems , absolu-
ment & presque souverainement. Mais ce
n'est pas votre vue , vous ne voulez pas vous
brouiller à la Cour , vous aimez mieux le
cabinet que la faction : ne trouvez donc
pas mauvais que des gens qui ne vous voyent
que dans ce jour ne mesurent pas toutes leurs
démarches selon qu'il vous conviendrait.
C'est à vous à mesurer les vôtres avec les
leurs , parcequ'elles sont publiques ; & vous
le pouvez , parceque le Cardinal accablé par
la haine publique , est trop foible pour vous
obliger malgré vous à l'éclat & aux ruptures
prématurées. La Rivière , qui gouverne
Monsieur , est l'homme du monde le plus ti-
mide. Continuez à témoigner que vous
cherchez à adoucir les choses , & laissez les a-
gir selon votre premier plan : un peu plus ou
un peu moins de chaleur dans le Parlement
doit-il être capable de vous le faire changer ?
De quoi y va-t-il enfin en ce plus & en ce
moins ? Le pis est que la Reine croye que
vous n'embrassez pas avec assez de chaleur
ses intérêts ; n'y a-t-il pas des moyens pour
supléer à cet inconvénient ? N'y a-t-il pas des
apparences à donner ? N'y a-t-il pas même
de l'effectif ? Enfin , Monsieur , je supplie très
humblement V. A. de me permettre de lui
dire que jamais projet n'a été si beau , si
innocent , si saint , si nécessaire , que celui
qu'elle a fait ; & que jamais raisons n'ont é-
té , au moins à mon opinion , si foibles que
celles qui l'empêchent de l'exécuter. La
moins forte de celles qui vous y portent ,
ou plutôt qui vous y devroient porter , est
que

„ que si le Cardinal Mazarin ne réussit pas dans
 „ les siens, il vous peut entraîner dans sa rui-
 „ ne, & que s'il y réussit, il se servira, pour
 „ vous perdre, de tout ce que vous aurez fait
 „ pour l'élever ”.

Vous voyez par le peu d'arrangement de ce discours, qu'il fut fait sans méditation & sur le champ. Je le dictai à Laigues, étant revenu chez moi de chez Mr. le Prince; & Laigues me le fit voir à mon dernier voyage de Paris. Il ne persuada pas Mr. le Prince, qui étoit déjà préoccupé; il ne répondit à mes raisons particulières que par les générales; ce qui est assez de son caractère. Les Héros ont leurs défauts; celui de Mr. le Prince est de n'avoir pas assez de suite dans l'un des plus beaux esprits du monde. Ceux qui ont voulu croire qu'il avoit tâché dans les commencemens d'aigrir les affaires par Longueil, par Broussel & par moi, pour se rendre plus nécessaire à la Cour, & dans la vue de faire pour le Cardinal ce qu'il fit depuis, font autant d'injustice & à sa vertu & à la vérité, qu'ils prétendent faire d'honneur à son habileté. Ceux qui croient que les petits intérêts, c'est-à-dire les intérêts de pension, de gouvernement, d'établissement, furent l'unique cause de son changement, ne se trompent guères moins. La vue d'être l'arbitre du cabinet y entra assurément; mais elle ne l'eût pas emporté sur les autres considérations; & le véritable principe fut, qu'ayant tout vu d'abord également, il ne sentit pas tout également. La gloire de Restaurateur du Public fut sa première idée, celle de Conservateur de l'autorité royale fut la seconde. Voilà le caractère de tous ceux qui ont dans l'esprit le défaut que je vous ai marqué ci-dessus. Quoiqu'ils voyent très bien les inconvé-

niens & les avantages des deux partis, sur lesquels ils balancent à prendre leurs résolutions, & quoiqu'ils les voyent même ensemble, ils ne les présentent pas ensemble : ainsi ce qui leur paroît aujourd'hui plus léger, leur paroît demain plus pesant. Voilà justement ce qui fit le changement de Mr. le Prince, sur lequel il faut confesser, que ce qui n'a pas honoré sa vue, ou plutôt sa résolution, a bien justifié son intention. L'on ne peut nier que s'il eût conduit aussi prudemment la bonne intention qu'il avoit, certainement il n'eût redressé l'Etat & peut-être pour des siècles; mais l'on doit convenir que s'il l'eût eu mauvaise, il eût pu aller à tout dans un tems, où l'enfance du Roi, l'opiniâtreté de la Reine, la foiblesse de Monsieur, l'incapacité du Ministre, la licence du Peuple, la chaleur du Parlement, ouvrieroient à un jeune Prince plein de mérite, & couvert de lauriers, une carrière plus belle & plus vaste que celle que Messieurs de Guise avoient courue.

Dans la conversation que j'eus avec Mr. le Prince, il me dit deux ou trois fois avec colère qu'il seroit bien voir au Parlement, s'il continuoit à agir comme il avoit accoutumé, qu'il n'en étoit pas où il pensoit, & que ce ne seroit pas une affaire de le mettre à la raison. Pour vous dire le vrai, je ne fus pas fâché de trouver cette ouverture à en tirer ce que je pourrois des pensées de la Cour. Il ne s'en expliqua pas toutefois ouvertement; mais j'en compris assez pour me confirmer dans la pensée que j'avois, qu'elle commençoit à reprendre ses premiers projets d'attaquer Paris. Pour m'en éclaircir encore davantage, je dis à Mr. le Prince que Mr. le Cardinal pourroit fort facilement se tromper dans ses mesures, & que Paris seroit un

morceau de dure digestion. A quoi il me répondit de colére : „ On ne le prendra pas com-
 „ me Dunkerque par des mines & par des atta-
 „ ques; mais si le pain de Gonesse leur manquoit
 „ huit jours. . . “. Je me le tins pour dit, & je
 lui repartis, beaucoup moins pour en savoir da-
 vantage, que pour avoir lieu de me dégager
 d'avec lui, que l'entreprise de fermer les passâ-
 ges du pain de Gonesse pourroit recevoir des
 difficultez. Quelles? reprit-il brusquement. Les
 Bourgeois sortiront-ils pour donner bataille?
 Elle ne seroit pas rude, Monsieur, s'il n'y a-
 voit qu'eux, lui répondis-je. Qui fera avec eux,
 reprit-il? Y ferez vous, vous qui parlez? Ce
 seroit un mauvais signe, lui répondis-je, cela fen-
 tiroit fort la Procession de la Ligue. Il pensa un
 peu, & puis il me dit: Ne raillons point, seriez-
 vous assez fou pour vous embarquer avec ces
 gens-là? Je ne le suis que trop, lui répondis-je,
 vous le savez, Monsieur, & que je suis de plus
 Coadjuteur de Paris, & par conséquent engagé
 par honneur & par intérêt à sa conservation. Je
 servirai toute ma vie V. A. en ce qui ne regar-
 dera pas ce point. Je vis bien que Mr. le Prince
 s'émut à cette déclaration; mais il se contint,
 & il me dit ces propres mots: „ Quand vous
 „ vous engagerez dans une mauvaise affaire, je
 „ vous plaindrai, mais je n'aurai pas sujet de me
 „ plaindre de vous. Ne vous plaignez pas aussi
 „ de moi, & rendez moi le témoignage que vous
 „ me devez, qui est que je n'ai rien promis à
 „ Longueil, & à Broussel, dont le Parlement ne
 „ m'ait dispensé par sa conduite”. Il me fit en-
 suite beaucoup d'honnêtetez personnelles; il m'of-
 frit de me racommoder avec la Cour. Je l'affu-
 rai de mon obéissance & de mon zèle, en tout ce
 qui ne seroit pas contraire aux engagements qu'il

savoit que j'avois pris. Je le fis convenir de l'impossibilité d'en sortir ; & je sortis moi-même de l'hôtel de Condé avec toute l'agitation d'esprit que vous vous pouvez imaginer.

Montréfor & St. Ibal arrivèrent chez moi justement dans le tems que j'achevois de dicter à Laigués la conversation que j'avois eue avec Mr. le Prince, & ils n'oublièrent rien pour m'obliger à envoyer dès le moment à Bruxelles. Quoique je sentisse en moi-même beaucoup de peine à être le premier qui eût mis dans nos affaires le grain de Catholicon d'Espagne, je m'y résolus par la nécessité, & je commençai à en dicter l'instruction qui devoit contenir plusieurs chefs, & dont la conclusion fut remise par cette raison au lendemain matin.

La fortune me présenta l'après-dinée un moyen plus agréable & plus innocent. J'allai par hazard chez Madame de Longueville que je voyois fort peu, parceque j'étois extrêmement ami de Monsieur son mari, qui n'étoit pas l'homme de la Cour le mieux avec elle. Je la trouvai seule, elle tomba dans la conversation sur les affaires publiques qui étoient à la mode; elle me parut enragée contre la Cour. Je savois par le bruit public qu'elle l'étoit au dernier point contre Mr. le Prince. Je joignis ce que l'on en disoit dans le monde à ce que j'en tirois de certains mots qu'elle laissoit échapper. Je n'ignorois pas que Mr. le Prince de Conti étoit absolument entre ses mains. Toutes ces idées me frappèrent tout d'un coup l'imagination, & y firent naître celle dont je vous rendrai compte, après que je vous aurai un peu éclairci le détail de ce que je viens de vous toucher.

Ma-

Mademoiselle de Bourbon avoit eu l'amitié du monde la plus tendre pour Monsieur son frère aîné, & Madame de Longueville, quelque tems après son mariage, prit une rage & une fureur contre lui, qui passa jusques à un excès incroyable. Vous croyez aisément qu'il n'en falloit pas davantage dans le monde, pour faire faire des commentaires fâcheux sur une histoire de laquelle on ne voyoit pas les motifs. Je ne les ai jamais pu pénétrer, mais j'ai toujours été persuadé que ce qui s'en disoit dans la Cour n'étoit pas véritable: parceque s'il eût été vrai qu'il y eût eu de la passion dans leur amitié, Mr. le Prince n'auroit pas conservé pour elle la tendresse qu'il conserva toujours dans la chaleur même de l'affaire de Coligni. J'ai observé qu'ils ne se brouillèrent qu'après sa mort, & je fais de science certaine que Mr. le Prince savoit que Madame sa sœur aimoit véritablement Coligni. L'amour passionné du Prince de Conti pour elle donna à cette Maison un certain air d'inceste, quoique fort injustement, que la raison au contraire que je viens de vous alléguer, quoiqu'à mon sens décisive, ne put dissiper. Je vous ai marqué ci-dessus que la disposition où je trouvai Madame de Longueville, me donna lieu à préparer une défense pour Paris plus proche, plus naturelle, & moins odieuse que celle d'Espagne. Je connoissois bien la foiblesse de Mr. le Prince de Conti, presque encore enfant; mais je savois en même tems que cet enfant étoit Prince du Sang. Je ne voulois qu'un nom, pour animer ce qui sans nom n'étoit qu'un phantôme. Je me répondois de Mr. de Longueville, qui étoit l'homme du monde qui aimoit le mieux le commencement de toutes les affaires. J'étois d'ailleurs fort assuré que le Maréchal de

la Mothe * enragé contre la Cour ne se détacheroit point de Mr. de Longueville, à qui il avoit été attaché vingt ans durant par une pension qu'il avoit voulu lui-même retenir par reconnaissance, encore qu'il eût été fait Maréchal de France. Je voyois Mr. de Bouillon très mécontent & presque réduit à la nécessité, par le mauvais état de ses affaires domestiques, & par les injustices que la Cour lui faisoit. J'avois considéré tous ces gens-là, mais je ne les avois considérez que dans une perspective éloignée, parcequ'il n'y en avoit aucun de tous ceux-là qui fût capable d'ouvrir la scène. Mr. de Longueville n'étoit bon que pour le second acte; le Maréchal de la Mothe, bon Soldat, mais de très petit sens, ne pouvoit jamais jouer le premier personnage. Mr. de Bouillon l'eût pu soutenir; mais sa probité étoit plus problématique que son talent, & j'étois bien averti de plus que Madame sa Femme †, qui avoit un pouvoir absolu sur son esprit, n'agissoit en quoi que ce soit que par les mouvemens d'Espagne. Vous ne vous étonnez pas sans doute de ce que je n'avois pas fixé des vues aussi vagues & aussi brouillées que celles-là, & de ce que je les réunis ensuite, pour ainsi dire, en la personne de Mr. le Prince de Conti Prince du Sang, qui par sa qualité concilioit & rapprochoit tout ce qui paroïssoit le plus éloigné à l'égard des uns & des autres.

Dès que j'eus ouvert à Madame de Longueville

* Philippe de la Mothe-Houdancourt, mort en 1657.

† Léonor-Catherine-Fabronie de Bergh, fille de Frédéric Comte de Bergh, Gouverneur de Frise. Elle mourut à Paris en 1657.

n'étoit pas desservi. Mr. de la Rochefoucaut * étoit en possession, mais il étoit en Poitou. J'écrivois tous les jours trois ou quatre billets, & j'en recevois bien autant. Je me trouvois très souvent à l'heure du réveil, pour parler plus librement d'affaires; j'y concevois beaucoup d'avantages, & je n'ignorois pas que c'étoit l'unique moyen de m'assurer de Mr. le Prince de Conti pour les suites. Je crus, pour ne vous rien celer, y entrevoir de la possibilité. La seule vue de l'amitié étroite que je professois avec le mari l'emporta sur le plaisir & sur la politi-

Il y a ici que.

*quatre
lignes
effacées.*

Je ne laissai pas de prendre une grande liaison d'affaires avec Madame de Longueville, & par elle un commerce avec Mr. de la Rochefoucaut, qui revint trois semaines ou un mois après cet engagement. Il faisoit croire à Mr. le Prince de Conti qu'il le servoit dans la passion qu'il avoit pour Madame sa sœur; & lui & elle de concert, l'avoient tellement aveuglé, que plus de quatre ans encore après, il ne se doutoit de quoi que ce soit.

Comme Mr. de la Rochefoucaut n'avoit pas eu trop bon bruit dans l'affaire des Importans, dans laquelle on l'avoit accusé de s'être accommodé avec la Cour à leurs dépens, (ce que j'ai su depuis de science certaine n'être pas vrai) je n'étois pas trop content de le trouver en cette société. Il falut pourtant s'en accommoder. Nous primes toutes nos mesures. Mr. le Prince de Conti, Madame de Longueville, Mr. son Mari, Mr. le Maréchal de la Mothe, s'engagèrent

* François de la Rochefoucaut, VI. du nom, mort en 1680.

rent de demeurer à Paris, où de se déclarer, si on l'attaquoit. Broussel, Longueil & Viole promirent tout au nom du Parlement, qui n'en favoit rien. Mr. de Retz fit les allées & les venues entre eux & Madame de Longueville, qui prenoit les eaux à Noisi avec Mr. le Prince de Conti. Il n'y eut que Mr. de Bouillon qui ne voulut être nommé à personne sans exception ; il s'engagea uniquement avec moi. Je le voyois assez souvent la nuit, & Madame de Bouillon y étoit toujours présente. Si cette femme eût eu autant de sincérité, que d'esprit, de beauté, de douceur, & de vertu, elle eût été une merveille accomplie. J'en fus très piqué ; mais je n'y trouvai pas la moindre ouverture, & comme la piquure ne me fit pas mal fort longtems, je crois que j'eusse parlé plus proprement, si j'eusse dit que je crus en être piqué.

Après que j'eus préparé assez à mon gré la défensive, je pris la pensée de faire, s'il étoit possible, en sorte que la Cour ne portat pas les affaires à l'extrémité. Vous concevez facilement l'utilité de ce dessein, & vous en avouerez la possibilité, quand je vous dirai que l'exécution n'en tint qu'à l'opiniâtreté du Ministre, qui ne voulut pas agréer une proposition qui m'avoit été suggérée par Launai Gravaï, & qui, de l'agrément même du Parlement, eût supléé, au moins pour beaucoup, aux retranchemens faits par cette Compagnie. Cette proposition, dont le détail seroit trop long & trop ennuyeux, fut agitée chez Viole, où se trouvèrent le Coigneux & beaucoup d'autres gens du Parlement. Elle fut approuvée ; & si le Ministre eût été assez sage pour la recevoir de bonne foi, je suis persuadé que l'Etat eût soutenu la dépense nécessaire,

cessaire, & qu'il n'y auroit point eu de guerre civile.

Quand je vis que la Cour ne vouloit même son bien qu'à sa mode, qui n'étoit jamais bonne, je ne songeai plus qu'à lui faire du mal, & ce ne fut que dans ce moment que je pris l'entière & ferme résolution d'attaquer personnellement le Mazarin; parceque je crus que ne pouvant l'empêcher de nous attaquer, nous ferions sagement de l'attaquer nous-mêmes par des prealables qui donneroient dans le public un mauvais air à son attaque.

On peut dire avec fondement que les ennemis de ce Ministre avoient un avantage contre lui très rare, & que l'on n'a presque jamais contre les gens qui sont dans sa place. Leur pouvoir fait pour l'ordinaire qu'ils ne sont point susceptibles de la teinture du ridicule; mais elle prévaloit sur le Cardinal, parcequ'il disoit des sottises; ce qui n'est pas même ordinaire à ceux qui en sont dans ces sortes de postes. Je lui détachai Marigni, qui revenoit tout à propos de Suède, & qui s'étoit comme donné à moi. Le Cardinal avoit demandé à Bouqueval, Député du Grand-Conseil, s'il ne croiroit pas être obligé d'obéir au Roi, en cas que le Roi lui commandat de ne point porter de glands à son colet: & il s'étoit servi de cette comparaison assez sottement, comme vous voyez, pour prouver l'obéissance aux Députés d'une Compagnie Souveraine. Marigni paraphrasa ce mot en prose & en vers, un mois ou cinq semaines avant que le Roi sortît de Paris; & l'effet que fit cette paraphrase est inconcevable. Je pris cet instant pour mettre l'abomination dans le ridicule; ce qui fait le plus dangereux & le plus irremédiable de tous les composez.

Vous

Vous avez vu ci-dessus que la Cour avoit entrepris d'autoriser les prêts par des Déclarations, c'est-à-dire, à proprement parler, qu'elle avoit entrepris d'autoriser les usures par une Loi vérifiée au Parlement; parceque les prêts qui se faisoient au Roi, par exemple sur les tailles, n'étoient jamais qu'avec des usures immenses. Ma dignité m'obligeoit à ne pas souffrir un mal, & un scandale aussi général & aussi public. Je remplis très exactement & très pleinement mon devoir. Je fis une assemblée fameuse de Cures, de Chanoines, de Docteurs, de Religieux, & sans avoir seulement prononcé le nom du Cardinal dans toutes les conférences, où je faisois au contraire toujours semblant de l'épargner, je le fis passer en huit jours pour le Juif le plus convaincu qui fût en Europe. Le Roi sortit de Paris justement à ce moment, & je l'appris à cinq heures du matin par l'Argentier de la Reine, qui me fit éveiller, & qui me donna une lettre écrite de sa main, par laquelle elle me commandoit en des termes fort honnêtes de me rendre dans le jour à St. Germain. L'Argentier ajouta de bouche que le Roi venoit de monter en carrosse pour y aller, & que toute l'armée étoit commandée pour s'avancer. Je lui répondis simplement que je ne manquerois pas d'obéir. Vous me faites bien la justice d'être persuadée que je n'en eus pas la pensée.

Blancménénil entra dans ma Chambre, pâle comme un mort. Il me dit que le Roi marchoit au Palais avec huit mille chevaux. Je l'assurai qu'il étoit sorti de la Ville avec 200. Voilà la moindre des impertinences qui me furent dites depuis les cinq heures du matin jusques à dix. J'eus toujours une procession de gens effarez qui se croyoient perdus; mais j'y prenois bien

bien plus de divertissement que d'inquiétude ; parceque j'étois averti de moment à autre par les Oniciers de la Colonelle qui étoient à moi, que le premier mouvement du peuple à la première nouvelle n'avoit été que de fureur, à laquelle la peur ne succéde jamais que par degrez, & je croyois avoir de quoi couper, avant qu'il fût nuit, ces degrez. Car quoique Mr. le Prince, qui se desioit de Mr. son frère, l'eût été prendre dans son lit & l'eût emmené avec lui à St. Germain, je ne doutois point, Madame de Longueville étant demeurée à Paris, que nous ne le revissions bientôt, & d'autant plus que je favois que Mr. le Prince, qui ne le craignoit ni ne l'estimoit, ne pousseroit pas sa défiance jusqu'à l'arrêter. J'avois de plus reçu la veille une lettre de Mr. de Longueville, datée de Rouen, par laquelle il m'assuroit qu'il arriveroit le soir de ce jour-là à Paris.

Aussitot que le Roi fut parti, les Bourgeois d'eux-mêmes & sans ordre se saisirent de la porte St. Honoré, & dès que l'Argentier de la Reine fut parti de chez moi, je mandai à Brigalier d'occuper avec sa Compagnie celle de la Conférence. Le Parlement s'assembla au même tems avec un tumulte de consternation, & je ne fai ce qu'ils eussent fait, tant ils étoient effarez, si l'on n'eût trouvé le moyen de les animer par leur propre peur. Je l'ai observé mille fois, il y a des espèces de frayeur qui ne se dissipent que par des frayeurs d'un plus haut degré. Je priai Vedeau Conseiller, que je fis appeller dans le Parquet des Huissiers, d'avertir la Compagnie qu'il y avoit à l'Hôtel de Ville une lettre du Roi, par laquelle il donnoit part au Prévôt des Marchands & aux Echevins des raisons qui l'avoient obligé à fortir de sa bonne ville de Paris,

ris, & qui étoient en substance, que quelques Officiers de son Parlement avoient intelligence avec les ennemis de l'Etat, & qu'ils avoient même conspiré de se saisir de sa personne. Cette lettre, jointe à la connoissance que l'on avoit que le Président le Féron Prévôt des Marchands étoit tout-à-fait dépendant de la Cour, émut toute la Compagnie au point qu'elle se la fit apporter sur l'heure même, & qu'elle donna Arrêt, par lequel il fut ordonné que les Bourgeois prendroient les armes; que l'on garderoit les portes de la Ville, que le Prévôt des Marchands & le Lieutenant-Civil pourvoiroient au passage des vivres, & que l'on délibéreroit le lendemain au matin sur la lettre du Roi. Vous jugez par la teneur de cet Arrêt interlocutoire que la terreur du Parlement n'étoit pas encore bien dissipée. Je ne fus pas touché de son irrésolution, parceque j'étois bien persuadé que j'aurois dans peu de quoi le fortifier.

Comme je croyois que la bonne conduite vouloit que le premier pas, au moins public, de desobéissance vînt de ce Corps, pour justifier celle des particuliers, je jugeai à propos de chercher une couleur au peu de soumission que je témoignois à la Reine en n'allant pas à St. Germain. Je fis mettre mes chevaux au carosse, je reçus les adieux de tout le monde, je rejetai avec une fermeté admirable toutes les instances que l'on me fit pour m'obliger à demeurer, & par un bonheur signalé je trouvai au bout de la rue Notre-Dame du Buiffon Marchand de bois, & qui avoit beaucoup de crédit sur les ponts. Il étoit absolument à moi, mais il se mit ce jour-là de mauvaise humeur; il battit mon postillon, il menaça mon cocher. Le peuple accourut en foule, renversa mon

carosse ; & les femmes du Marché-neuf firent d'un étai une machine sur laquelle elles me rapportèrent , pleurant & hurlant , à mon logis. Vous ne doutez pas de la manière dont cet effet de mon obéissance fut reçu à St. Germain. J'écrivis à la Reine & à Mr. le Prince , en leur témoignant la douleur que j'avois d'avoir si mal réussi dans ma tentative. La Reine répondit au Chevalier de Levigné qui lui porta ma lettre , avec hauteur & mépris. Le second ne put s'empêcher , en me plaignant , de témoigner de la colère. La Rivière éclata contre moi par des railleries , & le Chevalier de Levigné vit clairement que les uns & les autres étoient persuadés qu'ils nous auroient dès le lendemain la corde au col. Je ne fus pas beaucoup ému de leurs menaces ; mais je fus très touché d'une nouvelle que j'appris le même jour , qui étoit que Mr. de Longueville , comme je vous l'ai dit , revenant de Rouen , où il avoit fait un voyage de 10 ou 12 jours , & ayant appris la sortie du Roi à 5. heures de Paris , avoit tourné tout court à S. Germain. Madame de Longueville ne douta pas que Mr. le Prince ne l'eût gagné , & qu'ainsi Mr. le Prince de Conti ne fût infailliblement arrêté. Le Maréchal de la Mothe lui déclara en ma présence qu'il feroit sans exception tout ce que Mr. de Longueville voudroit & pour & contre la Cour. Mr. de Bouillon se prenoit à moi de ce que des gens , dont je l'avois toujours assuré , tenoient une conduite aussi contraire à ce que je lui en avois dit mille fois. Jugez , je vous prie , de mon embarras , qui étoit d'autant plus grand , que Madame de Longueville me protestoit qu'elle n'avoit eu de tout le jour aucunes nouvelles de Mr. de la Rochefoucaut , qui étoit toutefois parti deux heures après le Roi , pour fortifier & pour ramener Mr. le Prince de Conti.

St.

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 193

St. Ibal revint encore à la charge pour m'obliger de l'envoyer sans différer au Comte de Fuensaldagne. Je ne fus pas de son opinion, & je pris le parti de faire repartir pour St. Germain le Marquis de Noirmoutier, qui s'étoit lié avec moi depuis quelque tems, pour savoir par son moyen ce que l'on pouvoit attendre de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville. Madame de Longueville fut de ce sentiment, & Noirmoutier partit sur les six heures du soir.

Le lendemain au matin, qui fut le lendemain de la fête des Rois, c'est-à-dire le 7. Janvier, la Sourdière, Lieutenant des Gardes du Corps, entra dans le parquet des Gens du Roi, & leur donna une Lettre de Cachet adressée à eux, par laquelle le Roi leur ordonnoit de dire à la Compagnie qu'il lui commandoit de se transporter à Montargis, & d'y attendre ses ordres. Il y avoit aussi entre les mains de la Sourdière un paquet fermé pour le Parlement, & une lettre pour le Premier-Président. Comme l'on n'avoit pas lieu de douter du contenu, que l'on devoit assez par celui de la lettre écrite aux Gens du Roi, l'on crut qu'il seroit plus respectueux de ne point ouvrir un paquet auquel on étoit déterminé par avance de ne pas obéir. On le rendit donc tout fermé à la Sourdière, & l'on arrêta d'envoyer les Gens du Roi à St. Germain pour assurer la Reine de l'obéissance du Parlement, & pour la supplier de lui permettre de se justifier de la calomnie qui lui avoit attiré la lettre écrite la veille au Prévôt des Marchands. Pour soutenir un peu la dignité, l'on ajouta dans l'Arrêt que la Reine seroit très humblement suppliée de vouloir nommer les Calomniateurs, pour être procédé contre eux

selon la rigueur des Ordonnances. La vérité est que l'on eut bien de la peine à y faire insérer cette clause; que toute la Compagnie étoit fort consternée, même au point que Broussel, Charton, Viole, Loisel, Amelot, & cinq autres, des noms desquels je ne me souviens pas, & qui ouvrirent l'avis de demander en forme l'éloignement du Cardinal Mazarin, ne furent suivis de personne, & même furent traitez d'emportez. Vous observerez, s'il vous plait, qu'il n'y avoit que la vigueur dans cette conjoncture, où l'on pût trouver apparence de fureté; je n'en ai jamais vu où j'aye trouvé tant de foiblesse. Je courus toute la nuit, & je ne gagnai que ce que je viens de vous dire.

La Chambre des Comptes eut le même jour une Lettre de Cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'aller à Orléans, & le Grand-Conseil reçut commandement d'aller à Mantes. La Chambre dépêcha pour faire des remontrances, le Conseil offrit d'obéir, mais la Ville lui refusa des passeports. Il est aisé de concevoir l'état où je fus tout ce jour-là, qui effectivement me parut le plus affreux de tous ceux que j'eusse passés jusques-là dans ma vie: je dis jusques-là, car j'en ai eu dans la suite de plus fâcheux. Je voyois le Parlement sur le point de mollir, & je me voyois par conséquent dans la nécessité ou de subir avec lui le joug du monde le plus honteux, & même le plus dangereux pour mon particulier, ou de m'ériger purement & simplement en Tribun du Peuple, qui est le parti du monde le moins sûr & même le plus bas, toutes les fois qu'il n'est pas revêtu de force.

La foiblesse de Mr. le Prince de Conti, qui s'étoit laissé emmener comme un enfant par Mr. son frère; celle de Mr. de Longueville, qui,

au-

zulu de venir rassurer ceux avec lesquels il étoit engagé, avoit été offrir à la Reine les services; & la déclaration de Mrs. de Bouillon & de la Mothe avoient fort dégarni ce Tribunal. L'imprudencé du Mazarin le releva. Il fit refuser par la Reine audience aux Gens du Roi; ils revinrent dès le soir à Paris, convaincus que la Cour vouloit pousser les choses à l'extrémité.

Je vis mes amis toute la nuit; je leur montrai les avis que j'avois reçus de St. Germain, qui étoient que Mr. le Prince avoit assuré la Reine qu'il prendroit Paris en 15. jours, & que Mr. le Tellier, qui avoit été Procureur du Roi au Châtelet & qui par cette raison devoit avoir connoissance de la Police, répondoit que la cessation de deux marchez affameroit la Ville. Je jettai par là dans les esprits l'opinion de l'impossibilité de l'accommodement, qui n'étoit dans la vérité que trop effective.

Les Gens du Roi firent le lendemain au matin leur rapport du refus de l'audience. Le desespoir s'empara alors de tous les esprits, & l'on donna tout d'une voix (à la réserve de celle de Bernai plus cuisinier que Conseiller,) ce fameux Arrêt du 8. Janvier 1649., par lequel le Cardinal Mazarin fut déclaré ennemi du Roi & de l'Etat, perturbateur du repos public, & enjoint à tous les Sujets du Roi de lui courir sus.

L'après-dinee l'on tint la Police générale par les Deputez du Parlement, de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aides, Mr. de Montbazon Gouverneur de Paris, le Prévôt des Marchands, les Echevins, & les Communautés des six Corps des Marchands. Il fut arrêté que le Prévôt des Marchands & les Echevins donneroient des commissions pour lever 4000.

Chevaux & 10000. Hommes de pied. Le même jour la Chambre des Comptes & la Cour des Aides députèrent vers la Reine, pour la supplier de ramener le Roi à Paris. La Ville députa aussi au même effet. Comme la Cour étoit encore persuadée que le Parlement molliroit, parcequ'elle n'avoit pas encore reçu la nouvelle de l'Arrêt, elle répondit très fièrement à ces députations. Mr. le Prince s'emporta même beaucoup contre le Parlement devant la Reine, en parlant à Amelot Premier-Président de la Cour des Aides; & la Reine répondit à tous ces Corps qu'elle ne rentreroit jamais à Paris, ni le Roi, ni elle, que le Parlement n'en fût dehors.

1649. Le lendemain au matin, qui fut le 9. de Janvier, la Ville reçut une lettre du Roi, par laquelle il lui étoit commandé de faire obéir le Parlement, & de l'obliger de se rendre à Montargis. Mr. de Montbazon, assisté de Fournier premier Echevin, & de quatre Conseillers de Ville, apportèrent la lettre au Parlement, & ils lui protestèrent en même tems de ne recevoir d'autres ordres que ceux de la Compagnie, qui fit ce même matin-là le fond nécessaire pour faire la levée des troupes. L'après-dinée on tint la Police générale dans laquelle tous les Corps de la Ville, & tous les Colonels & Capitaines des quartiers jurèrent une union pour la défense commune. Vous avez sujet de croire que j'en avois moi-même d'être satisfait de l'état des choses, qui ne me permettoient plus de craindre d'être abandonné, & vous en ferez peut-être bien plus persuadée, quand je vous aurai dit que le Marquis de Noirmoutier m'assura, dès le lendemain qu'il fut arrivé à St. Germain, que Mr. le Prince de Conti & Mr. de Lon-

Longueville étoient très bien disposez, & qu'ils eussent déjà été à Paris, s'ils n'eussent cru mieux assurer leur sortie de la Cour, en s'y montrant durant quelques jours. Mr. de la Rochefoucaut écrivit au même sens à Madame de Longueville.

Vous croyez donc sans doute cette affaire en bon état : vous allez néanmoins avouer que cette même étoile, qui a semé de pierres tous les chemins par où j'ai passé, me fit trouver dans celui qui paroissoit si ouvert & si aplani, un des plus grands obstacles, & un des plus grands embarras que j'aye rencontré dans tout le cours de ma vie.

L'après-dinée du jour que je viens de vous marquer, qui fut le 9. Janvier, Monsieur de Brissac qui avoit épousé ma Cousine, mais avec qui j'avois fort peu d'habitude, entra chez moi, & me dit en riant : „ Nous sommes de même par-ti, je viens servir le Parlement”. Je crus que Mr. de Longueville, de qui il étoit proche parent à cause de sa femme, pouvoit l'avoir engagé; & pour m'en éclaircir, j'essayai de le faire parler, sans m'ouvrir toutefois à lui. Je trouvai qu'il ne savoit quoi que ce soit ni de Mr. de Longueville, ni de Mr. le Prince de Conti; qu'étant peu satisfait du Cardinal, & encore moins du Maréchal de la Meilleraie son beau-frère, il venoit chercher aventure dans un parti où il crut que notre alliance pourroit ne lui être pas inutile. Après une conversation d'un demi quart d'heure, il vit par la fenêtre que l'on mettoit les chevaux à mon carosse. „ Ah mon Dieu! *me dit-il*, ne sortez pas; voilà Mr. d'Elbeuf* qui sera
N 3 „ ici

* Charles de Lorraine, II. du nom, mort en 1657.

21 ici dans un moment. Et que faire, *lui répon-*
 22 *dis-je?* N'est-il pas à St. Germain? Il y étoit,
 23 *répondit froidement Mr. de Brissac;* mais com-
 24 me il n'y a pas trouvé à diner, il vient voir s'il
 25 trouvera à souper à Paris. Il m'a juré plus de
 26 dix fois depuis le Pont de Neuilly, où je l'ai
 27 rencontré, jusques à la Croix du Tiroir où je
 28 l'ai laissé, qu'il feroit bien mieux que Mr. son
 29 Cousin de Mayenne ne fit à la Ligue". Jugez,
 s'il vous plait, de ma peine; je n'osois m'en-
 venir à qui que ce soit, que j'attendois Mr. le
 Prince de Conti & Mr. de Longueville, de
 peur de les faire arrêter à St. Germain. Je voyois
 un Prince de la Maison de Lorraine, dont le
 nom est toujours agréable à Paris, prêt à se
 déclarer, & à être déclaré certainement Général
 des troupes qui n'avoient point de Général, &
 qui en avoient un besoin pressant. Je savois que
 le Maréchal de la Mothe, qui se défioit tou-
 jours de l'irrésolution naturelle à Mr. de Lon-
 gueville, ne feroit pas un pas qu'il ne le vît; &
 je ne pouvois douter que Mr. de Bouillon n'a-
 joutât encore la présence de Mr. d'Elbeuf, très
 suspecte à tous ceux qui le connoissoient sur le
 chapitre de la probité, aux motifs qu'il trouvoit,
 pour ne point agir dans l'absence de Mr. le Prin-
 ce de Conti. De remède, je n'en voyois point.
 Le Prévôt des Marchands étoit dans le fond du
 cœur passionné pour la Cour, & je ne le pou-
 vois ignorer. Le Premier-Président n'en étoit
 point esclave comme l'autre, mais l'intention
 certainement y étoit; & de plus, quand j'eusse
 été aussi assuré d'eux que de moi-même, que
 leur eussai-je pu proposer dans une conjoncture
 où les peuples enragez ne pouvoient point ne
 pas s'attacher au premier objet, & où ils eus-
 sent pris pour mensonge & pour trahison tout
 ce

ce qu'on leur eût dit, au moins publiquement, contre un Prince qui n'avoit rien de grand de ses Prédécesseurs, que les manières de l'affabilité, qui étoit justement ce que j'avois à craindre à ce moment? Sur le tout, je n'osois me promettre tout-à-fait que Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville vinssent fitot qu'ils me Passuroient. J'avois écrit la veille au second, comme par un pressentiment, que je le suppliois de considérer que les moindres instans étoient précieux, & que le délai même fondé est toujours dangereux dans le commencement des grandes affaires. Mais je connoissois son irrésolution. Supposé qu'ils arrivassent dans demi quart d'heure, ils arrivoient toujours après un homme qui avoit l'esprit du monde le plus artificieux, & qui ne manqueroit pas de donner toutes les couleurs qui pourroient jeter la défiance dans l'esprit des peuples, assez aisée à prendre dans les circonstances d'un frère & d'un beau-frère de Mr. le Prince. Véritablement, pour me consoler, j'avois pour prendre mon parti sur ces réflexions, peut-être deux momens, peut-être un quart d'heure pour le plus. Il n'étoit pas encore passé, quand Mr. d'Elbeuf entra, qui me dit tout ce que la cajolerie de la Maison de Guise put lui suggérer. Je vis ses trois enfans derrière lui, qui ne furent pas tout-à-fait si éloquens, mais qui me parurent avoir été bien sifflez. Je répondis à leur honnêteté avec beaucoup de respect, & avec toutes les manières qui pouvoient couvrir mon jeu. Mr. d'Elbeuf me dit qu'il alloit de ce pas à l'Hôtel de Ville lui offrir son service; à quoi lui ayant répondu que je croyois qu'il seroit plus obligé pour le Parlement, qu'il s'adressât le lendemain directement aux Chambres assemblées,

il demeura ferme dans sa première résolution, quoiqu'il me vint d'affurer qu'il vouloit en tout suivre mes conseils.

Aussitot qu'il fut monté en carosse, j'écrivis un mot à Fournier, premier Echevin, qui étoit de mes amis, qu'il prît garde que l'Hôtel de Ville renvoyat Mr. d'Elbeuf au Parlement. Je mandai à ceux des Curez qui étoient le plus intimement à moi de jeter la défiance par les Ecclésiastiques dans l'esprit des peuples, sur l'union qui avoit paru entre Mr. d'Elbeuf & l'Abbé de la Rivière. Je courus toute la nuit à pied & déguisé, pour faire connoître à ceux du Parlement, auxquels je n'osois m'ouvrir touchant Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville, qu'ils ne se devoient pas abandonner à la conduite d'un homme aussi décrié sur le chapitre de la bonne foi, & qu'il leur faisoit bien connoître les intentions qu'il avoit pour leur Compagnie, puisqu'il s'étoit d'abord adressé à l'Hôtel de Ville, sans doute en vue de la diviser du Parlement. Comme j'avois eu celle de gagner du tems en lui conseillant d'attendre jusques au lendemain à lui offrir son service, avant que de se présenter à la Ville, je me résolus, dès que je vis qu'il ne prenoit point mon conseil, de me servir contre lui-même de celui qu'il suivoit, & je trouvai effectivement que je faisois effet dans beaucoup d'esprits. Mais comme je ne pouvois voir que peu de gens dans le peu de tems que j'avois, & que de plus la nécessité d'un Chef qui commandat les troupes ne souffroit presque point de délai, je m'aperçus que mes raisons touchoient beaucoup plus les esprits que les cœurs; & pour vous dire le vrai, j'étois fort embarrassé, & d'autant plus que j'étois bien averti que Mr. d'Elbeuf ne s'oublioit pas. Le
Pré-

Président le Coigneux avec qui il avoit été fort brouillé lorsqu'ils étoient tous deux avec Monsieur à Bruxelles, & avec qui il se croyoit raccommodé, me fit voir un billet qu'il lui avoit écrit de la Porte St. Honoré en entrant dans la Ville, où étoient ces propres mots : *Il faut aller faire hommage au Coadjuteur, dans trois jours il me rendra ses devoirs.* Le billet étoit signé, *l'Ami du cœur.* Je n'avois pas besoin de cette preuve pour savoir qu'il ne m'aimoit pas. J'avois été autrefois brouillé avec lui, & je l'avois prié un peu brusquement de se taire à un bal chez Madame de Peroché, dans lequel il me sembloit qu'il vouloit faire une raillerie de Mr. le Comte, qu'il haïssoit fort, parcequ'ils étoient tous deux en ce tems-là amoureux de Madame de Montbazon.

Après avoir couru la Ville jusqu'à deux heures, je revins chez moi, presque résolu de me déclarer publiquement contre Mr. d'Elbeuf, de l'accuser d'intelligence avec la Cour, de faire prendre les armes, & de le prendre lui-même, ou de l'obliger à sortir de Paris. Je me sentoais assez de crédit dans le peuple, pour le pouvoir entreprendre judicieusement; mais il faut avouer que l'extrémité étoit grande par une infinité de circonstances, & particulièrement par celle d'un mouvement qui ne pouvoit pas être médiocre, dans une Ville investie, & investie par un Roi.

Comme je roulois toutes ces différentes pensées dans ma tête, qui n'étoit pas, comme vous vous pouvez imaginer, peu agitée, l'on me vint dire que le Chevalier de la Chaise, qui étoit à Mr. de Longueville, étoit à la porte de ma chambre. Il me cria en entrant : „ Levez-

„ vous, Monsieur, Mr. le Prince de Conti &

N 5

„ Mr.

„ Mr. de Longueville sont à la Porte St. Honoré,
 „ ré, & le peuple, qui crie & qui dit qu'ils vien-
 „ nent pour trahir la Ville, ne les veut pas laisser
 „ entrer“. Je m'habillai en diligence, j'allai prendre le bon homme Broussel, je fis allumer huit ou dix flambeaux, & nous allâmes en cet équipage à la Porte St. Honoré. Nous trouvâmes déjà tant de monde dans la rue, que nous eûmes peine à percer la foule; & il étoit grand jour, quand nous fîmes ouvrir la Porte, parceque nous employâmes beaucoup de tems à rassurer les esprits qui étoient dans une défiance imaginable. Nous haranguâmes le peuple, & nous amenâmes à l'Hôtel de Longueville Mr. le Prince de Conti & Mr. son beau-frère.

J'allai en même tems chez Mr. d'Elbeuf lui faire une manière de compliment, qui sans doute ne lui eût pas plu, car c'étoit pour lui proposer de ne pas aller au Palais, ou au moins de n'y aller qu'avec les autres, & après avoir conféré ensemble de ce qu'il y auroit à faire pour le bien du parti. La défiance générale de tout ce qui avoit le moins du monde rapport à Mr. le Prince, nous obligeoit de ménager avec bien de la douceur ces premiers momens. Ce qui eût peut-être été facile la veille, eût été impossible & même ruineux le matin du jour suivant; & ce Mr. d'Elbeuf, que je croyois pouvoir chasser de Paris le 9., m'en eût apparemment chassé le 10, s'il eût su prendre son parti: tant le nom de Condé étoit suspect au peuple. Dès que je vis qu'il avoit manqué le moment dans lequel nous fîmes entrer Mr. le Prince de Conti, je ne doutai point que, comme le fond des cœurs étoit pour nous, je ne les amenasse avec un peu de tems où il me plairoit; mais il falloit ce peu de tems. C'est pourquoi mon avis fut, & il n'y en

en avoit point d'autre, de ménager Mr. d'Elbeuf, & de lui faire voir qu'il pourroit trouver sa place & son compte en s'unissant avec Mr. le Prince de Conti & avec Mr. de Longueville. Ce qui me fait croire que cette proposition ne lui auroit pas plu, comme je vous le disois tout à l'heure, c'est qu'au lieu de m'attendre chez lui, comme je l'en avois envoyé prier, il alla au Palais. Le Premier-Président, qui ne vouloit pas que le Parlement allât à Montargis, mais qui ne vouloit point non plus de guerre civile, reçut Mr. d'Elbeuf à bras ouverts, précipita l'Assemblée des Chambres, & quoi que pussent dire Broussel, Longueuil, Blancménil, Viole, Nervion, le Coigneux, il fit déclarer Général Mr. d'Elbeuf, dans la vue, à ce que m'a avoué depuis le Président de Mesmes, qui se faisoit l'auteur de ce conseil, de faire une division dans le parti, qui n'eût pas été, à son compte, capable d'empêcher la Cour de s'adoucir, & qui seût été toutefois d'affoiblir assez la faction pour la rendre moins dangereuse & moins durable. Cette pensée m'a toujours paru une de ces visions dont la spéculation est belle & la pratique impossible; la méprise en ces matières est toujours très périlleuse.

Comme je ne trouvai point Mr. d'Elbeuf; que ceux à qui j'avois donné ordre de l'observer, me raportèrent qu'il avoit pris le chemin du Palais, & que j'eus appris que l'Assemblée des Chambres avoit été avancée, je me le tins pour dit: je ne doutai point de la vérité, & je revins en diligence à l'Hôtel de Longueville, pour obliger Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville d'aller sur l'heure même au Parlement. Le second n'avoit jamais hâte, & le premier fatigué de sa mauvaise nuit, s'étoit mis

au lit. J'eus toutes les peines du monde à le persuader de se relever. Il se trouvoit mal, & il tarda tant, qu'on nous vint dire que le Parlement étoit levé, & que Mr. d'Elbeuf marchoit à l'Hôtel de Ville, pour y prêter le serment & prendre le soin de toutes les commissions qui s'y délivreroient. Vous concevez aisément l'amertume de cette nouvelle ; elle eût été plus grande, si la première occasion que Mr. d'Elbeuf avoit manquée, ne m'eût donné lieu d'espérer qu'il ne se serviroit pas même de la seconde. Comme j'appréhendai toutefois que le bon succès de cette matinée ne lui élevoit le cœur, je crus qu'il ne lui falloit pas laisser trop de tems de se reconnoître, & je proposai à Mr le Prince de Conti de venir au Parlement l'après-dinée, de s'offrir à la Compagnie, & d'en demeurer simplement & précisément dans les termes qui se pourroient expliquer plus ou moins favorablement, selon qu'il trouveroit l'air du bureau dans la Grand' Chambre, mais encore plus, selon que je le trouverois moi-même dans la Salle, où, sous prétexte que je n'avois pas encore de place au Parlement, je faisois état de demeurer pour avoir l'œil sur le peuple.

Mr. le Prince de Conti se mit dans mon carrosse, sans aucune suite de livrée que la mienne, qui étoit fort grande, & qui me faisoit par conséquent reconnoître de fort loin ; ce qui étoit assez à propos en cette occasion, & qui n'empêchoit pourtant pas que Mr. le Prince de Conti ne fît voir aux Bourgeois qu'il prenoit confiance en eux, ce qui n'y étoit pas moins nécessaire. Il n'y a rien où il faille plus de précautions qu'en tout ce qui regarde les peuples, parcequ'il n'y a rien de plus déréglé ; & il n'y a rien où il les faille plus cacher, parcequ'il n'y

a rien de plus défiant. Nous arrivames au Palais avant Mr. d'Elbeuf; l'on cria sur les degrez de la Salle, *Vive le Coadjuteur*, mais à la réserve des gens que j'y avois fait trouver, personne ne cria *Vive Conti*; & comme Paris fournit un monde plutot qu'un nombre dans les émotions, quoique j'y eusse beaucoup de gens apostez, il me fut aisé de juger que le gros du peuple n'étoit pas guéri de la défiance; & je vous confesse que je fus bien aisé quand j'eus tiré le Prince de la Salle & que je l'eus mis dans la Grand' Chambre.

Mr. d'Elbeuf arriva un moment après, suivi de toutes les Gardes de la Ville qui l'accompagnoient depuis le matin comme Général. Le peuple éclatoit de toutes parts, *Vive Son Altesse Mr. d'Elbeuf*. Et comme on crioit en même tems, *Vive le Coadjuteur*, je l'abordai avec un visage riant, & je lui dis : „ Voici un echo, „ Monsieur, qui m'est bien glorieux. Vous êtes „ trop honnête, *me répondit-il; & en se tournant aux Gardes il leur dit: Demeurez à la porte „ de la Grand' Chambre*“. Je pris cet ordre pour moi, & j'y demeurai pareillement avec ce que j'avois de gens le plus à moi, qui étoient en bon nombre. Comme le Parlement fut assis, Mr. le Prince de Conti prit la parole, & dit qu'ayant connu à St. Germain les pernicieux conseils que l'on donnoit à la Reine, il avoit cru qu'il étoit obligé, par sa qualité de Prince du Sang, des'y opposer. Vous voyez assez la suite de ce discours. Mr. d'Elbeuf, qui, selon le caractère de tous les gens foibles, étoit rogue & fier, parcequ'il se croyoit le plus fort, dit qu'il savoit le respect qu'il devoit à Mr. le Prince de Conti, mais qu'il ne pouvoit s'empêcher de dire que c'étoit lui qui avoit rompu la glace, & qui s'é-

toit

toit offert le premier à la Compagnie, & qu'elle lui ayant fait l'honneur de lui confier le Bâton de Général, il ne le quittoit jamais qu'avec la vie. La cohue du Parlement, qui étoit, comme le peuple, en défiance de Mr. le Prince de Conti, applaudit à cette déclaration, qui fut ornée de mille périphrases très naturelles au stile de Mr. d'Elbeuf. Toucheprez, Capitaine de ses Gardes, homme d'esprit & de cœur, les commenta dans la Salle. Le Parlement se leva, après avoir donné Arrêt, par lequel il enjoignoit sous peine de crime de Léze-Majesté aux troupes de n'approcher Paris de 20. lieues, & je vis bien que je devois me contenter pour ce jour-là de ramener Mr. le Prince de Conti sain & sauf à l'Hôtel de Longueville. Comme la foule étoit grande, il fallut que je le prisse presque entre mes bras au sortir de la Grand' Chambre. Mr. d'Elbeuf, qui croyoit être maître de tout, me dit d'un ton de raillerie, en entendant les cris du peuple, qui par reprise nommoient son nom & le mien ensemble : *Voilà, Monsieur, un Echo qui m'est bien glorieux.* A quoi je répondis, *Vous êtes trop honnête* ; mais d'un ton un peu plus gai qu'il ne me l'avoit dit ; car quoiqu'il crût des affaires en fort bon état, je jugeai sans balancer, que les miennes seroient bientôt dans une meilleure condition que les siennes, dès que je vis qu'il avoit encore manqué cette seconde occasion. Le crédit parmi les peuples, cultivé & nourri de longue main, ne manque jamais à étouffer, pour peu qu'il ait de tems pour germer, ces fleurs minces & naissantes de la bienveillance publique, que le pur hazard fait quelquefois pousser. Je ne me trompai pas dans ma pensée, comme vous allez voir.

Je trouvai, en arrivant à l'Hôtel de Longueville,

ville, Vincerot Capitaine de Navarre & qui avoit été nourri Page du Marquis de Ragni * père de Madame de Lesdiguières †. Elle me l'envoyoit de St. Germain où elle étoit, sous prétexte de répéter quelques prisonniers; mais dans le vrai pour m'avertir que Mr. d'Elbeuf, une heure après avoir pris l'arrivée de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville à Paris, avoit écrit à la Rivière ces propres mots: „ Dites „ à la Reine & à Monsieur que ce Diable de „ Coadjuteur perd tout ici; que dans deux jours „ je n'y aurai aucun pouvoir; mais que s'ils veulent me faire un bon parti, je leur témoignerai „ que je ne suis pas venu à Paris avec une aussi „ mauvaise intention qu'ils se le persuadent “. La Rivière montra ce billet au Cardinal, qui s'en moqua, & qui le fit voir au Maréchal de Villeroy. Je me servis très utilement de cet avis, sachant que tout ce qui a façon de mystère est bien mieux reçu dans le peuple. J'en fis un secret à quatre ou cinq cens personnes. Les Curez de St. Eustache, de St. Roch, de St. Merri, & de St. Jean, me mandèrent sur les neuf heures du soir que la confiance que Mr. le Prince de Conti avoit témoignée au peuple d'aller tout seul & sans suite dans mon carrosse se mettre entre les mains de ceux-mêmes qui crioient contre lui, avoit fait un effet merveilleux. Les Officiers des quartiers sur les dix heures me firent tenir plus de 50. billets, pour m'avertir que leur travail avoit réussi, & que les dispositions étoient sensiblement & visiblement changées. Je mis Marigni en œuvre entre dix

&

* Léonor de la Magdelaine.

† Anne de la Magdelaine, fille de Léonor de la Magdelaine & d'Hippolyte de Gondi.

& onze, & il fit ce fameux couplet, l'original de tous les triolets, *Mr. d'Elbeuf & ses enfans*, que vous avez tant oui chanter à Caumartin *. Nous allames entre minuit & une heure, Mr. de Longueville, le Maréchal de la Mothe & moi chez Mr. de Bouillon, qui étoit au lit avec la goutte, & qui dans l'incertitude des choses faisoit grande difficulté de se déclarer. Nous lui fimes voir notre plan & la facilité de l'exécution. Il le comprit; il y entra; nous primes toutes nos mesures, je donnai moi-même les ordres aux Colonels & aux Capitaines qui étoient de mes amis. Vous concevrez mieux notre projet par le récit de son exécution, sur laquelle je m'étendrai, après que j'aurai encore fait cette remarque, que le coup le plus dangereux que je portai à Mr. d'Elbeuf dans tous ces mouvemens, fut l'impression que je donnai par les habituez des Paroisses, qui le croyoient eux-mêmes, que je donnai, dis-je, au peuple, qu'il avoit intelligence avec les troupes du Roi, qui le soir du 9. s'étoient saisi du poste de Charenton. Je le trouvai, au moment que ce bruit se répandoit, sur les degrez de l'Hôtel de Ville, & il me dit: " Que direz-vous qu'il y ait des gens
 „ assez méchans pour dire que j'ai fait prendre
 „ Charenton? *Je lui répondis*: Que diriez-vous
 „ qu'il y ait des gens assez scélérats pour dire que
 „ Mr. le Prince de Conti est venu ici de concert
 „ avec Mr. le Prince"? Je reviens à l'exécution du projet que j'ai déjà touché ci-dessus.

Comme je vis l'esprit du peuple assez disposé & assez revenu de la défiance, pour ne pas s'intéresser pour Mr. d'Elbeuf, je crus qu'il n'y avoit plus de mesures à garder, & que l'ostentation se-

* Louis-François le Févre, mort en 1685.

seroit auffi à propos ce jour-là, que la modestie avoit été de saison la veille.

Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville prirent un grand & magnifique carosse de Madame de Longueville, suivis d'une grande quantité de livrées. Je me mis auprès du premier à la portière, & l'on marcha ainsi au Palais à petit pas. Mr. de Longueville n'y étoit pas venu la veille, parceque je croyois qu'en cas d'émotion, l'on auroit plus de respect pour la tendre jeunesse & pour la qualité de Prince du Sang de Mr. le Prince de Conti, que pour la personne de Mr. de Longueville, qui étoit proprement la bête de Mr. d'Elbeuf; & parceque Mr. de Longueville n'étant point Pair, n'avoit point de séance au Parlement, & qu'ainsi il avoit été de nécessité de convenir au préalable de sa place, qu'on lui donna au dessus du Doyen, de l'autre côté des Ducs & Pairs. Il offrit d'abord à la Compagnie ses services, Rouen, Caen, Dieppe & toute la Normandie, & il la supplia de trouver bon que pour engagement de sa parole il fît loger à l'Hôtel de Ville Madame sa femme, Monsieur son Fils, & Mademoiselle sa Fille. Jugez, s'il vous plait, de l'effet que fit cette proposition. Elle fut soutenue fortement & agréablement par Mr. de Bouillon, qui entra appuyé, à cause de sa goute, sur deux Gentilshommes. Il prit place au dessous de Mr. de Longueville: & il coula, selon que nous l'avions concerté la nuit, dans son discours, qu'il serviroit le Parlement avec beaucoup de joye sous les ordres d'un aussi grand Prince que Mr. le Prince de Conti. Mr. d'Elbeuf s'échauffa à ce mot, & il répéta ce qu'il avoit dit la veille, qu'il ne quitteroit qu'avec la vie le Bâton de Général. Le murmure s'éleva sur ce commen-

cement de contestation, dans lequel Mr. d'Elbeuf fit voir qu'il avoit plus d'esprit que de jugement. Il ne parla pas à propos; il n'étoit plus tems de contester; il falloit plier. Mais j'ai observé que *les gens foibles ne plient jamais quand ils le doivent.* Nous lui donnâmes à cet instant le troisième relais, qui fut l'apparition du Maréchal de la Mothe, qui se mit au dessous de Mr. de Bouillon, & qui fit à la Compagnie le même compliment que lui. Nous avions concerté de ne faire paroître ces personnages sur le théâtre que l'un après l'autre, parceque nous avions considéré que *rien ne touche & n'émeut tant les peuples, & même les Compagnies, qui tiennent beaucoup du peuple, que la variété des spectacles.* Nous ne nous y trompâmes pas; & ces trois apparitions qui se suivirent, firent un effet sans comparaison plus prompt & plus grand, qu'elles ne l'eussent fait si elles se fussent unies. Mr. de Bouillon, qui n'avoit pas été de ce sentiment, me l'avoua le lendemain, avant même que de sortir du Palais.

Mr. le Premier-Président, qui étoit tout d'une pièce, demeura dans la pensée de se servir de cette brouillerie pour affoiblir la faction, & proposâ de laisser la chose indécise, jusques à l'après-dinée, pour donner tems à ces Messieurs de s'accommoder. Le Président de Mesmes, qui étoit pour le moins aussi bien intentionné pour la Cour que lui, mais qui avoit plus de vues & plus de jointures, lui répondit à l'oreille, & je l'entendis: „ Vous vous moquez, Monsieur, ils „ s'accommoderoient peut-être aux dépens de „ notre autorité, mais nous en sommes plus loin, „ que vous ne pensez. Ne voyez-vous pas que „ Mr. d'Elbeuf est pris pour duppe, & que ces „ gens-ci sont les maîtres ”? Le Président le Coigneux,

gneux, à qui je m'étois ouvert la nuit, éleva la voix; & dit: „Il faut finir avant que de diner, „ dussions-nous diner à minuit. Parlons en particulier à ces Messieurs”. Il pria en même tems Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville d'entrer dans la quatrième Chambre des Enquêtes, dans laquelle on entre de la Grand' Chambre; & Messieurs de Novion & Bellièvre *, qui étoient de notre correspondance, menèrent Mr. d'Elbeuf, qui se faisoit encore tenir à quatre, dans la seconde. Comme je vis les affaires en pourparler, & la Salle du Palais en état de n'en rien appréhender, j'allai en diligence prendre Madame de Longueville & Madame de Bouillon avec leurs enfans, & je les menai avec une espèce de triomphe à l'Hôtel de Ville. La petite vérole avoit laissé à Madame de Longueville, comme je vous l'ai déjà dit en un autre lieu, tout l'éclat de la beauté, quoiqu'elle lui eût diminué la beauté; & celle de Madame de Bouillon, bien qu'un peu effacée, étoit toujours très brillante. Imaginez vous, je vous prie, ces deux personnes sur le perron de l'Hôtel de Ville, plus belles en ce qu'elles paroissent négligées, quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenoient chacune un de leurs enfans entre les bras, qui étoient beaux comme leurs mères. La Grève étoit pleine de peuple jusques au dessus des toits, tous les hommes jettoient des cris de joye, toutes les femmes pleuroient de tendresse. Je jettai cinq cens pistoles par les fenêtres de l'Hôtel de Ville; & après avoir laissé Noirmoutier & Miron auprès des Dames, je

* Pomponne de Bellièvre, second du nom, mort Premier-Président du Parlement de Paris en 1657.

retournai au Palais, & j'y arrivai avec une foule innombrable de gens armez & non armez.

Touchepez, Capitaine des Gardes de Mr. d'Elbeuf, qui m'avoit fait suivre, étoit entré, un peu avant que je fusse dans la Cour du Palais, étoit entré, dis-je, dans la seconde, pour avertir son Maître qui y étoit toujours demeuré, qu'il étoit perdu, s'il ne s'accommodoit; ce qui fut causé que je le trouvai fort embarrassé & même fort abbatu. Il le fut bien davantage quand Mr. de Bellièvre, qui l'avoit amusé à dessein, dit: Qu'est-ce que c'étoient des Tambours qui battoient? Je lui répondis qu'il en alloit bien entendre d'autres, & que les gens de bien étoient las de la division que l'on essayoit de faire dans la Ville. Je connus à cet instant que *l'esprit dans les grandes affaires n'est rien sans le coeur*. Mr. d'Elbeuf ne garda plus même les apparences, il expliqua ridiculement ce qu'il avoit dit, il se rendit à plus qu'on ne voulut, & il n'y eut que l'honnêteté & le bon sens de Mr. de Bouillon qui lui conservèrent la qualité de Général, & le premier rang avec Mrs. de Bouillon & de la Mothe, également Généraux avec lui, sous l'autorité de Mr. le Prince de Conti, déclaré dès le même instant Généralissime des armées du Roi, sous les ordres du Parlement.

1649. Voilà ce qui se passa le matin du 11. Janvier. L'après-dinée Mr. d'Elbeuf, à qui l'on avoit donné cette commission pour le consoler, somma la Bastille, & le soir il y eut une scène à l'Hôtel de Ville, de laquelle il est à propos de vous rendre compte, parcequ'elle eut beaucoup plus de suite qu'elle ne méritoit. Noirmoutier, qui avoit été fait la veille Lieutenant-Général, sortit avec 500. chevaux de Paris, pour pousser des Escarmoucheurs des troupes
que

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 213

que nous appellions des Mazarins , qui venoient faire le coup de pistolet dans le fauxbourg. Comme il revint descendre à l'Hôtel de Ville , il entra avec Matha , Laigues , & la * Boulaie, encore tout cuirassé , dans la chambre de Madame de Longueville qui étoit toute pleine de Dames. Ce mélange d'écharpes bleues , de Dames , de cuirasses , de violons qui étoient dans la salle , & de trompettes qui étoient dans la place , donnoit un spectacle qui se voit plus souvent dans les Romains qu'ailleurs. Noirmoutier , qui étoit grand amateur de l'Astrée , me dit : „ Je „ m'imagine que nous sommes assiégés dans Mar- „ cilli. Vous avez raison , *lui répondis-je*. Ma- „ dame de Longueville est aussi belle que Gala- „ tée ; mais Marillac (Mr. de la Rochefoucaut „ le père n'étoit pas encore mort) n'est pas si „ honnête homme que Lindamor ”. Je m'aperçus en me retournant que le petit Courtin qui étoit dans une croisée pouvoit m'avoir entendu , c'est ce que je n'ai jamais su au vrai ; mais je n'ai pu aussi jamais deviner d'autres causes de la première haine que Monsieur de la Rochefoucaut a eue pour moi.

Je sâi que vous aimez les portraits , & j'ai été fâché par cette raison de n'avoir pu vous en faire voir jusqu'ici presque aucun qui n'ait été de profil , & qui n'ait par conséquent été fort imparfait. Il me sembloit que je n'avois pas assez de grand jour dans le vestibule dont vous venez de sortir , & où vous n'avez vu que les peintures légères des préliminaires de la guerre civile. Voici la galerie où les figures vous paroîtront dans leur étendue , & où je vous représenterai les personnages que vous verrez plus avant dans l'action. Vous jugerez par les tableaux

• Maximilien Echabart , Marquis de la Boulaie.

& les traits particuliers que vous pourrez remarquer dans la suite, si j'en ai bien pris l'idée. Voici le portrait de la Reine, par lequel il est juste de commencer.

Portrait
de la
Reine.

La Reine avoit plus que personne que j'aye jamais vu, de cette forte d'esprit qui lui étoit nécessaire pour ne pas paroître sotte à ceux qui ne la connoissoient pas. Elle avoit plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manière que de fond, plus d'application à l'argent que de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêt que de desintéressement, plus d'attachement que de passion, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, & plus d'incapacité que de tout ce que j'ai dit ci-dessus.

De Mr.
le Duc
d'Or-
léans.

Mr. le Duc d'Orléans avoit, à l'exception du courage, tout ce qui étoit nécessaire à un honnête homme, mais comme il n'avoit rien sans exception de tout ce qui peut distinguer un grand homme, il ne trouvoit rien dans lui-même qui pût suppléer, ni même soutenir sa foiblesse. Comme elle regnoit dans son cœur par la frayeur, & dans son esprit par l'irrésolution, elle salit tout le cours de sa vie. Il entra dans toutes les affaires, parcequ'il n'avoit pas la force de résister à ceux mêmes qui l'y entraînoient pour leur intérêt; mais il n'en sortit jamais qu'avec honte, parcequ'il n'avoit pas le courage de les soutenir. Cet ombrage amortit dès sa jeunesse en lui les couleurs même les plus vives & les plus gayer qui devoient briller naturellement dans un esprit beau & éclairé, dans un enjouement aimable, dans une intention très bonne, dans un desintéressement complet,

&

& dans une facilité de mœurs incroyable.

Mr. le Prince est né Capitaine, ce qui n'est ^{De Mr.} jamais arrivé qu'à lui, à César, & à Spinola. Il ^{le Prin-} a égalé le premier. Il a passé le second. L'in-^{ce.} trépidité est l'un des moindres traits de son caractère. La Nature lui avoit fait l'esprit aussi grand que le cœur; la Fortune, en le donnant à un siècle de guerre, a laissé au second toute son étendue; la naissance, ou plutôt l'éducation dans une Maison attachée & soumise au Cabinet, a donné des bornes trop étroites au premier. On ne lui a pas inspiré de bonne heure les grandes & générales maximes, qui sont celles qui font & qui forment ce que l'on appelle l'esprit de suite. Il n'a pas eu le tems de les prendre par lui-même, parcequ'il a été prévenu dès sa jeunesse par la chute imprévue des grandes affaires, & par l'habitude au bonheur. Ce défaut a fait, qu'avec l'ame du monde la moins méchante, il a fait des injustices; qu'avec le cœur d'Alexandre il n'a pas été exempt, non plus que lui, de foiblesses; qu'avec un esprit merveilleux il est tombé dans des imprudences; qu'ayant toutes les qualitez de François de Guise, il n'a pas servi l'Etat en de certaines occasions, aussi bien qu'il le devoit; & qu'ayant toutes celles de Henri du même nom, il n'a pas poussé la faction où il le pouvoit. Il n'a pu remplir son mérite, c'est un défaut; mais il est rare, mais il est beau.

Mr. de Longueville avoit, avec le beau nom ^{De Mr.} d'Orléans, de la vivacité, de l'agrément, ^{de de Lon-} la dépense, de la libéralité, de la justice, ^{de la gueville.} de la valeur, de la grandeur: & il ne fut jamais qu'un homme médiocre, parcequ'il eut toujours des idées qui furent infiniment au dessus de sa capacité. Avec la capacité & les grands desseins

l'on n'est jamais compté pour rien, quand on ne les soutient pas; l'on n'est pas compté pour beaucoup, & c'est ce qui fait le médiocre.

De Mr.
de Beau-
fort.

Mr. de Beaufort n'en étoit pas jusqu'à l'idée des grandes affaires, il n'en avoit que l'intention. Il en avoit oui parler aux Importans, & il avoit un peu retenu de leur jargon, & cela mêlé avec les expressions qu'il avoit tirées très fidèlement de Madame de Vendôme, formoit une langue qui auroit déparé le bon sens de Caton. Le sien étoit court & lourd, & d'autant plus qu'il étoit obscurci par la présomption. Il se croyoit habile, & c'est ce qui le faisoit paroître artificieux; parceque l'on connoissoit d'abord qu'il n'avoit pas assez d'esprit pour cette fin. Il étoit brave de sa personne, & plus qu'il n'appartenoit à un fanfaron; il l'étoit en tout sans exception, & jamais plus faussement qu'en galanterie. Il parloit, il pensoit comme le peuple, dont il fut l'idole quelque tems. Vous en verrez les raisons.

De Mr.
d'El-
beuf.

Mr. d'Elbeuf n'avoit du cœur que parcequ'il est impossible qu'un Prince de la Maison de Lorraine n'en ait point. Il avoit tout l'esprit qu'un homme qui a beaucoup plus d'art que de bon sens peut avoir. C'étoit le galimathias du monde le plus fleuri. Il a été le premier Prince que sa pauvreté a avili; & peut-être jamais homme n'a eu moins que lui l'art de se faire plaindre dans sa misère. La commodité ne le releva pas; & s'il fût parvenu jusques à la richesse, on l'eût envié comme un partisan; tant la gueuserie lui paroissoit propre & faite pour lui.

De Mr.
de Bouil-
lon.

Mr. de Bouillon étoit d'une valeur éprouvée, & d'un sens profond. Je suis persuadé, par ce que j'ai vu de sa conduite, que l'on a fait tort à sa réputation, quand on l'a décriée. Je ne fai

si l'on n'a pas fait quelque faveur à son mérite, en le croyant capable de toutes les grandes choses qu'il n'a point faites.

Mr. de Turenne a eu dès sa jeunesse toutes les bonnes qualitez, & il a acquis les grandes d'assez bonne heure. Il ne lui en a manqué aucune que celles dont il ne s'est point avisé. Il avoit presque toutes les vertus comme naturelles; il n'a jamais eu le brillant d'aucunes. On l'a cru plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un parti; & je le crois aussi, parcequ'il n'étoit pas naturellement entreprenant; mais toutefois qui le fait? Il a toujours eu en tout, comme en son parler, de certaines obscuritez, qui ne se sont développées que dans les occasions; mais qui ne s'y sont jamais développées qu'à sa gloire.

Le Maréchal de la Mothe avoit beaucoup de cœur. Il étoit Capitaine de la seconde classe, il n'étoit pas homme de beaucoup de sens; il avoit assez de douceur & de facilité dans la vie civile; il étoit très utile dans un parti, parcequ'il y étoit très commode.

J'oublois presque Mr. le Prince de Conti, ce qui est un bon signe pour un Chef de parti. Je ne crois pas vous le pouvoir mieux dépeindre qu'en vous disant que ce Chef de parti étoit un zéro, qui ne multiplioit que parcequ'il étoit Prince du Sang: voilà pour le public. Pour ce qui est du particulier; la méchanceté faisoit en lui ce que la foiblesse faisoit en Mr. le Duc d'Orléans. Elle inondoit toutes les autres qualitez, qui n'étoient d'ailleurs que médiocres & toutes semées de foiblesse.

Il y a eu toujours du je ne sai quoi en tout Mr. de la Rochefoucaut. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, & en un tems où il

ne sentoit pas les petits intérêts qui n'ont jamais été son foible , & où il ne connoissoit pas les grands , qui d'un autre sens n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires , & je ne sai pourquoi ; car il avoit des qualitez qui eussent suppléé en tout autre celles qu'il n'avoit pas.

*Il y a
deux li-
vres effa-
cées.*

Sa vue n'étoit pas assez étendue , & il ne voyoit pas même tout ensemble ce qui étoit à sa portée , mais son bon sens très bon dans la spéculation , joint à sa douceur , à son insinuation , & à sa facilité de mœurs qui est admirable , devoit récompenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle , mais je ne sai même à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination , qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement , car quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action , il a un bon fond de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution , quoique nous n'en connoissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier , quoiqu'il fût très soldat. Il n'a jamais été par lui-même bon Courtisan , quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti , quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte & de timidité , que vous lui voyez dans la vie civile , s'étoit tourné dans les affaires en air d'apologie. Il croyoit toujours en avoir besoin ; ce qui joint à ses Maximes , qui ne marquent pas assez de foi à la vertu , & à sa pratique , qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y étoit entré , me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connoître & de se réduire

à passer comme il eût pu , pour le Courtisan le plus poli & pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune , qui eût paru dans son siècle.

Madame de Longueville a naturellement bien du fond d'esprit, mais elle en a encore plus le fin & le tour. Sa capacité qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusques aux affaires dans lesquelles la haine contre Mr. le Prince l'a portée, & dans lesquelles la galanterie l'a maintenue. Elle avoit une langueur dans ses manières, qui touchoit plus que le brillant de celles mêmes qui étoient plus belles. Elle en avoit une même dans l'esprit, qui avoit ses charmes, parcequ'elle avoit, si l'on peut le dire, des réveils lumineux & surprenans. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea de ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'avanturière. La Grace a rétabli ce que le monde ne lui pouvoit rendre.

Madame de Chevreuse* n'avoit plus même de restes de beauté quand je l'ai connue. Je n'ai jamais vu qu'elle, en qui la vivacité suppléait au jugement. Elle lui donnoit même assez souvent des ouvertures si brillantes, qu'elles paroissent comme des éclairs; & si sages, qu'elles n'eussent pas été desavouées par les plus grands hommes de tous les siècles. Ce mérite toute-

* Marie de Rohan, fille d'Hercule de Rohan Duc de Montbazou, & de Magdelaine de Lenoncourt. Elle naquit en 1600., elle épousa en 1617. Charles d'Albert, Duc de Luines; & prit en 1621. une seconde alliance avec Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse. Elle est morte au mois d'Aout 1679.

220 **M E' M O I R E S D U**
 toutefois ne fut que d'occasion. Si elle fût venue dans un siècle où il n'y eût point eu d'affaires, elle n'eût pas seulement imaginé qu'il y en pût avoir. Si le Prieur des Chartreux lui eût plu, elle eût été solitaire de bonne foi. Mr. de Lorraine (a) qui s'attacha à elle la jetta dans les affaires, le Duc de Buckingham (b) & le Comte de Hollandt (c) l'y entretenrent, Mr. de Châteauneuf l'y amusa. Elle s'y abandonna, parcequ'elle s'abandonnoit à tout ce qui plaisoit à celui qu'elle aimoit, sans choix, & purement parcequ'il falloit qu'elle aimat quelqu'un. Il n'étoit pas même difficile de lui donner un amant de partie faite ; mais dès qu'elle l'avoit pris, elle l'aimoit uniquement & fidèlement ; & elle nous a avoué à Madame de Rhodes & à moi que par un caprice, disoit elle, de la fortune, elle n'avoit jamais aimé le mieux, ce qu'elle avoit estimé le plus, à la réserve toutefois, ajouta-t-elle, du pauvre Buckingham. Son dévouement à la passion, que l'on pouvoit dire éternelle, quoiqu'elle changeat d'objet, n'empêchoit pas qu'une mouche ne lui donnât des distractions ; mais elle en revenoit toujours avec des emportemens qui les faisoient trouver agréables. Jamais personne n'a moins fait d'attention sur les périls, & jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules & pour les devoirs. Elle ne connoissoit que celui de plaire à son amant.

Ma-

(a) Charles IV., Duc de Lorraine, mort en 1675.

(b) George Villiers, Duc de Buckingham, assassiné comme il alloit au secours de la Rochelle.

(c) Lord Anglois aussi, de la Maison de Rich, cadet d'un Comte de Warwick, & Ambassadeur en France.

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 221

Mademoiselle de * Chevreuse, qui avoit Mademoiselle de Chevreuse. plus de beauté que d'agrément, étoit sotte jusqu'au ridicule par son naturel. La passion lui donnoit de l'esprit & même du sérieux & de l'agréable, uniquement pour celui qu'elle aimoit ; mais elle le traitoit bientôt comme ses jupes, qu'elle mettoit dans son lit, quand elles lui plaisoient, & qu'elle bruloit par une pure aversion deux heures après.

Madame la Palatine † estimoit autant la galanterie qu'elle en aimoit le solide. Je ne crois Madame la Palatine. pas que la Reine Elizabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un Etat. Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, & je lui ai trouvé par tout également de la sincérité.

Madame de Montbazon étoit d'une très Madame de Montbazon. grande beauté ; la modestie manquoit à son air. Sa morgue, si l'on peut le dire, & son jargon, eussent suppléé dans un tems calme à son peu d'esprit. Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimoit rien que son plaisir, & au dessus de son plaisir son intérêt. Je n'ai jamais vu une personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu.

Si ce n'étoit pas une espèce de blasphème de Mr. Molé Premier-Président. dire qu'il y a quelqu'un dans notre siècle plus intrépide que le grand Gustave & Mr. le Prince, je dirois que ç'a été Mr. Molé Premier-Président.

11

* Charlotte-Marie, dite Mademoiselle de Chevreuse.

† Anne de Gonzague-Clèves, mariée en 1645. avec Edouard de Bavière, Prince Palatin du Rhin. Elle étoit fille de Charles Duc de Mantoue-Nevers.

Il s'en est fallu de beaucoup que son esprit n'ait été aussi grand que son cœur ; il ne laissoit pas d'y avoir quelques rapports par une ressemblance qui n'y étoit toutefois qu'en laid. Je vous ai déjà dit qu'il n'étoit point congru dans sa langue, & il est vrai ; mais il avoit une forte d'éloquence qui en choquant l'oreille faisoit l'imagination. Il vouloit le bien de l'Etat préférablement à toutes choses, même à celui de sa famille, quoiqu'il parût l'aimer trop pour un Magistrat ; mais il n'eut pas le génie assez élevé pour connoître d'assez bonne heure le bien qu'il eût pu faire. Il présuma trop de son pouvoir, il s'imagina qu'il modéreroit la Cour & sa Compagnie. Il ne réussit ni à l'un ni à l'autre ; il se rendit suspect à tous les deux, & ainsi il fit du mal avec de bonnes intentions. La préoccupation y contribua beaucoup ; elle étoit extrême en tout, & j'ai même observé qu'il jugeoit toujours des actions par les hommes, mais presque jamais des hommes par les actions. Comme il avoit été nourri dans les formes du Palais, tout ce qui étoit extraordinaire lui étoit suspect. Il n'y a guères de disposition plus dangereuse en ceux qui se rencontrent dans les affaires, où les règles ordinaires n'ont plus de lieu.

Le peu de part que j'ai eu dans celles dont il s'agit en ce lieu, me pourroit peut-être donner la liberté d'ajouter ici mon portrait ; mais outre que l'on ne se connoit jamais assez bien pour se peindre naturellement soi-même, je vous confesse que je trouve une satisfaction si sensible à vous soumettre uniquement & absolument le jugement de tout ce qui me regarde, que je ne puis seulement me résoudre à m'en former dans le plus intérieur de mon esprit la moindre idée. Je reprends le fil de mon histoire.

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 223

Le commandement des armées ayant été réglé comme je vous l'ai dit ci-dessus, l'on continua à travailler aux fonds nécessaires pour la levée & pour la subsistance des troupes. Toutes les Compagnies & tous les Corps s'unirent, & Paris enfanta sans douleur une armée complete en huit jours. La Bastille se rendit, après avoir essuyé pour la forme cinq ou six coups de canon. Ce fut un assez plaisant spectacle de voir les femmes à ce fameux siège porter leurs chaises dans le Jardin de l'Arsenal où étoit la batterie, comme elles les portent au Sermon.

Mr. de Beaufort, qui depuis qu'il se fut sauvé du Bois de Vincennes s'étoit caché dans le Vendomois, de maison en maison, arriva ce jour-là à Paris, & il vint descendre chez Prudhomme. Montréfor, qu'il avoit envoyé querir dès la porte de la Ville, vint me trouver en même tems, pour me faire compliment de sa part & pour me dire qu'il seroit dans un quart d'heure en mon logis. Je le prévins, j'allai chez Prudhomme, & je ne trouvai pas que sa prison lui eût donné plus de sens. Il est toutefois vrai qu'elle lui avoit donné plus de réputation. Il l'avoit soutenue avec fermeté, & il en étoit sorti avec courage. Ce lui étoit même un mérite de n'avoir pas quité les bords de la Loire, dans un tems où il est vrai qu'il falloit & de l'adresse & de la fermeté pour s'y tenir. Il n'est pas difficile de faire valoir dans les commencemens d'une guerre civile le mérite de tous ceux qui font mal à la Cour. C'en est un grand que de n'y être pas bien. Comme il y avoit déjà quelque tems qu'il m'avoit fait assurer par Montréfor, qu'il seroit très aise de prendre liaison avec moi, & que je prévoyois bien l'usage auquel je
le

le pourrois mettre, j'avois jetté par intervalle & sans affectation dans l'esprit du peuple des bruits avantageux pour lui. J'avois orné de mille couleurs une entreprise que le Cardinal avoit fait faire sur lui par Du Hamel. Montrésor, qui l'informoit avec exactitude des obligations qu'il m'avoit, avoit mis toutes les dispositions nécessaires pour une grande union entre nous. Vous croyez aisément qu'elle ne lui étoit pas desavantageuse en l'état où j'étois dans le parti, & elle m'étoit comme nécessaire, parceque ma profession pouvant m'embarrasser en mille rencontres, j'avois besoin d'un homme que je pusse dans les conjonctures mettre devant moi. Le Maréchal de la Mothe étoit si dépendant de Mr. de Longueville, que je ne m'en pouvois pas répondre. Mr. de Bouillon n'étoit pas un sujet à être gouverné. Il me falloit un phantôme, mais il ne me falloit qu'un phantôme; & par bonheur pour moi il se trouva que le phantôme étoit petit-fils de Henri le Grand; qu'il parlât comme on parle aux Halles, ce qui n'est pas ordinaire aux Enfans de Henri le Grand, & qu'il eût de grands cheveux bien longs & bien blonds. Vous ne pouvez vous imaginer le poids de ces circonstances, & vous ne pouvez concevoir l'effet qu'elles firent dans le peuple.

Nous fortîmes ensemble de chez Prudhomme, pour aller voir Mr. le Prince de Conti. Nous nous mimés en même portière; nous nous arrêtâmes dans la rue saint Denis & dans la rue saint Martin. Je nommai, je louai, & je montrai Mr. de Beaufort. Le feu se prit en moins d'un instant. Toutes les femmes le baisèrent, & nous eumes sans exagération, à cause de la foule, peine de passer jusques à l'Hôtel
de

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 225
de Ville. Il présenta le lendemain requête au
Parlement, par laquelle il demandoit d'être re-
çu à se justifier de l'accusation intentée contre
lui, d'avoir entrepris contre la personne du Car-
dinal : ce qui fut accordé & exécuté le jour
d'après.

Mrs. de Luines & de Vitri arrivèrent dans le
même tems à Paris pour entrer dans le parti ;
& le Parlement donna ce fameux Arrêt, par le-
quel il ordonna que tous les Deniers Royaux é-
tant dans toutes les Recettes générales & parti-
culières du Royaume seroient saisis & employez
à la défense commune.

Mr. le Prince établit de sa part ses quartiers,
il posta le Maréchal du Pleffis à Saint Denis, le
Maréchal de Grammont à saint Cloud, & Pal-
luau, qui a été depuis le Maréchal de Cléram-
baut, à Séve. L'activité naturelle à Mr. le
Prince fut encore merveilleusement allumée par
la colére qu'il eut de la déclaration de Mr. le
Prince de Conti & de Mr. de Longueville, qui
avoient jetté la Cour dans une défiance si gran-
de de ses intérêts, que le Cardinal ne doutant
point d'abord qu'il ne fût de concert avec eux,
fut sur le point de quitter la Cour ; & ne se ras-
sura pas qu'il ne l'eût vu de retour à Saint Ger-
main, des quartiers, où il étoit allé donner ses
ordres. En arrivant il y éclata avec fureur,
contre Madame de Longueville particulière-
ment, à qui Madame la Princesse sa mère, qui
étoit aussi à Saint Germain, en écrivit le lende-
main tout le détail. Je lus ces mots qui étoient
dans la même lettre : *L'on est ici si déchainé
contre le Coadjuteur, qu'il faut que j'en parle
comme les autres. Je ne puis toutefois m'empê-
cher de le remercier de ce qu'il a fait pour la pau-
vre Reine d'Angleterre.* Cette circonstance est

curieuse pour la rareté du fait. Cinq ou six jours avant que le Roi sortît de Paris, j'allai chez la Reine d'Angleterre que je trouvai dans la chambre de Mademoiselle sa Fille, qui a été depuis Madame d'Orléans. Elle me dit d'abord : „ Vous voyez, je viens tenir compagnie à „ Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever „ aujourd'hui, faute de feu ". Le vrai étoit qu'il y avoit six mois que le Cardinal n'avoit fait payer la Reine de sa pension; que les Marchands ne lui vouloient plus rien fournir, & qu'il n'y avoit pas un morceau de bois dans la maison. Vous me faites bien la justice d'être persuadée que Madame d'Angleterre ne demeura pas le lendemain au lit faute d'un fagot, mais vous croyez bien aussi que ce n'étoit pas ce que Madame la Princesse vouloit dire dans son billet. Je m'en ressouvins au bout de quelques jours, j'exagèrai la honte de cet abandonnement; & le Parlement envoya 40000. livres à la Reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire qu'une Reine d'Angleterre petite-fille de Henri le Grand ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de Janvier, dans le Louvre, & sous les yeux d'une Cour de France. Nous avons horreur, en lisant les histoires, de lâchetés moins monstrueuses que celle-là, & le peu de sentiment que je trouvai dans la plupart des esprits sur ce fait, m'a obligé de faire, je crois, plus de mille fois cette réflexion : *que les exemples du passé touchent sans comparaison plus les hommes que ceux de leurs siècles.* Nous nous accoutumons à tout ce que nous voyons, & je vous ai dit quelquefois que je ne fais si le Consulat du Cheval de Caligula nous auroit autant surpris que nous nous l'imaginons.

Le Parti ayant pris sa forme, il ne manquoit plus que l'établissement du cartel, qui se fit sans négociation. Un Cornette de mon Régiment ayant été pris prisonnier par un parti de celui de la Villette, fut mené à St. Germain, & la Reine commanda sur l'heure que l'on lui tranchât la tête. Le Grand-Prévôt, qui ne douta point de la conséquence, & qui étoit assez de mes amis, m'en avertit, & j'envoyai en même tems un Trompette à Palluau qui commandoit dans le quartier de Séve avec une lettre très ecclésiastique, mais qui faisoit entendre les inconvéniens de la suite d'autant plus proches que nous avions aussi des prisonniers, & entr'autres Monsieur * d'Olonne, qui avoit été arrêté comme il vouloit se sauver habillé en laquais.

Palluau alla sur l'heure à St. Germain, où il représenta les conséquences de cette exécution. On obtint de la Reine à toute peine qu'elle fût différée jusques au lendemain, & on lui fit comprendre après l'importance de la chose. On échangea mon Cornette, & ainsi le cartel s'établit insensiblement.

Je ne m'étendrai pas à vous rendre compte du détail de ce qui se passa dans le Siège de Paris, qui commença le 9. de Janvier 1649. & qui fut levé le 1. Avril de la même année. Je me contenterai de vous en dater seulement les jours les plus considérables. Mais avant que de descendre à ce particulier, je crois qu'il est à propos de faire deux ou trois remarques qui méritent de la réflexion.

La première est, qu'il n'y eut jamais ombre

P 2

* Louis de la Trimouille, Marquis de Royan, Comte d'Olonne, mort en 1686.

de mouvement dans la Ville , quoique tous les passages des rivières fussent fermez & occupez par les ennemis , & que leurs partis courussent continuellement du côté de la terre. On peut dire même que l'on ne reçut aucune incommodité ; & l'on doit ajouter qu'il ne parut pas que l'on y eût eu seulement peur , que le 23. de Janvier , le 9. & le 10. de Mars , où l'on vit dans les Marchez une petite étincelle d'é-motion , plutot causée par la malice & par l'intérêt des Boulangers , que par le manquement de pain.

La seconde est , qu'aussitot que Paris se fut déclaré , tout le Royaume branla. Le Parlement d'Aix , qui arrêta le Comte d'Alais , Gouverneur de Provence , s'unit à celui de Paris. Celui de Rouen , où Monsieur de Longueville étoit allé dès le 20. Janvier , fit la même chose. Celui de Toulouse fut sur le penchant , & ne fut retenu que par la nouvelle de la conférence de Ruel , dont je vous parlerai dans la suite. Le Prince (a) d'Harcourt , qui est Mr. le Duc d'Elbeuf d'aujourd'hui , se jeta dans Montreuil , dont il étoit Gouverneur , & prit le parti du Parlement. Rheims , Tours & Poitiers prirent les armes en sa faveur. Le Duc de la (b) Trimouille fit publiquement des levées pour lui : le Duc de Retz lui offrit ses services & Belle-Isle. Le Mans chassa son (c) Evêque & toute la Maison de Lavardin , qui étoit attachée à la Cour ,
&

(a) Charles de Lorraine , III. du nom , mort en 1692.

(b) Henri de la Trimouille , Duc de Thouars , mort en 1674.

(c) Philibert-Emanuel de Beaumanois de Lavardin , mort en 1671.

& Bordeaux n'attendoit , pour se déclarer , que les lettres que le Parlement de Paris avoit écrites à toutes les Compagnies Souveraines & à toutes les Villes du Royaume , pour les exhorter à s'unir avec lui contre l'ennemi commun. Ces lettres furent interceptées du côté de Guyenne.

La troisième remarque est , que durant le cours de ces trois mois de blocus , pendant lesquels le Parlement s'assembloit régulièrement tous les matins , & quelquefois même les après-dînées , l'on n'y traita , au moins pour l'ordinaire , que de matières si légères & si frivoles , qu'elles eussent pu être terminées par deux Commissaires en un quart d'heure à chaque matin. Les plus ordinaires étoient les avis que l'on recevoit à tous les instans des meubles ou de l'argent que l'on prétendoit être cachez chez les Partisans & chez les gens de la Cour. De mille il ne s'y en trouva pas dix de fondez ; & cet entêtement pour des bagatelles , joint à l'acharnement que l'on avoit à ne se point départir des formes en des affaires qui y étoient directement opposées , me fit connoître de très bonne heure , que *les Compagnies , qui sont établies pour le repos , ne peuvent jamais être propres au mouvement.* Jereviens au détail.

Le 18. Janvier je fus reçu au Parlement pour y avoir place & voix délibérative en l'absence de mon Oncle , & l'après-dinée nous signames chez Mr. de Bouillon un engagement , que les principales personnes prirent ensemble. En voici les noms. Mrs. de Beaufort , de Bouillon , de la Mothe , de Noirmoutier , de Vitri , de Brissac , de Maure , de Matha , de * Cugnac ,

P 3

de

* Antoine de Cugnac , Marquis de Dampierre.

230 MEMOIRES DU
de Barrière, de Sillery, de la Rochefoucaut,
de Laigues, de Sevigny, de Bethune, de
Luines, de Chaumont, de St. Germain, d'A-
chon, & de Fiesque.

Le 21. du même mois, on lut, on examina
& on publia ensuite les remontrances par écrit
que le Parlement avoit ordonné, en donnant
l'Arrêt contre le Cardinal Mazarin, devoir être
faites au Roi. Elles étoient sanglantes contre
le Ministre, & elles ne servirent proprement que
de Manifeste : parcequ'on ne voulut pas les re-
cevoir à la Cour, où l'on prétendoit que le Par-
lement qu'on y avoit suprimé comme rebelle
ne pouvoit plus parler en Corps.

Le 24. Mrs. de Beaufort & de la Mothe sor-
tirent pour une entreprise qu'ils avoient formée
sur Corbeil. Elle fut prévenue par Mr. le Prince
qui y jetta des troupes.

Le 29. Mr. de Vitri étant sorti avec un parti
de Cavalerie pour amener Madame sa femme
qui venoit de Coubert à Paris, trouva dans la
vallée de Fescamp des Allemans du Bois de Vin-
cennes qu'il poussa jusques dans les barrières du
Château. Tancrede, le prétendu fils de Mr.
de Rohan, qui s'étoit déclaré pour nous la veille,
fut tué malheureusement en cette petite oc-
casion.

1649. Le 1. de Février, Mr. d'Elbeuf mit garnison
dans Brie-Comte-Robert, pour favoriser le pas-
sage des vivres qui venoient de la Brie.

Le 8. du même mois, Talon, l'un des A-
vocats-Généraux, proposa au Parlement de fai-
re quelques pas de respect & de soumission en-
vers la Reine, & sa proposition fut appuyée par
Mr. le Premier-Président & par Mr. le Pré-
sident de Mesmes. Mais elle fut rejetée de tou-
te la Compagnie, même avec un fort grand
bruit,

bruit , parcequ'on la crut avoir été faite de concert avec la Cour. Je ne le crois pas , mais j'avoue que le tems de la faire n'étoit pas pris dans les régles de la bienfiance. Aucun des Généraux n'y étoit présent, & je m'y opposai fortement par cette raison.

Le soir du même jour , Clanleu , que nous avions mis dans Charenton avec 3000. hommes , eut avis que Mr. d'Orléans & Mr. le Prince marchôient à lui avec 7000. hommes de pié , 4000. Chevaux & du canon. Je reçus en même tems un billet de St. Germain qui portoit la même nouvelle.

Mr. de Bouillon , qui étoit au lit attaqué de la goutte , ne croyant pas la Place tenable , fut d'avis d'en retirer les troupes , & de garder seulement le milieu du Pont. Mr. d'Elbeuf , qui aimoit Clanleu , & qui croyoit qu'il lui feroit acquérir de l'honneur à bon marché , parcequ'il ne se persuadoit pas que l'avis fût véritable , ne fut pas de ce sentiment. Mr. de Beaufort se piqua de bravoure ; le Maréchal de la Mothe crut , à ce qu'il m'avoua depuis , que Mr. le Prince ne hazarderoit pas cette attaque à la vue de nos troupes , qui se pouvoient poster trop avantageusement. Mr. le Prince de Conti se laissa aller au plus grand bruit , comme tous les hommes foibles ont accoutumé de faire. On manda à Clanleu de tenir , & on lui promit d'être à lui à la pointe du jour ; mais on ne lui tint pas parole. Il falut un tems infini pour faire sortir des troupes hors de Paris. On ne fut en bataille sur la hauteur de Fescamp qu'à 7. heures du matin , quoiqu'on eût commencé à défiler dès les 11. heures du soir. Mr. le Prince attaqua Charenton à la pointe du jour , il l'emporta après y avoir perdu Mr. de Châtillon , qui étoit

toit Lieutenant-Général dans son armée. Clanleu se fit tuer , ayant refusé quartier. Nous y perdimes 80. Officiers, il n'y en eut que 12. ou 15. de tuez de l'armée de Mr. le Prince. Comme la notre commençoit à marcher , elle vit la sienne sur deux lignes de l'autre côté de la hauteur : aucun des partis ne se pouvoit attaquer , parcequ'aucun ne se vouloit exposer à l'autre à la descente du vallon. On se regarda & on s'escarmoucha tout le jour. Noirmoutier , à la faveur de ces escarmouches , détacha 1000. Chevaux , sans que Mr. le Prince s'en aperçût , & il alla du côté d'Estampes , pour escorter un grand convoi de toute sorte de bétail , qui s'y étoit assemblé. Il est à remarquer que toutes les Provinces accouroient à Paris , parceque l'argent y étoit en abondance , & que tous les peuples étoient presque également passionnez pour sa défense.

Le 10. Mr. de Beaufort & Mr. de la Mothe fortirent pour favoriser le retour de Noirmoutier , & ils trouvèrent le Maréchal de Grammont dans la plaine de Ville-juifve , qui avoit 2000. hommes de pié des Gardes Suisses & Françoises & 2000. Chevaux. Nerlieu Cadet de Beauveau , bon Officier , qui commandoit la Cavalerie de Mazarin , étant venu à la charge , fut tué par les Gardes de Mr. de Beaufort dans la porte de Vitri. Brionne , père de celui que vous connoissez , arracha l'épée à Mr. de Beaufort. Les ennemis plièrent , leur Infanterie même s'étonna , & il est constant que les piques des bataillons commençoient à se toucher & à faire un cliquetis , qui est toujours marque de confusion , quand le Maréchal de la Mothe fit faire alte. Il ne voulut pas exposer le convoi , qui commençoit à paroître , à l'incertitu-
de

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 233
de d'un combat. Le Maréchal de Grammont se retira, & le convoi entra dans Paris, accompagné, je crois, de plus de cent mille hommes, qui étoient fortis au bruit qui avoit couru que Mr. de Beaufort étoit engagé.

Le 11. Brillac, Conseiller des Enquêtes, homme de réputation dans le Parlement, dit en pleine assemblée des Chambres, qu'il falloit penser à la paix; que les Bourgeois se lasseroient de fournir à la subsistance des troupes; que tout retomberoit à la fin sur la Compagnie; qu'il savoit de science certaine que la proposition d'un accommodement seroit très agréée à la Cour. Aubri, Président de la Chambre des Comptes, avoit parlé la veille de même sens dans le Conseil de l'Hôtel de Ville, & vous allez voir que l'on se servoit à St. Germain de la crédulité de ces deux hommes, dont le premier n'avoit de capacité que pour le Palais, & l'autre n'en avoit pour rien; vous allez voir, dis-je, que l'on s'en servoit à St. Germain, pour couvrir une entreprise que l'on avoit formée sur Paris. Le Parlement s'échauffa beaucoup touchant la proposition: l'on contesta de part & d'autre assez longtems, & il fut enfin conclu que l'on en délibéreroit le lendemain matin.

Le lendemain, qui fut le 12. Février, Michel qui commandoit la Garde de la Porte St. Honoré, vint avertir le Parlement qu'il s'y étoit présenté un Héraut revêtu de sa cotte d'armes & accompagné de deux Trompettes, qui demandoit à parler à la Compagnie, & avoit trois paquets; l'un pour elle, l'autre pour Mr. le Prince de Conti, & l'autre pour l'Hôtel de Ville. On étoit alors sur le point de s'asseoir, tout le monde s'y entretenoit de ce qui étoit arrivé la veille à 11. heures du soir dans les

234 M E M O I R E S D U
Halles, où le Chevalier de la Valette avoit été pris semant des billets injurieux pour le Parlement, & encore plus pour moi. Il fut amené à l'Hôtel de Ville, où je le trouvai sur les degrez, comme je descendois de la chambre de Madame de Longueville. Comme je le connoissois extrêmement, je lui fis civilité, & je fis même retirer une foule de peuple qui le maltraitoit. Mais je fus bien surpris, quand au lieu de répondre à mes honnêtetez, il me dit d'un ton fier; *Je ne crains rien, je sers mon Roi.* Je fus moins étonné de sa manière d'agir quand on me fit voir les placards, qui ne se fussent pas à la vérité accordez avec des complimens. Les Bourgeois m'en mirent entre les mains cinq ou six cens copies trouvées dans son carosse. Il continua à me parler hautement, je ne changeai pas pour cela de ton avec lui, je lui témoignai la douleur que j'avois de le voir dans le malheur, & le Prévôt des Marchands l'envoya prisonnier à la Conciergerie. Cette aventure qui n'avoit pas déjà beaucoup de rapport avec les bonnes dispositions de la Cour à la paix, dont Brillac & le Président Aubri s'étoient vanté d'être si bien informez; cette aventure, dis-je, jointe à l'aparition d'un Héraut qui sembloit comme sorti à point nommé d'une machine, ne marquoit que trop visiblement un dessein formé. Tout le Parlement le voyoit comme tout le reste du monde: mais tout le Parlement étoit propre à s'aveugler dans la pratique, parcequ'il est si accoutumé, par les règles de la Justice ordinaire, à s'attacher aux formalitez, que dans les extraordinaires il ne les peut jamais démêler de la substance. Il faut prendre garde à ce Héraut, il ne vient pas pour rien; voilà trop de circonstances ensemble; on

amuse par des propositions, on envoya des le-
meurs de billets pour soulever le Peuple : un
Héraut paroit le lendemain ; il y a du mystère.
Voilà ce que la Compagnie disoit, qui ajou-
toit : *Mais que faire ? Un Parlement refuser d'en-
tendre un Héraut de son Roi ! Un Héraut qu'on
ne refuse même jamais de la part de son ennemi !*
Tous parloient sur ce ton, & il n'y avoit de
différence que le plus haut & le plus bas. Ceux
qui étoient dévouez à la Cour éclatoient, ceux
qui étoient bien intentionnez pour le parti ne
prononçoient pas si fermement les dernières
syllabes. On envoya prier Mr. le Prince de
Conti, & Mrs. les Généraux de venir prendre
leurs places, & cependant que l'on attendoit
les uns dans la Grande Chambre, les autres
dans la seconde, les autres dans la quatrième,
je pris le bon homme Broussel à part, & je lui
ouvris un expédient qui ne me vint dans l'es-
prit qu'un quart d'heure avant que l'on eût pris
séance.

Ma première vue, quand je connus que le
Parlement se disposoit à donner entrée au Hé-
raut, fut de faire prendre les armes à toutes les
troupes, de le faire passer dans les défilez en
grande cérémonie, & de l'environner telle-
ment, sous prétexte d'honneur, qu'il ne fût
presque point vu & nullement entendu du Peu-
ple. La seconde fut meilleure ; je proposai à
Broussel, qui, comme des plus anciens de la
Grande Chambre, opinoit des premiers, de di-
re qu'il ne concevoit pas l'embaras où l'on té-
moignoit d'être dans cette rencontre ; qu'il n'y
avoit qu'un parti, qui étoit de refuser toute au-
diance & même toute entrée au Héraut, sur
ce que ces sortes de gens n'étoient jamais en-
voyez qu'à des ennemis, ou à des égaux ; que
cet

cet envoi n'étoit qu'un artifice grossier du Cardinal Mazarin, qui s'imaginait qu'il aveugleroit assez & le Parlement & la Ville, pour les obliger à faire le pas du monde le plus irrespectueux & le plus criminel sous prétexte d'obéissance. Le bon homme Broussel, qui demeura persuadé de la force de ce raisonnement, quoiqu'il n'eût qu'une apparence très légère, le poussa jusques aux larmes. Toute la Compagnie s'en émut; on comprit que cette réponse étoit la naturelle. Le Président de Mesmes, qui vouloit alléguer 25. ou 30. Hérauts envoyez par des Rois à leurs Sujets, fut repoussé & sifflé, comme s'il avoit dit la chose la plus extravagante. On ne voulut pas presque écouter ceux qui opinèrent au contraire, & il passa à refuser l'entrée de la Ville au Héraut, & de charger Mrs les Gens du Roi d'aller à St. Germain rendre raison à la Reine de ce refus. Mr. le Prince de Conti & l'Hôtel de Ville se servirent du même prétexte, pour ne pas entendre ce Héraut, & pour ne pas recevoir les paquets qu'il laissa le lendemain sur la barrière de la porte St. Honoré. Cet incident, joint à la prise du Chevalier de la Valette, fit que l'on ne se ressouvint pas seulement de la résolution que l'on avoit faite la veille, de délibérer sur la proposition de Brillac. On n'eut que de la défiance pour ces lueurs d'accommodement, & l'on s'aigrit bien davantage quelques jours après, quand on aprit le détail de l'entreprise. Le Chevalier de la Valette, esprit noir, mais déterminé, & d'une valeur propre à entreprendre, avoit formé le dessein de nous tuer, Mr. de Beaufort & moi sur les degrez du Palais, & de se servir pour cet effet de la confusion qu'il espéroit qu'un spectacle aussi extraordinaire que celui de ce Héraut jetteroit
dans

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 237
dans la Ville. La Cour a toujours nié le complot à l'égard de l'entreprise sur nos personnes; mais elle avoua & répéta le Chevalier de la Valette à l'égard des placards. Ce que je fai de science certaine est que Cohon Evêque de Dole dit l'avant-veille à l'Evêque d'Aire, que Mr. de Beaufort & moi ne serions pas en vie dans trois jours, & il lui parla dans la même conversation de Mr. le Prince, comme d'un homme qui n'étoit pas assez décisif & auquel on ne pouvoit pas dire toutes choses. Cela m'a fait juger que Mr. le Prince ne savoit pas le fond du dessein du Chevalier de la Valette. J'ai toujours oublié de lui en parler.

Le 19. Mr. le Prince de Conti dit au Parlement, qu'il y avoit au Parquet des Huiffiers un Gentilhomme envoyé de Mr. l'Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas pour le Roi d'Espagne, & que ce Gentilhomme demandoit audience à la Compagnie. Les Gens du Roi entrèrent au dernier mot du discours de Mr. le Prince de Conti, pour rendre compte de ce qu'ils avoient fait à St. Germain, où ils avoient été reçus admirablement bien. La Reine avoit extrêmement agréé les raisons pour lesquelles la Compagnie avoit refusé l'entrée au Héraut, & elle avoit assuré les Gens du Roi que, bien qu'en l'état où étoient les choses elle ne pût pas reconnoître les délibérations du Parlement pour des Arrêts d'une Compagnie Souveraine, elle ne laissoit pas de recevoir avec joye les assurances que la Compagnie lui donnoit de son respect & de sa soumission, & que pour peu que le Parlement donnât d'effet à ces assurances, elle lui donneroit toutes les marques de sa bonté & en général & en particulier. Talon Avocat-Général, qui parloit toujours avec dignité
&

& avec force, fit ce rapport, avec tous les ornemens qu'il lui put donner, & il conclut par une assurance qu'il donna lui-même en termes fort pathétiques à la Compagnie, que si elle vouloit faire une Députation à St. Germain, elle y feroit très bien reçue, & que ce pourroit être un grand acheminement à la paix. Le Premier-Président lui ayant dit ensuite, qu'il y avoit à la porte de la Grand' Chambre un Envoyé de l'Archiduc, Talon qui étoit habile en prit sujet de fortifier son opinion. Il marqua que la Providence faisoit naître, ce lui sembloit, cette occasion pour avoir plus de lieu de témoigner encore au Roi la fidélité du Parlement, en ne donnant point d'audience à l'Envoyé, & en rendant simplement compte à la Reine du respect que l'on conservoit pour elle en la refusant. Comme cette apparition d'un Député d'Espagne dans le Parlement de Paris fait une scène qui n'est pas fort ordinaire dans notre histoire, reprenons la d'un peu plus loin.

Vous avez déjà vu que Saint Ibal, qui avoit correspondance avec le Comte de Fuentaldagne, m'avoit pressé de tems en tems de lier commerce avec lui, & je vous ai aussi rendu compte des raisons qui m'en avoient empêché. Comme je vis que nous étions assiégés; que le Cardinal envoyoit Vautorte en Flandre pour commencer quelques négociations avec les Espagnols, & que je connus que notre parti étoit assez formé, pour n'être pas chargé en mon particulier de l'union avec les Ennemis de l'Etat, je ne fus plus si scrupuleux. Je fis écrire à St. Ibal qui n'étoit plus en France, & qui tantot étoit à la Haye, tantot à Bruxelles, qu'en l'état où étoient les affaires, je croyois pouvoir écouter avec honneur les propositions que l'on me pourroit

roit faire pour le secours de Paris; que je le priois toutefois de faire en sorte que l'on ne s'adressât pas à moi directement, & que je ne parusse en rien de ce qui seroit public. Ce qui m'engagea d'écrire en ce sens à St. Ibal, fut qu'il m'avoit fait dire lui-même par Montréfor, que les Espagnols, qui savoient qu'il n'y avoit que moi à Paris qui fût proprement maître du peuple & qui voyoient que je ne leur faisois pas parler, commençoient à s'imaginer que je pouvois avoir quelques mesures à garder à la Cour qui m'en empêchoient, & qu'ainsi ne comptant rien à l'égard de Paris sur les autres Généraux, ils pourroient bien donner dans les offres immenses que le Cardinal leur faisoit faire tous les jours. Je connus par un mot que Madame de Bouillon laissa échapper, qu'elle en savoit autant que Saint Ibal; & de concert avec Mr. son Mari & avec elle je fis le pas dont je viens de vous rendre compte. J'insinuai, de même concert, qu'on nous feroit plaisir de faire ouvrir la scène par Mr. d'Elbeuf. Comme il avoit été dans le tems du Cardinal de Richelieu 12. ou 15. ans en Flandres, à la pension d'Espagne, la voye paroïssoit toute naturelle. Elle fut prise aussitôt qu'elle fut proposée. Le Comte de Fuenfaldagne fit partir dès le lendemain Arnolfini, Moine Bernardin, qui se fit habiller en Cavalier sous le nom de Dom Joseph de Illescas. Il arriva chez Mr. d'Elbeuf à deux heures après minuit, & il lui donna un petit billet de créance; il la lui expliqua telle que vous vous la pouvez imaginer.

Mr. d'Elbeuf se crut l'homme le plus considérable du parti, & le lendemain au sortir du Palais il nous mena dîner tous chez lui, c'est-à-dire tous les plus considérables, en nous disant qu'il

qu'il avoit une affaire considérable à nous communiquer. Mr. le Prince de Conti, Mrs. de Beaufort & de la Mothe, & les Présidens le Coigneux, de Bellièvre, de Nesmond, de Novion & Viole s'y trouvèrent. Mr. d'Elbeuf, qui étoit grand Saltimbanque de son naturel, commença la comédie par la tendresse qu'il avoit pour le nom François, qui ne lui avoit pas permis d'ouvrir seulement un petit billet qu'il avoit reçu d'un lieu suspect. Ce lieu ne fut nommé qu'après deux ou trois circonlocutions toutes pleines de scrupules & de mystères; & le Président de Nesmond, qui, avec le feu d'un esprit Gascon, étoit l'homme du monde le plus simple, remplit la seconde scène d'aussi bonne foi, qu'il y avoit eu d'art à la première. Il regarda ce billet, que Mr. d'Elbeuf avoit jetté sur la table très proprement recacheté, comme *l'holo-causte du Sabbath*; il dit que Mr. d'Elbeuf avoit eu grand tort d'appeller des Membres du Parlement à une action de cette nature. Enfin le Président le Coigneux, qui s'impatienta de toutes ces niaiseries, prit le billet, qui avoit effectivement plus l'air d'un poulet que d'une lettre de négociation. Il l'ouvrit, & après avoir lu ce qu'il contenoit, qui n'étoit qu'une simple créance, & avoir entendu de la bouche de Mr. d'Elbeuf ce que le Porteur de la créance lui avoit dit, il nous fit une *pantalonade* digne des premières scènes de la pièce. Il tourna en ridicule toutes les façons qui venoient d'être faites; il alla au devant de celles qui s'alloient faire; & l'on conclut d'une commune voix à ne pas rejeter le secours d'Espagne. La difficulté fut en la manière de le recevoir, elle n'étoit pas dans la vérité médiocre pour beaucoup de circonstances particulières. Madame de Bouillon,
qui

qui s'étoit ouverte la veille avec moi du commerce qu'elle avoit avec l'Espagne, m'avoit expliqué les intentions de Fuenfaldagne, qui étoient de s'engager avec nous, pourvû qu'il fût assuré de son côté que nous nous engage-rions avec lui. Cet engagement ne se pouvoit prendre de notre part que par le Parlement ou par moi. Il doutoit fort du Parlement, dont il voyoit les deux principaux Chefs, le Premier-Pré- sident & le Président de Mesmes, incapables d'au- cune proposition. Le peu d'ouverture que je lui avois donné jusques-là à négocier avec moi, faisoit qu'il ne se fondoit guere davantage sur ma conduite. Il n'ignoroit ni le peu de pouvoir ni le peu de fureté de Mr. d'Elbeuf; il savoit que Mr. de Beaufort étoit entre mes mains, & de plus que son crédit, à cause de son incapaci- té, n'étoit qu'une fumée. Les incertitudes per- pétuelles de Mr. de Longueville & le peu de sens du Maréchal de la Mothe ne l'accommo- doient pas. Il se fût fié à Mr. de Bouillon, mais Mr. de Bouillon ne lui pouvoit pas répondre de Paris, il n'y avoit aucun pouvoir, & même la goutte qui l'empêchoit d'agir, avoit donné lieu aux gens de la Cour à jeter des soupçons con- tre lui dans les esprits du peuple. Toutes ces con- sidérations, qui embarrassoient Fuenfaldagne, & qui le pouvoient aisément obliger à chercher ses avantages du côté de St. Germain, où l'on a- préhendoit avec raison sa jonction avec nous; toutes ces considérations, dis-je, ne se pou- voient rectifier pour le bien du parti, que par un Traité du Parlement avec l'Espagne qui é- toit impossible, ou par un engagement que je prisse moi-même tout-à-fait positif. Saint Ibal, qui se ressouvenoit qu'il avoit autrefois écrit sous moi une instruction, par laquelle je proposois

cet engagement positif , ne doutoit pas que je ne fusse encore dans la même disposition , puisque je m'étois résolu à écouter ; & , quoique Fuenfaldagne ne fût pas de son avis , il ne laissa pas de charger l'Envoyé de le tenter , & de témoigner même qu'il ne feroit aucun pas pour nous sans ce préalable. Cet Envoyé qui , avant que de voir Mr. d'Elbeuf , avoit eu deux ou trois jours de conférence avec Mr. & Madame de Bouillon , s'en étoit clairement expliqué avec eux , & c'est ce qui avoit obligé la dernière à s'expliquer encore davantage avec moi sur ce détail , qu'elle n'avoit fait jusques-là. Ce que la nécessité d'un secours prompt & pressant m'avoit fait résoudre autrefois de proposer , par l'instruction dont je viens de parler , n'étoit plus mon compte. Il ne pouvoit plus y avoir de secret dans un Traité , qui de nécessité devoit être commun avec des Généraux , dont les uns m'étoient suspects , & les autres redoutables. J'apercevois que Mr. de la Rochefoucaut avoit fort altéré les bons sentimens de Madame de Longueville & la force du Maréchal de la Mothe. Je n'ai rien à vous dire de Mr. d'Elbeuf. Je considérois Mr. de Bouillon soutenu par l'Espagne , avec laquelle il avoit , à cause de Sedan , les intérêts les plus naturels , & comme un nouveau Duc de Mayenne , qui en auroit mille autres au premier jour tout-à-fait séparés de ceux de Paris , & qui pourroit bien avec le tems , assisté de l'intrigue & de l'argent de Castille , chasser le Coadjuteur de Paris , comme le vieux Mr. de * Mayenne en avoit chassé à la Ligue
le

* Charles de Lorraine , Duc de Mayenne , Chef de la Ligue , mort à Soissons en 1611.

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 243
le Cardinal de * Gondi son grand Oncle. Dans la conférence que j'eus avec Mr. & Madame de Bouillon touchant l'Envoyé, je ne leur cachai rien de mes raisons, fans en excepter même la dernière, que j'affaifonnai, comme vous pouvez juger, de toute la raillerie la plus douce & la plus honnête qu'il me fut possible. Madame de Bouillon, qui ne faisoit, ou qui ne disoit jamais de galanterie que de concert avec son Mari, n'oublia rien de toute celle qui l'eût rendue l'une des plus aimables personnes du monde, quand même elle eût été aussi laide qu'elle étoit belle, pour me persuader que je ne devois point balancer à traiter, & que Mr. son Mari & moi joints ensemble emporterions toujours si fort la balance, que les autres ne nous pourroient faire aucune peine.

Mr. de Bouillon, qui connoissoit très bien ce que je pensois, & que je parlois selon mes véritables intérêts, revint tout d'un coup à mon avis, par une maxime qui devoit être très commune & qui est cependant très rare. Je n'ai jamais vu que lui *qui ne contestat jamais ce qu'il ne croyoit pas pouvoir obtenir.* Il entra même obligeamment dans mes sentimens. Il dit à Madame de Bouillon, „ que je jouois le droit du „ jeu au poste où j'étois; que la guerre civile „ pourroit s'éteindre le lendemain; que j'étois „ Archevêque de Paris pour toute ma vie; que „ j'avois plus d'intérêt que personne à sauver „ la Ville, mais que je n'en n'avois pas un moins „ dre à ne m'en point détacher dans les fuites;

Q 2

„ &

* Pierre de Gondi, Cardinal, Evêque de Paris, mort en 1616. Il étoit frère d'Albert de Gondi, père de Philippe-Emanuel de Gondi, qui l'étoit de Jean-François-Paul, auteur de ces Mémoires.

„ & qu'il convenoit , après ce que je venois
„ de lui dire, que tout se pourroit concilier “.
Il me fit pour cela une ouverture qui ne m'é-
toit point venue dans l'esprit, & que je n'aprou-
vai pas d'abord, parcequ'elle me parut impra-
ticable : mais à laquelle je me rendis à mon
tour, après l'avoir examinée. Ce fut d'obliger
le Parlement à entendre l'Envoyé, ce qui feroit
presque tous les effets que nous pourrions sou-
haiter. Les Espagnols, qui ne s'y attendoient
point, feroient surpris agréablement; le Parle-
ment s'engageroit sans le croire; les Généraux
auroient lieu de traiter après ce pas, qui pour-
roit être interprété dans les suites comme une
aprobation tacite, que le Corps auroit donnée
aux démarches des Particuliers. Mr. de Bouillon
n'auroit pas de peine à faire concevoir à l'En-
voyé l'avantage que ce lui feroit en son particu-
lier de pouvoir mander par son premier Cou-
rier à Mr. l'Archiduc , que le Parlement des
Pairs de France avoit reçu une lettre & un
Député d'un Général du Roi d'Espagne dans les
Pays-Bas. On feroit comprendre au Comte de
Fuenfaldagne qu'il étoit de la bonne conduite
de laisser quelcun dans le parti, qui de concert
même avec lui, parût n'entrer en rien avec
l'Espagne, & qui par cette conduite pût parer à
tout événement aux inconvéniens qu'une liai-
son avec les ennemis de l'Etat emportoit néces-
sairement avec soi, dans un parti où la confi-
dération du Parlement faisoit qu'il falloit pren-
dre des mesures plus justes sur ce point que sur
tout autre ; que ce personnage me convenoit
préféablement & par ma dignité & par ma pro-
fession, & qu'il se trouvoit par bonheur autant
de l'intérêt commun que du mien propre. La
difficulté étoit de persuader au Parlement de
don-

donner audience au Deputé de l'Archiduc, & cette audience étoit toutefois la seule circonstance qui pouvoit suplérer dans l'esprit de ce Deputé au défaut de ma signature, sans laquelle il prétendoit qu'il n'avoit aucun droit de rien faire. Nous nous abandonnâmes en cette occasion Mr. de Bouillon & moi à la fortune ; & l'exemple que nous avions tout récent du Hérault exclu sous le prétexte du monde le plus frivole, nous fit espérer que l'on ne refuseroit pas à l'Envoyé l'entrée, pour laquelle on ne manqueroit pas de raisons très solides.

Notre Bernardin, qui trouvoit beaucoup son compte à cette entrée, que l'on n'avoit pas seulement imaginée à Bruffelles, fut plus que satisfait de notre proposition. Il fit sa dépêche à l'Archiduc, telle que nous la pouvions souhaiter, & il nous promit de faire par avance & sans en attendre la réponse tout ce que nous lui ordonnerions. Il usa de ces termes & il avoit raison ; car j'ai vu depuis que son ordre portoit de suivre en tout & par tout sans exception les sentimens de Mr. & de Madame de Bouillon.

Voilà où nous en étions, quand Mr. d'Elbeuf nous montra comme une grande nouveauté le billet que le Comte de Fuenfaldagne lui avoit écrit, & vous jugez que je ne balançai pas à opiner qu'il falloit que l'Envoyé présentât la lettre de l'Archiduc au Parlement. La proposition en fut reçue d'abord comme une hérésie, & sans exagération elle fut un peu moins que sifflée par toute la Compagnie. Je persistai dans mon avis, j'en alléguai les raisons qui ne persuadèrent personne. Le vieux Président le Coigneux, qui avoit l'esprit le plus vif, & qui prit garde que je parlois de tems en tems d'une

lettre de l'Archiduc, de laquelle il ne s'étoit rien dit, revint tout d'un coup à mon avis sans m'en dire toutefois la véritable raison; qui étoit, qu'il ne doutoit point que je n'eusse vu le dessous de quelque carte qui m'eût obligé à prendre cet avis. Comme la conversation se passoit avec assez de confusion, & que l'on alloit disputant tout debout les uns aux autres, il me dit: *Que ne parlez-vous à vos amis? L'on feroit ce que vous voudriez. Je vois bien que vous savez plus de nouvelles que celui qui croit vous les avoir apprises.* Je fus, pour dire le vrai, terriblement honteux de ma bêtise; car je vis bien qu'il ne me pouvoit parler ainsi que sur ce que j'avois dit de la lettre de l'Archiduc au Parlement, qui dans le vrai n'étoit qu'un blanc-signé, que nous avions rempli chez Mr. de Bouillon. Je ferrai la main au Président le Coigneux, je fis signe à Mrs. de Beaufort & de la Mothe. Les Prélidens de Novion & de Belliévre se rendirent à mon sentiment, qui étoit fondé sur ce que le secours d'Espagne que nous étions obligés de recevoir comme un remède à nos maux, que nous connoissions être dangereux & empiriques, seroit infailliblement mortel à tous les particuliers, s'il n'étoit au moins passé par l'alambic du Parlement. Nous priames tous Mr. d'Elbeuf de faire trouver bon au Bernardin de conférer avec nous sur la forme seulement dont il auroit à se conduire. Nous le vîmes la même nuit chez lui, le Coigneux & moi. Nous lui dîmes, en présence de Mr. d'Elbeuf, en grand secret, tout ce que nous voulions bien qui fût su; & nous avions concerté dès la veille chez Mr. de Bouillon tout ce qu'il devoit dire au Parlement. Il s'en acquita en homme d'entendement. Je vous ferai un précis du discours qu'il y fit, après que
je

je vous aurai rendu compte de ce qui se patia à ce sujet dans le Parlement, lorsqu'il demanda audience, ou plutot lorsque Mr. le Prince de Conti la demanda pour lui.

Le Président de Mesmes, homme de capacité, & oncle de celui que vous voyez aujourd'hui, mais attaché jusques à la servitude à la Cour, & par l'ambition qui le dévorait & par sa timidité qui étoit excessive: le Président de Mesmes, dis-je, fit au seul nom de l'Envoyé de l'Archiduc une exclamation éloquente & pathétique, au dessus de tout ce que j'ai lu en ce genre dans l'Antiquité: & en se tournant vers Mr. le Prince de Conti: *Est-il possible, dit-il, Monsieur, qu'un Prince du Sang de France propose de donner séance sur les Fleurs de Lis à un Député du plus cruel ennemi des Fleurs de Lis?*

Comme nous avons prévu cette tempête, il n'avoit pas tenu à nous d'exposer Mr. d'Elbeuf à ces premiers coups; mais il s'en étoit tiré assez adroitement, en disant que la même raison qui l'avoit obligé à rendre compte à son Général de la lettre qu'il avoit reçue, ne lui permettoit pas d'en porter la parole en sa présence. Il falloit pourtant de nécessité quelqu'un qui préparat les voyes, & qui jettat dans une Compagnie, où les premières impressions ont un merveilleux pouvoir, les premières idées de la paix générale & particulière, que cet Envoyé venoit annoncer. La manière dont son nom fraperoit d'abord l'imagination des Enquêtes, décidoit du refus ou de l'acceptation de son audience; & tout bien pesé & considéré de part & d'autre, l'on jugea qu'il y avoit moins d'inconvénient à laisser croire un peu de concert avec l'Espagne, qu'à ne pas préparer par un canal

ordinaire, non odieux & favorable, *les drogues* que l'Envoyé d'Espagne nous alloit débiter. Ce n'est pas que la moindre ombre de concert, dans les Compagnies qu'on appelle réglées, ne soit très capable d'y empoisonner les choses même les plus justes & les plus nécessaires; & cet inconvénient étoit plus à craindre en cette occasion qu'en toute autre. J'y admirai le discernement de Mr. de Bouillon, chez qui la résolution se prit de faire faire l'ouverture par Mr. le Prince de Conti. Il ne balança pas un moment. Rien ne marque tant le jugement solide d'un homme, que de savoir choisir entre les grands inconvénients. Je reviens au Président de Mesmes, qui s'attacha à Mr. le Prince de Conti, & qui se tourna ensuite vers moi, en me disant ces propres paroles : *Quoi, Monsieur, vous refusez l'entrée au Héraut de votre Roi sous le prétexte le plus frivole. . .*, Je ne doutai point de la seconde partie de l'apostrophe, je la voulus prévenir, & je lui répondis : *Vous me permettez, Monsieur, de ne pas traiter de frivoles des motifs qui ont été consacrés par un Arrêt.*

La cohue du Parlement s'éleva à ce mot, releva celui du Président de Mesmes, qui étoit effectivement très imprudent; & il est constant qu'il servit fort, contre son intention, comme vous pouvez croire, à faciliter l'audiance à l'Envoyé. Comme je vis que la Compagnie s'échauffoit, & s'ameutoit contre le Président de Mesmes, je sortis sous je ne fais quel prétexte, & je dis à Quatrefous jeune Conseiller des Enquêtes, & le plus impétueux esprit qui fût dans le Corps, d'entretenir l'escarmouche, parceque j'avois éprouvé plusieurs fois que le moyen le plus sûr & le plus propre pour faire passer une

af.

affaire extraordinaire dans les Compagnies est d'échauffer la jeunesse contre les vieux. Quatrefous s'aquitta dignement de cette commission; il s'arrêta au Président de Mesmes & au Premier-Président, sur le sujet d'un certain la Rablière, Partisan fameux, qu'il faisoit entrer dans tous ses avis sur quelque matière où il pût opiner. Les Enquêtes s'échauffèrent pour la défense de Quatrefous: les Présidens à la fin s'impatientèrent de ces impertinences. Il fallut délibérer sur le sujet de l'Envoyé, & , malgré les conclusions des Gens du Roi, & les exclamations des deux Présidens & de beaucoup d'autres, il passa à l'entendre.

On le fit entrer sur l'heure même, on lui donna place au bout du Bureau; on le fit asseoir & couvrir. Il présenta la lettre de l'Archiduc au Parlement, qui n'étoit qu'une lettre de créance, & il s'expliqua, en disant, „ que „ S. A. I. son maître lui avoit donné charge de „ faire part à la Compagnie d'une négociation „ que le Cardinal Mazarin avoit essayé de lier „ avec lui depuis le blocus de Paris: Que le „ Roi Catholique n'avoit pas estimé qu'il fût „ sûr ni honnête d'accepter ses offres dans une „ saison où, d'un côté on voyoit bien qu'il ne „ les faisoit que pour pouvoir plus aisément opprimer le Parlement, qui étoit en vénération „ à toutes les Nations du monde; & où, de „ l'autre, tous les Traitez que l'on pourroit „ faire avec un Ministre condamné seroient „ nuls de droit, d'autant plus qu'ils seroient faits „ sans le concours du Parlement, à qui seul il „ appartient d'enregistrer & de vérifier les Traitez de paix pour les rendre surs & authentiques: Que le Roi Catholique, qui ne vou-

Q 5

„ loit

„ loit tirer aucun avantage des occasions présen-
 „ tes , avoit commandé à Mr. l'Archiduc d'as-
 „ surer Mrs. du Parlement, qu'il savoit être at-
 „ tachez aux véritables intérêts de Sa Majesté
 „ Très Chrétienne , qu'il les reconnoissoit de
 „ très bon cœur pour arbitres de la paix ; qu'il
 „ se soumettoit à leur jugement , & que s'ils
 „ acceptoient d'en être les Juges , il laissoit à
 „ leur choix de députer de leur Corps , en tel
 „ lieu qu'ils voudroient , sans en excepter même
 „ Paris , & que le Roi Catholique y en-
 „ voyeroit incessamment ses Députez ; seule-
 „ ment pour y représenter ses raisons : Qu'il a-
 „ voit fait avancer , en attendant leur réponse,
 „ dix huit mille hommes sur la frontière, pour
 „ les secourir , en cas qu'ils en eussent besoin,
 „ avec ordre toutefois de ne rien entreprendre
 „ sur les Places du Roi Très Chrétien, quoi-
 „ qu'elles fussent la plupart comme abandon-
 „ nées : Qu'il n'y avoit pas six cens hommes
 „ dans Péronne, dans St. Quentin , & dans le
 „ Catelet; mais qu'il vouloit témoigner dans
 „ cette rencontre la sincérité de ses intentions
 „ pour le bien de la paix , & qu'il donnoit sa
 „ parole que, dans le tems qu'elle se traiteroit,
 „ il ne donneroit aucun mouvement à ses ar-
 „ mées : Que si elles pouvoient être en at-
 „ tendant de quelque utilité au Parlement, il
 „ n'avoit qu'à en disposer par des Officiers Fran-
 „ çois , s'il le jugeoit à propos , & qu'à pren-
 „ dre toutes les précautions qu'il croiroit néces-
 „ saires, pour lever les ombrages que l'on peut
 „ toujours prendre avec raison de la conduite
 „ des Etrangers ”.

Avant que l'Envoyé fût entré , il y avoit eu
 beaucoup de contestations tumultueuses dans la
 Compagnie ; & le Président de Mesmes n'avoit
 rien

rien oublié pour jeter sur moi toute l'envie de la collusion avec les Ennemis de l'Etat, qu'il relevoit de toutes les couleurs, qu'il trouvoit assez vives & assez apparentes, dans l'opposition du Héraut de France & de l'Envoyé d'Espagne. Il est vrai que la conjoncture étoit très fâcheuse, & quand il en arrive quelque-une de cette nature, il n'y a de remède qu'à planer dans les momens où ce que l'on vous objecte peut faire plus d'impression que ce que vous pouvez répondre, & à se relever dans ceux où ce que vous pouvez répondre peut faire plus d'impression que ce que l'on vous objecte. Je suivis fort justement cette règle dans cette rencontre, qui étoit délicate pour moi : car quoique le Président de Mesmes me désignât avec application & avec adresse, je ne pris rien pour moi, tant que je n'eus rien pour lui faire tête que ce que Mr. le Prince de Conti avoit dit en général de la paix générale, dont il avoit été résolu qu'il parleroit en demandant audience pour le Député ; mais qu'il en parleroit peu, pour ne pas marquer trop de concert avec l'Espagne. Quand l'Envoyé s'en fut expliqué lui-même aussi obligamment pour le Parlement qu'il le fit, & quand je vis que la Compagnie étoit chatouillée du discours qu'il venoit de lui tenir, je pris mon tems pour rembarrer le Président de Mesmes, & je lui dis „ que le respect que j'avois pour la „ Compagnie m'avoit obligé à dissimuler & à „ souffrir toutes ses picotteries, que je les avois „ fort bien entendues, mais que je ne les avois „ pas voulu entendre, & que je demeurerois „ encore dans la même disposition, si l'Arrêt, „ qu'il n'est jamais permis de prévenir, mais „ qu'il est toujours ordonné de suivre, ne m'ou- „ vroit la bouche : Que cet Arrêt avoit réglé „ con-

„ contre son sentiment, l'entrée de l'Envoyé d'Es-
 „ pagne; aussi bien que le précédent, qui n'a-
 „ voit pas été non plus selon son avis, avoit
 „ porté l'exclusion du Héraut: que je ne me
 „ pouvois imaginer qu'il voulût assujétir la Com-
 „ pagnie à ne suivre jamais que ses sentimens:
 „ que nul ne les honoroit plus que moi, mais
 „ que la liberté ne laissoit pas de se conserver
 „ dans l'estime même & dans le respect: Que
 „ je suppliois Messieurs de me permettre de
 „ lui donner une marque de celui que j'avois
 „ pour lui, en lui rendant un compte, qui peut-
 „ être le surprendroit, de mes pensées sur les
 „ deux Arrêts du Héraut & de l'Envoyé, sur
 „ lesquels il m'avoit donné tant d'attaques: Que
 „ pour le premier, je confessois que j'avois été
 „ assez innocent pour avoir failli à donner dans
 „ le panneau; & que si Mr. de Broussel n'eût
 „ ouvert l'avis auquel il avoit passé, je tom-
 „ bois, par un excès de bonne intention, dans
 „ une imprudence qui eût peut-être causé la
 „ perte de la Ville, & dans un crime assez con-
 „ vaincu par l'approbation solemnelle que la
 „ Reine venoit de donner à la conduite con-
 „ traire: Que pour ce qui étoit de l'Envoyé,
 „ j'avois que je n'avois été d'avis de lui don-
 „ ner audience, que parceque j'avois connu
 „ à l'air du bureau que le plus de voix de la
 „ Compagnie alloit à la lui donner; & que, quoi-
 „ que ce ne fût pas mon sentiment particulier,
 „ j'avois cru que je ferois mieux de me con-
 „ former par avance à celui des autres, & de
 „ faire paroître, au moins dans les choses où
 „ l'on voyoit bien que la contestation seroit in-
 „ utile, de l'union & de l'uniformité dans le
 „ Corps”. Cette manière humble & modeste
 de répondre à cent mots aigres & piquans que
 j'a-

j'avois effuyez depuis douze ou quinze jours, & ce matin-là encore, du Premier-Président & du Président de Mesmes, fit un effet que je ne puis exprimer, & elle effaça pour assez long-tems l'impression que l'un & l'autre avoient commencé de jeter dans la Compagnie, *que je prétendois de la gouverner par mes cabales.* Rien n'est si dangereux en toutes sortes de Communautés; & si la passion du Président de Mesmes ne m'eût donné lieu de déguiser un peu le manége qui s'étoit fait dans ces deux scènes assez extraordinaires du Héraut & de l'Envoyé, je ne sai si la plupart de ceux qui avoient donné à la réception de l'un & à l'exclusion de l'autre, ne se fussent pas repentis d'avoir été d'un sentiment qu'ils eussent cru leur avoir été inspiré par un autre. Le Président de Mesmes voulut repartir à ce que j'avois dit; mais il fut presque étouffé par la clameur qui s'éleva dans les Enquêtes. Cinq heures sonnèrent; personne n'avoit diné, & beaucoup n'avoient pas déjeuné, & Mrs. les Présidens eurent le dernier; ce qui n'est pas avantageux en cette matière.

L'Arrêt qui avoit donné entrée au Député d'Espagne, portoit qu'on lui demanderoit copie signée de lui de ce qu'il auroit dit au Parlement, qu'on la mettroit dans le Registre, & qu'on l'envoyeroit par une Députation solennelle à la Reine, en l'assurant de la fidélité du Parlement, & en la suppliant de donner la paix à ses peuples, & de retirer les troupes du Roi des environs de Paris. Comme il étoit fort tard, & que l'on avoit bon appétit, ce qui influe plus qu'on ne se peut imaginer dans les délibérations; l'on fut sur le point de laisser mettre cette clause, sans y prendre garde. Le Président le Coigneux s'aperçut le premier de la conséquence, & il dit,

en

en se tournant vers un assez grand nombre de
 Conseillers qui commençoient à se lever; *J'ai*,
Messieurs, à parler à la Compagnie, je vous prie
de reprendre vos places, il y va du tout pour toute
l'Europe. Tout le monde s'étant remis, il pro-
 nonça d'un air froid & majestueux, qui n'étoit
 pas ordinaire à Maitre Gonin (on lui avoit don-
 né ce sobriquet,) ces paroles pleines de bon sens;
 „ Le Roi d'Espagne nous prend pour arbitres
 „ de la paix générale; peut-être qu'il se moque
 „ de nous, mais il nous fait toujours honneur
 „ de nous le dire. Il nous offre des troupes,
 „ pour les faire marcher à notre secours, &
 „ il est sûr que sur cet article il ne se moque
 „ pas de nous, & qu'il nous fait beaucoup de
 „ plaisir. Nous avons entendu son Envoyé, &
 „ vû la nécessité où nous sommes, nous n'a-
 „ vons pas eu tort. Nous avons résolu d'en
 „ rendre compte au Roi, & nous avons eu
 „ raison. On veut s'imaginer que pour rendre
 „ ce compte, il faut que nous envoyions la
 „ feuille de l'Arrêt; voila le piège. Je vous
 „ déclare, Monsieur, dit-il, en se tournant
 „ vers Mr. le Premier-Président, que la Com-
 „ pagnie ne l'a pas entendu ainsi, & que ce qu'el-
 „ le a arrêté est purement que l'on porte la co-
 „ pie, mais que l'original demeure au Greffe.
 „ J'aurois souhaité qu'on n'eût pas obligé les
 „ gens à s'expliquer, parcequ'il y a des ma-
 „ tières sur lesquelles il est sage de ne parler qu'à
 „ demi, mais puisque l'on y force, je dirai,
 „ sans balancer, que si nous portons la feuille,
 „ les Espagnols croiront que nous commettons
 „ au caprice du Mazarin les propositions qu'ils
 „ nous font pour la paix générale, & même
 „ pour ce qui regarde notre secours; au lieu
 „ qu'en ne portant que la copie, & en ajoutant

„ en

„ en même tems , comme la Compagnie l'a
 „ très sagement ordonné , de très humbles Re-
 „ montrances pour faire lever le Siège ; toute
 „ l'Europe connoitra que nous nous tenons en
 „ état de faire ce que le véritable service du Roi
 „ & le bien solide de l'Etat demandent de no-
 „ tre ministère , si le Cardinal est assez aveugle
 „ pour ne se pas servir de cette conjoncture ,
 „ comme il le doit ”.

Ce discours fut reçu avec une aprobation générale ; on cria de toutes parts que c'est ainsi que la Compagnie l'entendoit , Messieurs des Enquêtes donnerent , à leur ordinaire , maintes bourrades à Mrs. les Présidens. Martineau , Conseiller des Enquêtes , dit publiquement que le *retentum* de l'Arrêt étoit que l'on feroit fort bonne chère à l'Envoyé d'Espagne , en attendant la réponse de St. Germain , qui ne pouvoit être que quelque méchante ruse du Cardinal Mazarin. Charton pria tout haut Mr. le Prince de Conti , de supléer à ce que les formalitez du Parlement ne permettoient pas à la Compagnie de faire. Pontcarré dit qu'un Espagnol ne lui faisoit pas tant de peur qu'un Mazarin. Enfin il est certain que les Généraux en virent assez pour ne pas appréhender que le Parlement se fâchat des démarches qu'ils pouroient faire vers l'Espagne , & Mr. de Bouillon & moi n'en eumes que trop , pour satisfaire pleinement l'Envoyé de l'Archiduc , à qui nous fimes valoir jusques aux moindres circonstances. Il en fut content au delà de ses espérances , & il dépêcha dès la nuit un second Courier à Bruxelles , que nous fimes escorter jusques à dix lieues de Paris avec 500. Chevaux. Le Courier portoit la relation de tout ce qui s'étoit passé au Parlement ; les conditions que Mr. le Prince de

de

de Conti & les autres Généraux demandoient pour faire un Traité avec le Roi l'Espagne, & ce que je pouvois donner en mon particulier d'engagement. Je vous rendrai compte de ce détail & de la suite, après que je vous aurai raconté ce qui se passa le même jour qui fut le 19. Février.

1649.

Pendant que cette pièce de l'Envoyé d'Espagne se jouoit au Palais, Noirmoutier sortit avec deux mille Chevaux pour amener à Paris un convoi de cinq cens charettes chargées de farines qui étoient à Bric-Comte-Robert, où nous avions garnison. Comme il eut avis que le Comte, depuis (a) Maréchal de Grancei, venoit du côté de Lagni, pour s'y opposer, il détacha Mr. de la Rochefoucaut avec 17. escadrons, pour occuper un défilé par où les ennemis étoient obligez de passer. Mr. de la Rochefoucaut, qui avoit plus de cœur que d'expérience, s'emporta de chaleur; il n'en demeura pas à son ordre, il sortit de son poste, & chargea les ennemis. Comme il avoit à faire à de vieilles troupes, il fut bientôt renversé, & il y fut blessé d'un grand coup de pistolet dans la gorge. Il y perdit (b) Rozan frère de (c) Duras; le Marquis de Sillery son beau-frère y fut pris prisonnier; Rachecourt premier Capitaine de mon Régiment de Cavalerie y fut fort blessé, & le convoi étoit perdu, si Noirmoutier ne fût arrivé avec le reste des troupes. Il fit filer
les

(a) Jaques Rouxel, Comte de Grancei, devenu Maréchal de France en 1651., mort à Paris en 1680.

(b) Frédéric-Maurice de Durefort, Comte de Rozan, tué près de Bric-Comte-Robert en 1649.

(c) Jaques-Henri Duc de Duras, frère aîné de Rozan, Maréchal de France.

les charettes du côté de Villeneuve St. George, il marcha avec les troupes en bon ordre par le grand chemin du côté de Gros-bois à la vue de Grancei, qui ne crut pas devoir hazarder de passer un pont qui se rencontra sur le grand chemin devant lui; il rejoignit son convoi dans la plaine de Creteil, & il l'amena, sans avoir perdu une charette, à Paris, où il ne rentra qu'à onze heures du soir.

Je vous ai déjà dit que Mr. de Bouillon & moi, de concert avec les autres Généraux, fîmes dépêcher par l'Envoyé de l'Archiduc un Courier à Bruxelles, qui partit à minuit. Nous nous mîmes à table pour souper chez Mr. de Bouillon un moment après, lui, Madame sa Femme & moi. Comme elle étoit fort gaye dans le particulier, & que de plus le succès de cette journée lui avoit encore donné de la joye, elle nous dit qu'elle vouloit faire débauche. Elle fit retirer tous ceux qui servoient, & elle ne retint que Briquemaut Capitaine des Gardes de Mr. son Mari, en qui l'un & l'autre avoient confiance. La vérité est qu'elle vouloit parler en liberté de l'état des choses qu'elle croyoit bon. Je ne la détrompai pas, tant que l'on fut à table, pour ne point interrompre son souper, ni celui de Mr. de Bouillon qui étoit assez mal de la goutte. Comme on fut sorti de table, je leur représentai qu'il n'y avoit rien de plus délicat que le poste où nous nous trouvions; que si nous étions dans un parti ordinaire, qui eût la disposition de tous les peuples du Royaume aussi favorable que nous l'avions, nous serions incontestablement maîtres des affaires. Mais que le Parlement, qui faisoit en un sens notre principale force, faisoit en deux ou trois manières notre principale foiblesse: que bien qu'il parût de la

chaleur dans cette Compagnie, il y avoit toujours un fond d'esprit de retour, qui paroiffoit à toute occasion : que dans la délibération même du jour où nous parlions, nous avions eu besoin de tout notre fàvoir-faire, pour faire que le Parlement ne se mît pas à lui-même la corde au cou ; que je convenois que ce que nous en avions tiré étoit utile pour faire croire aux Espagnols qu'il n'étoit pas si inabordable pour eux qu'ils se l'étoient figuré ; mais qu'il falloit aussi convenir que si la Cour se conduisoit bien, elle en tireroit un fort grand avantage, parcequ'elle se serviroit de la déférence de la Compagnie qui lui rendoit compte de l'envoi du Député, comme d'un motif pour la porter à revenir avec bienséance de sa première hauteur ; & de la Députation si solemnelle que le Parlement avoit résolu de lui faire, comme d'un moyen pour entrer en négociation : que je ne doutois point que le mauvais effet que le refus d'audiance aux Gens du Roi envoyez à St. Germain le lendemain de la sortie du Roi, avoit produit contre les intérêts la Cour, ne fût un exemple assez instructif pour elle, pour l'obliger à ne pas manquer l'occasion qui se présentoit, quand je n'en serois pas persuadé par celui que nous avions, de la manière si bonne & si douce dont elle avoit reçu les excuses que nous lui avions faites de l'exclusion du Héraut, qu'elle ne pouvoit pas ignorer toutefois n'avoir pour fondement que le prétexte le plus mince : que le Premier-Président & le Président de Mesmes, qui seroient Chefs de la Députation, n'oublieroient rien pour faire connoître au Mazarin ses véritables intérêts dans cette conjoncture : que ces deux hommes n'avoient dans la tête que ceux du Parlement ; que pourvû qu'ils
se

se tirassent d'affaire , ils auroient même de la joye de nous laisser, en faisant un accommodement qui stipuleroit notre sûreté sans nous la donner, & qui en terminant la guerre civile établiroit la servitude.

Madame de Bouillon m'interrompit à ce mot, & me dit : „ Voilà des inconvéniens qu'il fal-
 „ loit, ce me semble, prévoir avant l'audiance
 „ de l'Envoyé d'Espagne, puisque c'est elle
 „ qui les fait naitre”. Mr. son Mari lui repar-
 tit brusquement : „ Vous avez perdu la mé-
 „ moire de ce que nous dimes dernièrement
 „ sur cela. Ne prévimes nous pas en général
 „ ces inconvéniens ? Mais les ayant balancez
 „ avec la nécessité que nous trouvames à mêler
 „ en quelque façon que ce pût être l'Envoyé &
 „ le Parlement, nous primes celui qui nous
 „ parut le moindre, & je vois bien que Mr. le
 „ Coadjuteur pense à l'heure qu'il est à remé-
 „ dier même à ce moindre. Il est vrai, Mon-
 „ sieur, *lui répondis-je*, & je vous proposerai
 „ le remède que je m'imagine, quand j'aurai
 „ achevé de vous expliquer tous les inconvé-
 „ niens que j'y vois. Vous avez remarqué que
 „ ces jours passéz, Brillac dans le Parlement, &
 „ le Président Aubri dans le Conseil de l'Hô-
 „ tel de Ville firent des propositions de paix,
 „ auxquelles le Parlement faillit à donner pres-
 „ que à l'aveugle; & il crut beaucoup faire que
 „ de se résoudre à ne point délibérer sans les
 „ Généraux. Vous verrez qu'il y a beaucoup
 „ de gens dans les Compagnies qui commen-
 „ cent à ne plus payer leurs taxes, & beaucoup
 „ d'autres qui affectent de laisser couler des desor-
 „ dres dans la Police. Le gros du peuple qui
 „ est ferme, fait que l'on ne s'aperçoit pas
 „ encore de ce démanchement des parties qui

„ s'afolbriroient & fe détruïroient en peu de
 „ tems , fi on ne travailloit à les lier & à les
 „ confolider enfemble. La chaleur des efprits
 „ fuffit pour faire cet effet au commencement.
 „ Quand elle fe ralentit , il faut que la force y
 „ fuplée , & quand je parle de la force , j'en-
 „ tens celle qu'on tire de la confidération où
 „ l'on demeure auprès de ceux , de la part des-
 „ quels vous peut venir le mal auquel vous cher-
 „ chez le remède. Ce que vous faites présen-
 „ tement avec l'Efpagne fait entrevoir au Par-
 „ lement qu'il ne fe doit pas compter pour
 „ tout. Ce que nous pouvons Mr. de Beaufort
 „ & moi dans le Peuple , lui doit faire connoi-
 „ tre qu'il nous y doit compter pour quelque
 „ chofe : mais ces deux vues ont leurs inconvé-
 „ niens , comme leur utilité. L'union des Géné-
 „ raux avec l'Efpagne n'eft pas affez publique
 „ pour jeter dans les efprits toute l'impreffion
 „ qui y feroit dans un fens néceffaire , & qui ce-
 „ pendant , fi elle étoit plus déclarée , feroit per-
 „ nicieufe. Cette même union n'eft pas affez
 „ fécrite pour ne pas donner lieu à cette Com-
 „ pagnie d'en prendre avantage contre nous
 „ dans les occafions , qu'elle prendroit toute-
 „ fois encore plutôt , fi elle nous croyoit fans
 „ protection. Pour ce qui eft du crédit que
 „ Mr. de Beaufort & moi avons dans le Peu-
 „ ple , il eft plus propre à faire du mal au Par-
 „ lement , qu'à l'empêcher de nous en faire. Si
 „ nous étions de la lie du Peuple , nous pour-
 „ rions peut-être avoir la penfée de faire ce que
 „ * Buffi le Clerc fit au tems de la Ligue , c'eft-
 „ „ à-dire

* Buffi le Clerc , Tireur d'armes , & enfuite Procureur en Parlement. Il étoit un de ces 16. zélés Ligueurs dont on voit les noms dans les Notes fur la
 la

„ à-dire d'emprisonner , de faccager le Parle-
 „ ment. Nous pourrions avoir en vue ce que
 „ firent les Seize , quand ils + pendirent le Pré-
 „ sident Brisson , si nous voulions être aussi dé-
 „ pendans de l'Espagne que les Seize l'étoient.
 „ Mr. de Beaufort est petit-fils de Henri le
 „ Grand , & je suis Coadjuteur de Paris. Ce n'est
 „ ni notre honneur , ni notre compte ; & ce-
 „ pendant il nous feroit plus facile d'exécuter
 „ ce que fit Buffi le Clerc , & ce que firent les
 „ Seize , que de faire que le Parlement con-
 „ noisse ce que nous pourrions faire contre lui ,
 „ assez distinctement pour l'empêcher de faire
 „ contre nous ce qu'il croira toujours facile ,
 „ jusques à ce que nous l'en ayons empêché ; &
 „ voilà le destin des pouvoirs populaires : *ils ne*
 „ *se font croire que quand ils se font sentir , &*
 „ *il est très souvent de l'intérêt & de l'hon-*
 „ *neur de ceux entre les mains de qui ils sont , de*
 „ *les faire moins sentir que croire.* Nous som-
 „ mes en cet état. Le Parlement panche vers
 „ une paix très peu sure & très honteuse , nous
 „ souleverions demain le Peuple si nous vou-
 „ lions. Le devons nous vouloir ? Et si nous
 „ ôtons l'autorité au Parlement , en quel abime
 „ jettons nous Paris dans les suites ? Tournons
 „ le feuillet. Si nous ne le soulevons pas , le
 „ Parlement croira-t-il que nous le puissions
 „ soulever ? S'empêchera-t-il de faire des pas
 „ vers la Cour qui le perdront peut-être , mais
 „ qui nous perdront infailliblement avant lui ?

R 3

„ Vous

la Satire Ménipée. Ils furent nommez les *Seize* , par-
 cequ'ils se distribuèrent dans les 16. quartiers de Paris.
 Dans la fuite Buffi le Clerc se sauva à Bruxelles , & y
 reprit son métier de Tireur d'armes.

* Les Seize le pendirent le 15. Novemb. 1591.

„ Vous direz bien , Madame, que je marque
 „ beaucoup d'inconvéniens & peu de remédes,
 „ à quoi je répons que je vous ai parlé de ceux
 „ qui se trouvent déjà naturellement dans le
 „ Traite que vous projettez avec l'Espagne , &
 „ dans l'application que nous avons Mr. de Beau-
 „ fort & moi à nous maintenir dans l'esprit des
 „ Peuples, mais que comme je reconnois dans
 „ tous les deux de certaines qualitez qui en af-
 „ foiblissent la force & la vérité, j'ai cru être
 „ obligé , Monsieur , à rechercher dans vo-
 „ tre capacité & dans votre expérience ce qui
 „ y pourroit suppléer , & c'est ce qui m'a fait
 „ prendre la liberté de vous rendre compte
 „ d'un détail que vous auriez vu d'un coup d'œil
 „ bien plus distinctement que moi, si votre mal
 „ vous avoit permis d'assister une fois ou deux
 „ aux assemblées du Parlement, ou à un Con-
 „ seil de l'Hôtel de Ville".

Mr. de Bouillon , qui ne croyoit nullement
 les affaires en cet état , me pria de lui mettre
 par écrit tout ce que j'avois commencé & tout
 ce que j'avois encore à lui dire. Je le fis sur
 l'heure même , & il m'en rendit le lendemain
 une copie que j'ai encore écrite de la main de
 son Secrétaire. On ne peut être plus étonné ni
 plus affligé que le furent Monsieur & Madame
 de Bouillon , de ce que je venois de leur mar-
 quer de la disposition des affaires , & je n'en
 avois pas été moins surpris qu'eux. Il ne s'est ja-
 mais rien vu de si subit. La réponse douce &
 honnête que la Reine fit aux Gens du Roi tou-
 chant le Héraut ; sa protestation de pardonner
 sincèrement à tout le monde ; les couleurs dont
 Talon Avocat-Général embellit cette réponse,
 tournèrent en un instant presque tous les esprits.
 Il y eut des momens où ils revinrent à leurs
 em-

emportemens, soit par les accidens qui survinrent, ou par l'art de ceux qui les y ramenèrent; mais le fond pour le retour y demeura toujours. Je le remarquai en tout, & je fus bien aise de m'en ouvrir avec Mr. de Bouillon, qui étoit le seul homme de tête de sa profession qui fût dans le parti, pour voir avec lui la conduite que nous aurions à y prendre. Je fis bonne mine avec tous les autres; je leur fis valoir les moindres circonstances, presque avec autant de soin qu'à l'Envoyé de l'Archiduc. Le Président de Mesmes, qui, à travers toutes les *bourrades* qu'il venoit de recevoir dans les deux dernières délibérations, avoit connu que le feu qui s'y étoit allumé n'étoit que de paille, dit au Président de Bellièvre que pour le coup j'étois la dupe, & que j'avois pris le frivole pour la substance. Le Président de Bellièvre, à qui je m'étois ouvert, m'eût pu justifier, s'il l'eût jugé à propos, mais il fut lui-même la dupe, & il railla le Président de Mesmes, comme un homme qui prenoit plaisir à se flater lui-même.

Mr. de Bouillon, ayant examiné, tout le reste de la nuit jusques à cinq heures du matin, le papier que je lui avois laissé à deux, me récrivit le lendemain un billet, par lequel il me prioit de me trouver chez lui à trois heures après midi. Je ne manquai pas de m'y rendre, & je trouvai Madame de Bouillon pénétrée de douleur, parceque Mr. son Mari l'avoit assurée que ce que je marquois dans mon écrit n'étoit que trop bien fondé, supposé les faits dont il ne pouvoit pas croire que je ne fusse très bien informé, & qu'il n'y avoit à tout cela qu'un remède, que non seulement je ne prendrois pas, mais auquel même je m'opposerois. Ce remède étoit de laisser agir le Parle-

ment pleinement à sa mode, & de contribuer même sous main à lui faire faire des pas odieux au Peuple; de commencer dès cet instant de le décréditer dans le public; de jouer le même personnage à l'égard de l'Hôtel de Ville, dont le Chef, qui étoit le Président le Féron, Prévôt des Marchands, étoit déjà très suspect; & de se servir ensuite de la première occasion que l'on jugeroit la plus favorable, pour s'assurer, ou par l'exil ou par la prison, des personnes de ceux dont nous ne nous pourrions pas nous répondre à nous-mêmes. Voilà ce que Mr. de Bouillon nous proposa sans balancer, en ajoutant que Longueuil, qui connoissoit mieux le Parlement qu'homme du Royaume, & qui l'avoit été voir sur le midi, lui avoit confirmé tout ce que je lui avois dit la veille, de la pente que ce Corps prenoit, sans s'en apercevoir soi-même; & que le même Longueuil étoit convenu avec lui, que le seul remède efficace étoit de penser de bonne heure à *le purger*. Ce fut son mot, & je l'eusse reconnu à ce mot. Il n'y a jamais eu d'esprit si décisif ni si violent, mais il n'y en a jamais eu qui ait pallié ses décisions & ses violences par des termes plus doux. Quoique le même expédient que Mr. de Bouillon me proposoit me fût déjà venu dans l'esprit, & peut-être avec plus de raison qu'à lui, parceque j'en connoissois la possibilité plus que lui, je ne lui laissai aucun lieu de croire que j'y eusse fait réflexion, parceque je savois qu'il avoit le foible d'aimer à avoir imaginé une chose le premier; & c'est l'unique défaut que je lui aye connu dans la négociation. Après qu'il m'eut bien expliqué sa pensée, je le suppliai d'agréer que je lui missé la mienne par écrit, ce que je fis sur le champ ainsi.

„ Je

„ Je conviens de la possibilité de l'exécution,
 „ mais je la tiens pernicieuse pour les suites,
 „ & pour le public & pour les particuliers ;
 „ parceque le même Peuple dont vous vous
 „ ferez servi pour abattre l'autorité des Ma-
 „ gistrats, ne reconnoitra plus la votre , dès
 „ que vous serez obligé de demander ce que
 „ les Magistrats en exigent. Ce Peuple a ado-
 „ ré le Parlement jusques à la guerre ; il veut
 „ encore la guerre, & il a commencé à n'avoir
 „ plus tant d'amitié pour le Parlement. Il s'i-
 „ magine lui-même que cette diminution ne
 „ regarde que quelques Membres de ce Corps
 „ qui sont *Mazarins*. Il se trompe : elle va à
 „ toute la Compagnie, mais elle y va comme
 „ insensiblement & par degrez. Les Peuples
 „ sont las quelque tems avant que de s'aperce-
 „ voir qu'ils le sont. La haine contre le Ma-
 „ zarin soutient & couvre cette lassitude. Nous
 „ égayons les esprits par nos satires , par nos
 „ vers, & par nos chansons ; le bruit des trom-
 „ pettes , des tambours & des timbales ré-
 „ jouit les boutiques : mais au fond paye-t-on
 „ les taxes avec la ponctualité avec laquelle on
 „ les a payées les premières semaines ? Y
 „ a-t-il beaucoup de gens qui vous ayent imi-
 „ té vous , Mr. de Beaufort & moi , quand
 „ nous avons envoyé notre vaisselle à la mon-
 „ noye ? N'observez vous pas que quelques-
 „ uns de ceux qui se croient encore très bien
 „ intentionnez pour la cause commune , com-
 „ mencent à excuser dans les faits particuliers
 „ ceux qui le font le moins ? Voilà les mar-
 „ ques d'une lassitude qui est d'autant plus con-
 „ sidérable , qu'il n'y a pas encore six semai-
 „ nes que l'on a commencé à courir ; jugez
 „ de celle qui sera causée par de plus longs

„ voyages. Le Peuple ne sent presque pas en-
 „ core la sienne ; il est au moins très certain
 „ qu'il ne la connoit pas. Ceux qui sont fati-
 „ guez s'imaginent qu'ils ne sont qu'en colere ;
 „ & cette colere est contre un Parlement, c'est-
 „ à-dire contre un Corps qui étoit , il n'y a
 „ qu'un mois, l'idole du Public, & pour la dé-
 „ fense duquel il a pris les armes. Quand nous
 „ nous serons mis a la place de ce Parlement ,
 „ quand nous aurons ruiné son autorité dans
 „ l'esprit de la populace , quand nous aurons
 „ établi la nôtre , nous tomberons infaillible-
 „ ment dans les mêmes inconvéniens ; parce-
 „ que nous serons obligez de faire les mêmes
 „ choses que fait aujourd'hui le Parlement.
 „ Nous ordonnerons des taxes , nous leverons
 „ de l'argent , & il n'y aura qu'une différence,
 „ qui sera que la haine & l'envie , que nous
 „ contracterons dans le tiers de Paris , c'est-à-
 „ dire dans le plus gros des Bourgeois , atta-
 „ chez en je ne sai combien de manières diffé-
 „ rentes à cette Compagnie , dès que nous
 „ l'aurons attaquée , diminuée ou abatue ; que
 „ cette haine , dis-je , & cette envie produi-
 „ ront & acheveront contre nous dans les deux
 „ autres tiers en huit jours , ce que six semai-
 „ nes n'ont encore que commencé contre le
 „ Parlement. Nous avons dans la Ligue un
 „ exemple fameux de ce que je viens de vous
 „ dire. Mr. de Mayenne trouvant dans le Par-
 „ lement cet esprit que vous lui voyez , & qui
 „ va toujours à unir les contradictions & à fai-
 „ re la guerre civile selon les conclusions des
 „ Gens du Roi , se lassâ bientôt de ce *Pédan-*
 „ *tisme*. Il se servit, quoique couvertement,
 „ des Seize , qui étoient les Quarteniers de la
 „ Ville pour abattre cette Compagnie : mais
 „ il

„ il fut obligé de faire pendre dans la suite qua-
 „ tre de ces Seize qui étoient trop attachez à
 „ l'Espagne. Ce qu'il fit en cette occasion ,
 „ pour être moins dépendant de cette Couron-
 „ ne , fit qu'il en eut plus de besoin pour se
 „ soutenir contre le Parlement , dont les restes
 „ commençoient à se relever. Qu'arriva-t-il
 „ de tous ces inconvéniens ? Mr. de Mayenne
 „ fut obligé de faire un Traité qui a fait dire à
 „ toute la Postérité qu'il n'avoit su faire ni la
 „ paix ni la guerre. Voilà le sort de Mr. de
 „ Mayenne , Chef d'un parti formé pour la
 „ défense de la Religion , cimenté par le sang
 „ de Mrs. de Guise , tenus universellement
 „ pour les Machabées de leur tems ; d'un
 „ Parti déjà répandu dans les Provinces. En
 „ sommes nous là ? La Cour ne nous peut-elle
 „ pas ôter demain le prétexte de la guerre civi-
 „ le , par la levée du Siège de Paris & par l'ex-
 „ pulsion du Mazarin ? Les Provinces commen-
 „ cent à branler , mais enfin le feu n'y est pas
 „ encore assez allumé , pour ne pas continuer
 „ avec plus d'application que jamais à faire de
 „ Paris notre capital. Et ces fondemens sup-
 „ posez , est-il sage de songer à faire dans notre
 „ parti une diversion qui a ruiné celui de la Li-
 „ gue , plus formé , plus établi , & plus confi-
 „ dérable que le notre ? Madame de Bouillon dira
 „ encore que je prône les inconvéniens sans en
 „ marquer les remèdes. Les voici.

„ Je ne parlerai point du Traité que vous
 „ projettez avec l'Espagne , ni du ménagement
 „ du Peuple , j'en suppose la nécessité ; il y en
 „ a un qui m'est venu en l'esprit , & qui est très
 „ capable de nous donner dans le Parlement la
 „ considération qui nous y est nécessaire. Nous
 „ avons une armée dans Paris , qui , tandis
 „ qu'elle

„ qu'elle fera dans l'enclos des murailles , n'y
 „ fera considérée que comme Peuple. Il n'y a
 „ pas un Conseiller dans les Enquêtes qui ne
 „ s'en croye le maitre pour le moins autant que
 „ les Généraux. Je vous disois hier au soir que
 „ le pouvoir , que les premiers prennent quel-
 „ quefois dans les Peuples , n'y est jamais crû
 „ que par les effets; parceque ceux qui l'y doi-
 „ vent avoir naturellement par leurs caractères
 „ en conservent toujours le plus longtems qu'ils
 „ peuvent l'imagination , après qu'ils en ont
 „ perdu l'effectif. Faites réflexion sur ce que
 „ vous avez vu dans la Cour sur ce sujet. Y
 „ a-t-il un Ministre, ni un Courtisan, qui jus-
 „ ques au jour des Barricades n'ait tourné en ri-
 „ dicule tout ce qu'on lui disoit de la disposi-
 „ tion des Peuples , pour le Parlement? Il est
 „ pourtant vrai qu'il n'y avoit pas un seul Mi-
 „ nistre, ni un seul Courtisan , qui n'ait déjà
 „ vu des signes infailibles de la révolution. Il
 „ faut avouer que les Barricades les devoient
 „ convaincre. L'ont-elles fait ? Les ont-elles
 „ empêché d'assiéger Paris sur ce fondement,
 „ que le caprice du Peuple , qui l'avoit porté
 „ à l'émotion , ne le pourroit pas pousser jus-
 „ ques à la guerre ? Ce que nous faisons au-
 „ jourd'hui & tous les jours , les pourroit dé-
 „ tromper de cette illusion ; en font-ils guéris ?
 „ Ne dit-on pas tous les jours à la Reine, que
 „ le gros Bourgeois est à elle, & qu'il n'y a dans
 „ Paris que la Canaille achetée à prix d'argent,
 „ qui soit au Parlement ? Je vous ai marqué la
 „ raison pourquoi les hommes se flattent , & se
 „ trompent eux-mêmes en ces matières. Ce qui
 „ est arrivé à la Cour arrive présentement au
 „ Parlement. Il y a dans ce mouvement tout
 „ le caractère de l'autorité , il en prendra bien-
 „ tot

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 269

„ tot la substance, il le devroit prévoir & par
„ les murmures qui commencent à s'élever con-
„ tre lui, & par le redoublement de la manie-
„ re du peuple pour Mr. de Beaufort & moi. Nul-
„ lement ; il ne les connoitra jamais que par
„ une violence actuelle & positive qu'on lui fe-
„ ra, & que par un coup qui l'abattra. Tout
„ ce qu'il verra de moins lui paroitra une tenta-
„ tive que nous aurons faite contre lui, & dans
„ laquelle nous n'aurons pu réussir. Il en pren-
„ dra du courage, il nous poussera effective-
„ ment, si nous plions, & il nous obligera
„ par là à le perdre. Ce n'est pas là notre comp-
„ te ; au contraire notre intérêt est de ne lui
„ point faire de mal pour ne point mettre de
„ division dans notre parti, & d'agir toutefois
„ d'une manière qui lui fasse voir qu'il ne peut
„ faire son bien qu'avec nous. Il n'y a point de
„ moyens plus efficaces, à mon avis, pour cela,
„ que de tirer notre armée de Paris, de la poster
„ en quelque lieu où elle puisse être hors de
„ l'insulte des ennemis, d'où elle puisse toute-
„ fois favoriser nos convois, & de se faire
„ demander cette sortie par le Parlement mê-
„ me, afin qu'il n'en prenne point d'ombrage,
„ ou qu'il n'en prenne que quand il sera bon
„ pour nous qu'il en ait. Cette précaution, join-
„ te aux autres que vous avez déjà résolues, fe-
„ ra que cette Compagnie, presque sans s'en être
„ aperçue, se trouvera dans la nécessité d'agir
„ de concert avec nous ; & la faveur des peu-
„ ples, par laquelle seule nous la pouvons véri-
„ tablement retenir, ne lui paroitra plus une fu-
„ mée, dès qu'elle la verra fortifiée & comme
„ épaissie par une armée qu'elle ne croira plus
„ entre ses mains”.

Voilà ce que j'écrivis sur la table du cabinet
de

de Madame de Bouillon. Je leur lus aussitôt après, & je remarquai qu'à l'endroit où je proposois de faire sortir l'armée de Paris, elle fit signe à Mr. son Mari, qui, à l'instant que j'eus achevé ma lecture, la tira à part, & lui parla près d'un demi quart d'heure: après quoi il me dit:

„ Vous avez une si grande connoissance de l'é-
 „ tat de Paris, & j'en ai si peu, que vous me
 „ devez excuser, si je n'en parle pas juste. Je
 „ vais fortifier vos raisons par un secret que
 „ nous vous allons dire, pourvu que vous nous
 „ promettiez sur votre salut de nous le garder
 „ pour tout le monde, & particulièrement à
 „ l'égard de Mademoiselle de Bouillon * ”. Il
 continua en ces termes: „ Mr. de Turenne
 „ nous écrit qu'il est sur le point de se déclarer
 „ pour le parti, qu'il n'y a plus que deux Co-
 „ lonels dans son armée qui lui fassent peine:
 „ qu'il s'en assurera d'une manière ou d'autre
 „ avant qu'il soit huit jours, & qu'à l'instant il
 „ marchera à nous. Il nous a demandé le se-
 „ cret pour tout le monde hors pour vous. Mais
 „ la Gouvernante (*ajouta avec colère Madame*
 „ *de Bouillon*) nous l'a commandé pour vous
 „ comme pour les autres”. La Gouvernante
 dont elle vouloit parler étoit la vieille Made-
 moiselle de Bouillon sa sœur, en qui il avoit
 une confiance abandonnée, & que Madame de
 Bouillon haïssoit de tout son cœur. Mr. de
 Bouillon reprit la parole, & me dit: „ Qu'en di-
 „ tes-vous, ne sommes-nous pas les maîtres de
 „ la Cour & du Parlement? Je ne ferai pas in-
 „ grat. *répondis-je*, je payerai votre secret d'un
 „ autre qui n'est pas si important, mais qui n'est
 „ pas

* Charlotte de la Tour, morte sans alliance en 1662.

„ pas peu considérable. Je viens de voir un billet
 „ d'Hoquincourt * à Madame de Montbafon,
 „ où il n'y a que ces mots, *Péronne est à la bel-*
 „ *le des belles* ; & j'en ai reçu un ce matin de
 „ Buffi-Lamet qui m'assure de Mezières”. Ma-
 dame de Bouillon se jetta à mon cou, nous ne
 doutames plus de rien , & nous conclumes en
 un quart d'heure le détail de toutes les précau-
 tions dont vous avez vu les propositions ci-
 dessus.

Je ne puis omettre à ce propos une parole
 de Mr. de Bouillon. Comme nous examinions
 les moyens de tirer l'armée hors des murailles,
 sans donner de la défiance au Parlement , Mada-
 me de Bouillon , qui étoit transportée de joye
 de tant de bonnes nouvelles, ne faisoit plus au-
 cunes réflexions sur ce que nous disions. Mr.
 son Mari se tourna vers moi , & il me dit pres-
 que en colère , parcequ'il prit garde que ce
 que je venois d'apprendre de Mr. de Turenne
 m'avoit touché & distrait ; *Je le pardonne à ma*
femme , mais je ne vous le pardonne pas. Le
vieux Prince d'Orange disoit , que le moment où
l'on reçoit les plus heureuses nouvelles étoit ce-
lui où il falloit redoubler son attention pour les pe-
tites.

Le 24. de ce mois de Février les Députés du 1649.
 Parlement , qui avoient reçu leurs Passeports la
 veille , partirent pour aller rendre compte à la
 Reine de l'audience accordée à l'Envoyé de
 l'Archiduc. La Cour ne manqua pas de se ser-
 vir de cette occasion pour entrer en traité. Quoi-
 qu'elle ne traitât pas dans ses Passeports les Dé-
 putez,

* Charles de Monchi , Marquis d'Hoquincourt , Gou-
 verneur de Péronne , &c. Maréchal de France en 1651.
 & tué devant Dunquerque en 1658.

putez, de Présidens & de Conseillers, elle ne les traita pas aussi de gens qui l'eussent été & qui en fussent déchus, les nommant simplement par leurs noms ordinaires. La Reine dit aux Députez qu'ils ne devoient point avoir entendu l'Envoyé, mais que c'étoit une chose faite; qu'il falloit songer à une bonne paix; qu'elle y étoit très disposée; que Mr. le Chancelier étant malade depuis quelques jours, elle donneroit dès le lendemain une réponse plus ample par écrit. Mr. d'Orléans & Mr. le Prince s'expliquèrent encore plus positivement, & promirent aux Députez, qui eurent avec eux des conférences très longues, de déboucher tous les passages, aussitôt que le Parlement auroit nommé des Députez pour traiter.

Le même jour nous eumes avis que Mr. le Prince avoit dessein de jeter dans la rivière toutes les farines de Gonesse & des environs, parceque les payfans en apportoient une fort grande quantité dans la Ville. Nous le prévinmes, l'on sortit avec toutes les troupes entre neuf & dix heures du soir, on passa toute la nuit en bataille devant St. Denis, pour empêcher le Maréchal du * Pleffis, qui y étoit avec 800. chevaux composez de la Gendarmerie, d'incommoder notre convoi. On prit tout ce qu'il y avoit de chariots, de charettes & de chevaux dans Paris. Le Maréchal de la Mothe se détacha avec mille chevaux, il enleva tout ce qu'il trouva dans Gonesse & dans tout le pays, & rentra dans la Ville sans avoir perdu un seul homme ni un seul cheval. Les Gendarmes de
la

* César, Duc de Choiseul, Comte du Pleffis-Praslain, Maréchal de France en 1645., mort en 1675.

la Reine donnèrent sur la queue du convoi, mais ils furent repoussés par * St. Germain d'Apchon jusques dans la rivière de St. Denis.

Le même jour Flamarin arriva à Paris, pour faire compliment de la part de Mr. le Duc d'Orléans à la Reine d'Angleterre sur la mort du † Roi son époux, que l'on n'avoit aprise que trois ou quatre jours auparavant. Ce fut là le prétexte du voyage de Flamarin; en voici la cause. La Rivière, de qui il étoit intime, se mit dans l'esprit de lier commerce par son moyen avec Mr. de la Rochefoucault, avec lequel Flamarin avoit aussi beaucoup d'habitude. Je savois de moment à autre tout ce qui se passoit entre eux, parceque Flamarin, qui étoit amoureux de Madame de Pomereux, lui en rendoit un compte très fidelle. Comme le Cardinal Mazarin faisoit croire à la Rivière que le seul obstacle qu'il trouvoit au Cardinalat étoit Mr. le Prince de Conti, Flamarin crut ne pouvoir rendre un service plus considérable à son ami, que de faire une négociation qui les pût disposer à quelque union. Il vit pour cet effet Mr. de la Rochefoucault, & il n'eut pas beaucoup de peine à le persuader. Il le trouva au lit incommodé de sa blessure, & très fatigué de la guerre civile. Il dit à Flamarin qu'il n'y étoit entré que malgré lui, & que s'il fût revenu de Poitou deux mois avant le Siège de Paris, il eût assurément empêché Madame de Longueville d'entrer dans cette méchante affaire; mais que je m'étois servi de son absence pour l'y embarquer.

Tom. I.

S

barquer,

* ... Saint Germain, Comte d'Apchon,
 † Charles Stuart, I. du nom, Roi d'Angleterre, décapité en 1649.

barquer, elle & Mr. le Prince de Conti; parce qu'il avoit trouvé les engagements trop avancez pour les pouvoir rompre; que sa blessure étoit encore un nouvel obstacle à son dessein de réunir la Maison Royale; que ce diable de Coadjuteur ne vouloit point de paix, & qu'il étoit toujours pendu aux oreilles de Mr. le Prince de Conti & de Madame de Longueville, pour en fermer toutes les voyes; que son mal l'empêchoit d'agir auprès d'eux comme il eût fait. Il prit ensuite avec Flamarin toutes les mesures qui obligèrent depuis, à ce qu'on a cru, Mr. le Prince de Conti à céder sa nomination au Cardinalat à la Rivière. Je fus informé de tous ces pas par Madame de Pomereux; j'en tirai toutes les lumières qui me furent nécessaires, & je fis dire après par le Prévôt des Marchands à Flamarin de sortir de Paris, parcequ'il y avoit déjà quelques jours que le tems de son passeport étoit expiré.

Le 26. il y eut de la chaleur dans le Parlement; sur ce qu'y ayant eu nouvelle que Grancey avoit assiégé Brie-Comte-Robert avec 5000. hommes de pied & 3000. chevaux, la plupart des Conseillers vouloient ridiculement que l'on s'exposât à une bataille pour la secourir. Mrs. les Généraux eurent toutes les peines du monde à leur faire entendre raison. La Place ne valoit rien, ou étoit inutile par deux ou trois considérations. Mr. de Bouillon, qui à cause de sa goutte ne pouvoit venir au Palais, les envoya par écrit à la Compagnie, qui se montra plus peuple en cette occasion qu'on ne le peut croire. Bourgoigne, qui étoit dans la Place, se rendit ce jour-là même. S'il eût tenu plus longtems, je ne sais si l'on eût pu s'empêcher de faire, contre les règles de la guerre, quelques tentatives bizarres

res pour étouffer les criailleries de ces impertinens. Je m'en servis pour leur faire desirer à eux-mêmes que notre armée sortît de Paris. J'apostâi le Comte de (a) Malauze pour dire au Président Charton, qu'il savoit de science certaine que si l'on n'avoit pas secouru Brie-Comte-Robert, c'étoit parcequ'il étoit impossible de faire sortir assez à tems les troupes de la Ville; & que ç'avoit déjà été l'unique cause de la perte de Charenton. Je fis dire au Président de Mesmes que l'on savoit de bon lieu que j'étois fort embarrassé, parceque d'un côté je voyois que la perte de ces deux Places étoit imputée par le Public à l'opiniâtreté que l'on avoit eue de tenir nos troupes resserrées dans l'enclos de nos murailles, & que de l'autre, je ne me pouvois résoudre à éloigner seulement de deux pas de ma personne tous ces gens de guerre qui étoient autant de criailliers à gage pour moi dans les rues & dans la Salle du Palais. Toute cette poudre prit feu. Le Président Charton ne parla plus que de campement; le Président de Mesmes finissoit tous ses avis par la nécessité de ne pas laisser les troupes inutiles. Les Généraux témoignèrent être embarrassés de cette proposition; je fis semblant de la contrarier; nous nous fîmes prier huit ou dix jours, après lesquels nous fîmes ce que nous souhaitions encore plus fortement que ceux qui nous en pressoient.

Noirmoutier sortit de Paris avec 1500 chevaux, & y amena ce jour-là de Dammartin & des environs une quantité immense de grains & de farine. Mr. le Prince ne pouvoit pas être par tout, il n'y avoit pas assez de Cavalerie pour

(a) Louis de Bourbon-Malauze, mort en 1667.

occuper toute la campagne , & toute la campagne favorisoit Paris. On y aporta plus de bled qu'il n'en eût fallu pour le maintenir six semaines. La Police y manqua par la friponnerie des Boulangers & par le peu de foin des Officiers.

1649. Le 27. le Premier-Président fit la relation au Parlement de ce qui s'étoit passé à St. Germain, & l'on y résolut de prier Mrs. les Généraux de se trouver au Palais l'après-dinée, pour délibérer sur les offres de la Cour. Nous eumes de la peine Mr. de Beaufort & moi à retenir le peuple qui vouloit entrer dans la Grande Chambre, & qui menaçoit les Députés de les jeter dans la rivière, en criant qu'ils les trahissoient & qu'ils avoient eu des conférences avec Mazarin. Il nous falut tout notre crédit pour l'apaiser, & le bon est que le Parlement croyoit que nous le soulevions. *Le pouvoir dans les peuples est fâcheux, en ce qu'il nous rend responsables même de ce qu'ils font malgré nous.* L'expérience que nous en fimes ce matin-là, nous obligea de prier Mr. le Prince de Conti de mander au Parlement qu'il n'y pourroit pas aller l'après-dinée, & qu'il le prioit de différer la délibération jusques au lendemain matin; & nous crumes qu'il seroit à propos que nous nous trouvassions chez Mr. de Bouillon, pour aviser à ce que nous avions à dire & à faire dans une conjoncture où nous nous trouvions entre un peuple qui crioit, un Parlement qui vouloit la paix, & les Espagnols qui pouvoient vouloir l'un & l'autre à nos dépens, selon leurs intérêts. Nous ne fumes guères moins embarrassés dans notre assemblée chez Mr. de Bouillon, que nous avions appréhendé de l'être dans celle du Parlement. Mr. de Conti instruit par Mr. de la Roche-

chefoucaut , y parla comme un homme qui vouloit la guerre , & y agit en homme qui vouloit la paix. Le personnage qu'il joua , & ce que je favois de Flamarin , ne me laiffa aucun lieu de douter qu'il n'attendît quelque réponse de St. Germain. La moins forte proposition de Mr. d'Elbeuf, fut de mettre tout le Parlement en Corps à la Bastille. Mr. de Bouillon n'avoit encore rien dit de Mr. de Turenne , parcequ'il ne s'étoit pas encore déclaré publiquement. Je n'osois m'expliquer sur les raisons qui me faisoient juger qu'il étoit nécessaire de couler sur tout généralement , jusques à ce que notre camp formé hors des murailles , l'armée d'Allemagne en marche , & celle d'Espagne sur la frontière , nous missent en état de faire agir à notre gré le Parlement. Mr. de Beaufort , à qui l'on ne se pouvoit ouvrir d'aucun secret important à cause de Madame de Montbazon qui n'avoit point de fidélité , ne comprenoit pas pourquoi nous ne nous servions pas de tout le crédit que lui & moi avons parmi le Peuple. Mr. de Bouillon , parcequ'en son particulier il eût pu trouver mieux que personne ses intérêts dans le bouleversement , ne m'aidoit qu'autant que la bienfaisance le forçoit à faire prendre le parti de la modération , c'est-à-dire à faire résoudre que nous ne troublâssions pas la délibération que nous devions faire le lendemain au Parlement , par aucune émotion populaire. Comme on ne doutoit point que la Compagnie n'embrassât , même avec précipitation , l'offre que la Cour lui faisoit de traiter , l'on n'avoit presque rien à répondre à ceux qui disoient que l'unique moyen de l'empêcher c'étoit d'aller au devant de la délibération , par une émotion populaire. Mr. de Beaufort y donnoit à pleines voiles.

Mr. d'Elbeuf, qui venoit de recevoir une lettre de la Rivière pleine de mépris, faisoit le Capitain. Je me trouvai dans l'embaras dont vous pouvez juger, en faisant réflexion sur les inconvéniens qu'il y avoit pour moi, ou à ne pas prévenir une émotion qui me seroit infailliblement imputée, ou à la combattre dans l'esprit des gens à qui je ne pouvois dire les raisons les plus solides que j'avois pour ne pas l'approuver. Le premier parti que je pris fut d'approuver les incertitudes & les ambiguités de Mr. le Prince de Conti. Mais comme je vis que cette manière de galimathias pourroit bien empêcher que l'on ne prît la résolution de faire l'émotion, mais qu'elle ne seroit pas capable de faire que l'on prît celle de s'y opposer; ce qui étoit pourtant nécessaire, vû la disposition où étoit le Peuple, qu'un mot du moins accredité d'entre nous pouvoit enflamer; je crus qu'il n'y avoit point à balancer. Je me déclarai publiquement. J'exposai à toute la Compagnie ce que vous avez vu que j'avois dit à Mr. de Bouillon. J'insistai à ce que l'on n'innovât rien, jusqu'à ce que nous fussions positivement par la réponse de Fuenfaldagne ce que nous pouvions attendre des Espagnols. Je suppléai par cette raison aux autres que je n'osois dire, & que j'eusse tirées encore plus aisément & du secours de Mr. de Turenne, & du camp que nous avions projeté auprès de Paris.

J'éprouvai en cette occasion, *que l'une des plus grandes incommoditez des guerres civiles est qu'il faut encore plus d'application à ce que l'on ne doit pas dire à ses amis qu'à ce que l'on doit faire contre ses ennemis.* Je fus assez heureux pour les persuader, parceque Mr. de Bouillon revint à mon avis; convaincu qu'une confusion

tion telle qu'elle eût été dans la conjoncture, fût retombée sur les auteurs. Mais ce qu'il me dit sur ce sujet, après que tout le monde s'en fut allé, me convainquit à mon tour qu'aussitôt que nos troupes seroient hors de Paris, que notre Traité avec l'Espagne seroit conclu, & que Mr. de Turenne se seroit déclaré, il étoit résolu de s'affranchir de la tyrannie ou plutôt du pédantisme du Parlement. Je lui répondis qu'avec la déclaration de Mr. de Turenne, je lui promettois de me joindre à lui pour ce sujet, mais qu'il jugeoit bien que jusques là je ne pouvois me séparer du Parlement, quand j'y verrois clairement ma ruine, parceque j'étois au moins assuré de conserver mon honneur en demeurant uni à ce Corps, avec lequel il semble que les Particuliers ne peuvent faillir ; au lieu que si je contribuois à le perdre, sans avoir de quoi suppléer par un parti dont le fond fût François & non odieux, je pouvois être réduit fort aisément à devenir dans Bruxelles une *Copie des exilés de la Ligue*. Que pour lui Mr. de Bouillon, il y trouveroit mieux son compte que moi par sa capacité dans la guerre & par les établissemens que l'Espagne lui pourroit donner, mais qu'il devoit toutefois se ressouvenir de Mr. d'Aumale, qui étoit tombé à rien dès qu'il n'avoit eu que la protection d'Espagne: qu'il étoit nécessaire pour lui & pour moi de faire un fond certain au dedans du Royaume, avant que de songer à se détacher du Parlement ; & se résoudre même à en souffrir jusques à ce que nous eussions vu clair à la marche de l'armée d'Espagne, au campement de nos troupes, & à la déclaration de Mr. de Turenne, qui étoit la pièce décisive, en ce qu'elle donnoit au parti un Corps indépendant des étrangers, ou plutôt

parcequ'elle formoit elle-même un parti purement François, & capable de soutenir les affaires par son propre poids. Ce fut cette dernière considération qui emporta Madame de Bouillon, qui étoit rentrée dans la chambre de son Mari, aussitôt que les Généraux en furent sortis. Elle s'irrita bien fort quand elle fut que la Compagnie s'étoit séparée sans résoudre de se rendre maîtres du Parlement; & elle dit à Mr. de Bouillon: „ Je vous l'avois bien dit que vous „ vous laisseriez aller à Mr. le Coadjuteur. *Il lui „ répondit.* Voulez vous, Madame, que Mr. le Co- „ adjuteur hazarde pour nos intérêts de devenir „ l'Aumônier de Fuenfaldagne? Est-il possible que „ vous n'ayez pas compris ce qu'il vous prêche de- „ puis trois jours? Je pris la parole sans émotion, en disant à Madame de Bouillon: „ Ne convenez „ vous pas, Madame, que nous prendrons des „ mesures plus certaines, quand nos troupes se- „ ront hors de Paris, quand nous aurons la ré- „ ponse de l'Archiduc, & quand la déclaration „ de Mr. de Turenne sera publique? Oui, *me „ répartit-elle*, mais le Parlement fera demain „ des pas, qui rendront tous les préalables que vous „ attendez fort inutiles. Non, Madame, *lui ré- „ pondis-je*, je soutiens que quelques pas qu'il „ fasse, nous demeurerons en état, pourvû que „ ces préalables réussissent, de nous moquer du „ Parlement. Me le promettez vous, *reprit-elle?* „ Je m'y engage de plus, *lui dis-je*, & je vous „ le vais signer de mon sang. Vous l'en signerez „ tout à l'heure, *s'écria-t-elle.* Elle me lia le pou- ce avec de la soye, quoi que son mari lui pût dire. Elle m'en tira du sang avec le bout d'une aiguille, & elle m'en fit signer un billet de cette teneur: *Je promets à Madame la Duchesse de Bouillon de demeurer uni avec Mr. son Mari con-*

tre le Parlement, en cas que Mr. de Turenne s'approche avec l'armée qu'il commande, à vingt lieues de Paris, & qu'il se déclare pour la Ville. Mr. de Bouillon jetta cette belle promesse dans le feu, mais il se joignit avec moi pour faire connoître à sa femme que, si nos préalables réussissoient, nous demeurerions sur nos pieds, quoi que pût faire le Parlement; & que s'ils ne réussissoient point, nous aurions la joye de n'avoir pas causé une confusion, où la honte & la ruine m'étoient infaillibles, & où l'avantage de la Maison de Bouillon étoit fort problématique.

Comme la conversation finissoit, je reçus un billet du Vicaire de St. Paul qui me donnoit avis que Touchepez, Capitaine des Gardes de Mr. d'Elbeuf, avoit jetté quelque argent parmi les garçons de boutique de la rue St. Antoine, pour aller crier le lendemain contre la paix dans la Salle du Palais. Mr. de Bouillon, de concert avec moi, écrivit sur l'heure à Mr. d'Elbeuf ces quatre ou cinq mots sur le dos d'une carte, pour lui faire voir qu'il avoit été bien pressé; *Il n'y a point de sûreté pour vous demain au Palais.*

Mr. d'Elbeuf vint en même tems à l'Hôtel de Bouillon, pour apprendre ce que ce billet vouloit dire; & Mr. de Bouillon lui dit qu'il venoit d'avoir avis que le Peuple s'étoit mis dans l'esprit, que Mr. d'Elbeuf & lui avoient intelligence avec le Mazarin, & qu'il ne croyoit pas qu'il fût judicieux de se trouver dans la foule, que l'attente de la délibération attireroit infailliblement le lendemain dans la Salle du Palais.

Mr. d'Elbeuf, qui savoit bien qu'il n'avoit pas la voix publique, & qui ne se tenoit pas plus en sûreté chez lui qu'ailleurs, témoigna qu'il

apréhendoit que son absence dans une journée de cette nature ne fût mal interprétée. Mr. de Bouillon, qui ne la lui avoit proposée que pour lui faire craindre l'émotion, prit l'ouverture de la difficulté qu'il lui en fit, pour s'assurer encore plus de lui par une autre voye, en lui disant qu'il étoit effectivement persuadé qu'il feroit mieux d'aller au Palais, mais qu'il n'y devoit pas aller comme une duppe: qu'il falloit qu'il y vînt avec moi, qu'il le laissât faire, & qu'il trouveroit un expédient naturel & comme imperceptible à moi-même.

1649. Le lendemain 28. Février j'allai au Palais avec Mr. d'Elbeuf, & je trouvai dans la Salle une foule de Peuple qui crioit: *Vive le Coadjuteur, point de paix & point de Mazarin.* Comme Mr. de Beaufort entra en même tems par le grand degré, les échos de nos noms qui se répandoient faisoient croire aux gens, que ce qui ne se rencontroit que par un pur hazard avoit été concerté pour troubler la délibération du Parlement. Et comme *en matière de sédition tout ce qui la fait croire l'augmente*, nous faillimes à faire en un moment ce que nous travaillions depuis huit jours à empêcher.

Le Premier-Président & le Président de Mesmes, qui avoient supprimé, de concert avec les autres Députés, la réponse par écrit que la Reine leur avoit faite, pour ne point aigrir les esprits par des expressions un peu trop fortes à leur gré, qui y étoient contenues, ornèrent de toutes les couleurs qu'ils purent les termes obligés avec lesquels elle leur avoit parlé. On opinna ensuite, & après quelques contestations sur le plus ou moins de pouvoir que l'on donneroit aux Députés, on résolut de le leur donner plein & entier; de prendre pour la conférence tel lieu

lieu qu'il plairoit à la Reine de choisir; de nommer pour Députés quatre Présidens, deux Conseillers de la Grand' Chambre, un de chaque Chambre des Enquêtes, un des Requêtes, un ou deux de Messieurs les Généraux, deux de chacune des Compagnies souveraines, & le Prévôt des Marchands; d'en donner avis à Mr. de Longueville & aux Députés des Parlemens de Rouen & d'Aix, & d'envoyer dès le lendemain des Gens du Roi demander l'ouverture des passages, selon ce qui avoit été promis par la Reine. Le Président de Mesmes surpris de ne trouver aucune opposition ni de la part des Généraux, ni de la mienne, dit au Premier-Président; *Voilà un grand concert, & j'appréhende les suites de cette fausse modération.* Je crois qu'il fut encore plus étonné, quand les Huissiers vinrent dire que le peuple menaçoit de tuer tous ceux qui seroient d'avis d'une conférence, avant que le Mazarin fût hors du Royaume. Nous sortimes Mr. de Beaufort & moi, nous fimes retirer les séditieux, & la Compagnie sortit sans aucun péril. Je fus surpris moi-même de la facilité que nous y trouvâmes. Elle donna une audace au Parlement qui faillit à le perdre.

Le 2. de Mars, Champlâtreux, fils du Premier-Président, apporta au Parlement de la part 1649. de son père une lettre de Mr. le Duc d'Orléans, & une de Mr. le Prince, où ils témoignent tous deux la joye qu'ils avoient du pas que le Parlement avoit fait; mais où en même tems ils nioient que la Reine eût promis l'ouverture des passages. Je ne puis exprimer la fureur qui parut dans le Corps & dans les Particuliers à cette nouvelle. Le Premier-Président fut piqué de ce procédé; il s'en expliqua avec beaucoup d'aigreur au Président de Nesmond, que le Parle-
ment

ment lui avoit envoyé, pour le prier d'en écrire à Mrs. les Princes. On manda aux Gens du Roi, qui étoient partis le matin pour aller demander à St. Germain les passeports nécessaires aux Députés, de déclarer que l'on ne vouloit entrer en aucunes conférences, que la parole donnée au Premier-Président ne fût exécutée. Je crus qu'il étoit à propos de prendre ce moment pour faire faire à la Compagnie quelque pas, qui marquat à la Cour que toute sa vigueur n'étoit pas éteinte. Je sortis de ma place sous prétexte d'aller à la cheminée, & je priai Pelletier, frère de la Houffaye, de dire au bon homme Broussel de ma part de proposer, vû le peu de bonne foi que l'on voyoit dans la conduite de la Cour, de continuer les levées & de donner de nouvelles commissions. La proposition fut reçue avec aplaudissement. Mr. le Prince de Conti fut prié de les délivrer, & l'on nomma même six Conseillers pour y travailler sous lui.

1649. Le 3. Mars, l'on s'appliqua avec ardeur pour faire payer les taxes, auxquelles personne ne vouloit plus satisfaire, dans l'espérance que la conférence donneroit la paix. Mr. de Beaufort ayant pris ce tems, de concert avec Mr. de Bouillon, avec le Maréchal de la Mothe & avec moi, pour essayer d'animer le Parlement, parla à sa mode contre la contravention, & il ajouta qu'il répondoit au nom de ses Collègues & au sien de déboucher dans quinze jours tous les passages, s'il plaisoit à la Compagnie de prendre une ferme résolution de ne se plus laisser amuser par des propositions trompeuses qui ne servoient qu'à suspendre le mouvement de tout le Royaume, qui, sans ces bruits de négociation & de conférences, se seroit déjà déclaré
pour

pour la Capitale. Il est inconcevable ce que ces vingt ou trente paroles produisirent dans les esprits. Il n'y eut personne qui n'eût jugé que le Traité alloit être rompu , ce ne fut plus cela un moment après. Les Gens du Roi revinrent de St. Germain. Ils aporèrent des passeports pour les Députés, & un galimathias, à proprement parler, pour la subsistance de Paris : car au lieu de l'ouverture des passages, on accorda de laisser passer 100. muids de bled par jour pour la ville : encore affecta-t-on d'obmettre dans le premier passeport qui en fut expédié le mot de *par jour*, pour s'en pouvoir expliquer selon les occurrences. Ce galimathias ne laissa pas de passer pour bon dans le Parlement. On ne s'y ressouvint plus de tout ce qui s'y étoit dit & fait un quart d'heure auparavant, & l'on se prépara pour aller dès le lendemain à la conférence que la Reine avoit assignée à Ruel.

Nous nous assemblâmes chez Mr. de Bouillon dès le soir même, Mr. le Prince de Conti, Mrs. de Beaufort & d'Elbeuf, le Maréchal de la Mothe, de Brissac, le Président de Bellièvre & moi, pour résoudre s'il étoit à propos que les Généraux députassent. Mr. d'Elbeuf, qui avoit envie d'avoir la commission, insista beaucoup pour l'affirmative ; il fut tout seul de son sentiment, parceque nous jugeâmes qu'il seroit sans comparaison plus sage de demeurer pleinement dans la liberté de le faire & de ne le pas faire selon les occasions que nous en aurions. Et de plus y eût-il eu rien de moins judicieux que d'envoyer à la conférence de Ruel, dans le tems que nous étions sur le point de conclure avec l'Espagne, & que nous disions à tout moment à l'Envoyé que nous ne souffrions cet-

te

te conférence que parceque nous étions affurez que nous la romprions par le moyen du peuple, quand il nous plairoit? Mr. de Bouillon, qui commençoit à sortir, & qui étoit allé ce jour-là même reconnoitre le poste où il vouloit former un camp, nous en fit ensuite la proposition comme d'une chose qui ne lui étoit venue dans l'esprit que du matin. Mr. le Prince de Conti n'eut pas la force d'y consentir, parcequ'il n'avoit pas consulté son Oracle; il n'eut pas la force d'y résister, parcequ'il n'osoit contester à Mr. de Bouillon une proposition de guerre. Mrs. de Beaufort, de la Mothe, de Briffac & de Bellièvre, que nous avions avertis, & qui savoient le dessous des cartes, y donnèrent avec approbation. Mr. d'Elbeuf s'y opposa par de méchantes raisons. Je me joignis à lui pour mieux couvrir notre jeu, en représentant à la Compagnie que le Parlement se pourroit plaindre de ce qu'on feroit un mouvement de cette sorte sans sa participation. Mr. de Bouillon me répondit d'un ton de colère, qu'il y avoit plus de trois semaines que le Parlement se plaignoit au contraire de ce que les Généraux ni les troupes n'osoient se montrer hors des portes; qu'il ne s'étoit point ému de leurs crieries, tant qu'il avoit cru qu'il y auroit du péril à les exposer à la campagne; mais qu'ayant reconnu un poste où elles seroient autant en sureté qu'à Paris, & d'où elles pourroient agir encore plus utilement, il étoit raisonnable de satisfaire le public.

1649. Le lendemain 4. Mars les Députez sortirent pour Ruel, & notre armée sortit pour le camp formé entre Marne & Seine. L'Infanterie fut postée à Ville-Juifve & à Bicestre; la Cavalerie à Vitry & à Ivry. On fit un pont de bateaux

teaux sur la rivière au Port à l'Anglois, défendu par des redoutes où il y avoit du canon. Ceux qui dans le Parlement étoient bien intentionnez pour le parti, se persuadèrent qu'elle alloit agir avec beaucoup plus de vigueur; & ceux qui étoient à la Cour se figurèrent que le Peuple qui ne feroit plus échauffé par les gens de guerre en feroit plus souple. St. Germain même donna dans ce panneau, & le Président de Mesmes y fit fort valoir tout ce qu'il avoit dit en sa place, à Mrs. les Généraux, pour les obliger à prendre la campagne avec leurs troupes. Senneterre, qui étoit le plus habile homme de la Cour, ne les laissa pas longtems dans cette erreur, il pénétra par son bon sens notre dessein. Il dit au Premier-Président & au Président de Mesmes qu'ils étoient duppez, & qu'ils s'en apercevraient au premier jour. Je dois à la vérité le témoignage d'une parole qui marque la capacité de cet homme. Le Premier-Président, qui étoit tout d'une pièce, & qui ne voyoit jamais deux choses à la fois, s'étant écrié sur le camp de Ville-Juifve avec un transport de joye, que le Coadjuteur n'auroit plus tant de crieurs à gage dans la Salle du Palais, & le Président de Mesmes ayant ajouté, ni tant de Coupe-jarets: Senneterre repartit à l'un & à l'autre: „ L'intérêt du „ Coadjuteur n'est pas de vous tuer, Messieurs, „ mais de vous assujettir. Le Peuple lui suffiroit „ pour le premier; le camp lui est admirable pour „ le second. S'il n'est pas plus homme de bien „ qu'on le croit ici, nous avons pour longtems „ la guerre civile”. Le Cardinal avoua dès le lendemain que Senneterre avoit vu clair; car Mr. le Prince conçut d'une part que nos troupes qui ne se pouvoient attaquer au poste qu'elles avoient pris, lui feroient plus de peine

288 M E M O I R E S D U
ne que si elles étoient demeurées dans la Ville,
& nous commençames de l'autre à parler plus
haut dans le Parlement que nous n'avions ac-
coutumé.

L'après-dinée du 4. Mars en fournit une occa-
sion. Les Députez étant arrivez sur les quatre
heures du soir à Ruel, aprirent que Mr. le Car-
dinal Mazarin étoit un des nommez par la Rei-
ne , pour assister à la conférence. Ceux du
Parlement prétendirent qu'ayant été condamné
par la Compagnie ils ne pouvoient conférer
avec lui. Mr. le Tellier leur dit, de la part de Mr.
le Duc d'Orléans, que la Reine trouvoit étran-
ge que le Parlement ne se contentat pas de trai-
ter comme d'égal avec son Roi, mais qu'il vou-
lût encore borner son autorité, jusques à se don-
ner la licence d'exclure même des Députez. Le
Premier-Président demeurant ferme, & la Cour
persistant de son côté, l'on fut sur le point de
rompre; & le Président le Coigneux & Lon-
gueuil, avec lesquels nous avions un commer-
ce secret, nous ayant donné avis de ce qui
se passoit, nous leur mandames de ne se point
rendre, & de faire voir même comme en con-
fidence au Président de Mesmes & à Menar-
deau, qui étoient tous deux très dépendans de
la Cour, un bout de lettre de moi à Lon-
gueuil, dans lequel j'avois écrit comme par
apostille ces paroles; „ Nous avons pris nos
„ mesures, nous sommes en état de parler plus
„ décisivement que nous n'avons cru le devoir
„ jusques ici, & je viens, depuis ma lettre
„ écrite, d'apprendre une nouvelle qui m'oblige
„ à vous avertir que le Parlement se perdra, s'il
„ ne se conduit très sagement”. Cela joint au
discours que nous fimes le 1. au matin devant
le feu de la Grand' Chambre, obligea les Dépu-
tez

tez à ne se point relâcher sur la présence du Cardinal à la conférence , ce qui étoit un article si odieux au peuple , que nous eussions perdu tout crédit auprès de lui si nous l'eussions souffert ; & par cette considération nous aurions été forcéz de fermer les portes aux Députez après leur retour , s'ils l'eussent fait. Comme la Cour vit que le Premier-Président & ses Collègues avoient demandé escorte pour revenir à Paris , elle se radoucit. Mr. le Duc d'Orléans envoya querir Mr. le Premier-Président & le Président de Mesmes. On chercha des expédiens , & l'on trouva celui de donner deux Députez de la part du Roi , & deux de la part de l'Assemblée , qui confé- roient dans une des chambres de Mr. le Duc d'Orléans sur les propositions qui seroient faites de part & d'autre , & qui en feroient après le rap- port aux autres Députez , & du Roi & des Com- pagnies. Ce tempérament , qui ne sauvoit pas au Cardinal le chagrin de n'avoir pu conférer a- vec le Parlement , & qui l'obligea de quitter Ruel & de s'en retourner à St. Germain , fut accepté avec joye.

Je vous marquerai les principales délibérations que l'on fit dans le cours de la conférence , & je les mêlerai par l'ordre des jours dans la suite de celles du Parlement , avec les autres incidens qui se trouveront avoir du rapport avec les unes & les autres.

Ce même jour cinquième Mars , Don Fran-^{1649.} cisco Pizarro , second Envoyé de l'Archiduc , ar- riva à Paris avec les réponses que lui & le Com- te de Fuenfaldagne faisoient aux premiers Dé- putez de Don Joseph d'Illescas , avec un plein pouvoir de traiter avec tout le monde , & une instruction de quatorze pages de petite lettre pour Mr. de Bouillon : outre une lettre de

l'Archiduc fort obligeante pour Mr. le Prince de Conti, & un billet pour moi très galant, mais très substanciel, du Comte de Fuenfaldagne. Il portoit que le Roi son Maître me déclaroit qu'il ne se vouloit point fier à ma parole, mais qu'il prenoit toute confiance en celle que je donnerois à Madame de Bouillon. L'instruction me la témoignoit toute entière, & je connus la main de Mr. & de Madame de Bouillon dans le caractère de Fuenfaldagne.

Nous nous assemblâmes, deux heures après l'arrivée de l'Envoyé, dans la chambre de Mr. le Prince de Conti à l'Hôtel de Ville, pour y prendre notre résolution, & la scène fut assez curieuse. Mr. le Prince de Conti & Madame de Longueville, inspirés par Mr. de la Rochefoucault, vouloient se lier presque sans restriction avec l'Espagne; parceque les mesures qu'ils avoient cru prendre avec la Cour par le canal de Flamarin ayant manqué, ils se jettoient à corps perdu à l'autre extrémité. Mr. d'Elbeuf, qui ne cherchoit que de l'argent, taupoit à tout ce qui lui en montrait. Mr. de Beaufort, persuadé par Madame de Montbazon qui le vouloit vendre cher aux Espagnols, faisoit du scrupule de s'engager par un Traité signé avec les ennemis de l'Etat. Le Maréchal de la Mothe déclara qu'il ne pouvoit rien résoudre sans Mr. de Longueville, & Madame de Longueville doutoit que Mr. son Mari y voulût entrer. C'étoient les mêmes personnes qui avoient conclu tout d'une voix quinze jours auparavant, de demander à l'Archiduc un plein-pouvoir pour traiter avec lui. Mr. de Bouillon leur dit qu'il ne pouvoit concevoir que l'on pût seulement balancer à traiter avec l'Espagne, après les pas
qu'on

qu'on avoit faits vers l'Archiduc; qu'il les prioit de se ressouvenir qu'ils avoient tous dit à son Envoyé, qu'ils n'attendoient que ce pouvoir & ses propositions pour conclure avec lui; qu'il les envoyoit en la forme du monde la plus honnête; qu'il faisoit plus, qu'il faisoit marcher ses troupes, sans attendre leur engagement; qu'il marchoit lui-même, & qu'il étoit déjà parti de Bruxelles; qu'il les supplioit de considérer que le moindre pas en arrière, après des avances de cette nature, pouvoit faire prendre aux Espagnols des mesures aussi contraires à notre sûreté qu'à notre honneur; que les démarches si peu concertées du Parlement nous donnoient tous les jours de justes appréhensions d'en être abandonnez; que j'avois ces jours passez avancé & justifié, que le crédit que Mr. de Beaufort & moi avions dans le Peuple étoit plus propre à faire un mal, qu'il n'étoit pas de notre intérêt de faire, qu'à nous donner la considération dont nous avons besoin; qu'il confessoit que nous en tirerions dorénavant de nos troupes davantage que nous n'en avons tiré jusques ici; mais que les troupes n'étoient pas encore assez fortes pour nous en donner à proportion de ce que nous en avons besoin, si elles n'étoient elles-mêmes soutenues par une protection puissante, au moins dans le commencement; qu'ainsi il falloit traiter, & même conclure avec l'Archiduc, mais non à toutes conditions; que ses Envoyez nous portoient la carte blanche, mais que nous devions aviser à ce dont nous la devions remplir; qu'ils nous promettoient tout, parceque dans les Traitez le plus fort peut tout promettre, mais que le plus foible s'y doit conduire avec beaucoup de réserve, parcequ'il ne peut pas tout tenir; qu'il connoissoit les Espagnols;

gnols; qu'il avoit déjà eu des affaires avec eux; que c'étoient les gens du monde avec qui il étoit le plus nécessaire de conserver, particulièrement à l'abord, de la réputation; qu'il seroit au desespoir que leurs Envoyez eussent seulement la moindre lueur du balancement de Mrs. de Beaufort & de la Mothe, & de la facilité de Mrs. de Conti & d'Elbeuf; qu'il les conjuroit les uns & les autres de lui permettre de ménager pour les premiers jours les esprits de Don Joseph d'Illecas & de Don Francisco Pizarro; & que, comme il n'étoit pas juste que Mr. le Prince de Conti & les autres s'en raportassent à lui seul, il les prioit de trouver bon qu'il n'y fit pas un pas que de concert avec le Coadjuteur, qui avoit déclaré publiquement dès le premier jour de la guerre civile, qu'il n'en tireroit jamais quoi que ce soit pour lui, ni dans le mouvement ni dans l'accommodement, & que par cette raison le Coadjuteur ne pouvoit être suspect à personne.

Ce discours de Mr. de Bouillon gagna tout le monde. On nous chargea lui & moi d'agiter les matières avec l'Envoyé d'Espagne, pour en rendre compte le lendemain à Mr. le Prince de Conti & aux autres Généraux.

J'allai au sortir de chez Mr. le Prince de Conti chez Mr. de Bouillon, avec lui & Madame sa Femme que nous ramenames aussi de l'Hôtel de Ville. Nous consultames sur la manière dont nous devions agir avec les Envoyez. Elle n'étoit pas sans embarras dans un parti dont le Parlement faisoit le corps, & dont la constitution présente étoit une conférence ouverte avec la Cour. Mr. de Bouillon m'assuroit que les Espagnols n'entreroient pas dans le Royaume, que nous ne nous fussions engagez à ne poser les ar-

mes qu'avec eux, c'est-à-dire qu'en traitant la paix générale. Et quelle assurance de prendre cet engagement dans une conjoncture, où nous ne pouvions pas assurer que le Parlement ne fît la paix particulière d'un moment à l'autre? Nous avions de quoi chicaner & retarder ses démarches; mais comme nous n'avions pas encore de second Courier de Mr. de Turenne, dont le dessein nous étoit bien plus connu que le succès qu'il pouvoit avoir, & que d'ailleurs nous étions avertis qu'Anetonville, qui commandoit la Compagnie des Gendarmes de Mr. de Longueville, & qui étoit son négociateur en titre d'office, avoit déjà fait un voyage secret à St. Germain; nous ne voyions pas de fondement assez solide, pour y appuyer du côté de la France le projet que nous aurions pu faire de nous soutenir sans le Parlement, ou plutôt contre le Parlement. Mr. de Bouillon y eût pu trouver son compte, mais j'observai qu'il se faisoit justice dans son intérêt, ce qui est une des qualitez les plus rares; & il répondit à Madame de Bouillon qui n'étoit pas sur cela si juste que lui:

„ Si je disois, Madame, du Peuple de Paris, & que je trouvasse mes intérêts dans une conduite qui perdît Mr. le Coadjuteur & Mr. de Beaufort; ce que je pourrois faire pour leur service & ce que je devrois faire pour mon honneur, seroit d'accorder ce qui seroit de mon avantage avec ce qui pourroit empêcher leur ruine. Nous ne sommes pas en cet état, je ne puis rien dans le Peuple, ils y peuvent tout. Il y a quatre jours qu'on ne vous dit autre chose, si ce n'est que leur intérêt n'est pas de s'employer pour assujettir le Parlement; & l'on vous le prouve en vous disant que l'un ne veut pas se charger chez

„ la Postérité de la honte d'avoir mis Paris en-
 „ tre les mains du Roi d'Espagne, pour devenir
 „ lui-même l'Aumônier du Comte de Fuen-
 „ faldagne : & que l'autre seroit encore beau-
 „ coup plus idiot qu'il n'est, ce qui est beau-
 „ coup dire, s'il se pouvoit résoudre à se na-
 „ turaliser Espagnol, portant comme il le por-
 „ te le nom de Bourbon. Voila ce que Mr. le
 „ Coadjuteur vous a répété dix fois depuis qua-
 „ tre jours, pour vous faire entendre, que ni
 „ lui ni Mr. de Beaufort ne veulent opprimer
 „ le Parlement par le Peuple, parcequ'ils sont
 „ persuadés qu'ils ne se pourroient maintenir
 „ que par la protection d'Espagne, dont le pre-
 „ mier soin dans la suite seroit de les décréditer
 „ eux-mêmes dans le public”. *Ai-je bien com-
 pris votre sentiment ?* me dit Mr. de Bouillon
 en se tournant vers moi, & puis il me dit en
 continuant : „ Ce qui nous convient, ce fon-
 „ dement posé, est d'empêcher que le Parle-
 „ ment ne nous mette dans la nécessité de fai-
 „ re ce qui par ces raisons n'est pas de notre in-
 „ térêt. Nous avons pris pour cet effet des me-
 „ sures, & nous avons lieu d'espérer qu'elles
 „ réussiront. Mais si nous nous trouvons trom-
 „ pez par l'événement, & si le Parlement se
 „ porte malgré nous à une paix honteuse, où
 „ nous ne rencontrons pas même notre sure-
 „ té, que ferons-nous ? Je vous le demande
 „ d'autant plus instamment, que cette résolu-
 „ tion est le préalable de celle qu'il faut pren-
 „ dre dans ce moment, sur la manière dont il
 „ est à propos de conclure avec les Envoyez de
 „ l'Archiduc”. Je répondis à Mr. de Bouillon
 ces propres paroles, que je transcrivis, un quart
 d'heure après les avoir dites, sur la table même
 du cabinet de Mr. de Bouillon.

„ Si nous ne pouvons retenir le Parlement
 „ par les considérations & par les mesures que
 „ nous avons déjà tant rebattues , mon avis
 „ seroit que plutot que de nous servir du Peu-
 „ ple pour l'abbattre, nous le devrions laisser a-
 „ gir suivant sa pente, & nous abandonner à
 „ la sincérité de nos intentions. Je sai que le
 „ monde, qui ne juge que par les événemens,
 „ ne leur fera pas justice; mais je fais aussi qu'il
 „ y a beaucoup de rencontres où il faut espérer
 „ uniquement de son devoir les bons événe-
 „ mens. Je ne répéterai point ici les raisons qui
 „ marquent si clairement, ce me semble, les
 „ règles de notre devoir en cette conjoncture.
 „ La lettre y est grosse pour Mr. de Beaufort
 „ & pour moi; il ne m'appartient pas d'y vou-
 „ loir lire ce qui vous touche, mais je ne lais-
 „ serai pas de prendre la liberté de vous dire,
 „ que j'ai observé qu'il y a des heures dans cha-
 „ que jour où vous avez aussi peu de disposi-
 „ tion que moi à vous faire Espagnol. Il faut
 „ d'autre part se défendre, s'il se peut, de la
 „ tyrannie que nous avons cruellement irritée.
 „ Voici mon avis: Il faut que Mrs. les Géné-
 „ raux signent dès demain un Traité avec l'Es-
 „ pagne, par lequel elle s'engage de faire en-
 „ trer incessamment son armée en France jus-
 „ ques à Pont-à-Verre, & de ne lui donner
 „ de mouvement, au moins en deça de ce
 „ poste, que celui qui sera concerté avec
 „ nous”.

Comme j'achevois de prononcer cette pé-
 riode, Briquemaut entra, qui nous dit qu'il y
 avoit dans la chambre un Courier de Mr. de
 Turenne, qui avoit crié tout haut en entrant
 dans la Cour, *bonnes nouvelles*; & qui ne s'é-
 toit pas voulu toutefois expliquer avec lui en

montant les degrez. Le Courier, qui étoit un Lieutenant du Régiment de Turenne, voulut nous le dire avec apparat, & il s'en acquitta assez mal. La lettre de Mr. de Turenne à Madame de Bouillon étoit très succincte; un billet qu'il m'écrivoit n'étoit pas plus ample, & un papier plié en mémoire pour Mademoiselle de Bouillon sa sœur étoit en chiffre. Nous en apprimes assez pour ne pas douter qu'il ne se fût déclaré; que son armée, qui étoit la meilleure sans contredit qui fût en Europe, ne se fût engagée avec lui, & qu'Erlac Gouverneur de Briac qui avoit fait tous ses efforts au contraire n'eût été obligé de se retirer dans sa Place avec mille ou douze cens hommes: ce qui étoit tout ce qu'il avoit pu débaucher. Un quart d'heure après que le Courier fut entré, il se ressouvint qu'il avoit une lettre dans sa poche du Vicomte de Lamet, qui servoit dans la même armée, mon parent proche, & mon ami intime. Il me donnoit en son particulier toutes les assurances imaginables, & il ajoutoit qu'il marchoit avec 2000. Chevaux droit à nous, & que Mr. de Turenne le devoit suivre un tel jour & en un tel lieu avec le gros. C'est ce que Mr. de Turenne mandoit en chiffre à Mademoiselle de Bouillon.

Vous êtes surprise sans doute de ce que Mr. de Turenne, qui en toute sa vie n'avoit, je ne dis pas été de parti, mais qui n'avoit jamais voulu ouïr parler d'intrigues, s'avise de se déclarer contre la Cour étant Général de l'armée du Roi, & de faire une action sur laquelle je suis assuré que le * Balafre & l'Amiral de Coligni

au-

* Henri de Lorraine, I. du nom, Duc de Guise &c. surnommé le *Balafre*, à cause d'une blessure qu'il

auroient balancé. Vous serez bien plus surprise, quand je vous aurai dit que je suis encore à deviner son motif ; que Mr. son Frère & Madame sa Belle-sœur m'ont juré, que tout ce qu'ils en savoient étoit, que ce ne fut point à leur considération ; & que Mademoiselle de Bouillon, qui étoit son unique confidente, ou n'en a rien su, ou en a toujours fait un mystère. La manière dont il se conduisit dans cette déclaration, qu'il ne soutint que quatre ou cinq jours, est aussi fort surprenante. Je n'en ai jamais rien pu tirer de clair, ni de lui ni de ceux qui lui manquèrent. Il a fallu un mérite aussi éminent que le sien, pour n'être pas obscurci par un événement de cette nature, & cet exemple nous apprend que la malignité des ames vulgaires n'est pas toujours assez forte, pour empêcher le crédit que l'on doit faire en beaucoup de rencontres aux extraordinaires.

Je reprends le fil du discours que je faisois à Mr. & à Madame de Bouillon quand le Courier de Mr. de Turenne nous interrompit.

„ Mon avis est que les Espagnols s'engageant à
 „ s'avancer jusques à Pont-à-Verre, & à n'agir
 „ au moins en deça de ce poste, que de con-
 „ cert avec nous, nous ne fassions aucune dif-
 „ ficulté de nous engager à ne poser les armes
 „ que lorsque la paix générale sera conclue,
 „ pourvû qu'ils demeurent aussi dans la parole
 „ qu'ils ont fait porter au Parlement, qu'ils s'en
 „ rapporteront à son arbitrage. Cette parole
 „ n'est qu'une chanson, mais cette chanson

T 5

„ nous

qu'il reçut à la joue gauche au combat de Dormans, & dont la cicatrice lui demeura toute sa vie. Il forma la Ligue, & fut poignardé aux Etats de Blois en 1588.

„ nous est bonne , parcequ'il ne nous fera pas
 „ difficile d'en faire quelque chose de solide. Il
 „ n'y a qu'un quart d'heure que mon sentiment
 „ n'étoit pas que nous allassions si loin avec les
 „ Espagnols ; & quand le Courier de Mr. de
 „ Turenne est entré , j'étois sur le point de
 „ vous proposer un expédient, qui les eût , à
 „ mon avis , satisfait à beaucoup moins. Mais
 „ comme la nouvelle que nous venons de re-
 „ cevoir nous fait voir que Mr. de Turenne est
 „ assuré de ses troupes , & que la Cour n'en a
 „ point qu'elle lui puisse oposer, que celles qui
 „ nous assiègent ; je suis persuadé que non seu-
 „ lement nous leur pouvons accorder ce point,
 „ mais que nous devrions nous le faire deman-
 „ der, s'ils ne s'en étoient point avisez. Nous
 „ avons deux avantages. 1. Que les deux inté-
 „ rêts que nous avons dans notre Parti, qui sont
 „ celui du public & le particulier , s'y accor-
 „ dent fort bien ensemble , ce qui n'est pas
 „ commun. 2. Que les chemins pour arriver
 „ aux uns & aux autres s'uniront & se retrou-
 „ veront même d'assez bonne heure : ce qui
 „ est encore plus rare. L'intérêt véritable du
 „ Public est la paix générale ; des Compagnies
 „ c'est le rétablissement de l'ordre ; de vous ,
 „ Monsieur, des autres, & de moi, c'est de con-
 „ tribuer à tous ceux que je viens de mar-
 „ quer , & d'y contribuer de telle sorte , que
 „ nous en soyons & que nous en paroif-
 „ sions les auteurs. Tous les autres avantages
 „ sont attachez à celui-là ; & pour les a-
 „ voir il faut , à mon avis , faire voir qu'on
 „ les méprise. Vous savez la profession publique
 „ que j'ai faite de ne vouloir jamais rien tirer
 „ en mon particulier de cette affaire ; je la
 „ tiendrai jusques au bout. Vous n'êtes pas
 „ en

„ en même condition , vous voulez Sedan &
 „ vous avez raison. Mr. de Beaufort veut l'A-
 „ mirauté, & il n'a pas tort. Mr. de Longue-
 „ ville a d'autres prétentions , à la bonne heu-
 „ re. Mr. le Prince de Conti & Madame de
 „ Longueville ne veulent plus dépendre de
 „ Mr. le Prince , ils n'en dépendront plus. Pour
 „ venir à toutes ces fins , le premier préalable
 „ est de n'en avoir aucune ; de songer unique-
 „ ment à faire la paix générale ; de signer dès
 „ demain avec les ennemis tous les engage-
 „ mens les plus positifs & les plus sacrez ; de
 „ joindre , pour plaire encore plus au peuple,
 „ à l'article de la paix , l'exclusion du Cardinal
 „ Mazarin , comme de son ennemi mortel ;
 „ de faire avancer en diligence l'Archiduc à
 „ Pont-à-Verre , & Mr. de Turenne en Cham-
 „ pagne ; d'aller , sans perdre un moment , pro-
 „ poser au Parlement ce que Don Joseph d'Il-
 „ lescas lui a déjà proposé touchant la paix gé-
 „ nérale ; de le faire opiner à notre mode , à
 „ quoi il ne manquera pas dans l'état où il nous
 „ verra ; d'envoyer ordre aux Députés de Ruel,
 „ ou d'obtenir de la Reine un lieu pour la te-
 „ nue de la conférence pour la paix généra-
 „ le , ou de revenir dès le lendemain repren-
 „ dre leurs places au Parlement. Je ne desespère
 „ pas que la Cour , qui se verra à la dernière
 „ extrémité , n'en prenne le parti ; auquel cas
 „ n'est-il pas vrai qu'il ne peut y avoir rien de
 „ plus glorieux pour nous ? Et si elle s'y pou-
 „ voit résoudre , je fais bien que le Roi d'Es-
 „ pagne ne nous en feroit pas les arbitres , com-
 „ me il nous le fait dire ; mais je fais bien aussi
 „ que ce que je vous disois tantot n'être qu'u-
 „ ne chanson , ne laisseroit pas d'obliger les Mi-
 „ nistres à garder des égards qui ne peuvent être
 „ que

„ que très avantageux à la France. Que si la
 „ Cour refuse cette proposition , pourra-t-elle
 „ soutenir ce refus deux mois durant , toutes
 „ les Provinces qui branlent déjà ne se déclare-
 „ ront-elles pas , & l'armée de Mr. le Prince
 „ est-elle en état de tenir contre celle d'Espa-
 „ gne , contre celle de Mr. de Turenne , &
 „ contre la notre ? Ces deux dernières jointes
 „ ensemble , nous mettent au dessus des apré-
 „ hensions que nous avons eues jusques ici des
 „ forces étrangères ; elles dépendront beaucoup
 „ plus de nous , que nous ne dépendrons d'el-
 „ les ; nous serons maitres de Paris par nous-
 „ mêmes ; & d'autant plus sûrement que nous
 „ le serons par le Parlement qui sera toujours
 „ le milieu , par lequel nous tiendrons le peu-
 „ ple , dont l'on n'est jamais plus assuré , que
 „ quand on ne le tient pas immédiatement. La
 „ déclaration de Mr. de Turenne est l'unique
 „ voye qui nous peut conduire à ce que nous
 „ n'aurions pas seulement osé imaginer , qui est
 „ l'union de l'Espagne avec le Parlement pour
 „ notre défense ; en ce que la proposition pour
 „ la paix générale devient solide & réelle , par
 „ la déclaration de Mr. de Turenne. Elle met
 „ la possibilité à l'exécution , elle nous donne
 „ lieu d'engager le Parlement , avec lequel nous
 „ ne pouvons rien faire , qui au moins ne soit
 „ bon en un sens : mais il n'y a que ce mo-
 „ ment où cet engagement soit & possible &
 „ utile. Le Premier-Président & le Président
 „ de Mesmes sont absens , & nous ferons pas-
 „ ser ce qu'il nous plaira dans la Compagnie ,
 „ sans comparaison plus aisément que s'ils é-
 „ toient présens. S'ils exécutent fidèlement ce
 „ que le Parlement leur aura commandé par
 „ l'Arrêt que nous lui aurons fait donner , du-
 „ quel

„ quel je vous ai parlé ci-devant , nous aurons
 „ notre compte , & nous réunirons ce Corps ,
 „ pour le grand œuvre de la paix générale. Si
 „ la Cour s'opiniâtre à rebutter notre proposi-
 „ tion , & que ceux des Députés qui sont at-
 „ tachez à elle , ne veuillent pas suivre notre
 „ mouvement & refusent de courre notre for-
 „ tune , nous ne trouverons pas moins notre
 „ avantage d'un autre sens ; nous demeure-
 „ rons avec le Corps du Parlement , dont les
 „ autres seront les deserteurs , nous en serons en-
 „ core plus les maitres. Voila mon avis que
 „ je m'offre de signer & de proposer au Parle-
 „ ment , pourvû que vous ne laissiez point é-
 „ chaper la conjoncture dans laquelle seule il
 „ est bon. Car s'il arrivoit du changement du
 „ côté de Mr. de Turenne , avant que je le lui
 „ eusse porté , je combatrois ce sentiment avec
 „ autant d'ardeur que je le propose ”.

Madame de Bouillon , qui m'avoit trouvé
 jusque là trop modéré à son gré , fut surprise au
 dernier point de cette proposition , qui lui pa-
 rut bonne , parcequ'elle lui parut grande. Mr.
 son Mari me dit : „ Il n'y a rien de plus beau
 „ que ce que vous me proposez ; il est possi-
 „ ble , mais il est pernicieux pour tous les par-
 „ ticuliers. L'Espagne nous promettra tout ,
 „ mais elle nous tiendra rien , dès que nous
 „ lui aurons promis de ne travailler avec la Cour
 „ qu'à la paix générale. Cette paix est son u-
 „ nique vue , & elle nous abandonnera toutes
 „ les fois qu'elle la pourra avoir ; & si nous fai-
 „ sons tout d'un coup ce grand effet que vous
 „ proposez , elle la pourra avoir infailliblement
 „ en quinze jours , parcequ'il sera impossible
 „ à la France de ne la pas faire même avec pré-
 „ cipitation. Ce qui sera d'autant plus facile , que
 „ je

„ je fais de science certaine que les Espagnols
 „ la veulent en toutes manières, & même avec
 „ des conditions si peu avantageuses pour eux,
 „ que vous en seriez étonné. Cela supposé, en
 „ quel état nous trouverons-nous le lendemain
 „ que nous aurons fait, ou plutôt procuré la
 „ paix générale? Nous aurons de l'honneur, je
 „ l'avoue; mais cet honneur nous empêchera-
 „ t-il d'être les objets de la haine & de l'exécra-
 „ tion de notre Cour? La Maison d'Autriche
 „ reprendra-t-elle les armes quand on vous ar-
 „ rêtera vous & moi quatre mois après? Vous
 „ me répondrez que nous pouvons stipuler des
 „ conditions avec l'Espagne qui nous mettront
 „ à couvert de ces insultes, mais je crois a-
 „ voir prévenu cette objection, en vous affu-
 „ rant par avance qu'elle est si pressée dans le
 „ dedans par ses nécessitez domestiques, qu'elle
 „ ne balancera pas un moment à sacrifier à la
 „ paix toutes les promesses les plus solennelles
 „ qu'elle nous auroit pu faire; & à cet incon-
 „ vénient je ne trouve aucun remède. Si l'Es-
 „ pagne nous manque dans la parole qu'elle
 „ nous aura donnée de l'exclusion du Maza-
 „ rin, où en sommes-nous? Et la gloire de la
 „ paix générale se comparera-t-elle dans l'esprit
 „ du peuple, à la conservation d'un Ministre
 „ pour la perte duquel nous avons pris les ar-
 „ mes? Vous savez quelle horreur il a pour le
 „ Cardinal: je veux que l'on nous tienne pa-
 „ role, & que l'on exclue du Ministère le Car-
 „ dinal, n'est-il pas vrai que nous demeurerons
 „ toujours exposés à la vengeance de la Reine,
 „ aux ressentimens de Mr. le Prince, & à tou-
 „ tes les suites qu'une Cour outragée peut don-
 „ ner à une action de cette nature? Il n'y a de
 „ véritable gloire que celle qui peut durer, la
 „ pas-

„ passagère n'est qu'une fumée ; celle que nous
 „ tirerons de la paix est des plus légères , si
 „ nous ne la soutenons par des établissemens
 „ qui joignent à la réputation de la bonne in-
 „ tention celle de la sagesse. Sur le tout, j'ad-
 „ mire votre desintéressement , & je l'estime ;
 „ mais je suis assuré , que vous n'aprouveriez
 „ pas le mien , s'il alloit aussi loin que le vo-
 „ tre. Votre maison est établie , considérez la
 „ mienne , & jetez les yeux sur l'état où est
 „ cette Dame , & sur celui où sont le père &
 „ les enfans ”.

Je répondis à ces raisons par toutes celles que
 je crus trouver en abondance dans la considéra-
 tion que les Espagnols ne pourroient s'em-
 pêcher d'avoir pour nous , en nous voyant
 maitres absolus de Paris , de 8000. hommes de
 pied , de 3000. chevaux à sa porte , & de l'ar-
 mée de l'Europe la mieux aguerrie , qui mar-
 choit à nous. Je n'oubliai rien pour le persua-
 der de mes sentimens. Il fit tout ce qu'il put
 pour me persuader les siens , qui étoient de
 faire toujours croire aux Envoyez de l'Archiduc,
 que nous étions tout-à-fait résolus à nous
 engager avec eux pour la paix générale , mais
 de leur dire en même tems que nous croyions
 qu'il seroit beaucoup mieux d'y engager le Par-
 lement , ce qui ne se pouvoit faire que peu à
 peu & comme insensiblement ; & d'amuser
 par ce moyen les Envoyez , en signant avec
 eux un Traité , qui ne seroit que comme un
 préalable de celui que l'on projettoit avec le
 Parlement , lequel par conséquent ne nous obli-
 geroit encore à rien de tout-à-fait positif à l'é-
 gard de la paix générale. Et cependant cela
 les contenteroit suffisamment pour faire avan-
 cer leurs troupes. „ Celles de mon Frère , ajou-

„ *ta Mr. de Bouillon* , s'avanceront en même
 „ tems ; la Cour étonnée en viendra à un
 „ accommodement. Comme dans notre Trai-
 „ té avec l'Espagne , nous nous laissons tou-
 „ jours une porte de derrière ouverte par la
 „ clause qui regardera le Parlement , nous
 „ nous en servirons & pour l'avantage du Pu-
 „ blic & pour le notre , si la Cour ne se met à
 „ la raison ”.

Ces considérations , quoique sages & même profondes , ne me convinquirent pas , parceque la conduite , que Mr. de Bouillon en inféroit , me paroissoit impraticable. Je concevois bien qu'il amuseroit les Envoyez ; mais je ne me figurois pas comment il amuseroit le Parlement , qui traitoit actuellement avec la Cour , qui avoit déjà ses Députez à Ruel , & qui , de toutes ses faillies , retomboit toujours , même avec précipitation , à la paix. Je considérois qu'il n'y avoit qu'une déclaration publique qui le pût retenir en la pente où il étoit ; que , selon les principes de Mr. de Bouillon , cette déclaration ne se pouvoit point faire , & que ne se faisant point , & le Parlement par conséquent allant son chemin , nous tomberions , si quelqu'une des cordes manquoit , dans la nécessité de recourir au peuple , ce que je tenois pour le plus mortel de tous les inconveniens.

Mr. de Bouillon m'interrompit à ces mots , *si quelqu'une de nos cordes manquoit* , pour me demander ce que j'entendois par là. Je lui répondis : „ Par exemple , Monsieur , si Mr. de
 „ Turenne mouroit à l'heure qu'il est , si son
 „ armée se révoltoit comme il n'a pas tenu à
 „ Erlac que cela ne fût , que deviendrions-
 „ nous , si nous n'avions engagé le Parlement ?
 „ Des

„ Des Tribuns du peuple le premier jour , &
 „ le second des Valets du Comte de Fuenfal-
 „ dagne. C'est ma vieille chanson: *Tout avec*
 „ *le Parlement, rien sans lui*“. Nous disputa-
 mes sur ce ton trois ou quatre heures pour le
 moins, mais nous ne nous persuadames point,
 & nous convinmes d'agiter le lendemain la
 question chez Mr. le Prince de Conti, en pré-
 sence de Mrs. de Beaufort, d'Elbeuf, de la
 Mothe, de Brissac, de Noirmoutier, & de Bel-
 lièvre. Je sortis de chez lui fort embarrassé. J'é-
 tois persuadé que son raisonnement dans le
 fond n'étoit pas solide, & je le suis encore. Je
 croyois que la conduite que ce raisonnement
 inspiroit donnoit ouverture à toutes sortes
 de Traitez particuliers; & sachant que les
 Espagnols avoient confiance en lui, je ne
 doutois point qu'il ne donnât à leurs Envoyez
 tous les jours qu'il lui plairoit. J'eus en-
 core bien plus d'appréhension en revenant chez
 moi, où je trouvai une lettre en chiffre de
 Madame de Lesdiguières qui me faisoit des of-
 fres immenses de la part de la Reine, le paye-
 ment de mes dettes, des Abbayes, la no-
 mination au Cardinalat. Un petit billet à part
 portoit ces paroles. *La déclaration de l'armée*
d'Allemagne met tout le monde ici dans la const-
ternation. Je jugeai que l'on ne manqueroit
 pas de faire des tentatives auprès des autres,
 comme on en faisoit auprès de moi, & je crus que
 puisque Mr. de Bouillon commençoit à songer
 aux *Petites Portes* dans un tems où tout nous
 rioit, les autres auroient peine à ne pas pren-
 dre les grandes, que je ne doutois plus, depuis
 la déclaration de Mr. de Turenne, qu'on ne
 leur ouvrît avec soin. Ce qui m'affligeoit plus
 que tout le reste étoit, que je ne voyois pas le
 fond

fond de l'esprit & du dessein de Mr. de Bouillon. J'avois cru jusques là l'un plus vaste & l'autre plus éclairé qu'ils ne me paroissent en cette occasion, qui étoit pourtant la décisive, puisqu'il y alloit d'engager ou de ne pas engager le Parlement. Il m'avoit pressé plus de vingt fois de faire ce que je lui offrois présentement. La raison qui me donnoit lieu de lui offrir ce que j'avois toujours rejeté, étoit la déclaration de Mr. son Frère, qui lui donnoit encore plus de force qu'à moi. Aulieu de la prendre il s'affoiblit, parcequ'il croit que le Mazarin lui lâchera Sedan. Il s'attache dans cette vue à ce qui le lui peut donner purement; il préfère les petits intérêts à celui qu'il pouvoit trouver à donner la paix à l'Europe. Ce pas m'a obligé de vous dire que, quoiqu'il ait eu de très grandes parties, je doute qu'il ait été aussi capable qu'on l'a cru des grandes choses qu'il n'a pas faites. *Il n'y a point de qualitez qui déparent tant un grand homme, que de n'être pas juste à prendre le moment décisif de la réputation. On ne le manque presque jamais que pour mieux prendre celui de sa fortune; & c'est en quoi l'on se trompe pour l'ordinaire doublement.* Il ne fut pas, à mon avis, habile en cette occasion, parcequ'il y voulut être fin. Cela arrive assez souvent.

Nous nous trouvames le lendemain chez Mr. le Prince de Conti. Madame de Longueville, qui étoit accouchée de Mr. son Fils plus de six semaines auparavant, & dans la chambre de laquelle l'on avoit parlé plus de vingt fois d'affaires, ne se trouva point à ce Conseil, & je crus du mistère à son absence. La matière y ayant été débattue par Mr. de Bouillon & par moi sur les mêmes principes agitez chez lui,
Mr.

Mr. le Prince de Conti fut du sentiment de Mr. de Bouillon, & avec des circonstances qui me firent juger qu'il y avoit de la négociation. Mr. d'Elbeuf fut doux comme un agneau, & il me parut qu'il eût enchéri, s'il eût osé, sur l'avis de Mr. de Bouillon.

Le Chevalier de Frages, frère de la vieille Fiennes, qui ne servoit dans notre parti que de double espion, sous le titre toutefois de Commandant du Régiment d'Elbeuf, m'avoit averti, comme j'entrois dans l'Hôtel de ville, qu'il croyoit son Maître accommodé. Mr. de Beaufort fit connoître par ses manières, que Madame de Montbazon avoit essayé de modérer ses emportemens. Mais comme j'étois assuré que je l'emporterois toujours sur elle, l'irrésolution qu'il témoigna d'abord ne m'eût pas embarrassé; & en joignant sa voix à celle de Mrs. de Brisfac, de la Mothe, de Noirmoutier, & de Bellièvre, qui entrèrent tout-à-fait dans mon sentiment, j'eusse emporté de beaucoup la balance, si la considération de Mr. de Turenne, qui étoit dans ce moment *la grosse Corde* du parti, & celle que Mr. de Bouillon avoit avec les Espagnols par les anciennes mesures qu'il avoit toujours conservées avec Fuenfaldagne, ne m'eussent obligé de me faire honneur de ce qui n'étoit qu'un parti de nécessité. J'avois été la veille chez les Envoyez de l'Archiduc, pour essayer de pénétrer s'ils étoient toujours aussi attachés à traiter avec nous sur le seul engagement que nous prendrions nous-mêmes sur la paix générale, qu'ils me l'avoient toujours dit, & que Mr. & Madame de Bouillon me l'avoient prêché. Je les trouvai l'un & l'autre absolument changés, ils vouloient toujours un engagement pour la paix générale, mais ils le vouloient à

la mode de Mr. de Bouillon , c'est-à-dire à deux fois. Il leur avoit mis dans l'esprit qu'il feroit bien plus avantageux pour eux en cette manière , parceque nous y engagerions le Parlement. Enfin je reconnus la main de l'ouvrier , & je vis bien que ces raisons , jointes à l'ordre qu'ils avoient de se raporter à lui de toutes choses , l'emporteroient de bien loin sur tout ce que je pourrois dire au contraire. Je ne m'ouvris point à eux par cette considération. J'allai entre minuit & une heure chez le Président de Bellièvre , pour le mener chez Croissi , afin d'être moins interrompus. Je leur exposai l'état des choses. Ils furent tous deux sans hésiter de mon sentiment ; ils crurent que le contraire nous perdrait infailliblement , & ils convinrent qu'il falloit toutefois s'y accommoder pour le présent ; parceque nous dépendions absolument des Espagnols & de Mr. de Turenne , qui n'avoient encore de mouvemens que ceux qui leur étoient inspirez par Mr. de Bouillon. Ils voulurent espérer que nous obligerions Mr. de Bouillon dans le Conseil du lendemain à revenir à notre sentiment , ou que nous le persuaderions nous-mêmes à Mr. de Turenne quand il nous auroit joints : mais je me flattai d'autant moins de cette espérance que ce que je craignois le plus de cette conduite pouvoit très naturellement arriver , avant que Mr. de Turenne pût être à nous. Croissi , qui avoit un esprit d'expédiens , me dit : „ Vous avez raison , mais voici une pensée qui „ me vient. Dans le Traité préliminaire que Mr. „ de Bouillon veut qu'on signe avec les Envoyez , „ y signerez vous ? Non , *lui répondis-je*. Eh „ bien , *reprit-il* , prenez cette occasion pour fai- „ re entendre à ces Envoyez les raisons que vous „ avez de ne pas signer. Ces raisons sont les mê- „ mes

„ mes qui feroient voir à Fuenfaldagne, s'il étoit
 „ ici, que le véritable intérêt de l'Espagne est la
 „ conduite que vous proposez. Peut-être que les
 „ Envoyez demanderont du tems pour en rendre
 „ compte à l'Archiduc ; & en ce cas j'ose répon-
 „ dre que Fuenfaldagne aprouvera votre senti-
 „ ment, auquel il faudra que Mr. de Bouillon se
 „ soumette. Il n'y a rien de plus naturel que ce
 „ que je vous propose ; & les Envoyez même ne
 „ s'apercevront d'aucune division dans le Parti,
 „ parceque vous ne paroîtrez alléguer vos rai-
 „ sons que pour ne pas signer, & non pour com-
 „ battre l'avis de Mr. de Bouillon.

Comme cet expédient n'avoit que peu ou point d'inconvénient, je me résolus à tout hazard de le prendre, & je priai Mr. de Brissac dès le lendemain matin d'aller diner chez Madame de Bouillon, & de lui dire sans affectation qu'il me voyoit un peu ébranlé sur le sujet de la signature avec l'Espagne. Je ne doutai point que Mr. de Bouillon ne fût ravi de me voir balancer à l'égard du Traité particulier des Généraux, qu'il ne m'en pressât, & qu'il ne me donnât lieu de m'expliquer en présence des Envoyez.

Voilà la disposition où j'étois, quand nous entrâmes en conférence chez Mr. le Prince de Conti. Quand je connus que tout ce que nous disions, Mr. de Bellièvre & moi, ne persuadoit pas Mr. de Bouillon, je fis semblant de me rendre à ses raisons & à l'autorité de Mr. le Prince de Conti notre Généralissime. Nous convinmes de traiter avec l'Archiduc aux termes proposez par Mr. de Bouillon, qui étoient, qu'il s'avanceroit jusques à Pont-à-Verre, & plus loin même, lorsque les Généraux le souhaiteroient, & qu'eux n'oublieroient rien de

leur part pour obliger le Parlement à entrer dans ce Traité, ou plutôt à en faire un nouveau pour la paix générale; c'est-à-dire pour obliger le Roi à en traiter sous des conditions raisonnables, du détail desquelles le Roi Catholique se remettroit même à l'arbitrage du Parlement. Mr. de Bouillon se chargea de faire signer ce Traité, aussi simple que vous le voyez, aux Envoyez. Il ne me demanda pas seulement si je le signerois ou non. Toute la Compagnie fut satisfaite d'avoir le secours d'Espagne à si bon marché, & de demeurer dans la liberté de recevoir les propositions que la déclaration de Mr. de Turenne obligeoit la Cour de faire à tout le monde avec profusion. On prit heure à minuit pour signer le Traité dans la chambre de Mr. le Prince de Conti à l'Hotel de Ville. Les Envoyez s'y trouvèrent à point nommé, & je pris garde qu'ils m'observèrent extraordinairement. Croissi qui tenoit la plume pour dresser le Traité ayant commencé à l'écrire, le Bernardin se tournant vers moi me demanda si je ne le signerois pas? A quoi lui ayant répondu que Mr. de Fuensaldagne me l'avoit défendu de la part de Madame de Bouillon; il me dit d'un ton sérieux, que c'étoit toutefois un préalable absolument nécessaire, & qu'il avoit encore reçu depuis deux jours des ordres très exprès sur cela de l'Archiduc. Je reconnus en cet endroit l'effet de ce que j'avois fait dire à Madame de Bouillon par Mr. de Brissac. Mr. son Mari me pressa au dernier point. Je ne manquai pas cette occasion pour faire connoître aux Envoyez d'Espagne leurs intérêts, en leur prouvant que je trouvois si peu de sûreté pour moi-même, aussi bien que pour tout le Parti en la conduite que l'on prenoit, que je ne me pouvois résoudre

dre à y entrer, au moins par une signature, en mon particulier. Je leur répétai l'offre que j'avois faite la veille, de m'engager à tout sans exception, si on vouloit prendre une résolution finale & décisive. Je n'oubliai rien pour leur donner ombrage, sans paroître toutefois le marquer, des ouvertures que le chemin qu'on prenoit donnoit aux accommodemens particuliers.

Quoique je ne disse ces choses que par forme de récit, & sans témoigner avoir aucun dessein de combattre ce qui avoit été résolu, elles ne laissèrent pas de faire une forte impression sur l'esprit du Bernardin, & au point que Mr. de Bouillon m'en parut embarrassé. Don Francisco Pizarro, qui avoit apporté de Bruxelles de nouveaux ordres de se conformer entièrement aux sentimens de Mr. de Bouillon, pressa son Collègue de s'y rendre. Il y consentit sans beaucoup de résistance; je l'y exhortai moi-même, quand je vis qu'il y étoit résolu, & j'ajoutai que pour lui lever tout le scrupule de la difficulté que je faisois de signer, je leur donnois ma parole que, si le Parlement s'accommodoit, je leur donnerois, par des expédiens que j'avois en main, tout le tems nécessaire pour retirer leurs troupes. Je fis cette offre pour deux raisons. L'une, parceque j'étois persuadé que Fuenfaldagne, qui étoit habile homme, ne seroit nullement de l'avis de ses Envoyez, & n'engageroit pas son armée dans le Royaume, ayant aussi peu des Généraux, & rien de moi. L'autre raison fut que j'étois bien aise de faire voir, même à nos Généraux, que j'étois résolu à ne point souffrir, au moins en ce qui seroit de moi, de perfidie, que je m'engageois publiquement à ne pas laisser accabler ni surprendre

dre les Espagnols , en cas même d'accommodement du Parlement : quoique dans la même conférence j'eusse plus de vingt fois protesté que je ne me séparerois point de lui. Cette résolution étoit l'unique cause pour laquelle je ne voulois pas signer un Traité dont il n'étoit point.

Mr. d'Elbeuf me dit tout haut ; „ Vous ne pouvez trouver que dans le Peuple les expédiens „ dont vous venez de parler à ces Messieurs. C'est „ où je ne les chercherai pas, *lui répondis-je* ; Mr. „ de Bouillon en répondra pour moi“. Mr. de Bouillon, qui eût voulu que je signasse, prit la parole : „ Je fais, *dit-il*, que ce n'est pas votre intention, mais je suis persuadé que vous faites „ contre votre intention sans le croire, & que nous „ gardons en signant plus d'égard pour le Parlement, que vous n'en gardez vous-même en ne „ signant pas ; (il abassa sa voix à cette dernière parole, afin que les Envoyez n'en entendissent pas la suite,) nous nous réservons une „ porte de derrière pour sortir d'affaires avec le „ Parlement. Il ouvrira cette porte, *lui répondis-je*, quand vous ne le voudrez pas, comme il y „ paroît déjà, & vous la voudrez fermer quand „ vous ne le pourrez pas : on ne se joue pas avec „ cette Compagnie“. Mr. le Prince de Conti nous appella à cet instant. On lut le Traité, & on le signa. Voila ce qui nous en parut. Dom Gabriel de Tolède m'a dit depuis que les Envoyez avoient donné 2000. pistoles à Madame de Montbazon & autant à Mr. d'Elbeuf.

Je revins chez moi, chagrin de ce qui venoit de se passer. Le Président de Bellièvre & * Montréfor

* Claude de Bourdeille, Comte de Montréfor, fils de Henri de Bourdeille. C'est celui dont il est toujours parlé dans ces Mémoires.

for qui m'y attendoient ne le furent pas moins que moi. Le premier me dit une parole que l'événement qui l'a justifiée rend digne de réflexion. „ Nous avons manqué aujourd'hui „ d'engager le Parlement, moyennant quoi tout „ étoit sûr, tout étoit bon. Prions Dieu que „ tout aille bien : car si une seule de nos cor- „ des nous manque, nous sommes perdus ”. Comme Mr. de Bellièvre achevoit de parler, Noirmoutier entra dans ma chambre, & nous dit que, depuis que j'étois sorti de l'Hôtel de Ville, un Valet de chambre de Laigues y étoit arrivé qui me cherchoit, & qui ne m'ayant pas trouvé étoit remonté à cheval, sans avoir voulu parler à personne. Vous remarquerez que Laigues, qui avoit une grande valeur, mais peu de sens, & qui s'étoit fort lié avec moi depuis qu'il avoit vendu sa Compagnie aux Gardes, se mit en tête de négocier en Flandres, aussitôt que le Bernardin nous fut venu trouver. Il crut que cet emploi le rendroit considérable dans le Parti. Il me le demanda, il m'en fit presser par Montrésor, qui le destina dès cet instant à la charge d'Amant de Madame de Chevreuse qui étoit à Bruxelles. Il me représenta qu'elle pourroit ne m'être pas inutile dans la suite ; que la place étoit vuide, qu'elle se pourroit remplir par un autre qui ne dépendroit pas de moi. Enfin, quoique j'eusse beaucoup de repugnance à laisser aller à Bruxelles un homme qui avoit mon caractère, je m'y laissai aller à ses prières & à celles de Montrésor, & nous lui donnâmes la commission de résider auprès de l'Archiduc. Ce Valet de chambre qu'il m'envoyoit, apportoit une dépêche de lui qui me fit pitié. Il ne parloit que des bonnes intentions de l'Archiduc, de la sincérité de

Fuensaldagne , & de la confiance que nous devions prendre en eux : enfin je n'ai jamais rien vu de si sot. Il croyoit déjà gouverner Fuensaldagne. Quel plaisir d'avoir un Négociateur de cette espèce dans une Cour , où nous devions avoir plus d'une affaire ! Noirmoutier , qui étoit son ami intime , avoua que la lettre étoit impertinente , mais il ne pensa pas qu'elle le rendroit lui-même fort impertinent ; car il se mit dans la fantaisie d'aller aussi à Bruxelles , en disant qu'il confessoit qu'il y avoit de l'inconvénient d'y laisser Laigues , mais qu'il y auroit de la malhonnêteté à le révoquer & même à lui envoyer un Collègue , qui ne fût pas son ami particulier , & d'un grade tout-à-fait supérieur au sien. Voilà ce qu'il disoit : voici ce qu'il pensoit. Il espéroit de se distinguer beaucoup par cet emploi qui le mettroit dans la négociation , sans le tirer de la guerre ; qui lui donneroit toute la confiance du Parti à l'égard de l'Espagne , & qui lui donneroit en même tems toute la considération de l'Espagne à l'égard du Parti. Nous fîmes tous nos efforts pour lui ôter cette pensée : il le voulut absolument , & il le falut. Il portoit le beau nom de la Trimouille , il étoit Lieutenant - Général , il brilloit dans le parti , il y étoit entré avec moi & par moi. *Voilà le malheur des guerres civiles ; on y fait souvent des fautes par bonne conduite.*

La conférence de Ruel commença aussi mal , qu'il se pouvoit. Les Députés prétendirent qu'on ne leur tenoit pas la parole qu'on leur avoit donnée , de déboucher les passages , & qu'on ne laissoit pas même passer librement les cent muids de bled. La Cour soutint qu'elle n'avoit point promis l'ouverture des passages ,
&

& qu'il ne tenoit pas à elle que les cent muids de bled ne passassent. La Reine demanda pour condition préalable de la levée du Siège, que le Parlement s'engageat à aller tenir ses séances à St. Germain, tant qu'il plairoit au Roi, & qu'il promît de ne s'assembler de trois ans. Les Députés refusèrent tout d'une voix ces deux propositions, sur lesquelles la Cour se modéra dès l'après-dinée même; Mr. le Duc d'Orléans ayant dit aux Députés que la Reine se relâchoit de la translation du Parlement, & qu'elle se contenteroit que, lorsqu'on seroit d'accord de tous les articles, il allât tenir un Lit de Justice à St. Germain, pour y vérifier la Déclaration qui contiendrait les articles. On modérait aussi les trois années de défenses de s'assembler, à deux. Les Députés ne s'opiniâtrèrent pas sur le premier, mais ils ne se rendirent pas sur le second, soutenant que le privilège de s'assembler étoit essentiel au Parlement. Ces contestations jointes à plusieurs autres irritèrent si fort les esprits, lorsqu'on les fut à Paris, que l'on ne parloit de rien moins au feu de la Grand'-Chambre que de révoquer le pouvoir des Députés; & Mrs. les Généraux, qui se voyant recherchés par la Cour, qui n'en avoit pas fait beaucoup de cas jusques à la déclaration de Mr. de Turenne, ne doutoient point qu'ils ne fissent leurs conditions encore beaucoup meilleures, lorsqu'elle seroit plus embarrassée, n'oublièrent rien pour faire crier le Parlement & le Peuple, afin que le Cardinal connût que tout ne dépendoit pas de la conférence de Ruel. J'y contribuai de mon côté, dans la vue de régler, ou plutôt de modérer un peu la précipitation avec laquelle le Premier-Président & le Président de Mesmes courroient à tout ce qui paroïssoit accommodement.

Celle

Celle du 8. Mars fut très considérable. Mr. le Prince de Conti dit au Parlement, que Mr. de Bouillon, que la goute avoit repris, l'avoit prié de dire à la Compagnie que Mr. de Turenne lui offroit sa personne & ses troupes contre le Cardinal Mazarin, l'ennemi de l'Etat. J'ajoutai que comme je venois d'être averti que l'on avoit dressé la veille une Déclaration à St. Germain, par laquelle Mr. de Turenne étoit déclaré criminel de Lèze-Majesté; je croyois qu'il étoit nécessaire de casser cette Déclaration, d'autoriser ses armes par un Arrêt solennel, d'enjoindre à tous les Sujets du Roi de lui donner passage & subsistance, & de travailler en diligence à lui faire un fond pour le payement de ses troupes, & pour prévenir le mauvais effet que huit cens mille livres, que la Cour venoit d'envoyer à Erlac pour les débaucher, y pourroit produire. Cette proposition passa tout d'une voix. La joye qui parut dans les yeux & dans les avis de tout le monde ne se peut exprimer. On donna un Arrêt sanglant contre Courcelles, Lavardin & Amilly, qui faisoient des troupes pour le Roi dans le pays du Maine. On permit aux Communes de s'assembler au son du tocsin, & de courir sus à tous ceux qui feroient des assemblées sans ordre du Parlement.

Ce ne fut pas tout. Le Président de Bellièvre ayant dit à la Compagnie qu'il avoit reçu une lettre du Premier-Président, par laquelle il l'assuroit que ni lui ni les autres Députés ne feroient rien qui fût indigne de la confiance qu'elle leur avoit témoignée; il s'éleva un cri, plutot qu'une voix publique, qui ordonna au Président de Bellièvre d'envoyer dire expressément au Premier-Président de n'entendre à aucune proposition nouvelle, ni même de rien
ré-

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 317
résoudre sur les anciennes , jusques à ce que
tous les arrérages du bled promis eussent été
entièrement fournis & délivrez , que tous les
passages eussent été débouchez & tous les che-
mins ouverts pour les Couriers & pour les vi-
vres.

Le 9. on donna Arrêt de faire surseoir la con- 1649.
férence , jusqu'à l'entière exécution des pro-
messes & de l'ouverture des passages , non seu-
lement pour le bled , mais même pour toutes
sortes de victuailles. Les plus modérez eurent
peine à obtenir que l'on ajoutat cette clause à
l'Arrêt , que l'on attendroit pour le publier ,
que l'on eût su de Mr. le Premier-Président , si
les passeports pour les bleds n'avoient pas été
expédiés depuis la dernière nouvelle qu'on avoit
eue de lui.

Mr. le Prince de Conti ayant dit le même
jour au Parlement , que Mr. de Longueville
l'avoit prié de l'assurer qu'il partiroit de Rouen
sans remise , le 15. du mois avec 7000. hom-
mes de pied & 3000. chevaux , & qu'il mar-
cheroit droit à St. Germain , la Compagnie en
témoigna une joye incroyable , & pria Mr. le
Prince de Conti de presser encore plus Mr. de
Longueville.

Le 10. Miron , Député du Parlement de
Normandie , entra au Parlement , & dit que Mr.
de Longueville lui avoit donné charge de dé-
clarer à la Compagnie , que le Parlement de
Rennes avoit reçu avec joye la lettre & l'Ar-
rêt de celui de Paris , & qu'il n'attendoit que Mr.
de la Trimouille pour donner celui de jonction
contre l'Ennemi commun. Après qu'il eut fait
ce discours , & ajouté que le Mans qui s'étoit
aussi déclaré pour le parti avoit des Envoyez
auprès de Mr. de Longueville ; on le remercia
de

de la part de toute la Compagnie , comme lui ayant apporté des nouvelles très agréables.

1649.

Le 11. un Envoyé de Mr. de la Trimouille demanda audience au Parlement , à qui il offrit de la part de son Maître 8000. hommes de pied & 2000. Chevaux , & qu'il prétendoit être en état de marcher dans deux jours , pourvû qu'il plût à la Compagnie de permettre à Mr. de la Trimouille de se saisir des deniers royaux dans les Recettes générales de Poitiers , de Niort & des autres lieux dont il étoit déjà assuré. Le Parlement lui fit de grands remercimens , lui donna Arrêt d'union , avec plein pouvoir sur les Recettes générales , & le pria d'avancer ses levées avec diligence.

L'Envoyé n'étoit pas sorti du Palais , que le Président de Bellièvre dit à la Compagnie que le Premier-Président la suplioit de lui envoyer un nouveau pouvoir d'agir à la conférence , parce que l'Arrêt du jour précédent lui avoit ordonné & à lui & aux autres Députés de surseoir. Le Président de Bellièvre n'eut autre réponse , sinon qu'on leur donneroit ce pouvoir , quand la quantité de bled qui avoit été promise auroit été reçue.

Un instant après Roland , Bourgeois de Rheims , qui avoit maltraité personnellement & chassé de la ville Mr. de la * Vieuville Lieutenant de Roi dans la Province , parcequ'il s'étoit déclaré pour St. Germain , présenta requête au Parlement contre les Officiers qui l'avoient déferé à la Cour pour cette action. Il en fut loué de toute la Compagnie , & on lui promit toute protection.

Voilà

* Charles II. du nom , Duc de la Vieuville , mort en 1698.

Voilà bien de la chaleur dans le parti, & vous croyez aparemment qu'il faudra au moins un peu de tems pour l'évaporer avant que la paix se puisse faire. Nullement : elle est faite & signée le même jour 11. de Mars par les Députés qui avoient demandé le 10. un nouveau pouvoir, parceque l'ancien étoit révoqué par ces mêmes Députés, auxquels on avoit refusé ce nouveau pouvoir. Voici le dénouement de ce contretems, que la Postérité aura peine à croire, & auquel on s'accoutuma en 4. jours.

Aussitot que Mr. de Turenne se fut déclaré, la Cour travailla à gagner les Généraux avec beaucoup plus d'aplication qu'elle n'avoit fait jusques là, mais elle ne réussit pas à son gré. Madame de Montbazon, pressée par Vineuil en plus d'un sens, promettoit Mr. de Beaufort à la Reine : mais la Reine voyoit bien qu'elle auroit beaucoup de peine à le livrer, tant que je ne ferois pas du marché. La Rivière ne témoignoit plus de mépris pour Mr. d'Elbeuf. Le Maréchal de la Mothe n'étoit accessible que par Mr. de Longueville, duquel la Cour ne s'affuroit pas à beaucoup près tant par la négociation d'Anetonville, que nous nous en affurions par la correspondance de Varicarville. Mr. de Bouillon faisoit paroître, depuis l'éclat de Mr. son Frère, plus de pente à s'accommoder avec la Cour. Vassé, qui commandoit, ce me semble, son Régiment de Cavalerie, l'avoit infiné par des canaux différens à St. Germain : mais les conditions paroissoient bien hautes. Il en falloit de grandes pour les deux Frères, qui, au poste où ils étoient, n'étoient pas d'humeur à se contenter de peu de chose. Les incertitudes de Mr. de la Rochefoucaut ne plaisoient pas à la Rivière, qui d'ailleurs confidéroit

déroit que le compte que l'on feroit avec Mr. le Prince de Conti ne feroit jamais bien sûr pour les suites, s'il n'étoit auffi arrêté par Mr. le Prince, qui sur l'article du Cardinalat de Mr. son Frère n'étoit pas de trop facile composition. Ce que j'avois répondu aux offres que j'avois reçues par le canal de Madame de Lesdiguières, ne donnoit pas lieu à la Cour de croire que je fusse aisé à ébranler.

Enfin Mr. le Cardinal Mazarin trouvoit toutes les portes de la négociation ou fermées, ou embarrassées. Ce desespoir de réussir, pour ainsi dire, fut par l'événement plus utile à la Cour que la négociation la plus fine lui eût pu être; car il ne l'empêcha pas de négocier; le Cardinal ne s'en pouvant jamais empêcher par son naturel. Il fit toutefois que contre son ordinaire il ne se fia pas à la négociation, & ainsi il amusa nos Généraux, tandis qu'il'envoyoit huit cens mille livres qui enlevèrent à Mr. de Turenne son armée, & qu'il obligeoit les Députés de Ruel à signer une paix contre les ordres de leur Corps. Le Président de Mesmes m'a assuré plusieurs fois que cette conclusion de la paix fut purement l'effet d'un concert pris la nuit d'entre le 8. & le 9. de Mars entre le Cardinal & lui, & que le Cardinal lui ayant dit qu'il connoissoit clairement que Mr. de Bouillon ne vouloit négocier que quand Mr. de Turenne seroit à la portée de Paris & des Espagnols, c'est-à-dire en état de se faire donner la moitié du Royaume: lui Président de Mesmes lui avoit répondu; *Il n'y a de salut qu'à faire le Coadjuteur Cardinal;* Que le Cardinal lui ayant répondu, „ Il est pis „ que l'autre, car on voit au moins un tems „ en l'autre négociation, mais celui-là ne traitera jamais que pour tout le général ”; lui ré-

Président de Mesmes lui avoit dit : „ Puisque 1649
 „ les choses sont en cet état, il faut que nous
 „ payions de nos personnes pour sauver l'Etat;
 „ il faut que nous signions la paix: car après ce
 „ que le Parlement a fait aujourd'hui, il n'y a
 „ plus de mesures & peut-être qu'il nous révo-
 „ quera demain. Nous hazardons tout, si nous
 „ sommes desavouez; on nous fermera les por-
 „ tes de Paris, on nous fera notre procès, on
 „ nous traitera de prévaricateurs & de traitres;
 „ c'est à nous de nous donner des conditions
 „ qui nous donnent lieu de justifier notre pro-
 „ cédé. Il y va de notre intérêt, puisque si
 „ elles sont raisonnables, nous les saurons bien
 „ faire valoir contre les factieux: mais faites-
 „ les telles qu'il vous plaira, je les signerai tou-
 „ tes, & je vais de ce pas dire au Premier-Pré-
 „ sident que c'est mon sentiment; & l'unique
 „ expédient pour sauver le Royaume. S'il nous
 „ réussit, nous avons la paix; si nous sommes
 „ desavouez, nous affoiblirons toujours la fac-
 „ tion, & le mal n'en tombera que sur nous”.

Le Président de Mesmes, en me contant ce
 que je viens de vous dire, ajoutoit que la
commotion où le Parlement avoit été le 8., join-
 te à la déclaration de Mr. de Turenne, & à ce
 que le Cardinal lui avoit dit de la disposition de
 Mr. de Bouillon & de la mienne, lui avoit ins-
 piré cette pensée; que l'Arrêt donné le 9. qui
 ordonnoit aux Députés de surseoir la conférence
 jusqu'à ce que les bleds promis eussent été four-
 nis, la lui confirmoit; que la chaleur qui avoit
 paru dans le Peuple le 10. l'y fortifioit, & qu'il
 avoit persuadé, quoiqu'avec peine, le Premier-
 Président.

Il accompagnoit ce récit de tant de circon-
 stances, que je crois qu'il disoit vrai. Feu Mr.

1649. le Duc d'Orléans & Mr. le Prince m'ont dit que l'opiniâtreté avec laquelle le Premier-Président & le Président de Mesmes défendirent le 8. le 9. & le 10. quelques articles, n'avoit guères de rapport à cette résolution que le Président de Mesmes disoit avoir prise dès le 8.; Longueuil, un des Députez, étoit persuadé de la vérité de ce que disoit le Président de Mesmes. Le Cardinal Mazarin, à qui j'en ai parlé depuis la guerre, me le confirma, en se donnant pourtant la gloire d'avoir rectifié cet avis, qui étoit, ajouta-t-il, de soi très dangereux, si je n'eusse pénétré les sentimens de Mr. de Bouillon & les vôtres. Je savois que vous ne vouliez pas perdre le Parlement par le Peuple, & que Mr. de Bouillon vouloit préféablement à toutes choses attendre son Frère.

La paix fut donc signée après plusieurs contestations le 11. Mars, & les Députez consentirent avec beaucoup de difficulté que le Cardinal Mazarin y signat avec Mr. le Duc d'Orléans & Mr. le Prince, qui étoient les Députez nommez par le Roi. Voici les articles.

I. *Le Parlement se rendra à St. Germain, il y sera tenu un Lit de Justice, où la Déclaration contenant les articles de la paix sera publiée, après quoi il retournera faire ses fonctions ordinaires à Paris.*

II. *Ne sera fait aucune assemblée des Chambres pour toute l'année 1649., excepté pour la réception des Officiers & pour les Mercuriales.*

III. *Tous les Arrêts rendus par le Parlement depuis le 6. Janvier seront nuls, à la réserve de ceux qui auront été rendus entre Particuliers, sur faits concernant la Justice ordinaire.*

IV. *Toutes les Lettres de Cachet, Déclarations*

tions

tions & Arrêts du Conseil, rendus au sujet des 1649.
mouvements présens, seront nuls & comme non
avenus.

V. Les gens de guerre levez pour la défense de
Paris, seront licenciés aussitôt après l'accommodement
signé, & Sa Majesté fera aussi retirer ses
troupes des environs de la Ville.

VI. Les Habitans poseront les armes, & ne les
pourront reprendre que par ordre du Roi.

VII. Le Député de l'Archiduc sera renvoyé in-
cessamment sans réponse.

VIII. Tous les papiers & meubles qui ont été
pris aux Particuliers, & qui se trouveront en na-
ture, seront rendus.

IX. Mr. le Prince de Conti, les Princes, Ducs
& tous ceux, sans exception, qui ont pris les ar-
mes, n'en pourront être recherchés sous quelque
prétexte que ce puisse être; étant déclaré par les
dessus-dits, dans quatre jours, à compter de celui
auquel les passages seront ouverts, & par Mr. de
Longueville en dix, qu'ils veulent bien être com-
pris dans le présent Traité.

X. Le Roi donnera une décharge générale pour
tous les deniers royaux qui ont été pris, pour tous
les meubles qui ont été vendus, pour toutes les ar-
mes & munitions qui ont été enlevées à l'Arsenal
& ailleurs.

XI. Le Roi fera expédier des Lettres pour la ré-
vocation des Semestres du Parlement d'Aix, con-
formément aux articles accordés entre les Dépu-
tés de Sa Majesté & ceux du Parlement & du
Pays de Provence du 21. Février.

XII. La Bastille sera remise entre les mains du
Roi, &c.

Mr. de Bouillon fut extrêmement surpris,
quand il apprit que la paix étoit signée, &
Madame de Bouillon se jettant sur le lit de

1649. Mr. son Mari, s'écria : „ ah, qui l'eût dit ! Y avez
 „ vous seulement jamais pensé ? Non, Madame,
 „ *lui répondis-je*, je n'ai pas cru que le Parlement
 „ pût faire la paix aujourd'hui, mais j'ai cru,
 „ comme vous savez, qu'il la feroit très mal, si
 „ nous le laissions faire. Il ne m'a trompé qu'au
 „ tems”. Mr. de Bouillon prit la parole ; „ il ne
 „ l'a que trop dit, il ne nous l'a que trop prédit,
 „ nous avons fait la faute toute entière”. Je vous
 confesse que ce mot de Mr. de Bouillon m'inspira une nouvelle espèce de respect pour lui, *car il est à mon sens d'un plus grand homme de savoir avouer sa faute, que de savoir ne la pas faire.* Comme nous consultations sur ce qu'il y avoit à faire, Mr. le Prince de Conti, Mr. d'Elbeuf, Mr. de Beaufort, & Mr. de la Mothe entrèrent dans la chambre, qui ne savoient rien de la nouvelle, & qui venoient chez Mr. de Bouillon lui communiquer une entreprise que St. Germain d'Apchon avoit formée sur Lagni, où il avoit quelque intelligence. Ils furent bien surpris de la signature de la paix ; & d'autant plus que tous leurs négociateurs, selon le stile ordinaire de ces sortes d'Agens, leur avoient fait voir depuis deux ou trois jours, que la Cour étoit persuadée que le Parlement n'étoit qu'une représentation, & qu'au fond il falloit compter avec les Généraux. Vassé en avoit assuré Mr. de Bouillon : Madame de Montbazon avoit reçu cinq ou six billets de la Cour qui portoient la même chose. Il faut avouer que Mr. le Cardinal Mazarin joua & couvrit très bien son jeu en cette rencontre, & il en est d'autant plus à estimer, qu'il avoit à se défendre de l'imprudence de la Rivière qui étoit très grande, & de l'impétuosité de Mr. le Prince qui en ce tems-là n'étoit pas médiocre. Le propre jour que
 la

la paix fut signée, le Prince s'emporta contre 1649.
les Députez d'une manière capable de rompre
l'accommodement.

Je reviens au Conseil que nous tinmes chez
Mr. de Bouillon. Je vous ai déjà dit qu'il ne
balança pas un moment à reconnoître qu'il n'a-
voit pas jugé sainement de l'état des choses. Il
le dit publiquement, comme il me l'avoit dît à
moi seul. Il n'en fut pas ainsi des autres; nous
eumes le plaisir lui & moi de remarquer qu'ils
répondoient à leurs pensées, plutôt qu'à ce qu'on
leur disoit; ce qui ne manque presque jamais en
ceux qui savent qu'on peut leur reprocher quelque
chose avec justice. Il ne tint pas à moi de les
obliger à dire leur avis les premiers. Je suppliai
Mr. le Prince de Conti de considérer qu'il lui
apartenoit par toutes sortes de raisons d'ou-
vrir & de fermer la scène. Il parla si obscuré-
ment, que personne n'y entendit rien. Mr. d'El-
beuf s'étendit beaucoup, & ne conclut rien. Mr.
de Beaufort employa son lieu commun, qui
étoit, d'assurer qu'il iroit toujours son grand
chemin. Les oraisons du Maréchal de la Mothe
n'étoient jamais que d'une demie période, &
Mr. de Bouillon dit que, n'y ayant que moi
dans la Compagnie qui connût bien le fond
de la Ville & du Parlement, il croyoit qu'il
étoit nécessaire que j'agitasse la matière, sur la-
quelle il seroit plus facile après de prendre une
bonne résolution. Voici la substance de ce que
je dis.

„ Nous avons tous fait ce que nous avons
„ cru devoir faire; il n'en faut pas juger par
„ les événemens. La paix est signée par des
„ Députez qui n'ont plus de pouvoir, elle est
„ nulle. Nous n'en savons point encore les ar-
„ ticles, au moins nous ne les savons pas par-

1649.

„ faitement, mais il n'est pas difficile de juger
 „ par ceux qui ont été proposez ces jours pas-
 „ séz, que ceux qui auront été arrêtez ne fe-
 „ ront ni honnêtes ni furs. C'est à mon avis
 „ sur ce fondement qu'il faut opiner, & cela
 „ supposé, je ne balance point à croire que
 „ nous ne sommes pas obligez à tenir l'accom-
 „ modement, & que nous sommes même obli-
 „ gez à ne le pas tenir, par toutes les raisons
 „ & de l'honneur & du bon sens. Le Président
 „ Viole me mande qu'il n'y est pas seulement
 „ fait mention de Mr. de Turenne, avec le-
 „ quel il n'y a que trois jours que le Parlement
 „ a donné un Arrêt d'Union. Il ajoute que
 „ Mrs. les Généraux n'ont que quatre jours
 „ pour déclarer s'ils veulent être compris dans
 „ la paix. Mr. de Longueville & le Parlement
 „ de Rouen n'en ont que dix. Jugez si cette
 „ condition, qui ne donne le tems ni aux uns
 „ ni aux autres de songer seulement à leurs in-
 „ térêts, n'est pas un pur abandonnement. On
 „ peut inférer de ces deux articles quels seront
 „ les autres, & quelle infamie ce seroit de les
 „ recevoir. Venons aux moyens de les refuser
 „ solidement & avantageusement pour le pu-
 „ blic & pour le particulier. Ces articles seront
 „ rejettez universellement de tout le monde, &
 „ même avec fureur, dès qu'ils paroîtront dans
 „ le public. Mais cette fureur est ce qui nous
 „ perdra, si nous n'y prenons garde, parce-
 „ qu'elle nous amusera. Le fond de l'esprit du
 „ Parlement est la paix, & vous pouvez avoir
 „ observé qu'il ne s'en éloigne jamais que par
 „ faillies. Celle que nous y verrons demain ou
 „ après demain sera terrible: si nous manquons
 „ de la prendre au bond, elle tombera comme
 „ les autres, & d'autant plus dangereusement
 „ que

„ que la fuite en fera décisive. Jugez de l'a- 1649.
 „ venir par le passé, voyez à quoi se sont ter-
 „ minées toutes les émotions que vous avez vues
 „ jusques ici dans cette Compagnie. Je reviens
 „ à mon ancien avis, qui est de songer unique-
 „ ment à la paix générale, de signer dès cette
 „ nuit un Traité sur ce chef avec les Envoyez
 „ de l'Archiduc, de le porter demain au Par-
 „ lement, d'y ignorer ce qui s'est passé aujour-
 „ d'hui à la conférence, que nous pouvons
 „ très bien ne pas favoir, puisque le Premier-
 „ Président n'en a point encore fait part à per-
 „ sonne; & de faire donner un Arrêt par le-
 „ quel il soit ordonné aux Députez de la Com-
 „ pagnie d'insister uniquement sur ce point, &
 „ sur celui de l'exclusion du Cardinal Mazarin,
 „ & en cas de refus de revenir à Paris prendre
 „ leurs places. Le peu de satisfaction que l'on
 „ y a eu du procédé de la Cour & de la con-
 „ duite même des Députez, fait que ce que la
 „ déclaration de Mr. de Turenne toute seule ren-
 „ doit très possible, sera si facile présentement,
 „ que nous n'avons pas besoin d'attendre, pour
 „ animer davantage la Compagnie, qu'on nous
 „ ait fait le raport des articles qui l'aigriroient
 „ assurément. C'étoit ma première pensée; &
 „ quand j'ai commencé à parler, j'avois dessein
 „ de vous proposer, Monsieur, (*dis-je à Mr. le*
 „ *Prince de Conti*) de vous servir du prétexte
 „ de ces articles pour échauffer le Parlement:
 „ mais il est plus à propos d'en prévenir le
 „ raport, parceque le bruit que nous pouvons
 „ répandre cette nuit de l'abandonnement des
 „ Généraux, jettera plus d'indignation dans les
 „ esprits, que le raport même, que les Députez
 „ déguiseront au moins de quelques méchantes
 „ couleurs”.

1649. Comme j'en étois là, je reçus un paquet de Ruel, dans lequel je trouvai une seconde lettre de Viole avec un brouillon du Traité, contenant les articles ci-dessus. Ils étoient si mal écrits, que je ne les pus presque lire: mais ils me furent expliqués par une autre lettre qui étoit dans le même paquet de Lescuyer Maître des Comptes, & qui étoit un Député. Il ajoutoit par un billet séparé, que le Cardinal Mazarin avoit signé. Toute la Compagnie douta encore moins, depuis la lecture de ces lettres & de ces articles, de la facilité qu'il y auroit à enflammer le Parlement. „ J'en conviens, *leur*
 „ *dis-je*, mais je ne change pas pour cela de sentiment, je suis encore plus persuadé qu'il ne faut point souffrir le retour des Députés, si l'on se résout à prendre le parti que je propose. En voici la raison. Si vous leur donnez le tems de revenir à Paris avant que de vous déclarer pour la paix générale, il faut que vous leur donniez aussi le tems de faire leur rapport, contre lequel vous ne pourrez pas vous empêcher de déclamer. Que si vous joignez la déclamation contre eux, à ce grand éclat de la proposition de la paix générale dont vous allez éblouir toutes les imaginations, il ne sera pas en votre pouvoir d'empêcher que le Peuple ne déchire à vos yeux & le Premier-Président & le Président de Messes. Vous passerez pour les auteurs de cette Tragédie; vous serez formidables le premier jour, & odieux le second”.

Mr. de Beaufort, à qui Brillac venoit de parler à l'oreille, m'interrompit à ce mot, & me dit, „ Il y a un bon remède, il leur faut fermer les portes de la Ville; il y a plus de quatre jours que tout le Peuple ne crie autre chose. Ce n'est pas mon sentiment, *lui répondis-je*, vous
 „ vous

„ vous feriez passer dès demain pour les tirans du 1649.
 „ Parlement, dans l'esprit de ceux même de ce
 „ Corps qui auront été d'avis aujourd'hui que
 „ vous les leur fermiez. Il est vrai, *reprit Mr. de*
 „ *Bouillon*, le Président de Bellièvre me le disoit
 „ cette après-dinée, & qu'il est nécessaire pour
 „ les suites, que le Premier-Président & le Pré-
 „ sident de Mesmes paroissent les déserteurs &
 „ non pas les exilez du Parlement. Il a raison,
 „ *ajoutai-je encore*, car en la première qualité ils
 „ y seront abhorrez toute leur vie; dans la seconde
 „ ils y seront plaints dans deux jours, & regrettez
 „ dans quatre. Mais on peut tout concilier, *dit*
 „ *Mr. de Bouillon*; laissons entrer les Députez,
 „ laissons-leur faire leur raport, sans nous em-
 „ porter, ainsi nous n'échaufferons pas le peuple.
 „ Vous convenez que le Parlement ne recevra pas
 „ les conditions qu'ils apporteront. Il n'y aura rien
 „ de si aisé que de les renvoyer, pour essayer d'en
 „ obtenir de meilleures. En cette manière nous
 „ ne précipiterons rien, nous nous donnerons du
 „ tems pour prendre nos mesures, nous demeu-
 „ rerons sur nos pieds, & en état de revenir à ce
 „ que vous proposez, avec d'autant plus d'avan-
 „ tage que les trois armées de Mr. l'Archiduc, de
 „ Mr. de Longueville, & de Mr. de Turenne fe-
 „ ront plus avancées”.

Dès que Mr. de Bouillon commença à parler
 sur ce ton, je ne doutai point qu'il ne fût re-
 tombé dans l'apréhension de voir tous les in-
 térêts particuliers confondus & anéantis dans ce-
 lui de la paix générale, & je me ressouvins d'u-
 ne réflexion que j'avois déjà faite, *qu'il est plus*
ordinaire aux hommes de se repentir en spécula-
tion d'une faute qui n'a pas eu un bon événe-
ment, que de revenir dans la pratique, de l'im-
pression qu'ils ne manquent jamais de recevoir du

1649. *motif qui les a portez à la commettre.* Je fis semblant de prendre tout de bon ce qu'il disoit, & je me contentai d'insister sur le fond, en faisant voir les inconvéniens inséparables du délai; l'agitation du peuple, qui nous pouvoit à tout moment précipiter à ce qui nous deshonoreroit, nous perdroit; l'instabilité du Parlement, qui recevroit peut-être dans quatre jours les articles, qu'ils déchireroient demain si nous le voulions; la facilité que nous aurions de procurer à toute la Chrétienté la paix générale, ayant quatre armées en campagne, dont trois étoient à nous, & indépendantes de l'Espagne. J'ajoutai à cela, que cette dernière qualité détruisoit, à mon avis, ce que Mr. de Bouillon avoit dit ces jours passez de la crainte qu'il avoit qu'elle ne nous abandonnat, aussitot qu'elle auroit lieu de croire que nous aurions forcé le Cardinal Mazarin à desirer si nécessairement la paix avec elle. Je conclus mon discours par l'offre que je fis de sacrifier de bon cœur la Coadjutorerie de Paris au ressentiment de la Reine & à la passion du Cardinal, si on vouloit prendre le parti que je proposois. Je l'eusse fait avec joye pour un aussi grand honneur qu'eût été celui de contribuer à la paix générale, & je ne fus pas fâché de plus de faire un peu de honte aux gens touchant les intérêts particuliers, dans une conjoncture où il est vrai qu'ils arrêtoient la plus glorieuse, la plus utile, & la plus éclatante action du monde. Mr. de Bouillon combattit mes raisons par toutes celles dont il les avoit déjà combattues la première fois, & il finit en disant: „ Je „ fais que la déclaration de mon Frère peut faire „ croire que j'ai de grandes vues, & pour lui & „ pour moi & pour toute ma Maison. Je n'igno- „ re pas que ce que je viens de dire de la nécessité „ té

„ té que je crois qu'il y a de le laisser avancer 1649.
 „ avant que nous prenions un parti décisif, doit
 „ confirmer tout le monde dans cette pensée. Je
 „ ne desavoue pas même que je ne l'aye, & que je
 „ ne fois persuadé qu'il m'est permis de l'avoir :
 „ mais je consens que vous me fassiez tous passer
 „ pour le plus lâche des hommes, si je m'accom-
 „ mode jamais avec la Cour, que vous ne m'ayez
 „ tous dit que vous êtes satisfaits, & je prie
 „ Mr. le Coadjuteur de me deshonorer, si je ne
 „ demeure fidèlement dans cette parole”.

Cette déclaration ne réussit pas à faire recevoir de toute la Compagnie l'avis de Mr. de Bouillon, qui agréa cependant à tout le monde, en ce qu'en laissant le mien pour la ressource, il laissoit les portes ouvertes aux négociations que chacun avoit ou espéroit avoir en sa manière. *La vue la plus commune dans les imprudences, est celle que l'on a de la possibilité des ressources.* J'eusse bien emporté, si j'eusse voulu, Mr. de Beaufort & Mr. le Maréchal de la Mothe; mais comme la considération de l'armée de Mr. de Turenne, & celle de la confiance que les Espagnols avoient en Mr. de Bouillon faisoit qu'il y eût eu de la folie à se figurer seulement que l'on pût faire quelque chose de considérable sans lui: je pris le parti de me rendre avec respect, & à l'autorité de Mr. le Prince de Conti, & à la pluralité des voix; & l'on résolut très prudemment que l'on ne s'expliqueroit point du détail le lendemain matin au Parlement, & que Mr. le Prince de Conti y diroit seulement en général que le bruit commun portant que la paix avoit été signée à Ruel, il avoit résolu d'y députer pour ses intérêts & pour ceux de Messieurs les Généraux. Mr. de Bouillon jugea qu'il seroit à propos de parler ainsi,
 pour

1649. pour ne point témoigner au Parlement que l'on fût contraire à la paix, & pour se donner à soi-même plus de lieu de trouver à redire aux articles en détail, qu'on satisferoit le peuple par le dernier, & que l'on contenteroit par le premier le Parlement, dont la pente étoit à l'accommodement, même dans les tems où il n'en approuvoit pas les conditions; & qu'ainfi nous mitonnerions les choses (ce fut ion mot,) jusques à ce que nous vissions le moment propre à les décider. Il se tourna vers moi en finissant, pour me demander si je n'étois pas de ce sentiment.

„ Il ne se peut rien de mieux, *lui répondis-je*, supposé ce que vous faites: mais je crois qu'il se pourroit quelque chose de mieux que ce que vous faites. Non, *reprit Mr. de Bouillon*, vous ne pourrez être de cet avis, supposé que mon Frère puisse être à nous dans trois semaines. Il ne sert de rien de disputer, *lui repliquai-je*, il y a Arrêt, mais il n'y a que Dieu qui nous puisse assurer qu'il y soit de sa vie”. Je dis ce mot si à l'aventure, que je fis même réflexion un moment après sur quoi je pouvois l'avoir dit; parcequ'il n'y avoit rien qui parût plus certain que la marche de Mr. de Turenne. Je ne laissai pas d'en avoir quelque sorte de doute dans l'esprit. Nous sortimes à trois heures après minuit de chez Mr. de Bouillon, où nous étions entrez à onze heures, un moment après que j'eus reçu les nouvelles de la paix qui ne fut signée qu'à 9. heures.

Le lendemain 12. Mars Mr. le Prince de Conti dit au Parlement en 12. ou 15. paroles ce qui avoit été résolu chez Mr. de Bouillon. Mr. d'Elbeuf les paraphrasa. Mr. de Beaufort & moi, qui affectames de ne nous expliquer de rien, trouvames que ce que j'avois prédit du mouvement

ment du peuple n'étoit que trop bien fondé. Miron , que j'avois prié d'être alerte , eut peine à se contenir dans la rue St. Honoré à l'entrée des Députez , & je me repentis plus d'une fois d'avoir jetté dans le monde , comme j'avois fait dès le matin , les plus odieux des articles & les circonstances de la signature du Cardinal Mazarin. Vous avez vu la raison pour laquelle nous avons jugé à propos de les faire savoir , mais il faut avouer que *la guerre civile est une de ces maladies compliquées, dans lesquelles le remède que vous destinez pour la guérison d'un symptôme, en aigrit quelquefois trois ou quatre autres.*

Le 13. les Députez de Ruel étant entrez au Parlement , qui étoit bien ému , Mr. d'Elbeuf desespéré d'un paquet qu'il avoit reçu de St. Germain la veille à onze heures du soir , leur demanda brusquement , contre ce qui avoit été arrêté chez Mr. de Bouillon , s'ils avoient traité de quelques intérêts des Généraux. Le Premier-Président ayant voulu répondre par la lecture du procès verbal de ce qui s'étoit passé à Ruel , il fut presque accablé par un bruit confus , mais uniforme , de toute la Compagnie , qui s'écria qu'il n'y avoit point de paix ; que le pouvoir des Députez avoit été révoqué ; qu'ils avoient abandonné lâchement & les Généraux & tous ceux à qui la Compagnie avoit accordé Arrêt d'Union. Mr. le Prince de Conti dit assez doucement qu'il s'étonnoit qu'on eût conclu sans lui & sans les Généraux ; à quoi Mr. le Premier-Président répliqua qu'ils avoient toujours protesté qu'ils n'avoient point d'autres intérêts que ceux de la Compagnie , & que de plus il n'avoit tenu qu'à eux d'y députer. Mr. de Bouillon , qui commença à sortir de son logis

ce

1649. ce jour-là, dit que, le Cardinal Mazarin demeurant Premier-Ministre, il demandoit pour toute grace au Parlement de lui obtenir un passeport, pour fortir en sureté hors du Royaume. Le Premier-Président lui dit qu'on avoit eu soin de ses intérêts, qu'il avoit insisté lui-même sur la récompense de Sedan, & qu'il en auroit satisfaction. Mais Mr. de Bouillon lui témoigna que ce discours n'étoit qu'en l'air, & qu'il ne se sépareroit jamais des autres Généraux. Le bruit recommença avec une telle fureur, que le Président de Mesmes, que l'on chargeoit d'opprobres sur la signature du Cardinal Mazarin, trembloit comme la feuille. Mrs. de Beaufort & de la Mothe s'échaufèrent par le grand bruit; & le premier dit en mettant la main sur la garde de son épée: „ Vous avez beau faire, Mrs. les Dées, putez, celle-ci ne tranchera jamais pour le Mazarin”. Vous voyez que j'avois raison quand je disois chez Mr. de Bouillon que dans le mouvement où seroient les esprits au retour des Députés, nous ne pourrions pas répondre d'un quart d'heure à l'autre. Je devois ajouter que nous ne pourrions pas répondre de nous-mêmes.

Comme le Président le Coigneux proposoit de renvoyer les Députés, pour traiter des intérêts de Mrs. les Généraux, & pour faire réformer les articles qui ne plaisoient pas à la Compagnie; l'on entendit un fort grand bruit dans la salle du Palais qui fit peur à Maître Gonin *, ce qui l'obligea de se faire. Le Président de Bellièvre, ayant voulu appuyer la proposition de le Coigneux, fut interrompu par un second bruit plus grand

* Le Président le Coigneux, connu alors par ce Sobriquet. Voyez ci-dessus pag. 254.

grand que le premier. L'Huissier qui étoit à la porte de la Grand' Chambre , entra, & dit d'une voix tremblante que le Peuple demandoit Mr. de Beaufort. Il sortit, il harangua la populace, & il l'apaisa pour un moment. Le fracas recommença aussitôt qu'il fut rentré; & le Président de Novion étant sorti hors du parquet des Huissiers pour voir ce que c'étoit, y trouva un certain du Boisle , méchant Avocat & si peu connu que je ne l'avois jamais oui nommer , qui à la tête d'un nombre infini de Peuple, dont la plus grande partie avoit le poignard à la main , lui dit qu'il vouloit qu'on lui donnât les articles de la paix , pour faire bruler par la main du bourreau & dans la Grève la signature du Mazarin. Que si les Députez avoient signé de leur gré, il les falloit pendre. Que si on les y avoit forcez , il falloit les defavouer. Le Président de Novion , fort embarrassé , représenta à du Boisle qu'on ne pouvoit bruler la signature du Cardinal sans bruler celle de Mr. le Duc d'Orléans , mais que l'on étoit sur le point de renvoyer les Députez pour faire réformer les articles. On n'entendoit cependant dans la sale , dans les galleries & dans la cour du Palais que des voix confuses ; *point de paix, point de Mazarin. Il faut aller à St. Germain querir notre bon Roi, il faut jeter dans la rivière tous les Mazarins.*

Mr. le Premier-Président témoigna une intrépidité extraordinaire. Quoiqu'il se vît l'objet de la fureur du Peuple , on ne vit pas un mouvement sur son visage qui ne marquât une fermeté inébranlable & une présence d'esprit presque surnaturelle ; ce qui est quelque chose de plus grand que la fermeté. Il prit les Voix avec la même liberté d'esprit qu'il l'auroit fait dans
les

les audiences ordinaires, il prononça de même ton l'Arrêt formé sur la proposition de Mrs. le Coigneux & de Bellièvre. Cet Arrêt portoit que les Députés retourneroient à Ruel, pour y traiter des prétentions & des intérêts de Mrs. les Généraux & de tous les autres qui étoient joints au parti, pour obtenir que Mr. le Cardinal Mazarin ne signât pas dans le Traité qui se feroit tant sur ce chef que sur les autres qui se pourroient remettre en négociation.

Cette déclaration assez informe ne s'expliqua point pour ce jour-là plus distinctement, parcequ'il étoit plus de cinq heures du soir quand elle fut achevée, (quoiqu'on fût au Palais dès les sept heures du matin) & parceque le Peuple étoit si fort animé, que l'on appréhendoit qu'il n'enfonçât les portes de la Grand' Chambre. On proposa à Mr. le Premier-Président de sortir par les Greffes, par lesquels il se pourroit retirer en son logis sans être vu. A cela il répondit ces mots, „ La Cour ne se cache jamais. „ Si j'étois assuré de périr, je ne commettrais „ pas cette lâcheté, qui de plus ne serviroit „ qu'à donner de la hardiesse aux séditieux. „ Ils me trouveroient bien dans ma maison, „ s'ils croyoient que je les eusse appréhendez ici”. Comme je le priois de ne se point exposer que je n'eusse fait mes efforts pour adoucir le peuple, il se tourna vers moi d'un air moqueur, & il me dit cette parole mémorable : *Hé ! mon bon Seigneur, dites le bon mot.* Il me témoignoit assez par là qu'il me croyoit auteur de la sédition, en quoi il me faisoit une horrible injustice. Je ne me sentis pourtant en cette occasion touché d'aucuns mouvemens, que de celui qui me fit admirer l'intrépidité de cet homme, que je laissai entre les mains de Caumartin, afin qu'il

qu'il le retînt , jusqu'à ce que je revinsse à lui. 1649.
 Je priai Mr. de Beaufort de demeurer à la porte du Parquet des Huissiers , pour empêcher le Peuple d'entrer , & le Parlement de fortir. Je fis le tour par les Buvettes * , & quand je fus dans la grand' salle , je montai sur un banc de Procureur , & ayant fait un signe de la main , tout le monde cria silence pour m'écouter. Je dis tout ce que je pus pour calmer la sédition. Du Boisle s'avançant alors , & me demandant avec audace si je lui répondois que l'on ne tiendrait pas la paix qui avoit été signée à Ruel : je lui répondis que j'en étois très assuré , pourvû que l'on ne fit point d'émotion , mais que l'émotion continuant , on obligeroit les gens le mieux intentionnez pour le Parti , de chercher toutes les voyes d'éviter de pareils inconveniens. Je jouai en un quart d'heure trente personnages différens. Je menaçai , je commandai , je suppliai. Enfin comme je crus me pouvoir assurer du moins de quelques instans , je revins dans la Grand' Chambre , je mis devant moi Mr. le Premier-Président en l'embrassant ; Mr. de Beaufort en usa de la même manière avec Mr. le Président de Mesmes , & nous sortimes ainsi avec le Parlement en Corps , les Huissiers à la tête. Le Peuple fit de grandes clameurs ; nous entendimes même quelques voix qui crioient *République* ; mais on n'attenta rien contre nous. Mr. de Bouillon courut plus de

Tome I.

Y

péril

* Les Buvettes du Parlement sont des lieux où Mess. du Parlement vont se chauffer & se rafraichir. Ils ont seuls le privilège d'aller en ces lieux , mais il y en a aussi d'autres pour ceux qui plaident. Chaque Chambre du Parlement à sa Buvette , & le Roi paye la dépense qui s'y fait.

1649.

péril que personne, ayant été couché en joue par un misérable de la lie du Peuple qui le prenoit pour Mazarin.

Le 14. on arrêta, après de grandes contestations, que l'on feroit le lendemain au matin lecture de ce même Procès-verbal de la conférence de Ruel, & de ces mêmes articles, dont on n'avoit pas voulu seulement entendre parler la veille.

Le 15. ce Procès-verbal & ces articles furent lus, ce qui ne se passa pas sans beaucoup de chaleur & de picoterics. On arrêta enfin de concevoir l'Arrêt en ces termes.

„ La Cour a accepté l'Accommodement &
 „ le Traité, & a ordonné que les Députez
 „ du Parlement retourneront à St. Germain,
 „ pour faire instance & obtenir la réformation
 „ de quelques articles, savoir, de celui d'aller
 „ tenir un Lit de Justice à St. Germain; de celui
 „ qui défend l'assemblée des Chambres, que
 „ Sa Majesté sera très humblement suppliée de
 „ permettre en certains cas; de celui qui per-
 „ met les prêts, qui est le plus dangereux de
 „ tous pour le public, à cause des conséquen-
 „ ces: & les Députez y traiteront aussi des
 „ intérêts de Mrs. les Généraux & de ceux
 „ qui se sont déclarez pour le parti, conjointe-
 „ ment avec ceux qu'il leur plaira de nom-
 „ mer, pour aller traiter particulièrement en
 „ leur nom”.

Le 16. comme on lisoit cet Arrêt, Machaut Conseiller, remarqua qu'aulieu de mettre, *faire instance & obtenir*, on avoit écrit *faire instance d'obtenir*; & il soutint que le sentiment de la Compagnie avoit été que les Députez fissent *instance & obtinssent*, & non pas qu'ils fissent *instance d'obtenir*.

Le

Le Premier-Président & le Président de Mesmes s'opiniâtrèrent pour le contraire : la chaleur fut grande dans les esprits , & comme on étoit sur le point de délibérer , Saintot Lieutenant des Cérémonies rendit au Premier-Président une lettre de Mr. le Tellier , qui lui témoignoit la satisfaction que le Roi avoit de l'Arrêté du jour précédent , & qui lui envoyoit des passeports pour les Députés des Généraux. Cette petite pluie abatit le vent qui s'étoit élevé ; on ne parla plus de la question. Miron Conseiller & Député du Parlement de Rouen , qui dès le 13. s'étoit plaint en forme au Parlement de ce qu'on avoit fait la paix sans appeller sa Compagnie , & qui y revint encore le 16. , fut à peine écouté. Le Premier-Président lui dit simplement que , s'il avoit les mémoires concernant les intérêts de son Corps , il pouvoit aller à la conférence. On se leva ensuite , & les Députés partirent dès l'après-dinée , pour se rendre à Ruel.

Je vais vous raconter ce qui se passa à l'Hôtel de Ville le soir du 16. Le bruit qu'il y eut dans le Palais le 13. obligea le Parlement à faire garder les portes du Palais par les Compagnies Colonelles de la Ville , qui étoient encore plus animées contre la paix Mazarine , (c'est ainsi qu'ils l'appelloient) que la Canaille ; mais que l'on ne redoutoit pourtant pas tant , parceque l'on savoit qu'au moins les Bourgeois dont elles étoient composées ne vouloient pas le pillage. Celles que l'on établit ce jour-là à la garde du Palais , furent choisies du voisinage comme les plus intéressées à l'empêcher , & il se trouva qu'elles étoient en effet très dépendantes de moi , parceque je les avois toujours ménagées comme étant fort proches de l'Archevêché , &

1649.

qu'elles s'étoient en apparence attachées à Mr. de Champlastreux fils du Premier-Président, parcequ'il étoit leur Colonel. Ce rencontre m'étoit très fâcheux, & faisoit qu'on avoit lieu de m'attribuer le desordre dont elles menaçoient quelquefois, & que l'autorité que Mr. de Champlastreux y eût dû avoir par sa Charge, lui pouvoit donner par l'événement l'honneur de l'obstacle qu'elles faisoient au mal. Cet embarras est rare & cruel, & c'est peut-être un des plus grands où je me sois trouvé. Ces Gardes si bien choisis furent dix fois sur le point d'insulter le Parlement, & insultèrent des Conseillers & des Présidens en particulier. Ils menacèrent le Président de Thoré, sur le quai proche de l'Horloge, de le jeter dans la rivière. Je ne dormois ni jour ni nuit en ce tems-là, pour empêcher le desordre. Le Premier-Président & ses Adhérans prirent une telle audace de ce qu'il n'arrivoit point de mal, qu'ils en prirent même avantage contre nous, & picotèrent, pour ainsi dire, les Généraux par des plaintes & par des reproches, dans des momens où le peuple eût infailliblement déchiré malgré eux le Parlement, si les Généraux eussent reparti assez haut pour se faire entendre du peuple. Le Président de Mesmes les picota sur ce que les troupes n'avoient pas agi avec assez de vigueur, & Payen Conseiller de la Grand' Chambre dit des impertinences ridicules à Mr. de Bouillon, qui les souffrit avec une modération merveilleuse, mais elle ne l'empêcha pas de faire une sérieuse réflexion, & de me dire au sortir du Palais, que j'en connoissois mieux le terrain que lui. Il vint le soir à l'Hôtel de Ville, & y fit à Mr. le Prince de Conti & aux autres Généraux le discours dont voici la substance.

„ Je

„ Je n'eusse jamais cru ce que je vois du Par- 1649.
 „ lement. Il ne veut pas le 13. ouir seulement
 „ nommer la paix de Ruel , & il la reçoit le
 „ 15. à quelques articles près. Il fait partir le
 „ 16. sans limiter ni régler leur pouvoir , ces
 „ mêmes Députés qui ont signé la paix contre
 „ ses ordres. Ce n'est pas assez, il nous char-
 „ ge d'opprobres , parceque nous nous plai-
 „ gnons de ce qu'il a traité sans nous , & parce-
 „ qu'il a abandonné Mr. de Longueville &
 „ Mr. de Turenne. C'est peu, il ne tient qu'à
 „ nous de les laisser étrangler , il faut qu'au ha-
 „ zard de nos vies nous sauvions la leur , & je
 „ conviens que la bonne conduite le veut. Ce
 „ n'est pas , Monsieur , *dit-il en se tournant*
 „ *vers moi* , pour blâmer ce que vous avez
 „ toujours dit sur ce sujet , c'est pour condam-
 „ ner ce que nous avons toujours répondu. Je
 „ conviens , Monsieur , *continua-t-il en s'a-*
 „ *dressant à Mr. le Prince de Conti* , qu'il n'y
 „ a qu'à périr avec cette Compagnie , si on la
 „ laisse en l'état où elle est. Je me rends à
 „ l'avis que Mr. le Coadjuteur ouvrit dernière-
 „ ment chez moi , & je suis persuadé que si
 „ V. A. diffère à l'exécuter , nous aurons dans
 „ deux jours une paix plus honteuse & moins
 „ sûre que la première”.

Comme la Cour, qui avoit de moment à au-
 tre des nouvelles de toutes les démarches du
 Parlement , ne doutoit presque plus qu'il ne se
 rendît bientôt , & que par cette raison elle se
 refroidissoit beaucoup à l'égard des négociations
 particulières ; le discours de Mr. de Bouillon les
 trouva dans une disposition à prendre feu. Ils
 entrèrent dans son sentiment , on n'agita plus
 que la manière , l'on convint de tout ; & il fut
 résolu que le lendemain à trois heures on se

trouveroit chez M. de Bouillon , où l'on seroit plus en repos qu'à l'Hôtel de Ville , pour y concerter la forme dont nous porterions la chose au Parlement. Je me chargeai d'en conférer le soir avec le Prédident de Bellièvre , qui avoit toujours été de mon sentiment sur cet article. Comme nous allions nous séparer , Mr. d'Elbeuf reçut un billet de chez lui , qui portoit que D. Gabriel de Tolède y étoit arrivé. Nous ne doutames pas qu'il n'aportat la ratification du Traité que Mrs. les Généraux avoient signé , & nous l'allames voir dans le carosse de Mr. d'Elbeuf , Mr. de Bouillon & moi. Il aportoit effectivement la ratification de Mr. l'Archiduc , mais il venoit particulièrement pour essayer de renouer le Traité pour la paix générale que j'avois proposé. Comme il étoit d'un naturel assez impétueux , il ne se put empêcher de témoigner , même un peu aigrement , à Mr. de Bouillon qu'on n'étoit pas fort satisfait d'eux à Bruxelles. Il leur fut aisé de le contenter en lui disant que l'on venoit de prendre la résolution de revenir à ce Traité ; qu'il étoit venu tout à propos pour cela , & que le lendemain il en verroit des effets. Il vint souper avec Madame de Bouillon qu'il avoit connue autrefois , lorsqu'elle étoit Dame du Palais de l'Infante , & il lui dit en confidence que l'Archiduc lui seroit obligé , si elle pouvoit faire en sorte que je reçusse dix mille pistoles que le Roi d'Espagne l'avoit chargé de me donner de sa part. Madame de Bouillon n'oublia rien pour me le persuader , mais elle n'y réussit pas ; je m'en démêlai avec beaucoup de respect , mais d'une manière qui fit connoître aux Espagnols que je ne prendrois pas aisément de leur argent. Ce refus m'a coûté cher depuis , non par lui-même en cette

occasion , mais par l'habitude qu'il me donna à prendre la même conduite dans des conjonctures où il eût été du bon sens de recevoir ce qu'on m'offroit , quand même je l'eusse dû jeter dans la rivière. *Ce n'est pas toujours jeu sûr de refuser de plus grand que soi.* Comme nous étions en conversation après souper dans le cabinet de Madame de Bouillon , Briquemaut y entra avec un visage consterné. Il la tira à part , & ne lui dit qu'un mot à l'oreille. Elle fondit d'abord en larmes , & en se tournant vers D. Gabriel de Tolède , & vers moi : „ Hélas ! s'é-
„ *cria-t-elle* , nous sommes perdus , Mr. de Tu-
„ renne est abandonné”. Le Courier entra au même instant , qui nous conta succinctement la chose. Tous les Corps avoient été gagnés par l'argent de la Cour , & toutes les troupes lui avoient manqué , à la réserve de deux ou trois Régimens. Mr. de Turenne avoit fait beaucoup que de n'être point arrêté , & il s'étoit retiré , lui cinq ou sixième , chez Madame la Landgrave de Hesse sa parente & son amie.

Mr. de Bouillon fut atterré de cette nouvelle , & j'en fus presque aussi touché que lui. Je ne fais si je me trompai , mais il me parut que D. Gabriel de Tolède n'en fut pas trop affligé ; soit qu'il crût que nous n'en serions que plus dépendans de l'Espagne , soit que son humeur gaye & enjouée l'emportât sur l'intérêt du Parti. Mr. de Bouillon pensa un demi quart d'heure après aux expédiens de réparer cela , & nous envoyames chercher le Président de Bellièvre , qui venoit de recevoir un billet de Mr. le Maréchal de Ville-

Y 4

roi,

* Amélie-Elizabeth , femme de Guillaume Landgrave de Hesse. Elle étoit Cousine Germaine de M. de Turenne , étant petite-fille de Charlotte de Bourbon , femme de Guillaume I. Prince d'Orange. Grand'mère de M. de Turenne.

roi, qui lui mandoit cette nouvelle. Ce billet portoit que le Premier-Président & le Président de Mesmes avoient dit que, si les affaires ne s'accommodoient pas, ils ne retourneroient plus à Paris. Mr. de Bouillon, qui, en perdant sa principale considération dans la perte de l'armée de Mr. de Turenne, jugeoit bien que les espérances qu'il avoit conçues d'être l'arbitre du Parti n'étoient plus fondées, revint tout à coup à la première disposition de porter les choses à l'extrémité; & il prit sujet de ce billet du Maréchal de Villeroi, pour nous dire que nous pouvions juger par ce que le Premier-Président & le Président de Mesmes avoient dit, que ce que nous avions projeté la veille ne recevrait pas grande difficulté dans son exécution.

Je reconnois de bonne foi que je manquai beaucoup en cet endroit de la présence d'esprit qui y étoit nécessaire, car au lieu de me tenir couvert devant D. Gabriel de Toléde, & de me réserver à m'ouvrir à Mr. de Bouillon, quand nous serions demeurez le Président de Bellièvre & moi, seuls avec lui; je lui répondis, que les choses étoient bien changées, & que la défection de l'armée de Mr. de Turenne faisoit que ce qui la veille étoit facile dans le Parlement, y seroit le lendemain impossible & même ruineux. Je m'étendis sur cette matière; & cette imprudence me jetta dans des embarras dont j'eus bien de la peine à me démêler.

D. Gabriel de Toléde qui avoit ordre de s'ouvrir avec moi, s'en cacha au contraire avec soin, dès qu'il me vit changé sur la nouvelle de Mr. de Turenne, & il fit parmi les Généraux des cabales qui me donnèrent beaucoup de peine, comme je le dirai.

Mr. de Bouillon qui se sentoit, & qui ne pouvoit nier que ses délais n'eussent mis les affaires

ce principe. La contestation s'échauffant, Mr. de Bellièvre proposa d'écrire ce qui se diroit de part & d'autre. Voici ce que je lui dictai, & ce que j'avois encore de sa main cinq ou six jours avant que je fusse arrêté. Il en eut quelque scrupule, il me le demanda, je le lui rendis, & ce fut un grand bonheur pour lui; car je ne sai si cette paperasse qui eût été prise, ne lui auroit point nui, quand on le fit Premier-Président.

„ Je vous ai dit plusieurs fois que *toute Com-*
 „ *pagnie est Peuple, & qu'ainsi tout y dépend des*
 „ *instans*; vous l'avez éprouvé peut-être plus
 „ de cent fois depuis deux mois; & si vous a-
 „ viez assisté aux assemblées du Parlement,
 „ vous l'auriez observé plus de mille. Ce que
 „ j'y ai remarqué de plus, c'est que les propo-
 „ sitions n'y ont qu'une fleur, & que telle qui
 „ y plait fort aujourd'hui y déplaît demain à
 „ proportion. Ces raisons m'ont obligé jus-
 „ qu'ici à vous presser de ne pas manquer l'oc-
 „ casion de la déclaration de Mr. de Turenne,
 „ pour engager le Parlement d'une manière qui
 „ le puisse fixer. Rien ne pouvoit produire cet
 „ effet que la proposition de la paix générale,
 „ qui nous donnoit lieu de demeurer armez
 „ dans le tems de la négociation.

„ Quoique D. Gabriel ne soit pas Fran-
 „ çois, il fait assez nos manières pour ne pas
 „ ignorer qu'une proposition de cette nature,
 „ qui va à faire faire la paix à son Roi malgré
 „ son consentement, demande de grands préa-
 „ lables dans un Parlement, au moins quand
 „ on la veut porter jusques à l'effet. Lorsqu'on
 „ ne l'avance que pour amuser les auditeurs, ou
 „ pour donner un prétexte aux particuliers d'agir
 „ avec plus de liberté, comme nous le fimes dernié-
 „ rement, lorsque D. Joseph de Illescas eut son

5 audience du Parlement , on la peut hazarder 1649
 „ plus légèrement, parceque le pis est qu'elle ne
 „ fasse point son effet. Mais quand on pense à
 „ la faire effectivement réussir, & quand même
 „ on s'en veut servir, en attendant qu'elle réus-
 „ sisse, à fixer une Compagnie, je mets en fait
 „ qu'il y a encore plus de perte à la manquer en
 „ la proposant légèrement, qu'il n'y a d'avanta-
 „ ge à l'emporter en la proposant à propos. Le
 „ seul nom de l'armée de Weymar étoit capa-
 „ ble d'éblouir dès le premier jour le Parlement,
 „ Je vous le dis, vous eutes vos raisons de dif-
 „ férer, je m'y suis soumis. Le nom & l'ar-
 „ mée de Mr. de Turenne l'eût encore appa-
 „ remment emporté, il n'y a que trois ou qua-
 „ tre jours. Je vous le répétai, vous eutes vos
 „ considérations pour attendre. Je les crois
 „ justes, je m'y suis rendu. Vous revintes hier
 „ à mon sentiment, & je ne m'en départis pas,
 „ quoique je connusse que la proposition dont
 „ il s'agissoit avoit déjà beaucoup perdu de sa
 „ fleur : mais je crus que nous l'eussions fait
 „ réussir, si l'armée de Mr. de Turenne ne
 „ lui eût pas manqué, non pas peut-être avec
 „ autant de facilité que les premiers jours,
 „ mais au moins avec la meilleure partie de
 „ l'effet qui nous étoit nécessaire. Cela n'est
 „ plus, qu'est-ce que nous avons pour appuyer
 „ dans le Parlement la proposition de la paix
 „ générale? Nos troupes? Vous voyez ce qu'ils
 „ nous en ont dit eux-mêmes aujourd'hui dans
 „ la Grand' Chambre. L'armée de Mr. de
 „ Longueville? Vous savez ce que c'est; nous
 „ la disons de 7000. hommes de pied, & de
 „ 3000. chevaux, & nous ne disons pas vraie-
 „ ment plus de la moitié: & vous n'ignorez pas que
 „ nous l'avons tant promise, & que nous l'avons

1649. „ si peu tenue que nous n'en oferions plus par-
 „ ler. A quoi nous servira donc de faire au
 „ Parlement la proposition de la paix généra-
 „ le, qu'à lui faire croire & dire que nous n'en
 „ parlons que pour rompre la particulière, ce
 „ qui sera le vrai moyen de la faire désirer à
 „ ceux qui n'en veulent point? Voila l'esprit
 „ des Compagnies, & plus de celle-là que de
 „ toute autre. Si nous exécutons ce que nous
 „ avons résolu, nous n'aurons pas 40. voix
 „ qui aillent à ordonner aux Députez de reve-
 „ nir à Paris, en cas que la Cour refuse ce que
 „ nous lui proposerons. Tout le reste n'est que
 „ paroles qui n'engageront à rien le Parlement,
 „ dont la Cour sortira aussi par des paroles: &
 „ nous ferons croire à tout Paris & à St. Ger-
 „ main que nous avons un très grand concert
 „ avec l'Espagne”.

Le Président de Bellièvre ayant lu notre é-
 crit en présence de Mr. & de Madame de Bouil-
 lon, & de Mr. de Brissac qui revenoit du Camp;
 nous nous aperçumes en moins de rien que D.
 Gabriel, qui y étoit aussi présent, n'avoit pas
 plus de connoissance de nos affaires que nous en
 pouvions avoir de celles de Tartarie. De l'es-
 prit, de l'enjouement, de l'agrément, peut-
 être même de la capacité: mais je n'ai guères
 vu d'ignorance plus crasse, au moins par raport
 aux matières dont il s'agissoit. C'est une gran-
 de faute que d'envoyer de tels Négociateurs. Il
 nous parut que Mr. de Bouillon ne contesta no-
 tre écrit, qu'autant qu'il fut nécessaire pour faire
 voir à D. Gabriel qu'il n'étoit pas de notre avis,
 dont je ne suis pas en effet, me dit-il à l'oreil-
 le; je vous en dirai demain la raison.

Il étoit deux heures après minuit sonnées
 quand je retournai chez moi; & je trouvai pour

rafraichissement , une lettre de Laigues , où il n'y avoit que deux ou trois lignes en lettres ordinaires & dix sept pages de chiffre. Je passai le reste de la nuit à la déchiffrer , & je ne rencontrai pas une syllabe qui ne me donnât une nouvelle douleur. La lettre étoit écrite de la main de Laigues , mais elle étoit en commun de Noirmoutier & de lui. La substance étoit , que nous avions eu tout le tort du monde de souhaiter que les Espagnols ne s'avançassent pas dans le Royaume , que tous les Peuples étoient si animez contre Mazarin & si bien intentionnez pour le parti & pour la défense de Paris , qu'ils venoient de toutes parts au devant d'eux ; que nous ne devions point appréhender que leur marche nous fit tort dans le public ; que Mr. l'Archiduc étoit un Saint , qui mourroit plutôt de dix mille morts , que de prendre des avantages desquels on ne seroit pas convenu ; que Mr. de Fuenfaldagne étoit un homme net , de qui dans le fond il n'y avoit rien à craindre. La conclusion étoit que le gros de l'armée d'Espagne seroit tel jour à Vadoncourt , l'avantgarde tel jour à Pont-à-Verre , qu'elle y séjourneroit quelques autres jours , après lesquels Mr. l'Archiduc faisoit état de se venir poster à Dammartin ; que le Comte de Fuenfaldagne leur avoit donné des raisons si solides pour cette marche , qu'ils ne s'étoient pas pu défendre d'y donner les mains , & même de l'approuver ; qu'il les avoit priez de m'en donner part en mon particulier , & de m'assurer qu'il ne feroit rien que de concert avec moi. Il n'étoit plus heure de se coucher quand j'eus déchiffré cette lettre ; mais quand j'eusse été dans le lit , je n'y aurois pas reposé , dans la cruelle agitation qu'elle me donna , & qui étoit aigrie par toutes les circonstances

1649. tances qui la pouvoient envenimer. Je voyois le Parlement plus éloigné que jamais de s'engager dans la guerre, à cause de la défection de l'armée de Mr. de Turenne. Je voyois les Députés à Ruel plus hardis que la première fois par le succès de leur prévarication. Je voyois le peuple de Paris aussi disposé à faire entrer l'Archiduc, qu'il l'eût pu être à recevoir Mr. le Duc d'Orléans. Je voyois que ce Prince, avec son chapelet toujours à la main, & Fuenfaldagne avec son argent, y auroient en huit jours plus de pouvoir que nous tous. Je voyois que le dernier, qui étoit un des plus habiles hommes, avoit tellement mis la main sur Noirmoutier & sur Laigues, qu'il les avoit comme enchantés. Je voyois que Mr. de Bouillon retomboit dans ses premières propositions de porter toutes les choses à l'extrémité. Je voyois que la Cour, qui se croyoit assurée du Parlement, y précipitoit nos Généraux par le mépris qu'elle recommençoit d'en faire. Je voyois que toutes ces dispositions nous conduisoient à une sédition populaire qui étrangleroit le Parlement, qui mettroit les Espagnols dans le Louvre, qui renverseroit peut-être l'Etat. Et je voyois sur le tout que le crédit que j'avois chez le peuple & par Mr. de Beaufort & par moi-même, & les noms de Noirmoutier & de Laigues qui avoient mon caractère, me donneroient le triste & le funeste honneur de ces fameux exploits, dans lesquels le premier soin du Comte de Fuenfaldagne seroit de m'anéantir moi-même.

Je fus tout le matin dans ces pensées, & je me résolus de les aller communiquer à mon Père, qui depuis plus de vingt ans étoit retiré dans l'Oratoire, & qui n'avoit jamais voulu entendre parler de mes intrigues. Il me vint une

1649.
 pensée entre la Porte S. Jaques & S. Magloire, qui fut de contribuer sous main ce tout ce qui seroit en moi à la paix, pour assurer l'Etat qui me paroissoit sur le penchant de sa ruine, & de m'y opposer en apparence pour me maintenir avec le Peuple, & pour demeurer toujours à la tête d'un parti non armé, que je pourrois armer & ne pas armer dans la suite, selon les occasions. Cette imagination, quoique non digérée, tomba d'abord dans l'esprit de mon Père qui étoit naturellement fort modéré, & cela commença à me faire croire qu'elle n'étoit pas si extrême qu'elle me l'avoit paru d'abord. Après l'avoir discutée, elle ne nous parut pas même si hazardeuse à beaucoup près, & je me ressouvins de ce que j'avois observé quelquefois; *que tout ce qui paroît hazardeux & ne l'est pas est presque toujours sage.* Ce qui me confirma encore dans mon opinion, fut que mon Père, qui avoit reçu deux jours auparavant des offres avantageuses pour moi de la Cour, par la voye de Mr. de Liancourt, qui étoit à S. Germain, convenoit que je n'y pourrois trouver aucune sûreté. Nous dégraisâmes, pour ainsi dire, notre proposition, nous la revêtîmes de ce qui pouvoit lui donner & de la couleur & de la force, & je me résolus de prendre ce parti, & de l'inspirer dès l'après-dinée, s'il m'étoit possible, à Mrs. de Bouillon, de Beaufort & de la Mothe-Houdancour.

Mr. de Bouillon remit l'assemblée jusques au lendemain. Je confesse que je ne me doutai point de son dessein, & que je ne m'en aperçus que le soir, où je trouvai Mr. de Beaufort très persuadé que nous n'avions plus rien à faire qu'à fermer les portes de Paris aux Députés de Ruel, qu'à chasser le Parlement, qu'à
 nous

1649. nous rendre maitres de l'Hôtel de Ville, & qu'à faire avancer l'armée d'Espagne dans nos Fauxbourgs.

Comme le Président de Bellièvre venoit de m'avertir que Madame de Montbazon lui avoit parlé dans les mêmes termes, je me le tins pour dit, & je commençai là à connoître la sottise que j'avois faite de m'ouvrir au point que je m'étois ouvert en présence de D. Gabriel de Tolède chez Mr. de Bouillon. J'ai su depuis par lui-même qu'il avoit été quatre ou cinq heures la nuit suivante chez Madame de Montbazon, à qui il avoit promis vingt mille écus comptant & une pension de six mille, en cas qu'elle portat Mr. de Beaufort à ce que Mr. l'Archiduc desiroit de lui. Il n'oublia pas les autres. Il eut bon marché de Mr. d'Elbeuf; il donna des lueurs au Maréchal de la Mothe de lui faire trouver des accommodemens touchant le Duché de Cardonne. Enfin je connus, le jour que nous nous assemblames, Mr. de Beaufort, Mr. de Bouillon, le Maréchal de la Mothe, & moi, que le * Catholicon d'Espagne n'avoit pas été épargné dans les drogues qui se débitèrent dans cette conversation. Tout le monde m'y parut persuadé que la défection des troupes de Mr. de Turenne ne nous laissoit plus de choix pour le parti qu'il y avoit à prendre, & que l'unique étoit de se rendre, par le moyen du peuple, les maitres du Parlement & de l'Hôtel de Ville. Je vous ennuyerois, si je rebattois ici les raisons que j'alléguai contre ce sentiment.

Mr.

* On a appellé Catholicon d'Espagne du tems de la Ligue les intrigues de la Cour d'Espagne, qui, sous un prétexte de Religion & de bien public, entretenoit en France l'animosité des Ligueurs.

1649... n'y rien compter. Les Compagnies vont
 „ toujours devant elles , quand elles ont été
 „ jufques à un certain point , & leur retour n'est
 „ point à craindre , quand elles font fixées. La
 „ proposition de la paix générale l'eût fait , à
 „ mon avis , dans le moment de la déclaration
 „ de Mr. de Turenne. Nous avons manqué
 „ ce moment ; je fuis convaincu qu'il n'y a
 „ plus rien à faire de ce côté-là , & je crois
 „ même , Monsieur , que vous en êtes perfua-
 „ dé comme moi. La feule différence eft , que
 „ vous croyez que nous pouvons foutenir l'af-
 „ faire par le peuple , & je crois que nous ne
 „ le devons pas ; c'est la vieille question , qui
 „ a déjà été agitée plusieurs fois”.

Mr. de Bouillon , qui ne la voulut point
 remettre fur le tapis , parcequ'il avoit re-
 connu de bonne foi en deux ou trois occa-
 sions que mes sentimens étoient raisonna-
 bles fur ce fujet , tourna tout court , & il me
 dit : „ Ne conteftons point. Supofé qu'il ne
 „ fe faille point fervir du peuple dans cette con-
 „ joncture , que faut-il faire ? Quel eft votre a-
 „ vis ? Il eft bizarre & extraordinaire , *lui re-*
 „ *pliquai-je.* Le voici. Nous ne pouvons em-
 „ pêcher la paix , fans ruiner le Parlement par
 „ le peuple. Nous ne faurions foutenir la guer-
 „ re par le peuple , fans nous mettre dans la dé-
 „ pendance de l'Espagne ; nous ne faurions a-
 „ voir la paix avec St. Germain que nous ne
 „ confentions à voir le Mazarin dans le Minif-
 „ tère”. Mr. de Bouillon qui , avec la phyfio-
 nomie d'un bœuf , avoit la perfpicacité d'un Ai-
 gle , ne me laiffa pas achever. „ Je vous en-
 „ tens , *me dit-il* , vous voulez laiffer faire la
 „ paix , & vous voulez en même tems n'en pas
 „ être”. Je veux faire plus , *lui répondis-je* ,
 „ car

„ car je m’y veux opposer, mais de ma voix seu- 1649.
 „ lement, & de celle des gens qui voudront bien
 „ hazarder la même chose. Je vous entens en-
 „ core, *reprit Mr. de Bouillon*, voila une gran-
 „ de & belle pensée. Elle vous convient, elle
 „ peut même convenir à Mr. de Beaufort; mais
 „ elle ne convient qu’à vous deux. Si elle ne con-
 „ venoit qu’à nous deux, *lui repartis-je*, je me
 „ couperois plutot la langue que de la proposer.
 „ Si vous voulez jouer le même personnage que
 „ nous, & si vous ne croyez pas le devoir, celui
 „ que nous jouerons ne vous conviendra pas
 „ moins, parceque vous vous en pourrez accom-
 „ moder. Je suis persuadé que ceux qui persiste-
 „ ront à demander, pour condition de l’accommo-
 „ dement, l’exclusion du Mazarin, demeureront
 „ les maitres du peuple encore assez longtems,
 „ pour profiter de l’occasion que la fortune fait
 „ toujours naitre dans des tems qui ne sont pas
 „ encore remis & assurez. Qui peut jouer ce rô-
 „ le avec plus de dignité que vous, Monsieur,
 „ & par votre réputation & par votre capacité?
 „ Nous avons déjà la faveur des peuples, Mr. de
 „ Beaufort & moi: vous l’aurez demain comme
 „ nous, par une déclaration de cette nature. Nous
 „ serons regardez comme les seuls sur qui l’espé-
 „ rance publique se pourra fonder: toutes les fau-
 „ tes du Ministre nous tourneront à compte: no-
 „ tre considération en sauvera quelques unes au
 „ public, & les Espagnols en auront une très
 „ grande pour nous. Le Cardinal ne pourra s’em-
 „ pêcher de nous en donner, parceque la pente
 „ qu’il a toujours à négocier, fera qu’il ne pourra
 „ s’empêcher de nous rechercher. Tous ces avan-
 „ tages ne me persuadent pas que ce parti que je
 „ vous propose, soit fort bon: j’en vois tous les
 „ inconvéniens, & je n’ignore pas que, dans le

1649. „ chapitre des accidens auxquels je conviens qu'il
 „ faut s'abandonner en suivant ce chemin-là, nous
 „ pouvons trouver des abîmes. Mais, à mon o-
 „ pinion, il est nécessaire de se hasarder, quand
 „ on est assuré de rencontrer encore plus de pré-
 „ cipices dans les voyes ordinaires. Nous n'a-
 „ vons déjà que trop rebattu ceux qui sont inévita-
 „ bles dans la guerre; & ne voyons nous pas d'un
 „ clin d'œil ceux de la paix, sous un Ministre ou-
 „ tragé, & dont le rétablissement parfait ne dépen-
 „ dra que de notre ruine? Ces considérations me
 „ font croire que ce parti convient à vous tous,
 „ pour le moins aussi justement qu'à moi: mais
 „ je maintiens que, quand il ne vous conviendrait
 „ pas de le prendre, il vous convient toujours que
 „ je le prenne: parcequ'il facilitera votre accom-
 „ modement, en vous donnant plus de tems
 „ pour le traiter avant que la paix se conclue,
 „ & en tenant, après qu'elle le fera, le Ma-
 „ zarin en état d'avoir plus d'égard pour ceux
 „ dont il pourra appréhender la réunion avec
 „ moi”.

Mr. de Bouillon, qui avoit toujours dans la
 tête qu'il pourroit trouver sa place dans l'extré-
 mité, sourit à ces dernières paroles. Il me dit:
 „ Vous m'avez tantot fait la guerre de la figure
 „ de Rhétorique de Barnevelt. Je vous le rons,
 „ car vous supposez par votre raisonnement, qu'il
 „ faut laisser faire la paix, & c'est ce qui est en
 „ question, parceque nous pouvons soutenir la
 „ guerre en nous rendant maitres du Parlement
 „ par le peuple. Je ne vous ai parlé, Monsieur,
 „ *lui répondis-je*, que sur ce que vous m'avez
 „ dit qu'il ne falloit plus contester sur ce point,
 „ & que vous desiriez simplement d'être éclairci
 „ du détail de mes vues, sur la proposition que
 „ je vous faisois; vous revenez présentement au
 „ gros

gros de la question. Nous n'en sommes pas per-
 suadez, *reprit-il*, & voulez-vous bien vous en
 rapporter au plus de voix? De tout mon cœur,
lui répondis-je. Il n'y a rien de plus juste, nous
 sommes dans le même vaisseau; il faut périr ou
 se sauver tous ensemble. Voilà M. de Beaufort
 qui est dans le même sentiment; & quand lui &
 moi serions encore plus maitres du peuple que
 nous le sommes, je crois que lui & moi méri-
 terions d'être deshonoréz, si nous nous servions
 de notre crédit, je ne dis pas pour abandonner,
 mais pour forcer le moindre homme du Parti à
 ce qui ne seroit pas de son avantage. Je me
 conformerai à l'avis commun, je le signerai de
 mon sang, à condition que vous ne serez pas
 dans la liste de ceux à qui je m'engagerai: car
 je suis assez engagé, comme vous savez, par le
 respect & par l'amitié que j'ai pour vous". Mr.
 de Beaufort nous réjouit sur cela de quelques
Apophthegmes, qui ne manquoient jamais dans
 les occasions où ils étoient le moins re-
 quis.

1649.

Mr. de Bouillon, qui savoit que son avis ne
 passeroit pas à la pluralité, & qui ne m'avoit
 proposé de l'y mettre, que parcequ'il croyoit
 que j'en appréhenderois la commission, me dit
 sagement: „ Vous savez que ce ne seroit ni votre
 compte ni le mien de discuter ce détail en ce
 moment, où nous sommes en présence de gens
 qui en pourroient abuser. Vous êtes trop sage,
 & je ne suis pas assez fou pour leur porter cette
 matière aussi peu digérée qu'elle l'est encore.
 Aprofondissons-la avant qu'ils puissent seule-
 ment s'imaginer que nous la traitons. Votre in-
 térêt n'est pas à vous rendre maitre de Paris par
 le peuple, le mien n'est pas à laisser faire la paix
 sans m'accommoder. Demandez, *ajouta-t-il*,

1649. „ a Mr. le Maréchal de la Mothe, si Mademoi-
 „ felle de Touci y consentiroit pour lui”? (Mr. de
 la Mothe étoit amoureux de Mademoiselle de
 Touci, on croyoit alors qu'il l'épouferoit plutôt
 qu'il ne fit.) Mr. de Bouillon, qui vouloit me
 marquer que la considération de Madame sa
 femme ne lui permettoit pas de prendre pour
 lui le parti que je lui avois proposé, & ne vou-
 loit pas le marquer aux autres, se servit de cet-
 te manière pour me l'insinuer. Il me l'expliqua
 ainsi un moment après, qu'il eut le moyen de
 me parler seul, & me dit que je ne devois pas
 avoir au moins seul les gans de ma proposition;
 qu'elle lui étoit venue dans l'esprit, dès qu'il
 eut appris la défection de l'armée de Mr. son Fré-
 re, qu'il avoit même le moyen de l'améliorer
 en la faisant goûter aux Espagnols; qu'il avoit
 été sur le point cinq ou six fois en un jour de
 me la communiquer: mais que Madame sa
 femme s'y étoit toujours opposée avec une tel-
 le fermeté, & avec tant de larmes, qu'enfin
 elle lui avoit fait donner parole de n'y plus pen-
 ser, & de s'accommoder avec la Cour, ou de
 prendre parti avec l'Espagne. „ Je vois bien, me
 „ dit-il, que vous ne voulez pas du second; aidez
 „ moi au premier, je vous en conjure, vous voyez
 „ la confiance que j'ai en vous”.

Comme Mrs. de Beaufort & de la Mothe
 nous rejoignirent avec le Président de Bellié-
 vre, je n'eus que le tems de ferrer la main à
 Mr. de Bouillon, qui ensuite expliqua en peu
 de mots à Mr. de Bellièvre le commencement
 de notre conversation, & lui témoigna qu'il
 ne pouvoit prendre le parti que je lui avois pro-
 posé, parcequ'il risquoit pour jamais toute sa
 Maison, à laquelle il seroit responsable de sa
 ruine. Il n'oublia rien pour lui persuader qu'il
 jouoit

jouoit le droit du jeu, de ne pas entrer dans ma proposition, (je le remarquai, & je vous en dirai tantot la raison;) & se tournant ensuite vers Mr. de Beaufort & vers moi: „ Mais entendons nous, *dit-il*, comme vous l'avez tantot proposé. Ne consentez à la paix, au moins par votre voix au Parlement, que sous la condition de l'exclusion du Mazarin, je me joindrai à vous, & je tiendrai le même langage: peut-être que notre fermeté donnera plus de force que nous ne croyons au Parlement. Si cela n'arrive pas, agréez que je cherche à sauver ma Maison par les accommodemens, qui ne sauroient être fort bons en l'état où sont les choses, mais qui pourront le devenir avec le tems”.

Je n'ai guère eu en ma vie de plus sensible joye que celle que je reçus à cet instant. Je répondis à Mr. de Bouillon que j'avois tant d'impatience de lui faire connoître à quel point j'étois son serviteur, que je ne pouvois m'empêcher de manquer même au respect que je devois à Mr. de Beaufort, en prenant la parole avant lui; pour l'assurer qu'en mon particulier je lui rendois toutes les paroles d'engagement qu'il avoit pris avec moi, & que je lui donnois de plus la mienne que je ferois pour faciliter son accommodement tout ce qu'il lui plairoit; qu'il pouvoit se servir de moi & de mon nom pour donner à la Cour toutes les offres qui lui pouroient être bonnes, & que, comme dans le fond je ne voulois pas m'accommoder avec Mazarin, je le rendois maître de toutes les apparences de ma conduite, dont il se pourroit servir pour ses avantages.

Mr. de Beaufort, dont le naturel étoit de renchérir toujours sur celui qui avoit parlé le

1649.

dernier, lui sacrifia en même tems avec emphase tous les intérêts paffez, préfens & à venir de la Maifon de Vendôme. Le Maréchal de la Mothe lui fit fon compliment, & le Préfident de Bellièvre lui fit fon éloge. Nous convinmes en un quart d'heure de tous nos faits; Mr. de Bouillon fe chargea de faire agréer aux Efpagnols cette conduite, pourvû que nous lui donnaffions parole de ne leur point témoigner qu'elle eût été concertée auparavant avec nous. Nous primes le foin, le Maréchal de la Mothe & moi, de propofer à Mr. de Longueville en fon nom, en celui de Mr. de Beaufort & au mien, le parti que Mr. de Bouillon prenoit pour lui, & nous ne doutames point qu'il ne l'acceptat, parceque *les gens irréfolus prennent toujours avec facilité toutes les ouvertures qui les mènent à deux chemins, & qui par conféquent ne les preffent pas d'opter.* Nous crumes que pour cette raifon Mr. de la Rochefoucaut ne nous feroit point d'obftacle, ni auprès de Mr. le Prince de Conti, ni auprès de Madame de Longueville; ainfi nous réfolumes que Mr. de Bouillon feroit dès ce foir même la propofition à Mr. le Prince de Conti en préfence de tous les Généraux. Cette conférence fut curieufe, en ce que Mr. de Bouillon n'y proféra pas un mot par lequel on pût fe plaindre qu'il eût feulement fongé à tromper, & qu'il n'en obmit pas un feul qui pût couvrir fon véritable deffein. Je vous rapporterai fon difcours fyllabe à fyllabe, & tel que je l'écrivis une heure après qu'il l'eut fait, après que je vous aurai rendu compte de ce qu'il me dit en fortant de la conférence dont je viens de vous parler.

„ Ne me plaignez vous pas, *me dit-il*, de
 „ me voir dans la néceffité de ne pouvoir pren-
 „ dre

1649.
 „ dre l'unique parti où il y ait de la réputation
 „ pour l'avenir & de la sûreté pour le présent ?
 „ Je conviens que c'est celui que vous avez
 „ choisi ; & s'il étoit en mon pouvoir de le
 „ suivre , je crois sans vanité , que j'y mettrois
 „ un grain qui ajouteroit un peu au poids. Vous
 „ avez remarqué que j'avois peine à m'ouvrir
 „ tout-à-fait sur les raisons que j'ai d'agir com-
 „ me je fais , devant le Président de Bellièvre,
 „ & il est vrai ; & vous avouerez que je n'ai
 „ pas tort , quand je vous aurai dit que ce Bour-
 „ geois me déchira avant hier une heure du-
 „ rant sur la déférence que j'ai pour les senti-
 „ mens de ma Femme. Je veux bien vous l'a-
 „ vouer à vous , qui ne me blâmez pas de ne
 „ pas exposer une Femme que j'aime tendre-
 „ ment , & huit Enfans qu'elle aime plus que
 „ soi-même , à un parti aussi hazardeux que celui
 „ que vous prenez , & que je prendrois avec
 „ vous si j'étois seul”.

Je fus touché du sentiment de Mr. de Bouillon & de sa confiance ; & je lui répondis , que j'étois si éloigné de le blâmer , qu'au contraire je l'en honorois davantage , & que la tendresse pour Madame sa Femme , qu'il venoit d'appeler une foiblesse , étoit une de ces sortes de choses que la politique condamne , mais que la morale justifie , parcequ'elles sont une marque de la bonté d'un cœur , qui ne peut être supérieur à la politique , qu'il ne le soit en même tems à l'intérêt.

Nous entrâmes un moment après chez Mr. le Prince de Conti qui soupoit. Mr. de Bouillon le pria de permettre qu'il lui pût parler devant Madame de Longueville , Mrs. les Généraux , & les principales personnes du parti. Comme il falloit du tems pour rassembler ces gens,

1649. on remit la conversation à onze heures du soir, & Mr. de Bouillon alla, en attendant, chez les Envoyez d'Espagne, auxquels il persuada que la conduite que nous venions de résoudre ensemble, & qu'il ne leur disoit pourtant pas avoir été concertée avec nous, leur pourroit être très utile; parceque la fermeté que nous conservions contre le Mazarin pourroit peut-être rompre la paix, & aussi parceque supposé même qu'elle se fit, ils pourroient toujours tirer dans la suite un grand avantage du personnage que j'avois résolu de jouer. Il assaisonna ceci de tout ce qui les pouvoit persuader que l'accordement de Mr. d'Elbeuf avec St. Germain leur étoit fort bon; parcequ'il les déchargeoit d'un homme qui leur couteroit de l'argent & qui leur seroit fort inutile; que le sien particulier, supposé même qu'il le fit, dont il doutoit fort, leur pouvoit être utile, parceque le peu de foi du Mazarin lui donnoit lieu par avance de garder avec eux ses anciennes mesures; qu'il n'y avoit aucune sûreté en tout ce qu'ils négocioient avec Mr. le Prince de Conti, qui n'étoit qu'une girouette; qu'il n'y en avoit qu'une médiocre en Mr. de Longueville, qui traitoit toujours avec les deux partis; que Mrs. de Beaufort, de la Mothe, de Brislac, & de Vitri ne se sépareroient pas de moi, & qu'ainsi la pensée de se rendre maîtres du Parlement étoit devenue impraticable par l'opposition que j'y avois. Ces considérations jointes à l'ordre que les Envoyez avoient de se rapporter en tout au sentiment de Mr. de Bouillon, les obligèrent de donner les mains à tout ce qu'il voulut. Il n'eut pas plus de peine de persuader à son retour à l'Hôtel de Ville Mrs. les Généraux, qui furent charmez d'un parti qui leur
feroit

feroit faire tous les matins les braves au Parlement, & qui leur laisseroit la liberté de traiter tous les soirs avec la Cour. Ce que je trouvai de plus habile dans son discours est qu'il y mêla des circonstances dont les divers tours qu'il leur pouvoit donner en cas de besoin, ôteroient, quand il seroit nécessaire, toute créance au mauvais usage que l'on en pourroit faire du côté des Espagnols & du côté de la Cour. Tout le monde sortit content de cette conférence, qui ne dura pas plus d'une heure & demie. Mr. le Prince de Conti nous assura même que Mr. de Longueville l'agréoit au dernier point. Je retournai avec Mr. de Bouillon chez lui, & je trouvai les Envoyez d'Espagne qui l'y attendoient. J'aperçus aisément & à leurs manières & à leurs paroles que Mr. de Bouillon leur avoit fait valoir & pour lui pour moi la résolution que j'avois prise de ne me pas accommoder; aussi me firent-ils toutes les honnêtetez & toutes les offres imaginables. Nous convinmes de tous nos faits, ce qui fut bien aisé, parcequ'ils aprouvoient tout ce que Mr. de Bouillon proposoit. Il leur fit un pont d'or, pour retirer leurs troupes avec bienfiance, & sans qu'il parût qu'ils le fissent par nécessité. Il leur fit goûter tout ce que les occasions lui pourroient inspirer de leur proposer; il prit vingt dates différentes & quelquefois même contraires, pour les pouvoir appliquer dans la suite comme il le jugeroit à propos. Je lui dis, aussitot qu'ils furent sortis, que je n'avois jamais vu personne qui fût si éloquent que lui pour persuader aux gens, que les *fièvres quartes leur étoient bonnes.* „ Le malheur est, *me répondit-il*, qu'il faut „ pour cette fois que je me le persuade aussi à „ moi-même”.

2649.

Comme je fus retourné chez moi , je trouvai Varicarville qui venoit de Rouen de la part de Mr. de Longueville. Je crois être obligé de vous faire excusé ici , de ce que vous rendant compte de la guerre civile , je n'ai encore touché que légèrement un des principaux actes qui se joua , ou plutot qui se dut jouer en Normandie. Je n'ai fait récit dès le commencement de cet Ouvrage , que de ce que j'ai vu moi-même. Mais , puisque je trouve en cet endroit Varicarville , qui a été , à mon sens , le Gentilhomme le plus véritable du Royaume , je crois vous devoir faire un récit succinct de ce qui se passa de ce côté-là , depuis le 20. Janvier , que Mr. de Longueville partit de Paris pour y aller.

Vous avez vu que le Parlement & la Ville de Rouen se déclarèrent pour lui. Mrs. de * Matignon & de Beuvron firent de même avec tout le Corps de la Noblesse. Les Châteaux & les Villes de Dieppe & de Caen étoient en sa disposition : Lizieux le suivit avec son † Evêque , & tous les peuples passionnez pour lui contribuèrent avec joye à la cause commune. Tous les deniers du Roi furent saisis dans toutes les Recettes. On fit des levées jusqu'au nombre , à ce qu'on publioit , de 7000. hommes de pied & de 3000. chevaux , mais dans la vérité ces levées n'alloient qu'au nombre de 4000. hommes de pied & de 1500. chevaux. Le Comte d'Harcourt que le Roi envoya avec un petit Camp volant , tint toutes ces villes , toutes ces troupes &

* François de Matignon , Comte de Torigny , mort le 29. Janvier 1675.

† Cet Evêque de Lizieux s'appelloit Léonor de Matignon. Il mourut le 14. Février 1680.

& tous ces peuples en haleine , & les resserra presque toujours dans les murailles de Rouen. L'unique exploit qu'ils firent à la campagne fut la prise de Harfleur , place non tenable , & de deux ou trois petits Châteaux qui ne furent point défendus. Varicarville , qui étoit mon ami & qui me parloit confidemment , n'attribuoit cette pauvre & misérable conduite ni au défaut de cœur de Mr. de Longueville , qui étoit très bon soldat , ni même au défaut d'expérience , quoiqu'il ne fût pas Capitaine. Il en accusoit uniquement son incertitude naturelle , qui lui faisoit chercher continuellement des ménagemens. Antonville , qui commandoit sa Compagnie des Gendarmes , étoit son négociateur en titre d'office , & j'avois été averti de St. Germain par Madame de Lefdigières que , dès le second mois de la guerre , il avoit fait un voyage secret à St. Germain : mais comme je connoissois Mr. de Longueville , pour un esprit qui ne se pouvoit empêcher de *traitailler* , dans le tems même où il avoit le moins d'intention de s'accommoder , je ne fus pas ému de cet avis ; d'autant moins que Varicarville , à qui j'en écrivis , me manda que je devois connoître le terrain qui n'étoit jamais ferme , mais que je serois informé à point nommé , lorsqu'il s'amoliroit davantage.

Dès que je connus que Paris penchoit à la paix , au point de nous y emporter nous-mêmes , je crus être obligé de le faire savoir à Mr. de Longueville ; en quoi Varicarville soutenoit que j'avois fait une faute , parcequ'il disoit à Mr. de Longueville même qu'il falloit que ses amis le traitassent comme un malade , & le servissent en beaucoup de choses sans lui. Je ne crus pas devoir user de cette liberté dans une

1649. conjoncture où les contretens du Parlement pouvoient faire une paix fourrée à tous les quarts d'heure, & je m'imaginai que je remédierois à l'inconvénient, que je voyois bien qu'un avis de cette nature pouvoit produire dans un esprit aussi vacillant que celui de Mr. de Longueville. J'avertis Varicarville de le tenir de près, afin de l'empêcher au moins de faire de méchans Traitez particuliers: mais je me trompai en ce point, parceque Mr. de Longueville avoit autant de facilité à croire Antonville dans la fin des affaires, qu'il en avoit à croire Varicarville dans les commencemens. Le premier le portoit continuellement dans les sentimens de la Cour; & le second qui aimoit la personne du Duc, & qui le vouloit faire vivre à l'égard des Ministres avec dignité, l'engageoit dans les occasions qui pouvoient flater un cœur où tout étoit bon, & un esprit où rien n'étoit mauvais que le défaut de fermeté.

Il y avoit six semaines qu'il étoit dans la guerre civile, quand je lui donnai l'avis dont je vous ai parlé. Je vis par la réponse de Varicarville, qu'Antonville étoit sur le point de servir son quartier, il fit quelque tems après un voyage à St. Germain, comme je l'ai dit, & Varicarville m'assura depuis qu'il n'y trouva ni son compte ni celui de son Maître, ce qui obligea Mr. de Longueville de reprendre la grande voye, & de se servir de l'occasion de la conférence de Ruel pour entrer dans un Traité. Comme il n'approuvoit pas mes pensées sur tout le détail dont je lui avois toujours fait part, il m'envoya Varicarville pour me faire agréer les siennes, sous prétexte de me faire favoir les tentatives que D. Francisco Pizarro lui étoit allé faire de la part de l'Archiduc. Nous connumes Mr. de
Bouil-

Bouillon & moi , que le Gentilhomme que nous venions de dépêcher à Rouen, y donneroit la plus agréable nouvelle à Mr. de Longueville , en lui aprenant que l'on ne prétendoit plus le contraindre sur la matière des Traitez ; & Varicaryville , qui étoit un des hommes de France les plus fermes , me témoigna même de l'impatience que l'on obtînt des passeports pour Antonville , destiné par Mr. de Longueville à la conférence : tant il étoit persuadé que son Maître feroit autant de foiblesses , qu'il demeureroit de momens dans un Parti , qu'il n'avoit pas la force de soutenir. Je reviens à ce qui se passa & au Parlement & à la conférence.

Je vous ai dit que les Députés retournèrent à Ruel le 16. Mars ; ils allèrent le lendemain à St. Germain , où la seconde conférence se devoit tenir à la Chancellerie. Ils ne manquèrent pas de lire d'abord les propositions que ceux du Parti avoient faites, avec un empressement merveilleux pour leurs intérêts particuliers : propositions que Mrs. les Généraux , qui ne s'y étoient pas oubliés , avoient toujours stipulé ne devoir être faites qu'après que les intérêts du Parlement seroient ajustés. Le Premier-Président fit tout le contraire, sous prétexte de leur témoigner que leurs intérêts étoient plus chers à la Compagnie que les siens propres , mais dans la vérité pour les décrier dans le public. Je l'avois prévu , & j'avois insisté par cette considération , qu'ils ne donnassent leurs mémoires , qu'après que l'on seroit demeuré d'accord des articles dont le Parlement demandoit la réformation : mais le Premier-Président les enchantait tellement , que , lorsqu'on fut que Mrs. les Généraux se faisoient entendre sur leurs intérêts,

il

1649. il n'y eut pas un Officier dans l'armée qui ne crût être en droit de s'adresser au Premier-Président pour ses prétensions. Mr. de Bouillon m'avoua qu'il n'avoit pas assez pesé cet inconvénient, qui jetta un grand air de ridicule sur tout le Parti. Je fis des efforts inconcevables pour obliger Mr. de Beaufort & Mr. de la Mothe à ne pas donner dans le panneau. L'un & l'autre me l'avoient promis, mais le Premier-Président & Viole gagnèrent le second par des espérances frivoles. Mr. de Vendôme envoya en forme sa malédiction à son fils, s'il n'obtenoit au moins la * Surintendance des Mers, qui lui avoit été promise à la Régence, pour récompense du Gouvernement de Bretagne. Les plus déintéressés s'imaginèrent qu'ils seroient les duppes des autres, s'ils ne se mettoient aussi sur les rangs. Mr. de Retz, qui fut que Mr. de la Trimouille son voisin y étoit pour le Comté de Roussillon, & qu'il avoit même envie d'y être pour le Royaume de Naples, ne m'a pas encore pardonné de ce que je n'entrepris pas de lui faire rendre la Généralité des Galères. Enfin je ne trouvai que Mr. de Brissac qui voulut bien ne point entrer en prétension; & encore Matha, qui n'avoit guères de cervelle, lui ayant dit qu'il se faisoit tort, il se mit dans l'esprit qu'il le falloit réparer par un emploi tel que vous verrez dans la suite. Toutes ces démarches me firent

* Cette Charge fut créée en 1627. en faveur du Cardinal de Richelieu, à la place de la dignité de Grand-Amiral qui fut supprimée par un Edit de la même année, avec celle de Connétable. Louis XIV. supprima en 1669. cette Surintendance des Mers & de la Navigation, & rétablit la Charge de Grand-Amiral, qui fut donnée à Louis Comte de Vermandois.

frent résoudre à me tirer du pair, & à me servir de l'occasion de la déclaration que Mr. le Prince de Conti fit faire au Parlement, qu'il avoit nommé pour son Député à la conférence le Comte de Maure, pour y faire une pareille déclaration en mon nom le même jour, qui fut le 19. Mars. Je suppliai la Compagnie par cette déclaration, de ne me comprendre en rien de tout ce qui pourroit regarder directement ou indirectement aucun intérêt. Ce pas auquel je fus forcé, pour n'être pas chargé dans le public de la *glissade* de Mr. de Beaufort, joint au mauvais effet que cette nuée de prétensions ridicules y avoit produit, avança de quelques jours la proposition que les Généraux n'avoient résolu de faire contre la personne de Mazarin, que dans les momens où ils jugeoient qu'elle leur pourroit servir à donner chaleur, par la crainte qui lui étoit fort naturelle, aux négociations qu'il avoit par différens canaux avec chacun d'eux.

Mr. de Bouillon nous assembla le même soir du 19. chez le Prince de Conti, & il y fit résoudre que ce Prince lui-même diroit le lendemain au Parlement, qu'il n'avoit donné, ni lui ni les autres Généraux, les mémoires de leurs prétensions, que par la nécessité où ils s'étoient trouvez de chercher leurs sûretés, en cas que le Cardinal Mazarin demeurat dans le Ministère; mais qu'il protestoit & en son nom & en celui de toutes les personnes de qualité qui étoient entrées dans le Parti, qu'aussitôt qu'il en seroit exclus, ils renonceroient à toutes sortes d'intérêt sans exception.

Le 20. cette déclaration se fit en beaux termes. Je suis persuadé que si elle eût été faite avant que les Généraux & les Subalter-

1649. nes eussent fait éclore cette fourmilière de prétensions, comme il avoit été concerté entre Mr. de Bouillon & moi; elle auroit sauvé plus de réputation au Parti, & donné plus d'apprehension à la Cour, que je ne m'étois imaginé. Car Paris & St. Germain eussent eu lieu de croire que la résolution prise par les Généraux, de parler pour leurs intérêts & d'envoyer des Deputés pour en traiter, n'étoit que la suite du dessein qu'ils avoient formé de sacrifier ces mêmes intérêts à l'exclusion du Ministre. Cette faute est la plus grande, à mon sens, que Mr. de Bouillon ait jamais faite. Il la rejettoit sur la précipitation que Mr. d'Elbeuf avoit eue de mettre ses mémoires entre les mains du Premier-Président, mais Mr. de Bouillon étoit toujours la première cause de cette faute, parcequ'il avoit le premier lâché la main à cette conduite. *Celui qui dans les grandes affaires donne lieu au manquement des autres, est souvent plus coupable qu'eux.* Voila donc une grande faute de Mr. de Bouillon.

Voici une des plus signalées sottises que j'aye jamais faites. J'ai dit que Mr. de Bouillon avoit promis aux Envoyez de l'Archiduc un pont d'or pour se retirer en leur pays, en cas que nous fussions la paix. Ces Envoyez, qui n'entendoient parler que de députation & de conférence, ne laissoient pas, à travers toute la confiance qu'ils avoient en Mr. de Bouillon, de me sommer de tems en tems de la parole que je leur avois donnée, de ne les pas laisser surprendre. J'avois de ma part une raison particulière pour cela, outre mon engagement, par l'amitié que j'avois pour Noirmoutier & pour Laigues, qui auroient trouvé mauvais que je n'eusse pas approuvé leurs raisons, pour me faire consentir à

l'a-

Rap proche des Espagnols. Mais comme cet engagement ne me paroïssoit plus honnête en l'état où étoient les affaires, je n'oubliai rien pour faire que Mr. de Bouillon trouvat bon que nous ne différassions pas davantage à leur faire ce pont d'or, duquel il s'étoit ouvert à moi. Il remettoit de jour à autre, parceque, négociant comme il faisoit avec la Cour par l'entremise de Mr. le Prince pour la récompense de Sedan, il lui étoit très bon que l'armée d'Espagne ne se retirat pas encore. Sa probité & mes raisons l'emportèrent, après quelques jours de délais, sur son intérêt. Je dépêchai un Courier à Noirmoutier, nous parlames décisivement aux Envoyez de l'Archiduc, nous leur fimes voir que la paix se pouvoit faire en un quart d'heure, & que Mr. le Prince pourroit être à portée de leur armée en quatre jours; que celle de Mr. de Turenne s'avançoit sous le commandement d'Erzac, dépendant en tout & par tout du Cardinal. Mr. de Bouillon acheva de construire dans cette conversation le pont d'or qu'il leur avoit promis. Il leur dit que son sentiment étoit qu'ils remplissent un blanc de l'Archiduc, qu'ils en fissent une lettre de lui à Mr. le Prince de Conti, par laquelle il lui mandat que, pour faire voir qu'il n'étoit entré en France que pour procurer à la Chrétienté la paix générale, & non pas pour profiter de la division qui étoit dans le Royaume, il offroit d'en retirer ses troupes dès le moment qu'il auroit plu au Roi de nommer un lieu d'assemblée pour la paix, & des Députez pour en traiter. Cette proposition qui ne pouvoit plus avoir d'effet solide dans la conjoncture, étoit assez d'usage pour ce que Mr. de Bouillon s'y proposoit, & il n'y avoit pas lieu de douter que la Cour, qui verroit aisément

1649. ment que dans le fond de la chose cette offre ne pourroit plus aller à rien qu'autant qu'il lui plairoit, n'y donnât les mains au moins en apparence, & en même tems un prétexte honnête aux Espagnols pour se retirer sans déchet de leur réputation.

Le Bernardin ne fut pas si satisfait de ce pont d'or, qu'il ne me dît après en particulier qu'il en eût beaucoup mieux aimé un de bois sur la Marne ou sur la Seine. Ils donnèrent toutefois les uns & les autres à tout ce que Mr. de Bouillon desira d'eux, parceque leur ordre le portoit, & ils écrivirent sans contradiction la lettre que je leur dictai. Mr. le Prince de Conti qui étoit indisposé, me chargea d'aller de sa part au Parlement faire le rapport de cette prétendue lettre, que les Envoyez de l'Archiduc lui portèrent en grande cérémonie. Je fus assez innocent pour recevoir cette commission, qui donnoit lieu à mes ennemis de me faire passer pour un homme tout-à-fait concerté avec l'Espagne, dans le moment que j'en refusois toutes les offres qu'elle me faisoit pour mes avantages particuliers, & que je lui rompois toutes les mesures pour ne point blesser le véritable intérêt de l'Etat. Il n'y a jamais eu de bêtise plus complète. Mr. de Bouillon en fut fâché pour l'amour de moi, quoiqu'il y trouvat assez son compte. Cependant je la réparai en quelque manière de concert avec lui, en ajoutant au rapport que je fis dans le Parlement le 22. qu'en cas que l'Archiduc ne tint pas exactement ce qu'il promettoit, Mr. le Prince de Conti & Mrs. les Généraux m'avoient chargé d'assurer la Compagnie qu'ils joindroient, sans délai & sans condition, toutes leurs troupes à celles du Roi.

J'ai

J'ai dit que Mr. de Bouillon trouvoit assez son compte à ce que cette proposition eût été faite par moi, parceque le Cardinal qui me croyoit tout-à-fait contraire à la paix, voyant que j'en avois pris la commission presque en même tems que le Comte de Maure avoit porté à la conférence celle de son exclusion, ne douta point que ce ne fût une partie que j'eusse liée. Il l'appréhenda plus qu'il ne devoit. Il fit réponse aux Députés du Parlement, & ceux-ci la firent à la conférence d'une manière qui marqua que le Cardinal en avoit pris l'alarme. Comme les frayeurs ne guérissent d'ordinaire que par la négociation qu'il aimoit fort; il donna plus de jour à celle que Mr. le Prince avoit entamée pour Mr. de Bouillon, parcequ'il le crut de concert avec moi dans la démarche que je venois de faire au Parlement. Quand il vit qu'elle n'avoit point de suite, il crut que nous avions manqué notre coup, & que la Compagnie n'ayant pas pris feu comme nous l'avions voulu, il n'avoit qu'à nous pousser.

Mr. le Prince, qui étoit bien intentionné pour l'accommodement de Mr. de Bouillon & de Mr. de Turenne, manda au premier par un billet, qu'il avoit trouvé le Cardinal changé absolument sur son sujet du soir au matin. Nous en conçumes fort aisément la raison Mr. de Bouillon & moi, & nous résolûmes de donner au Mazarin ce que Mr. de Bouillon appelloit un hausse-pied, c'est-à-dire, de l'attaquer encore personnellement, ce qui le mettroit au désespoir dans un tems où le bon sens lui eût pu donner assez d'insensibilité pour ces tentatives, qui au fond ne lui faisoient pas grand mal: mais elles nous étoient bonnes à Mr. de Bouillon & à moi, quoiqu'en différentes manières. Mr. de Bouil-

1649.

lon croyoit qu'on en avanceroit toutes les négociations, & il étoit de mon intérêt de me signaler contre la personne du Mazarin à la veille de la conclusion d'un Traité qui donneroit peut-être la paix à tout le monde hors à moi. Nous travaillames donc sur ce fondement Mr. de Bouillon & moi avec tant de succès, que nous obligames Mr. le Prince de Conti, qui n'en avoit aucune envie, de proposer au Parlement d'ordonner à ses Députés qu'ils se joignissent au Comte de Maure touchant l'expulsion du Mazarin. Mr. le Prince de Conti fit cette proposition le 27., & comme nous avions eu deux ou trois jours pour tourner les esprits, il passa de quatre vingts deux voix contre quarante, que l'on manderait le même jour aux Députés, d'insister (j'ajoutai en opinant) *à persister*; en quoi je ne fus suivi que de vingt cinq voix, & je n'en fus pas surpris. Vous avez vu les raisons que j'avois de me distinguer sur cette matière.

J'avois failli à me décréditer dans le peuple & à passer pour Mazarin, parceque le 13. Mars j'avois empêché que l'on ne massacrat le Premier-Président; & que le 23. & le 24. je m'étois opposé à la vente de la Bibliothèque du Cardinal. Je me remis en honneur dans la Salle du Palais & parmi les emportés du Parlement, en pronant fortement contre le Comte de Granee qui avoit été assez insolent pour piller une maison de Mr. Coulon; en insistant le 24. que l'on donnât permission au Prince d'Harcourt de prendre les deniers royaux dans les Recettes de Picardie; en pestant le 25. contre une trêve, qu'il étoit ridicule de refuser dans le tems d'une conférence; & en m'opposant le 30. à celle que l'on fit, quoique je fusse que la paix étoit

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 375
Étoit faité. Je reviens à la conférence de St. 1649.
Germain.

Vous avez vu que les Députez la commen-
cerent malignement par les prétensions parti-
culières. La Cour les entretint adroitement par
de négociations secrètes avec les plus confide-
rables, jusques à ce que se voyant assurée de
la paix, elle en éluda la meilleure partie par u-
ne réponse habile. Elle distingua ces prétensions
sous le titre de celles de *justice* & de celles de
grâce: elle expliqua cette distinction à la mode;
& comme le Premier-Président & le Président
de Mesmes s'entendoient avec elle contre les
Députez des Généraux, quoiqu'ils fissent mine
de les appuyer; elle en fut quitte à bon marché,
& il ne lui en couta presque rien de comp-
tant; il n'y eut presque que des paroles que
le Mazarin comptoit pour rien. Il se faisoit un
grand mérite, de ce qu'il avoit fait évanouir
(c'étoient ses termes) avec un peu de poudre
d'alchimie cette nuée de prétensions: mais vous
verrez par la suite qu'il eût fait sagement d'y
mêler un peu d'or.

La Cour sortit encore plus aisément de la pro-
position faite par l'Archiduc sur le sujet de la
paix générale. Elle répondit qu'elle l'acceptoit
avec joye, & elle envoya dès le jour même Mr.
de * Brienne au Nonce & à l'Ambassadeur de
Venise, pour conférer avec eux, comme Mé-
diateurs, de la manière de la traiter.

Pour ce qui regardoit l'exclusion du Mazarin
que le Comte de Maure demanda d'abord, que
Mr. de Brillac pressa conjointement avec Mrs.

Aa 4

de

* Hemi-Auguste de Loménie de la Ville-aux-
Clercs. Comte de Brienne, mort le 5. Novembre
1666. âgé de 71. ans. Il étoit Secrétaire d'Etat.

de Barrière & de Creci, Députez des Généraux, & sur laquelle les Députez du Parlement intitérent de nouveau, au moins en apparence, comme il leur avoit été ordonné par leurs Compagnies; la Reine, Mr. le Duc d'Orléans, & Mr. le Prince déclarèrent qu'ils n'y consentiroient jamais.

On contesta quelque tems touchant les intérêts du Parlement de Rouen, qui avoit encore ses Députez à la conférence, avec Antonville, Député de Mr. de Longueville, mais enfin l'on convint.

On n'eut presque point de difficulté sur les articles dont le Parlement de Paris avoit demandé la réformation; la Reine se relâcha de faire tenir un Lit de Justice à St. Germain; elle consentit que la défense au Parlement de s'assembler le reste de l'année 1649. ne fût pas insérée dans la Déclaration, à condition que les Députez en donnassent leur parole, sur celle que la Reine leur donneroit aussi, que telles & telles Déclarations accordées ci-devant seroient inviolablement observées. La Cour promit de ne point presser la restitution de la Bastille, & elle s'engagea même de parole à la laisser entre les mains de Louvières fils de Mr. de Broussel, qui y fut établi Gouverneur par le Parlement, lorsqu'elle fut prise par Mr. d'Elbeuf.

L'amnistie fut accordée dans tous les termes que l'on demandoit. On y comprit expressément Mr. le Prince de Conti, Mrs. de Longueville, de Beaufort, d'Elbeuf, d'Harcourt, de Rieux, de Lillebonne, de Bouillon, de Turenne, de Brissac, de Duras, de Matignon, de Beuvron, de Noirmoutier, de Sevigny, de la Tremouille, de la Rochefoucaut, de Retz, d'Estillac, de Montrésor, de Matha, de St. Germain

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 377
main d'Apchon, de Sauvebeuf, de St. Ibal, de 1649.
Lauretat, de Laigues, de Chavagnac, de Chau-
mont, de Caumesnil, de Cugnac, de Creci,
d'Allici, & de Barrière.

Il y eut quelques difficultez touchant Noirmoutier & Laigues, la Cour ayant affecté de leur vouloir donner une abolition, comme étant plus criminels que les autres, parcequ'ils étoient encore publiquement dans l'armée d'Espagne. Mr. le Chancelier même fit voir aux Deputez du Parlement un ordre, par lequel le premier ordonnoit, comme Lieutenant-Général de l'armée du Roi commandée par Mr. le Prince de Conti, aux Communautez de Picardie d'apporter des vivres au camp de l'Archiduc, & une lettre du second qui sollicitoit Bridieu Gouverneur de Guise de remettre la Place aux Espagnols, sous promesse de la liberté de Mr. de Guise, qui avoit été pris à Naples. Mr. de Brissac soutint que toutes ces paperasses étoient suposées, & le Premier-Président se joignant à lui, il fut dit que l'un & l'autre seroient compris dans l'amnistie sans distinction. Le Président de Mesmes, qui eût été ravi de me pouvoir noter, affecta de dire alors qu'il ne concevoit pas pourquoi on ne me nommoit pas expressément dans cette amnistie, & qu'un homme de ma dignité ne devoit pas être compris dans le commun. Mr. de Brissac, qui étoit plus homme du monde que de négociation, n'eut pas l'esprit assez présent; il répondit qu'il falloit savoir sur cela mes intentions. Il m'envoya un Gentilhomme, à qui je donnai un billet en ces termes: „ Comme je n'ai rien fait „ dans le mouvement présent, que ce que j'ai „ cru être du service du Roi & du véritable in- „ térêt de l'Etat; j'ai trop de raisons de sou-

1649. „ haïter que S. M. en soit bien informée à la
 „ Majorité, pour ne pas supplier Mrs. les Dé-
 „ putez de ne point souffrir que l'on me com-
 „ prenne dans l'Amnistie". Je signai le biller,
 & je priai Mr. de Brissac de le donner à Mrs.
 les Députez du Parlement & des Généraux, en
 présence de Mr. le Duc d'Orléans & de Mr. le
 Prince. Il ne le fit pas, à la prière de Mr. de
 Liancour, qui crut que cette circonstance ai-
 griroit encore plus la Reine contre moi : mais
 il en dit la substance, & on ne me nomma point
 dans la Déclaration. Vous ne pourriez croire à
 quel point cette bagatelle aida à me soutenir dans
 le public.

Le 30. les Députez du Parlement retourne-
 rent à Paris.

Le 31. ils firent leur relation au Parlement,
 sur laquelle Mr. de Bouillon eut des paroles as-
 sez fâcheuses avec Mrs. les Présidens. Les né-
 gociations particulières lui avoient manqué; cel-
 les que le Parlement avoit faites pour lui, ne le
 satisfaisoient pas, parceque ce n'étoit que la
 confirmation du Traité fait autrefois avec lui
 pour la récompense de Sedan, dont il ne voyoit
 pas de garantie bien certaine. Il lui revint le soir
 quelque pensée de troubler la fête, par une sé-
 dition qu'il croyoit assés à emouvoir dans la dis-
 position où il voyoit le peuple : mais il la per-
 dit, aussitôt qu'il eut fait réflexion sur mille cir-
 constances, qui faisoient que même selon ses
 principes elle ne pouvoit être de saison. Une
 des moindres fut que l'armée d'Espagne s'étoit
 déjà retirée.

Madame de Bouillon me fit pitié ce soir-là.
 Elle versa un torrent de larmes. Il y a eu des
 momens où Mr. de Bouillon a manqué des coups
 déchirés par lui-même & par le pur esprit de né-

gociation. Ce défaut qui m'a paru en lui un peu trop naturel, m'a fait quelquefois douter qu'il eût été capable de tout ce que ses grandes qualitez ont fait croire de lui.

Le premier Avril, qui fut le Jeudi saint de l'année 1649., la Déclaration de la paix fut vérifiée au Parlement. Comme je fus averti la nuit précédente que le peuple s'étoit attroupe en quelques endroits pour s'y opposer, & qu'il menaçoit même de forcer les Gardes qui étoient au Palais, j'affectai de finir un peu tard la cérémonie des saintes Huiles que je faisois à Notre-Dame, pour me tenir en état de marcher au secours du Parlement, s'il étoit attaqué. On me vint dire, comme je sortois de l'Eglise, que l'émotion commençoit sur le Quai des Orphèvres, & comme j'étois en chemin pour y aller, je trouvai un Page de Mr. de Bouillon qui me donna un billet par lequel il me conjuroit d'aller prendre ma place au Parlement, parcequ'il craignoit que le peuple ne m'y voyant pas, n'en prît sujet de se soulever, en disant que c'étoit une marque que je n'approuvois pas la paix. Je ne trouvai dans les rues que des gens qui crioient: *Point de Mazarin; point de paix.* Je dissipai ce que je trouvai d'assemblée au Marché-neuf & sur le Quai des Orphèvres, en leur disant que les Mazarins vouloient diviser le peuple du Parlement, qu'il falloit se garder de donner dans le panneau, que le Parlement avoit ses raisons d'agir comme il faisoit; mais qu'il n'en falloit rien craindre à l'égard du Mazarin, & qu'ils m'en pouvoient croire, puisque je leur donnois ma foi de ne me point accorder avec lui. Cette protestation rassura tout le monde. J'entrai dans le Palais, où je trouvai les Gardes aussi échaufez que le reste du peuple. Mr. de Vitri

1649. Vitri me dit qu'ils lui avoient offert de massacrer ceux qu'il leur nommeroit comme Mazarins. Je leur parlai comme j'avois fait aux autres ; & la délibération n'étoit pas encore achevée, lorsque je pris ma place dans la Grand' Chambre. Le Premier-Président en me voyant entrer dit : *Il vient de faire des huiles qui ne sont pas sans salpêtre.* Je l'entendis , & je n'en fis pas semblant ; car si j'eusse relevé cette parole , & qu'elle eût été portée dans la Grand' Salle , il n'eût pas été en mon pouvoir de sauver peut-être un seul homme du Parlement. Mr. de Bouillon , à qui je la dis , en fit honte dès l'après-dinée , à ce qu'il me dit, au Premier-Président.

Cette paix , que le Cardinal se vançoit d'avoir achetée à fort bon marché , ne lui valut pas tout ce qu'il en espéroit. Il me laissa un levain de mécontentement qu'il m'eût pu ôter avec assez de facilité , & je me trouvai très bien de son reste. Mr. le Prince de Conti & Madame de Longueville allèrent faire leur cour à St. Germain , après avoir vu Mr. le Prince à Chailot pour la première fois , de la manière la plus froide de part & d'autre. Mr. de Bouillon , à qui , le jour de l'enregistrement de la Déclaration , le Premier-Président avoit donné des assurances nouvelles d'une récompense pour Sedan , fut présenté au Roi par Mr. le Prince qui affecta de le protéger dans ses prétensions , & le Cardinal n'oublia rien de toutes les honnêtetez possibles à son égard. Comme je m'aperçus que l'exemple commençoit à opérer , je m'expliquai plutôt que je n'avois résolu de le faire , sur le peu de sûreté que je trouvois à aller à la Cour , où mon ennemi capital étoit encore le maître. Je m'en déclarai ainsi à Mr. le Prince , qui fit un petit tour à Paris 8. ou 10. jours après la paix ,
&

& que je vis chez Madame de Longueville. 1649.
 Mr. de Beaufort & Mr. le Maréchal de la Mothe parlèrent de même. Mr. d'Elbeuf en eut envie, mais la Cour le gagna par je ne sai quel intérêt. Mrs. de Briffac, de Retz, de Vitri, de Fiefque, de Fontrailles, de Montrésor, de Noirmoutier, de Matha, de la Boulaie, de Caumefnil, de Moreul, de Laigues, & d'Annery, demeurèrent unis avec nous, & nous fimes une espèce de corps, qui avec la faveur du peuple n'étoit pas un fantôme. Le Cardinal l'entraita toutefois d'abord, & avec tant de hauteur, que Mr. de Beaufort, Mrs. de Briffac, de la Mothe & moi ayant prié chacun un de nos amis d'assurer la Reine de nos très humbles obéissances, elle nous répondit qu'elle en recevroit les assurances, quand nous aurions rendu nos devoirs à Mr. le Cardinal.

Madame de Chevreuse revint dans ce tems-là à Paris. Laigues qui l'avoit précédée de 8. ou 10. jours nous avoit préparé à son retour. Il avoit fort bien suivi son instruction, & s'étoit attaché à elle, quoiqu'elle n'eût pas d'abord d'inclination pour lui. Mademoiselle de Chevreuse m'a dit depuis qu'elle disoit qu'il ressembloit à Bellerose, qui étoit un Comédien qui avoit la mine fade; qu'elle changea de sentiment avant que de partir de Bruxelles, & qu'elle en fut contente en toutes manières à Cambrai. Il l'étoit aussi d'elle. Il nous la prôna comme une héroïne, à qui nous eussions eu l'obligation de la Déclaration de Mr. de Lorraine en notre faveur, si la guerre eût continué, & à qui nous avions celle de la marche de l'armée d'Espagne. Montrésor qui avoit été pour ses intérêts 15. mois à la Bastille faisoit ses éloges, & j'y donnois avec joye dans la vue d'enlever à
 Ma.

1649. Madame de Montbazon, Mr. de Beaufort, par le moyen de Mademoise de Chevreuse, (du mariage de laquelle avec lui on avoit parlé autrefois,) & de m'ouvrir un nouveau chemin pour aller aux Espagnols en cas de besoin. Madame de Chevreuse en fit plus de la moitié pour venir à moi. Noirmoutier & Laigues, qui ne doutoient pas que je ne lui fusse nécessaire, & qui craignoient que Madame de Guimené qui la haïssoit mortellement, quoiqu'elle fût sa Belle-sœur, ne m'empêchat d'être autant de ses amis qu'ils le souhaitoient, me rendirent un panneau pour m'y engager, & j'y donnai. Le jour qu'elle arriva, ils me firent tenir avec Mademoiselle sa fille un enfant, qui vint au monde tout à propos. Mademoiselle de Chevreuse s'étoit parée de tout ce qu'elle avoit de pierreries; elle étoit belle; j'étois en colère contre Madame de Guimené, qui dès le second jour du Siège de Paris s'en étoit allée d'effroi en Anjou. Il arriva le lendemain du Baptême une occasion qui lui donna de la reconnoissance pour moi, & qui commença à m'en faire espérer de l'amitié. Madame de Chevreuse venoit de Bruxelles, & elle en venoit sans permission. La Reine s'en fâcha, & lui envoya un ordre de sortir de Paris dans vingt quatre heures. Laigues me le vint dire aussitôt, j'allai avec lui à l'Hôtel de Chevreuse & je trouvai la belle à sa toilette, dans les pleurs. J'eus le cœur tendre, & je priai Madame de Chevreuse de ne point obéir, que je n'eusse eu l'honneur de la revoir. Je sortis en même tems pour chercher Mr. de Beaufort, à qui je persuadai qu'il n'étoit ni de notre honneur ni de notre intérêt de souffrir le rétablissement des Lettres de Cachet, qui n'étoit pas le moins odieux des moyens dont
on

on s'étoit servi pour opprimer la liberté publique. Je jugeai bien que nous n'étions pas trop bons & lui & moi pour relever une affaire de cette nature, qui, bien que dans les Loix, & vraiment importante à la sûreté, ne laissoit pas d'être délicate le lendemain d'une paix & par rapport à cette Dame, la personne du Royaume la plus convaincue de factions & d'intrigues. Je croyois par cette raison qu'il étoit de la bonne conduite que cette escarmouche, que nous ne pouvions ni ne devions éviter, quoi- qu'elle eût ses inconvéniens, se fit plutôt par Mr. de Beaufort que par moi. Il s'en défendit avec opiniâtreté, & il falut me charger de cette commission, parcequ'elle devoit être exécutée au moins par l'un de nous deux pour faire quelque effet dans l'esprit du Premier-Président. J'y allai en sortant de chez Mr. de Beaufort, & comme je commençois à lui représenter la nécessité qu'il y avoit à ne pas aigrir les esprits par l'infraction des Déclarations si solennelles; il m'arrêta tout court, en me disant: *C'est assez, mon bon Seigneur, vous ne voulez pas qu'elle sorte, elle ne sortira pas.* A quoi il ajouta en s'approchant de mon oreille: *Elle a les yeux très beaux.* La vérité est que, quoiqu'il eût exécuté son ordre, il avoit écrit dès la veille à St. Germain que les tentatives en seroient inutiles, & que l'on commettoit trop légèrement l'autorité du Roi.

Je retournai à l'Hôtel de Chevreuse, & je n'y fus pas mal reçu. J'y trouvai Mademoiselle de Chevreuse aimable. Je me liai intimement avec Madame de Rhodes bâtarde du feu Cardinal de Guise, qui étoit bien avec elle. Je ruinai dans son esprit le Duc de Brunswik-Zell, avec qui elle étoit comme accordée. Laigues
me

me fit quelques obstacles au commencement, mais la résolution de la fille, & la facilité de la mère les leverent bientôt. Je la voyois tous les jours chez elle, & très souvent chez Madame de Rhodes qui nous laissoit en toute liberté. Nous nous en servimes. Je l'aimai, ou plutôt je crus l'aimer, car je ne laissois pas de continuer mon commerce avec Madame de Pomereux.

La société de Mrs. de Brissac, de Vitri, de Matha & de Fontrailles qui étoient demeurez en union avec moi, n'étoit pas un Bénéfice sans charge. Ils étoient cruellement débauchez, & la licence publique leur donnoit encore plus de liberté, ils s'emportoient tous les jours dans des excès qui alloient jusqu'au scandale. Ils revenoient un jour d'un diner qu'ils avoient fait chez Coulon. Ils virent venir un convoi funébre, & ils le chargerent l'épée à la main, en criant au Crucifix, *voici l'ennemi*. Une autre fois ils maltraitèrent en pleine rue un Valet de pied du Roi. Les chansons de table n'épargnoient pas toujours Dieu. Ces folies me donnoient de la peine. Le Premier-Président les savoit bien relever. Les Ecclesiastiques s'en scandalisoient, le peuple ne les trouvoit nullement bonnes: je ne les pouvois ni couvrir ni excuser, & elles retomboient nécessairement sur la Fronde. Voici l'étymologie du mot de *Fronde*, que j'avois obmis dans le premier Livre de ceſ Ouvrage.

Quand le Parlement commença à s'assembler pour les affaires publiques, Mr. le Duc d'Orléans & Mr. le Prince y vinrent assez souvent; comme vous avez vu, & y adoucirent même les esprits. Ce calme n'y étoit que par intervalle. La chaleur revenoit au bout de deux jours.

Bachaumont s'avisa de dire un jour, en ba- 1649.
dinant, que le Parlement faisoit comme les
Ecoliers qui frondent dans les fossez de Paris,
qui se séparent dès qu'ils voyent le Lieute-
nant civil, & qui se rassemblent dès qu'il ne
paroit plus. Cette comparaison fut trou-
vée assez plaisante. Elle fut célébrée par
les chansons, & elle refleurit particulière-
ment, lorsque la paix étant faite entre le
Roi & le Parlement, on trouva lieu de l'ap-
pliquer à la Faction particulière de ceux qui
ne s'étoient pas accommodés avec la Cour.
Nous y donnâmes nous-mêmes assez de cours,
parceque nous remarquâmes que cette dis-
tinction de nom échauffoit les esprits, &
nous résolûmes dès le soir de prendre des
cordons de chapeaux, qui eussent quelque
forme de fronde. Un Marchand affidé nous
en fit quantité, qu'il débita à une infinité de
gens qui n'y entendoient aucune finesse, &
nous n'en portâmes que les derniers, pour
n'y point faire paroître d'affectation qui en
eût gâté tout le mystère. L'effet de cette
bagatelle fut incroyable: tout fut à la mode
de la Fronde, le pain, les chapeaux, les gans,
les mouchoirs, les éventails, les garnitures;
& nous fumes nous mêmes encore plus à la
mode par cette sottise que par l'essentiel.
Nous avons besoin de tout pour nous sou-
tenir, ayant toute la Maison Royale sur les
bras: car quoique j'eusse vu Mr. le Prince
chez Madame de Longueville, je ne me
croyois que médiocrement racommodé. Il
m'avoit traité civilement, mais froidement,
& je savois même qu'il étoit persuadé que je
m'étois plaint de lui, comme ayant manqué
aux paroles qu'il m'avoit fait porter à des

1649. particuliers du Parlement. Comme je ne l'avois pas fait, j'avois sujet de croire que l'on eût affecté de me brouiller avec lui. Je trouvois que la chose venoit apparemment de Mr. le Prince de Conti, qui étoit naturellement très malin, & qui me haïssoit sans savoir pourquoi, ni que je le pusse deviner moi-même. Madame de Longueville ne m'aimoit guères davantage, & j'en découvris un peu après la raison. Je me défois de Madame de Montbason, qui n'avoit pas à beaucoup près tant de pouvoir que moi sur l'esprit de Mr. de Beaufort, mais qui en avoit plus qu'il n'en falloit pour lui tirer tous ses secrets. Elle ne me pouvoit pas aimer, parcequ'elle savoit que je lui ôtois la meilleure partie de la considération qu'elle en eût pu tirer à la Cour. Cependant j'eusse pu m'accorder avec elle, car jamais femme n'a été de si facile composition: mais comment accommoder cet accommodement avec mes autres engagements, qui me plaisoient davantage, & où j'avois plus de sûreté? Vous voyez assez que je n'étois pas sans embarras. Il ne tint pas au Comte de Fuensaldagne de me soulager. Il n'étoit pas content de Mr. de Bouillon, qui à la vérité avoit manqué le point décisif de la paix générale. Il l'étoit beaucoup moins de ses Envoyez, qu'il appelloit des Taupes, & il étoit fort satisfait de moi, parceque j'avois toujours insisté pour la paix des Couronnes, & que je n'avois eu aucun intérêt dans la paix particulière. Il m'envoya D. Antonio Pimentel pour m'offrir tout ce qui étoit au pouvoir du Roi son maître, & pour me dire que sachant l'état où j'étois avec le Ministre, il ne doutoit point

CARDINAL DE RETZ. LIV. II. 387
point que je n'eusse besoin d'assistance; qu'il me prioit de recevoir cent mille écus que D. Antonio Pimenel m'apportoit en trois lettres de change, dont l'une étoit pour Bâle, la seconde pour Strasbourg, & la troisième pour Francfort; qu'il ne me demandoit pour cela aucun engagement, & que le Roi Catholique seroit très satisfait de n'en tirer aucun avantage que celui de me protéger. Je reçus avec un profond respect cette honnêteté, j'en témoignai ma reconnoissance, je n'éloignai point du tout les vues de l'avenir, mais je refusai pour le présent, en disant à D. Antonio que je me croirois absolument indigne de la protection du Roi Catholique, si je recevois des gratifications de lui n'étant pas en état de le servir: que j'étois né François & attaché encore plus particulièrement qu'un autre par ma dignité à la Capitale du Royaume: que mon malheur m'avoit porté à me brouiller avec le Premier-Ministre de mon Roi, mais que mon ressentiment ne me porteroit jamais à chercher de l'appui parmi les Ennemis, que lorsque la nécessité de la défense naturelle m'y obligeroit: que la providence de Dieu qui connoissoit la pureté de mes intentions m'avoit mis dans Paris en un état où je me soutiendrois apparemment par moi-même: que si j'avois besoin d'une protection, je savois que je n'en pourrois jamais trouver de si puissante ni de si glorieuse que celle de Sa Majesté Catholique, à laquelle je tiendrois toujours à gloire de recourir. Fuensaldagne fut très content de ma réponse, qui lui parut, à ce qu'il dit depuis à St. Ibal, d'un homme qui se croyoit assez de force, qui n'étoit point âpre

1649. à l'argent, & qui avec le tems en pourroit recevoir. Il me renvoya D. Antonio Pimentel sur le champ même avec une grande lettre pleine d'honnêteté, & un petit billet de Mr. l'Archiduc, qui me mandoit qu'il marchoit, sur un mot de ma main, *con todas las fuerças del Rei el Señor.*

Le lendemain du départ de D. Antonio Pimentel, il m'arriva une petite intrigue qui me tâcha plus qu'une grande. Laigues me vint dire que Mr. le Prince de Conti étoit dans une colére terrible contre moi, qu'il disoit que je lui avois manqué au respect, qu'il periroit lui & toute sa Maison, ou qu'il s'il ressentiroit. * Sarrazin que je lui avois donné pour Secrétaire entra un moment après, qui confirma la même chose. Jugez à quel point un homme qui ne se sent rien sur le cœur, est surpris d'un éclat de cette espèce. Je n'en fus en récompense que très peu touché, parcequ'il s'en falloit beaucoup que j'eusse autant de respect pour la personne de Mr. le Prince de Conti, que j'en avois pour sa qualité. Je priai Laigues de lui aller rendre de ma part ce que je lui devois, de lui demander avec respect le sujet de sa colére, & de l'assurer qu'il n'en pouvoit avoir aucun qui fût fondé à mon égard. Laigues revint très persuadé qu'il n'y avoit point eu de colére effective, qu'elle étoit toute affectée & contrefaite, à dessein d'avoir une manière d'éclaircissement qui fît, ou qui fît paroître un raccommodement; & ce qui lui donna cette pensée fut, qu'aussitot qu'il eut fait

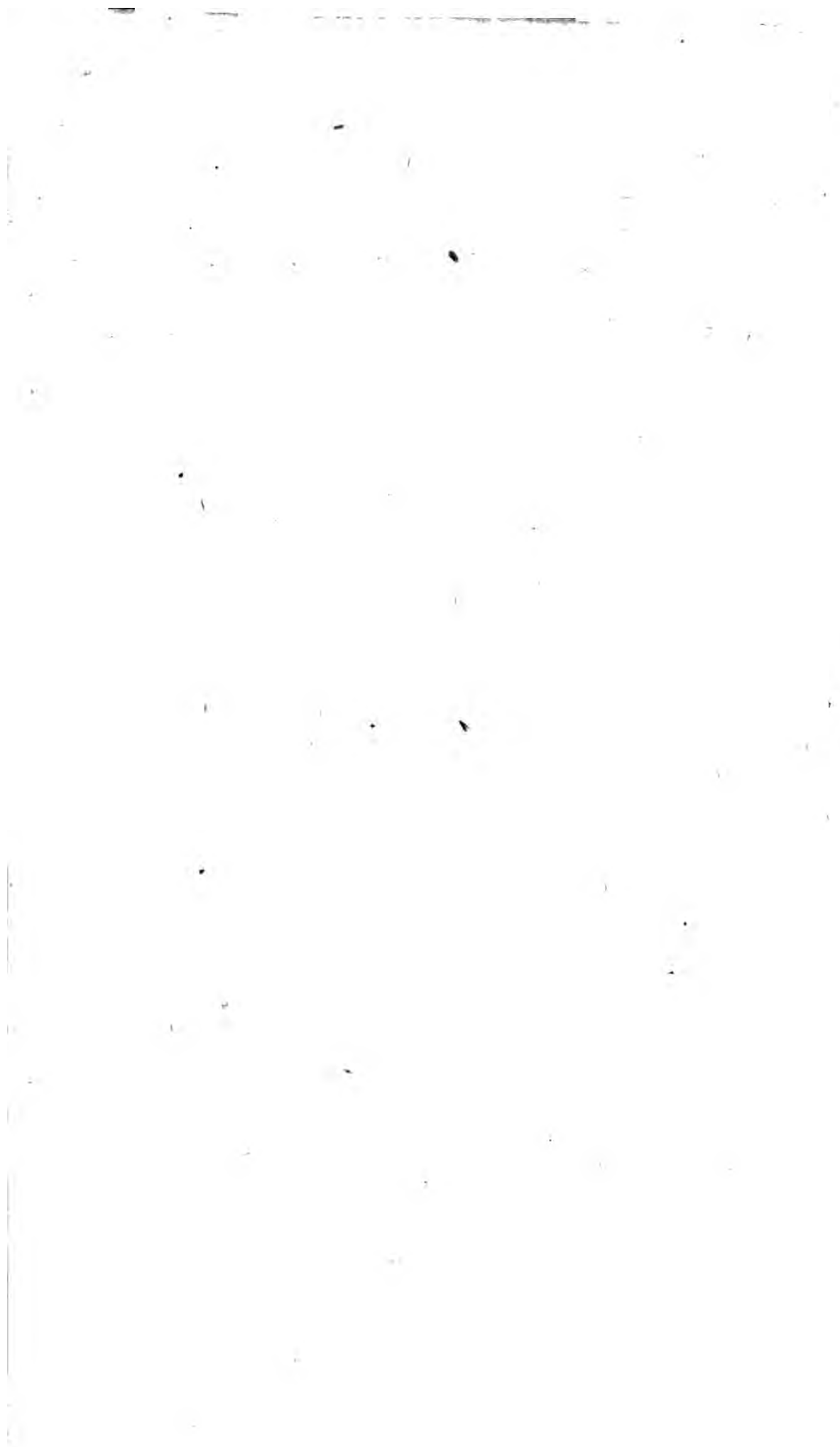
* Jean-François Sarrazin, Bel Esprit de ce tems-là, connu par divers Ouvrages, & mort en 1657.

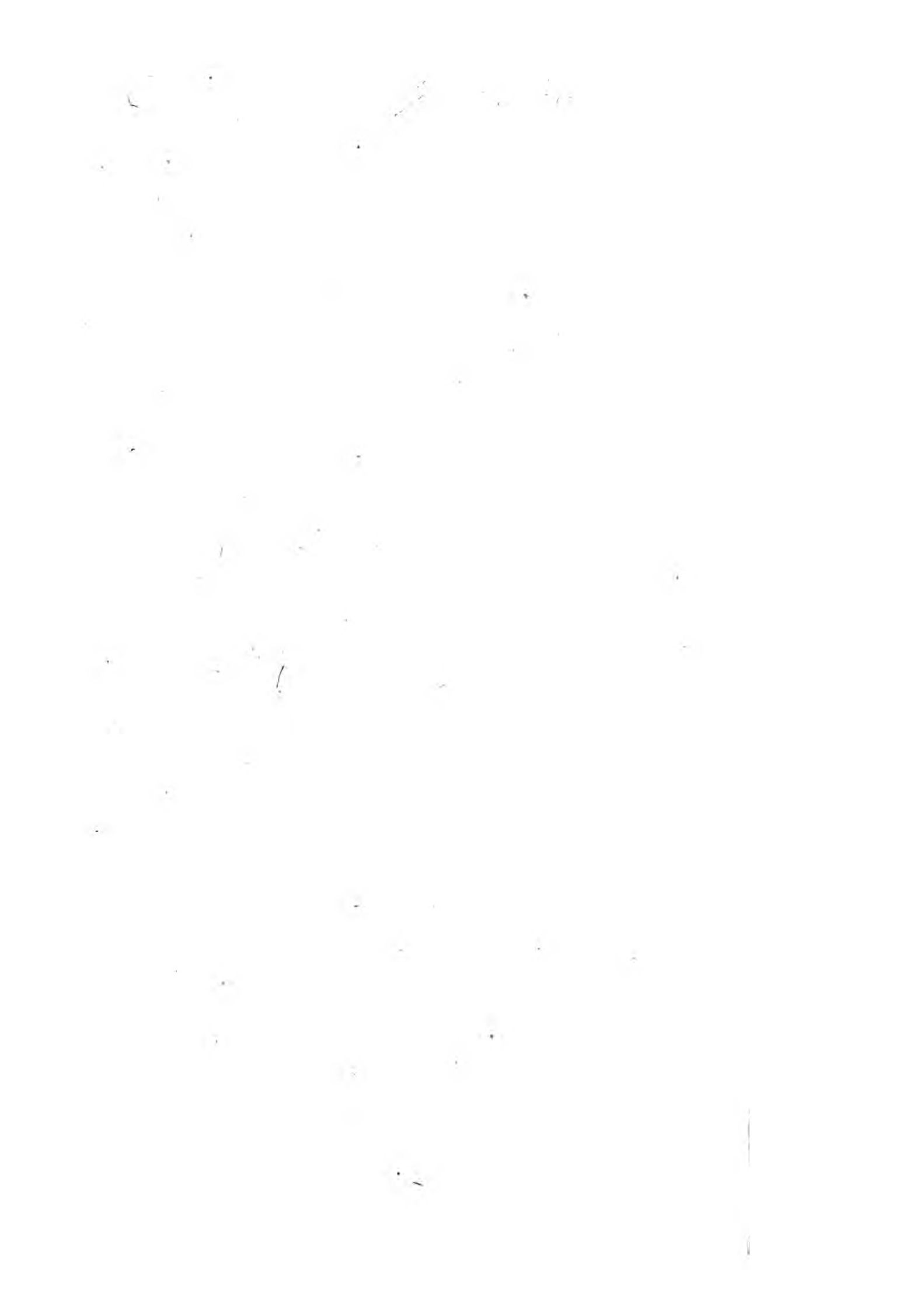
fait son compliment à Mr. le Prince de Conti, il fut reçu avec joye, & remis pourtant pour la réponse à Madame de Longueville comme à la principale intéressée. Elle fit beaucoup d'honnêteté à Laigues pour moi, & le pria de me mener le soir chez elle. Elle me reçut admirablement, en disant toutefois qu'elle avoit de grands sujets de se plaindre de moi, & que c'étoient de ces choses qui ne se disoient point, mais que je les favois bien. Voila tout ce que j'en pus tirer pour le fond, car j'en eus toutes les honnêtetés possibles, & toutes les avances même pour rentrer en union avec moi, disoit-elle, & avec mes amis. En disant cette dernière parole elle me donna sur le visage d'un de ses gans, & elle me dit en sortant; *m'entendez vous bien?* Elle avoit raison; & voici ce que j'en dis. Mr. de la Rochefoucaut avoit beaucoup négocié avec la Cour; mais comme il n'y avoit point d'assurance aux paroles du Cardinal Mazarin, il crut qu'il ne seroit pas mal à propos de le solliciter, ou de le fixer par un renouvellement de considération à Mr. le Prince de Conti, à qui Mr. le Prince en donnoit peu, & parceque l'on savoit qu'il le méprisoit, & parcequ'il paroissoit en toutes choses que leur réconciliation n'étoit pas sincère. Il eût souhaité par cette raison de se remettre à la tête de la Fronde, de laquelle il s'étoit assez séparé dès les premiers jours de la paix par des railleries dont il n'étoit pas maître, & par un rapprochement à la Cour, qui contre tout bon sens avoit encore été plus apparent qu'effectif. Mr. de la Rochefoucaut s'imagina que l'on ne pourroit revenir plus naturellement du refroidissement

1649. sement qui avoit paru, que par un racommodement, qui d'ailleurs feroit éclat & donneroit par conséquent ombrage à la Cour, ce qui alloit à ses fins. Je lui ai demandé depuis une fois ou deux la vérité de cette intrigue. Il me dit seulement en général qu'ils étoient en ce tems-là persuadés dans leurs cabales que je rendois de mauvais services sur son sujet, à Madame de Longueville auprès de son Mari. C'est de toutes les choses du monde celle dont j'ai été toute ma vie le moins capable, & je ne crois pas que ce soupçon fût la cause de l'éclat que Mr le Prince de Conti fit contre moi, parcequ'aussitot que j'eus fait faire par Laigues mon premier compliment, je fus reçu à bras ouverts, & qu'aussitot que Madame de Longueville s'apperçut que je ne répondois qu'en termes généraux à ce qu'elle me dit de mes amis, elle retomba dans une froideur qui passa en haine. Comme je savois que je n'avois rien fait qui me pût attirer l'éclat que Mr. le Prince de Conti avoit fait contre moi, & que je m'imaginai être affecté, pour en faire servir l'accommodement à des intérêts particuliers: je demurai fort froid à ce mot de mes amis. Elle se le tint pour dit, & cela joint au passé eut des suites qui nous ont du apprendre, *qu'il n'y a point de petits pas dans les grandes affaires.*

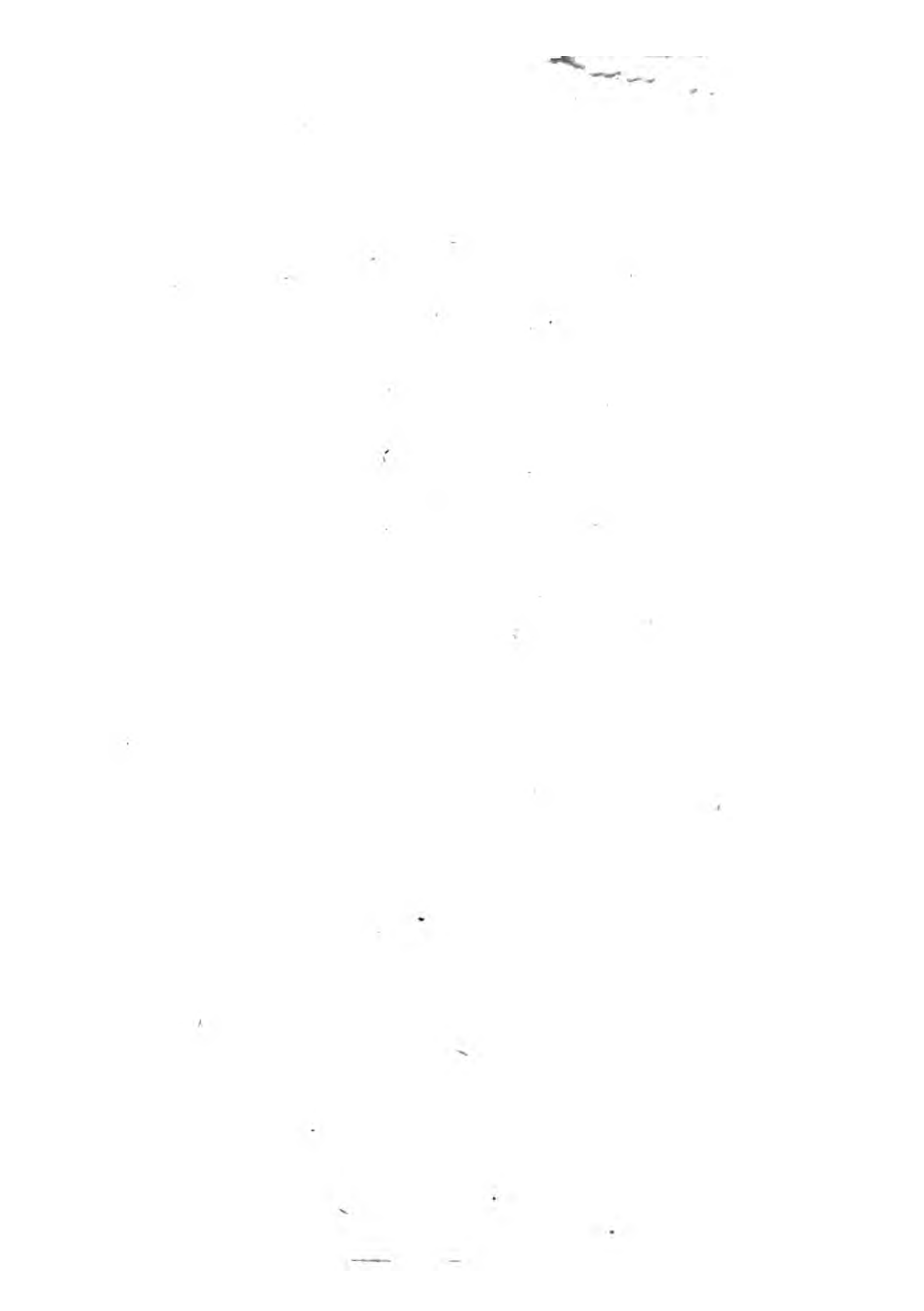
Fin du premier Tome.

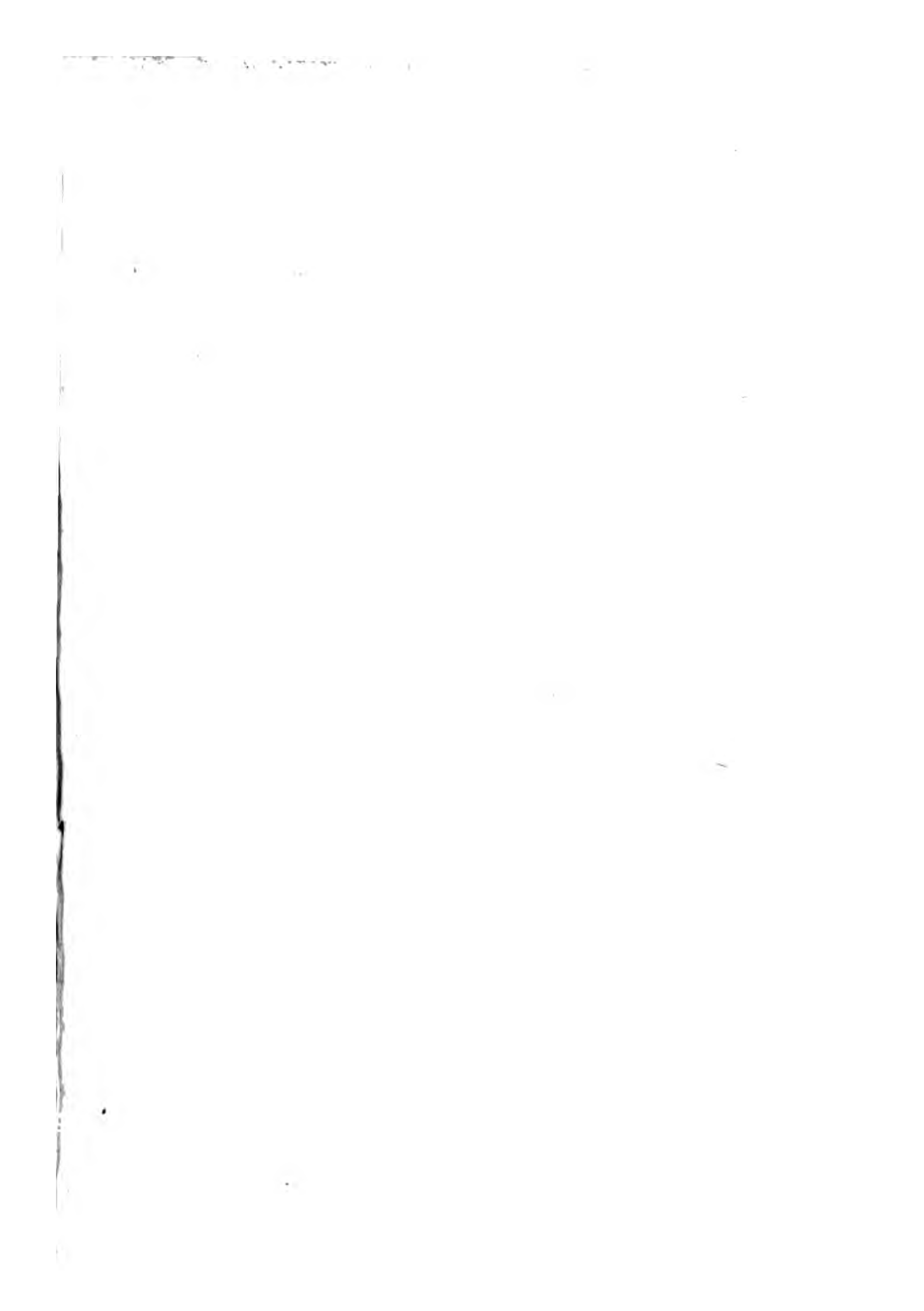












Handwritten text, possibly a signature or initials, located in the center of the page.